TRENTE-HUITIÈME ANNÉE Nº 11 454 — JEUDI 26 NOVEMBRE 1981

Les rumeurs de coup d'État se multiplient en Espagne

LIRE PAGE 6



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,50 dir. ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 6,50 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 40 p. ; Grèce, 45 dr. ; Iran, 125 rls ; Irlande, 70 p. ; Italie, 900 L. ; Liban, 325 P. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,75 kr ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 45 esc. ; Sénégal, 275 F CFA ; Suède, 4,30 kr ; Suisse, 1,30 f ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 38 d.

Tarif des abonnements page 22

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex Paris nº 650572
C.C.P. 4207 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

M. Papandréou à Paris

Il était assez naturel que M. Papandréou réservât à Paris sa première visite à l'étranger en qualité de chef du gouvernement grec. Le retentissement de la victoire des socialistes français en mai dernier a en effet favorisé l'accession au pouvoir de leurs homologues du PASOK en octobre.

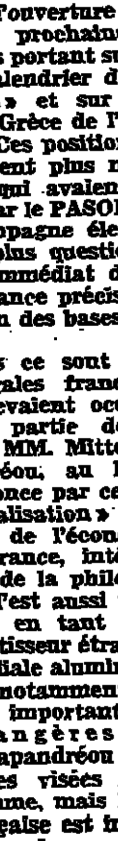
L'entretien, ce mercredi 25 novembre, de M. Papandréou avec le chef de l'Etat français, se situe au lendemain de l'adoption par le Parlement grec de son programme de gouvernement et à la veille de l'ouverture à Londres du sommet qui doit rassembler les dirigeants des pays membres de la Communauté. Le moment est ainsi particulièrement bien choisi pour que soient dissipés quelques ombres au tableau des relations franco-helléniques.

Certaines positions défendues ces dernières semaines par le gouvernement de M. Papandréou en matière de politique étrangère, notamment les réticences de la Grèce contre l'envoi de forces européennes dans le Sinaï, ont inquiété Paris. Les engagements pris par le PASOK au cours de sa campagne électorale à propos de l'alliance atlantique et de la Communauté européenne, divergeant largement des positions françaises, pouvaient aussi préoccuper le gouvernement français.

Comme au cours de sa campagne, M. Papandréou a eu, en présentant son programme de gouvernement, des accents menaçants à l'égard de ces deux organisations occidentales. Mais ils étaient apparemment davantage destinés à lui garantir un certain retentissement à l'étranger plutôt qu'à exprimer une véritable volonté de rupture.

En ce qui concerne l'Europe, à défaut d'un référendum populaire qui risquait d'être négatif pour la C.E.E., accusée de coûter à la Grèce plus qu'elle ne lui rapporte, M. Papandréou a annoncé sa ferme volonté de renégocier les conditions d'adhésion de son pays à la Communauté.

M. Papandréou a, d'autre part, menacé de se retirer de l'organisation militaire de l'OTAN si l'alliance atlantique n'est pas en mesure de protéger la frontière orientale de la Grèce contre une éventuelle agression de la Turquie. Il a annoncé, en ce qui concerne les bases américaines en Grèce, l'ouverture au début de l'année prochaine de négociations portant sur la fixation d'un calendrier de « désengagement » et sur le contrôle par la Grèce de l'usage de ces bases. Ces positions sont donc nettement plus nuancées que celles qui avaient été défendues par le PASOK au cours de sa campagne électorale, et il n'est plus question ni de retrait immédiat de l'OTAN ni d'échéance précise pour l'évacuation des bases américaines.



Mais ce sont les relations bilatérales franco-helléniques qui devaient occuper la plus large partie des entretiens entre MM. Mitterrand et Papandréou, au lendemain de l'annonce par ce dernier de la « socialisation » de larges secteurs de l'économie grecque. La France, intéressée sur le plan de la philosophie politique, l'est aussi plus concrètement en tant que deuxième investisseur étranger en Grèce. La filiale aluminium de Péchiney, notamment, est l'une des plus importantes entreprises étrangères dans ce pays. M. Papandréou n'a pas cité les firmes visées par son programme, mais la participation française est importante dans de nombreux secteurs nationalisables.

Le sommet arabe de Fès

L'intransigeance envers Le Caire et la méfiance à l'égard du plan Fahd marquent l'ouverture des travaux

Le roi Hassan II du Maroc ouvre, ce mercredi 25 novembre, à Fès, la douzième conférence de la Ligue des Etats arabes, en présence de vingt et une délégations, dont une dizaine seulement seront présidées par des chefs d'Etat.

Les travaux du sommet seront consacrés principalement à l'examen du plan Fahd de règlement de la crise du Proche-Orient. Deux jours d'âpres discussions au cours de la conférence ministérielle préparatoire, dimanche et lundi, n'ont permis aucun rapprochement à ce propos entre « durs » et « modérés ». Les propositions en huit points de Ryad seront soumises au sommet, tout comme les « analyses divergentes » de leurs adversaires.

Selon notre envoyé spécial, l'intransigeance envers la politique du nouveau président égyptien, M. Moubarak, et la méfiance envers le plan Fahd dominent l'ouverture des travaux.

De notre envoyé spécial

Fès. — La douzième sommet arabe s'ouvre, mercredi 25 novembre, sous le signe de la fermeté et non sous celui de la conciliation, comme certains avaient pu l'espérer ou le craindre. Il ne sera pas non plus « historique », puisqu'il n'avalisera pas, même implicitement, le principe d'une coexistence pacifique avec Israël. A moins d'un coup de théâtre, bien improbable selon l'avis de la plupart des observateurs, il paraît acquis, en effet, que le plan Fahd ne sera pas adopté tel quel.

Paradoxalement, c'est la volonté de la minorité, représentée par les membres du « Front de la fermeté » — Syrie, Libye, Algérie, République démocratique du Yémen et O.L.P., — qui a prévalu au sein du comité préparatoire des ministres des affaires étrangères. Celui-ci soumet, en effet, à l'appréciation des chefs d'Etat une série de recommandations ou de projets de résolution qui vont dans le sens de la résistance à l' « *agression israélienne* » et aux « *alliés de l'entité sioniste* ».

A tout seigneur tout honneur, les Etats-Unis constituent la principale cible. Ils seraient condamnés pour l'aide multiforme qu'ils fournissent à l'Etat hébreu dans le cadre de l' « *alliance stratégique* » conclue entre les deux pays. Des moyens accrus — essentiellement financiers — seraient fournis à la Syrie pour réduire le déséquilibre militaire dans une éventuelle confrontation avec Israël. Des mesures seraient également prévues pour renforcer les possibilités d'action des organisations de fedayin dans les territoires occupés. En revanche, la proposition de la Libye portant sur le retrait des fonds arabes placés aux Etats-Unis n'a pas été retenue par le comité préparatoire.

Les chefs d'Etat sont invités à se prononcer encore sur les sanctions qui devraient être infligées aux Etats européens — la France, le Royaume-Uni, les Pays-Bas et l'Italie — dans le cas où il participeraient à la force multilatérale du Sinaï. La décision européenne est tenue pour une caution déguisée aux accords de Camp David.

ÉRIC ROULEAU.

(Lire la suite page 6).

La loi d'orientation sociale

• Les ordonnances sur la durée du travail et la retraite seront prises avant le printemps

• L'opposition envisage une motion de censure

Le conseil des ministres devait adopter, ce mercredi 25 novembre, le projet de loi d'orientation sociale dans lequel le gouvernement demandera au Parlement, les 8 et 9 décembre, l'autorisation de légiférer par ordonnances, conformément à l'article 38 de la Constitution.

M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, a indiqué, mardi 24 novembre, que les députés de l'opposition déposeront une motion de censure contre la loi d'orientation sociale si le gouvernement n'engage pas sa responsabilité sur son projet.

Ce projet aborde, de façon très générale, la réduction de la durée hebdomadaire du travail (avec l'objectif de trente-cinq heures en 1985), l'institution de la cinquième semaine de congés payés, la retraite au taux plein dès soixante ans pour une certaine durée — non précisée — d'activité salariale, la réglementation des cumuls et la mise en œuvre des contrats de solidarité.

Sur tous ces points, le gouvernement consultera largement les partenaires sociaux avant de prendre, au début de 1982, les ordonnances qui devraient être ratifiées par le Parlement au plus tard le 30 juin.

Ce sera la seizième fois sous la Ve République qu'un gouvernement recourt à l'article 38 de la Constitution pour déposer un projet de loi l'habilitant à user de la procédure des ordonnances, les deux dernières lois d'habilitation datant du 22 décembre 1979.

Le conseil des ministres devait maintenir les thèmes de réformes envisagés, en dépit de l'avis du Conseil d'Etat, qui ne lie pas le gouvernement.

Le Conseil d'Etat a en effet estimé, que les dispositions relatives aux contrats de solidarité ne devraient pas figurer dans le projet de loi d'orientation sociale compte tenu de leurs incidences budgétaires. Il a également émis des réserves sur l'aménagement du régime de retraite des fonctionnaires prévu par le gouvernement.

Les textes des ordonnances seraient, pour la plupart, élaborés en janvier et février — au plus tard le 31 mars 1982 — en concertation avec les organisations professionnelles et syndicales et adoptés par le conseil des ministres avant le 30 avril 1982. Le gouvernement demandera au Parlement de les ratifier avant l'été. La loi d'habilitation indiquera, en effet, que le projet de loi de ratification sera déposé avant le 30 juin 1983, précise-t-on à l'hôtel Matignon.

(Lire la suite page 34.)

L'Eau-Vive : une secte catholique ?

Ni ordre religieux, ni institut séculier, l'association « Les travailleurs missionnaires de l'Immaculé », fondée et dirigée par l'abbé Roussel, gère dans le monde entier une chaîne de restaurants de luxe : l'Eau-Vive. Un certain nombre de jeunes filles, qui ont réussi à quitter cette association, portent des accusations graves.

(Lire page 10 l'enquête d'Alain Woodrow.)

—POINT—

Le nucléaire : une technologie dure

Sur les cinq chantiers nucléaires « gelés » l'été dernier les travaux vont pouvoir recommencer. Allégé de trois réacteurs par rapport aux intentions du précédent gouvernement, le programme d'équipement électronucléaire français continue. Les formes, il est vrai, ont changé. Débat et vote à l'Assemblée nationale, consultation des communes directement concernées, avis des conseils régionaux : les procédures démocratiques ont été respectées.

Le gouvernement n'avait pris aucun risque. Si les élus municipaux rechignaient, la parole était aux élus régionaux. A ce niveau, on était assuré d'obtenir à la fois l'approbation de l'opposition et des communistes — favorables au nucléaire — et celle des socialistes, disciplinés. En dernier ressort, c'est Paris qui, en cas de refus, aurait fait prévaloir l'intérêt national.

Tout est en ordre. Seuls les antinucléaires auxquels, pour des raisons électorales, on avait fait d'imprudentes promesses, s'estiment bernés. Finiront-ils par désarmer devant la force des choses ? Rien n'est moins sûr, car leur opposition est profonde, viscérale. Si l'on en croit les derniers sondages, l'opinion publique, elle, approuve la procédure employée et la poursuite du programme.

Sous couvert de régionaliser les décisions, le pouvoir, en l'occurrence, s'est montré fort jacobin. Ainsi avait-on promis de créer des agences régionales de l'énergie. Le débat nucléaire paraissait être une bonne occasion de les créer et de les faire intervenir. De quoi donc parleront-elles désormais ?

En ce sens, les récents événements donnent raison aux écologistes. Le nucléaire est bien synonyme de décision centralisée, et même d'intervention policière ou militaire comme on l'a vu par deux fois à Cherbourg. Libéral ou socialiste, le nucléaire reste une technologie dure : une technologie de son temps.

Point de vue

Quand des enfants eux-mêmes « disparaissent »

par DANIEL PEZERIL (*)

La peste nazie continue d'infecter l'âme de notre monde, jusqu'en plusieurs pays dits catholiques d'Amérique latine. Qu'on se rappelle Hitler enjoignant à ses sbires, le 7 décembre 1941, de ne plus exécuter immédiatement « les personnes présentant des dangers pour la sécurité de l'Allemagne ». Il fallait les faire disparaître dans « la nuit et le brouillard » et sans laisser de trace. Ne devait être donnée à qui que ce soit absolument aucune information sur leur sort. D'innombrables familles juives, du nouveau-né au vieillard, étaient déjà traitées de la sorte. A quelle fin ? « *Pour l'intimidation* », expliquait quelques jours plus tard le général Keitel.

Il n'est que trop facile de reconnaître cet objectif et un large recours à cette pratique dans la conduite de la junte d'Argentine, depuis qu'elle est au pouvoir. Le registre des « disparitions », dressé du côté des victimes, est épais. Jusqu'à plus ample informé toutefois, un espoir ferme nous reste que les enfants atteints par ces mesures n'aient pas été mis à mort. Divers signes l'indiqueraient. C'est ici où l'opinion mondiale doit jouer son rôle. Elle n'est pas sans responsabilités. Elle seule peut-être est susceptible d'obtenir, par son indignation, que ces enfants, s'il est vrai qu'ils vivent encore, soient rendus à leurs proches, en général à une de leurs grands-mères.

J'ai entre les mains un dossier évidemment incomplet, qui concerne néanmoins et de manière concrète près de quatre-vingts d'entre eux. On imagine sans difficulté les visages de tous ces petits. Ces captifs avant l'âge peuvent être rangés en deux catégories : les uns ont été « embarqués » par la police en même temps que leurs parents ; les autres sont nés en prison.

Dans le premier cas, les circonstances de la « disparition » sont à peu près partout les mêmes : la brutalité et l'arbitraire. Simon n'avait que vingt jours ; il a été arraché en pleine nuit des bras de sa mère qu'on venait arrêter, et emporté. Une jeune femme avec son enfant de trois ans est en visite chez une amie. Les forces de sécurité surviennent, perquisitionnent et emmènent indistinctement tout le monde on ne sait où. Aux environs de 14 h. 30, tandis que Maria Della attend l'autobus avec son petit garçon âgé de trois mois, des inconnus qui se présentent comme policiers les obligent à monter dans un de leurs véhicules, font circuler les badauds étonnés et partent avec leur double prise. A 11 h. 30, plusieurs hommes habillés en civil et un seul en uniforme, le chef de bande, arrivés au volant de deux voitures blanches, cernent la maison où déjeune un jeune ménage avec son enfant de trois ans. Une voisine leur a confié la garde de son fils de treize mois, pendant qu'elle accompagne son aîné chez le médecin. Les intrus ne font pas de détail : les deux petits sont enlevés.

Ce fut plus dramatique encore pour les Mariani et certains journaux en ont rendu compte : à 13 h. 15 leur maison a été entourée par les forces de police et l'armée de terre. Une longue fusillade a éclaté. Les deux époux ont été tués. Leur petite fille âgée de trois mois, Clara Anahi, a disparu. A la question des grands-parents de savoir ce qu'elle était devenue, le commissaire de police a répondu oralement qu'elle ne figurait pas parmi les morts.

(Lire la suite page 7.)

(*) Evêque auxiliaire de Paris.

AU JOUR LE JOUR

Calcul

L'affaire des euromissiles est devenue une querelle arithmétique. Nous en avons moins que vous, dit l'un. Faux, rétorque l'autre, vous dominez en nombre. Là-dessus, M. Brejnev lance son « option zéro ».

D'où vient qu'elle séduit sans convaincre ? C'est que, loin d'être absolu, ce zéro-là apparaît très relatif, et laisse planer la menace d'un zéro pointé. Sur l'Europe.

BRUNO FRAPPAT.

L'HISTOIRE DE LA « DÉTENTE » VUE PAR ANDRÉ FONTAINE

Un film implacable

Un seul lit pour deux rêves : emprunté à Zhou Enlai, le titre du dernier livre d'André Fontaine est, sans doute, peu élégant. Mais il a le mérite de la clarté, d'une parfaite adéquation à l'histoire de notre temps. Le thème du livre, c'est, en effet, la cohabitation inévitable, mais combien ambiguë, des deux derniers empires, américain et soviétique. D'emblée, et sans cesse, l'auteur souligne ce qui leur est commun, mais aussi ce qui les différencie. Le poids territorial et humain, la capacité absolue à peser sur le cours des choses à travers le monde, le messianisme attaché à la certitude de détenir une recette de bonheur universel, enfin le sentiment orgueilleux d'être comptable de ce bonheur. Mais au-delà de cela qui est commun, qui impose la cohabitation, commence la différence. Chacun des Grands poursuit son propre rêve, qui, à terme, doit exclure l'autre des sommets où se décide le destin de la communauté humaine tout entière.

La solidarité fondamentale et l'affrontement non moins fondamental de ce couple ne sont pas nouveaux. Tocqueville les avaient pressentis. Et, dès qu'il s'installe au pouvoir, Lénine suggère que l'avenir du monde sera d'abord celui des relations soviéto-américaines. Mais, dans les faits, c'est avec la seconde guerre mondiale que l'histoire des relations internationales va se confondre avec l'histoire commune et divergente des deux Grands.

H. CARRÈRE D'ENCAUSSE.

(Lire la suite page 4.)

Le Monde

idées

ANTHROPOLOGIE

L'Association française des anthropologues a organisé, à Sèvres, du 19 au 21 novembre, un colloque du C.N.R.S. sur leur discipline. Michel Kajman s'interroge à cette occasion sur l'avenir d'un métier singulier, grand consommateur de temps et d'espace. Jacques Gutwirth pense que les villes aussi sont devenues le champ d'observation de l'anthropologue, tandis que plusieurs participantes au colloque montrent, dans un texte commun, que l'anthropologie des sexes demeure un domaine marginal.

L'avenir d'un métier singulier

par MICHEL KAJMAN

PRÉVU de longue date, mais rendu plus opportun encore par la proximité des assises nationales sur la recherche et la technologie, le colloque sur « la pratique de l'anthropologie aujourd'hui » aura constitué, pour l'avenir de cette partie des sciences sociales et humaines en France, un jalon utile.

Il laissera aussi les traces – ces assises nationales n'auraient-elles aucun effet véritable ou durable – d'un forum ambitieux et sérieux de réflexions auxquelles on pourra de toute façon se reporter pour les actualiser et les prolonger longtemps après.

Le champ est vaste. Et pas seulement en raison de la victoire, momentanée peut-être, du vocable « anthropologie », extensif jusqu'à l'universalité, plus imprégné aussi de références théoriques ou philosophiques aux yeux des profanes, sur l'appellation « ethnologie ». Débat (querelle parfois) jamais achevé au demeurant, auquel le célèbre préhistorien André Leroi-Gourhan croyait encore devoir contribuer en 1968 au début de l'exposé de synthèse qui concluait une encyclopédie (1) aussi exhaustive que sérieuse consacrée à... l'« ethnologie », et qui a nourri une nouvelle fois à Sèvres quelques échanges ou distinguos plus obscurs qu'opératoires.

Il est vrai que l'on est sorti depuis longtemps de l'étude exclusive et marquée d'empreintes historiques pas toutes glorieuses des « ethnies » exotiques et d'ailleurs des quelques rares thèmes obligés, classiques et autonomes, à quoi se limitait jadis l'anthropologie : étude des systèmes de parenté, du folklore, anthropologie physique...

Il est non moins vrai, sur un autre plan, qu'« anthropologie » a aujourd'hui meilleure presse (scientifique s'entend) ; que ce manteau notionnel plus grand et plus luxueux recouvre commodément quantité de disciplines ou de sous-disciplines : une anthropologie physique aujourd'hui renouvelée par d'immenses progrès scientifiques et « guidée » par des secteurs de pointe comme la génétique des populations ; l'anthropologie sociale et culturelle ; l'ethnologie des groupements humains les plus divers et de leurs relations ; l'ethnolinguistique ; l'ethnomusicologie ; l'ethnobotanique ; l'ethnologie juridique ; l'ethnologie économique ; l'étude des cultures matérielles, notamment de la technologie culturelle (2)...

Suscités et souvent animés (dans tous les sens du mot) sans la contrainte et le caractère rituel propres à l'organisation de beaucoup de colloques scientifiques, les divers ateliers du colloque de Sèvres renseignaient plus sûrement sur la diversité de la « pratique de l'anthropologie aujourd'hui » (et demain) en France que des programmes ou autres déclarations d'intentions. Entre autres traits, on pouvait relever :

– que l'ethnologie de l'ailleurs, c'est-à-dire le plus souvent du tiers-monde, renouvelée et débarrassée de ses anciennes limitations, s'assigne aujourd'hui d'autres tâches. La volonté de fournir des observateurs critiques – jugés indispensables - au processus de transferts des technologie en est l'indice. Reste à savoir si la difficulté née de l'éloignement entre l'anthropologue (présent « à la base ») et les centres de décision où s'élaborent souvent et contre tous ces transferts est surmontable ;

– qu'ici (en France), comme ailleurs, la question des minorités, de l'identité ethnique ou des nationalismes est désormais plus facilement et ouvertement posée qu'auparavant. Les exclusives et les hiérarchies nées des impérialismes théoriques, à différents moments, du marxisme ou du structuralisme n'ont en effet plus cours. Les idéologies coloniales et civilisatrices et même, dans une certaine mesure, nationales se sont aussi démonétisées ;

– que la levée d'autres « prudences » et « pudeurs » qui laissaient dans l'ombre – air politique du temps aidant – des sujets peu « nobles » paraît devoir donner leur chance à des domaines pas ou insuffisamment explorés : l'anthropologie urbaine (voir ci-contre) ; celle du travail et de ses représentations. Dans ce dernier cas, l'universalité même de la notion pourrait bien, à terme, être remise en cause. Certains phénomènes de domination cachés dans la « division du travail » restent aussi à expliciter.

Participation, perturbation

La richesse des domaines d'investigation de l'anthropologie, la pratique souvent (et par nécessité) transdisciplinaire que son exercice implique, légitiment de telles prétentions.

Car, en commun, ces domaines d'investigation ont d'étudier ou de contribuer à l'étude de groupements humains ou de formations sociales plus ou moins anciens, vastes, durables et évolutifs. Les délimiter, les décrire, les expliquer dans leur genèse, leur actualité ou leur dépérissement, dans leurs manifestations aussi : voilà à quoi œuvrent ces disciplines.

En commun encore, du moins à la plupart des disciplines centrales du champ, une méthode qui, dans la durée – ce point est essentiel, – lie par l'observation participante au groupe qui est son objet d'étude l'ethnologue-anthropologue. Tout comme l'entretien, le questionnaire direct l'implique et fait de cette participation, de ses effets directs ou en retour, de leur nécessaire intégration dans le processus de la recherche, des éléments de cette recherche au même titre que toutes les tâches plus banales, à l'aune de l'activité scientifique.

Cette méthode, cette pratique, ne vont pas sans susciter des interrogations tant elles portent en elles de risques. Pas toujours autant qu'il serait souhaitable, peut-être. A Sèvres, en tout cas, ces questions ne firent pas défaut. Deux chercheurs du Laboratoire d'anthropologie sociale que dirige Claude Lévi-Strauss, Françoise Zonabend et Marc Abélès, entre autres, les formulaient, la première en s'interrogeant sur *« la place particulière que l'ethnologue occupe dans le groupe qu'il étudie : image d'un étranger ni tout à fait étrange ni tout à fait familier »* ; le second en rappelant et en commentant cette *« évidence »* complexe : *« On va sur le terrain. Là commence le métier. Qu'est-ce que cette pratique ? Que produit-elle de spécifique ? Le phénomène fondamental, c'est une perturbation. On perturbe quelque chose. C'est à partir de là que s'enclenche un processus de relation. (...) Telle est la spécificité par rapport à d'autres façons d'envisager la société. »*

Et puis le métier est lourd aussi, pour être digne, d'une déontologie plus facile à énoncer comme obligation générale qu'à détailler dans ses articles, mais devenue plus exigeante encore depuis les reflux postcoloniaux et le développement d'une ethnologie de la France.

Car, auparavant, qui se souciait du « retour », c'est-à-dire de la restitution fidèle, rigoureuse, intelligible, et sans complaisance, si c'est possible, de leurs vies, de leurs secrets, de leurs symboles à ceux qui, volontairement ou à leur insu, les livrent à l'anthropologue ? Qui s'interrogeait sur les limites de l'investigation ou sur son éventuelle... réciprocité, même partielle ? Ou encore sur, en certains cas, l'exploitation pécuniaire des résultats ou sur leur indiscrète diffusion ?

Débats

Singulier métier encore d'un autre point de vue. « *L'un des aspects essentiels*, observait à Sèvres un chercheur, *c'est le temps. Un anthropologue est quelqu'un qui a du temps à perdre. Je demande que l'on mette l'accent sur ce rôle du temps. Il ne faut pas tomber dans le piège d'être utile à tout prix.* »

Espace : il faut aller sur des terrains, proches ou lointains, familiers (ou crus tels) ou insolites, sans s'y embourber. Temps : il faut savoir le perdre... à bon escient. Ce cahier des charges déjà bien rempli s'augmente de plusieurs autres feuillets volants que certains anthropologues ajoutent au gré de leur attention à telle ou telle des contradictions ou des occultations dont est ou a été nécessairement traversé un corps de disciplines si proches des hommes et si soucieuses de livrer *à la fin* l'ordre souvent enfoui ou travesti de leurs raisons et de leurs comportements. On en verra un exemple – controversé en général, comme il le fut à Sèvres – avec le texte, ici publié, d'un groupe d'anthropologues femmes et féministes. Mais le débat est réel.

On en trouverait un autre dans la tentative d'élucidation des thèses et des controverses sociobiologiques, évoquées plus haut. On sait, au moins par ces thèses ou leurs gloses extrêmes, que le débat sur les rapports du biologique, du social et du culturel est crucial.

Les anthropologues de toutes sortes se mêlent-ils donc ou prétendent-ils se mêler de tout ? Les praticiens de ce singulier métier d'avenir en rajoutent-ils comme s'il fallait un peu d'impérialisme pour agrandir encore cet avenir ? L'histoire (souvent curieuse) des disciplines le dira plus tard.

Force est de constater et l'impression laissée par le colloque de Sèvres y contribue que, mieux assurée dans ses desseins, légitimée aussi par sa propre histoire qui passionne aujourd'hui nombre de chercheurs, l'anthropologie, diverse et vivante, « en veut ». Ce ne serait pas suffisant pour réclamer – à bons entendeurs ministériels salut – que l'exercice du métier (formation, liaison entre enseignement et recherche, décentralisation intelligente, réorganisation des grands centres de recherches, extension d'une initiation à l'enseignement secondaire...) s'en trouve amélioré, comme le firent entendre maintes voix.

Mais il y a plus : une très forte demande sociale qui pousse aujourd'hui, pêle-mêle, maires, décideurs politiques et économiques, animateurs culturels, amateurs nombreux d'âge d'or et de retour aux sources vers les anthropologues. Ce sera la chance de l'anthropologie si elle parvient à séparer le bon grain de l'ivraie dans cette énorme demande tout en l'accompagnant. Ce sera l'occasion de sa perte si, comme la sociologie il y a quelques années, elle n'y parvient pas et laisse se perdre le métier avec ses exigences.

(1) *Ethnologie générale* (Encyclopédie de la Pléiade, 1968).

(2) Le Centre de recherche sur la culture technique (69 bis, rue Charles-Lafitte, 92200 Neuilly-sur-Seine) vient de publier un intéressant « manifeste pour le développement de la culture technique », préface par André Leroi-Gourhan, assorti d'un catalogue de dix propositions pour parvenir à cette fin.

L'étude du monde urbain

par JACQUES GUTWIRTH (*)

L'ETHNOLOGIE, ou l'anthropologie comme on dit plutôt aujourd'hui, est surtout connue par ses travaux sur le monde « exotique », tribal, ethnique des lointaines forêts vierges et des savanes d'Afrique, d'Amazonie, etc. A vrai dire, c'est bien là que se sont forgés depuis plus d'un siècle les techniques, les concepts, la science de l'anthropologue. Celui-ci pratique pendant de longues périodes, des mois, voire des années, une observation directe (et discrète) plus ou moins « participante ». De ce fait, il a appris le respect de l'autre ; il sait relativiser les cultures, les traditions, les religions. Il analyse le rôle des rapports de parenté et des réseaux sociaux, etc. De tout cela il assure largement des descriptions fouillées, même si dans certains ouvrages il en tire aussi d'importantes considérations théoriques.

Pourquoi de tels atouts scientifiques destinés à l'étude des « autres » et des « lointains » ne seraient-ils pas utilisables aussi pour l'étude du monde proche, notamment du monde urbain ? Dès 1930, des anthropologues américains répondirent affirmativement et étudièrent *Middletown* (la ville moyenne).

De toute manière, depuis bien des décades, l'univers nomade et rural a été bousculé par la modernité. L'urbanisation est un fait capital partout sur la planète et ses retombées se font sentir parmi ceux qui paraissent encore vivre loin d'elle : aujourd'hui, les brousses les plus écartées sont à la portée de l'avion, de l'hélicoptère, ou plus banalement du transistor. Les anthropologues ne pouvaient pas fermer les yeux sur l'impact de l'urbanisation de leur « clientèle ». Certains la suivirent en ville même, notamment vers 1950. Des Américains, encore une fois, avaient pris le problème à bras le corps : les travaux d'un Oscar Lewis sur les ruraux installés à Mexico et à Porto-Rico ont depuis longtemps atteint une audience qui dépasse celle des initiés.

Partout des anthropologues continuaient à s'intéresser à des phénomènes urbains. C'était une évolution naturelle : les stéréotypes sur la « civilisation de masse », sur l'homogénéisation des modes de vie urbains ne tenaient pas devant le foisonnement des catégories sociales, des nationalités, des cultures, des réseaux sociaux que l'on trouve dans toute ville.

D'ailleurs, le monde urbain proprement dit, qu'il soit londonien, new-yorkais ou parisien, a ses traditions, ses folklores, ses modalités vestimentaires, ses cultures, enracinés dans l'histoire de la ville elle-même. Citons un exemple : Paris a des espaces spécifiques pour des manifestations ritualisées; le parcours Bastille-République est le lieu « sacré » des grands défilés syndicaux aux traditions bien établies; l'Étoile et les Champs-Élysées sont les lieux de l'expression nationale et même nationaliste, avec leurs mythes et leurs rites.

Il est banal d'ajouter que les entreprises, les quartiers des villes et des banlieues sont aujourd'hui des creusets de la diversité migratoire, des lieux où souvent les fils et filles d'immigrants se trouvent tiraillés entre les traditions des parents et les modes de vie appris à l'école et avec les compagnons d'âge.

Les anthropologues ont depuis longtemps étudié ces questions de croisements de cultures. Ils ont aussi l'habitude des recherches sur les relations entre telles habitudes socioculturelles et telle manière de vivre dans son logement, telle manière de se vêtir, de s'alimenter, etc.

C'est, encore une fois, aux États-Unis que l'on a pris le plus rapidement conscience de tout cela. Depuis une douzaine d'années, la sous-discipline « anthropologie urbaine » y a un statut scientifique reconnu. La meilleure preuve en est fournie par les éditeurs qui se sont empressés de publier des manuels, des *« readers »* (textes) de *Urban Anthropology* à l'usage des professeurs et des étudiants.

Une réflexion incomplète

En France, les anthropologues ont pris quelque retard sur cette voie. Trop souvent, ils ont abandonné la ville aux sociologues, aux urbanistes, etc. Paradoxalement, des responsables d'institutions qui ont la charge de l'aménagement urbain, conscients des problèmes sociaux que celui-ci implique, ont saisi qu'il fallait faire appel à l'anthropologie pour comprendre. D'autre part, des écoles qui forment des assistants sociaux ont demandé des cours à des anthropologues : comment donc faire autrement pour expliquer à leurs élèves la mosaïque socioculturelle qu'ils vont affronter ?

De toute façon, quelques anthropologues, incités par des maîtres clairvoyants, ont publié, à partir de 1968 environ, des travaux sur les « loubards », les « cités de transit », les populations de banlieue, des communautés ultra-religieuses urbaines, etc. Des thèses et des mémoires, consacrés notamment à la sociabilité des petites villes françaises, ont été soutenus ou sont en cours d'achèvement.

Mais tout cela se passe dans le désordre. La réflexion sur un enseignement systématique, ancré dans l'anthropologie habituelle mais tenant compte aussi de la spécificité urbaine et des « demandes sociales » évoquées plus haut, reste pour l'essentiel à mener.

En tout cas, l'Association française d'anthropologie a fait un gros effort dans ce sens. A l'occasion de son colloque sur le métier d'anthropologue, un « atelier » d'anthropologie urbaine a réuni des spécialistes français, qui y ont présenté des exposés très divers, ainsi que deux professeurs étrangers particulièrement qualifiés : le professeur Ulf Hannerz, de Stockholm, auteur d'un livre sur le ghetto noir de la ville de Washington et d'un ouvrage général de réflexion sur l'étude de la ville ; et le professeur Jack Rollwagen, directeur et animateur infatigable de la revue *Urban Anthropology*, qui paraît à New-York depuis 1972.

On peut espérer que ce colloque aura été une excellente occasion de faire progresser en France cette sous-discipline qui, il faut l'ajouter, ne concurrence nullement d'autres modalités de l'anthropologie. Comment étudier le phénomène rock, les parlers de tel ou tel milieu dans la ville sans faire appel aussi à l'ethnomusicologie et à l'ethnolinguistique ?

L'anthropologie urbaine a certainement ses spécificités, mais elle est ancrée et dans l'anthropologie habituelle et dans la pluridisciplinarité des recherches sur la ville.

(*) Chargé de recherche au C.N.R.S.

Par, pour les femmes *

DEPUIS quelques années, avec la réémergence des mouvements féministes, de plus en plus nombreuses sont les anthropologues femmes qui, se réclamant du féminisme, contestent le discours « masculin » qui tient, de façon plus ou moins nuancée, la domination des femmes par les hommes comme fondée en nature. Ces anthropologues femmes ont commencé à opérer une *rupture épistémologique* dans l'étude des rapports de sexe, et, partant, dans la science anthropologique en général.

L'un des thèmes théoriques, sur lequel ont porté plusieurs communications présentées au colloque de Sèvres et de nombreuses discussions, fut la question du rapport entre science et idéologie. On constate un phénomène de projection de l'idéologie androcentriste occidentale, liée aux rapports de sexe dans nos sociétés. Cette projection se manifeste principalement à deux niveaux :

– Premièrement, dans les formes d'intervention des pays occidentaux sur le tiers-monde, notamment à travers les processus économiques et politiques de la colonisation et de la néocolonisation, mais aussi dans les projets de développement proposés aux pays en question. Deux modalités se présentent alors.

a) Il peut y avoir concordance entre le système des sexes, et donc l'idéologie des sexes, de nos sociétés occidentales (d'où sont issus ces projets) et le système des sexes existant dans les pays concernés. Auquel cas (et souvent de façon volontaire et explicite), c'est un renforcement des structures patriarcales (et donc de la domination des hommes sur les femmes) qui est proposé et/ou appliqué.

b) Là où existait des formes d'autonomie, notamment économique, des femmes, ces projets de développement, ou les processus d'extension de l'économie occidentale, tendent à détruire les anciens systèmes sociaux et à imposer la forme moderne occidentale de la famille, avec dépendance de l'épouse à l'égard de son mari.

– Deuxièmement, on a pu étudier le fonctionnement de cette idéologie androcentriste dans le langage, c'est-à-dire dans les concepts mêmes utilisés par la science anthropologique occidentale, l'homme y étant considéré comme le principal (et même le seul) acteur social. Les anthropologues femmes et féministes se trouvent devant une sorte de bloc de concepts et de raisonnements qui apparaissent comme masquant, plutôt qu'expliquant, la réalité des rapports de sexe dans la société étudiée.

En réaction, l'analyse critique féministe de la science existe (en anthropologie comme en d'autres sciences humaines) ; elle provient d'une prise de conscience par des opprimées d'une situation jusqu'ici masquée.

Poser la question du pouvoir des hommes sur les femmes (ou des femmes sur les hommes) n'est pas une simple « projection » de notre idéologie, ou de nos problèmes occidentaux, comme il est souvent reproché aux anthropologues féministes. D'une part, la notion d'un antagonisme d'intérêts entre les sexes est explicitement exprimée dans les mythes et les cérémonies rituelles de très nombreuses sociétés, et la réalité concrète de cet antagonisme a déjà été décrite, ainsi que certaines pratiques de « résistance » des femmes.

Des intérêts antagonistes

D'autre part, un certain nombre d'anthropologues femmes considèrent le féminisme comme une grille d'analyse scientifiquement valable parce que, partant de la connaissance critique des relations entre les sexes dans nos propres sociétés, il permet d'émettre des hypothèses, de poser des questions sur les mécanismes de ces relations dans les sociétés autres.

A partir de là, deux principales orientations de recherche – pas nécessairement contradictoires – se dessinent :

– L'une tend à relever et à analyser des formes d'autonomie, notamment économique, des femmes, jusqu'ici oblitérées. Dans certaines sociétés, ces formes existent encore ; dans d'autres, elles ont été détruites. A travers l'analyse historique de l'émergence des inégalités, cette orientation met en cause le caractère universel de la subordination des femmes.

– L'autre orientation de recherche, sans postuler toutefois l'universalité de la subordination des femmes, s'attache à une exploration systématique des mécanismes de la domination masculine.

Un autre aspect important de la pratique de l'anthropologie qui fut abordé concerne le rapport politique, et déontologique, de l'ethnologue à son terrain, compte tenu des relations entre hommes et femmes qui y existent. Deux exemples de questions abordées :

– Dans des sociétés et sur des sujets (tels que la contraception) où les intérêts des deux sexes semblent opposés, quel « groupe de sexe » choisit de servir, consciemment ou non, l'ethnologue, par son comportement, et notamment par les réponses qu'il donne aux questions, aux demandes, qui peuvent lui être faites par les ethnologisé(e)s ?

– En ce qui concerne l'accès différentiel des ethnologues hommes et femmes aux « données », aux sources d'information, on remarque une grande variabilité selon la conception des rôles de sexe des diverses sociétés étudiées. Dans certaines sociétés où les rôles sont très opposés, une anthropologue femme pourra parfois avoir (outre un accès privilégié aux femmes) accès à des sources d'information ne concernant pas les rapports entre les sexes, mais par exemple concernant la politique ou l'économie qu'on ne révélerait pas à un anthropologue homme.

Cette réflexion sur le métier d'anthropologue se devait aussi de considérer la place de l'anthropologie des sexes, d'une part, de l'anthropologue femme, d'autre part, dans les institutions universitaires. Il est apparu que, même dans des pays (comme les Etats-Unis et le Canada) où le domaine de l'anthropologie des sexes est reconnu comme partie de la science, il est encore considéré comme mineur et marginal, les anthropologues femmes qui l'enseignent étant elles-mêmes marginalisées. Rappelons enfin que, pour la France comme beaucoup d'autres pays, une discrimination des femmes anthropologues existe dans la structure professionnelle (postes, fonctions, etc.) comme pour l'ensemble des femmes dans toute autre structure professionnelle, à quoi s'ajoute aussi une résistance – plus ou moins ouverte – (certaines diront une répression) à la reconnaissance d'une anthropologie féministe...

* Texte rédigé par plusieurs participantes, françaises et étrangères, de l'atelier « Anthropologie des femmes anthropologues » du colloque de Sèvres.

Le Monde

étranger

DIPLOMATIE

LA FIN DE LA VISITE DE M. BREJNEV A BONN

Faute de « résultats mesurables » dans les négociations sur les euromissiles M. Schmidt est décidé à appliquer les décisions de l'OTAN

Alors que M. Brejnev quittait Bonn, ce mercredi 25 novembre, pour rentrer à Moscou, les dirigeants américains ont réagi prudemment aux propositions du président soviétique sur les armements nucléaires en Europe. A Santa-Barbara, en Californie, où M. Reagan prend une semaine de repos, son porte-parole a refusé de formuler un jugement, ajoutant : « Il est important maintenant d'aller de l'avant avec ces négociations qui commencent à la fin du mois à Genève. » Pour M. Haig, qui terminait une visite à Mexico, les déclarations de M. Brejnev montrent que « le message américain a été reçu ». Enfin, un porte-parole du département d'Etat, tout en indiquant que l'offre de M. Brejnev n'est qu'« une nouvelle version d'une vieille proposition de moratoire » et « ne contient rien d'essentiellement nouveau », a noté qu'« un dialogue s'est engagé, ce qui en soi est un motif d'encouragement ».

A Paris, on attend d'avoir pris connaissance du texte officiel de la proposition soviétique pour émettre un commentaire. Une réaction attribuée par l'A.F.P. aux « milieux autorisés » français ne correspond pas, indique-t-on, au point de vue du gouvernement français.

De nos envoyés spéciaux

Bonn. — L'avant-dernière poignée de main a été des plus cordiales. Avant que M. Brejnev ne reparte ce mercredi matin pour Moscou, il a joué avec le chancelier Schmidt, après la dernière séance de négociations, la « grande scène des adieux ». M. Schmidt a, bien entendu, accepté l'invitation rituelle à se rendre en Union soviétique, suivant en cela l'exemple du président Carstens, auprès de qui M. Brejnev s'était rendu à la fin de l'après-midi.

La question posée aujourd'hui dans les milieux politiques de Bonn est de savoir si cette rencontre se termine par un succès ou un échec. Dans l'entourage du chancelier, on soutient qu'il convient de recourir à des jugements beaucoup plus nuancés. Les propos qui viennent de leur être tenus à Bonn devraient inciter les Soviétiques à réfléchir. Mais, dit-on, il ne faut pas s'attendre à un changement rapide de leurs positions.

Sur un point essentiel, le chancelier n'a pas cédé un millimètre : il a réaffirmé de la manière la plus catégorique que si une négociation sur les euromissiles n'apporte pas de « *résultats mesurables* » d'ici au milieu de 1983, les fusées Pershing-2 et les missiles de croisière seront mis en place sur le territoire de la République fédérale. Pour les dirigeants de Bonn, il paraît d'ailleurs très clair aujourd'hui que la double résolution de l'OTAN vient de trouver sa pleine justification. Sans cette pression, les Soviétiques n'auraient jamais modifié leur attitude. Alors qu'il y a deux ans encore ils refusaient toute négociation, ils se disent aujourd'hui prêts à réduire de façon très substantielle le nombre de leurs fusées à moyenne portée.

L'offre soviétique dépend, il est vrai, de l'acceptation préalable par les Occidentaux du moratoire que M. Brejnev vient de présenter à Bonn sous des couleurs un peu plus attrayantes que dans le passé. Même ainsi, cependant, la proposition soviétique est toujours accueillie avec le plus grand scepticisme. Néanmoins, plutôt que d'embarrasser leur visiteur par un non catégorique, les dirigeants de Bonn jugent bon de laisser, pour l'instant, cette affaire entre les mains des Américains, qui vont ouvrir dans quelques jours leur négociation avec les Soviétiques. L'essentiel est que la « position fondamentale » reste inchangée : les pourparlers doivent s'ouvrir sans aucune pré-condition.

Aux yeux du chancelier et de la plupart des alliés occidentaux, il importe de concentrer tout d'abord le débat sur les fusées à moyenne portée basées au sol. Les Soviétiques estiment au contraire qu'il faut prendre en compte les systèmes avancés des Américains, ainsi d'ailleurs que les forces nucléaires de la France et de la Grande-Bretagne. Le problème n'a pas été résolu. M. Brejnev a certes parlé d'une négociation « *par étapes* ». Son porte-parole est demeuré très évasif, mais l'on s'attend du côté ouest-allemand qu'au début de la rencontre de Genève les représentants de Moscou vont exiger un élargissement du débat.

Il est un second problème auquel les Soviétiques n'apportent aucune réponse. Où iront les fusées que M. Brejnev propose de retirer du secteur européen de l'U.R.S.S. ? Le porte-parole du Kremlin est resté vague, se bornant à dire que si ces armes se trouvent « *devant ou derrière l'Oural* », elles sont incapables de toucher les Etats-Unis, alors que les fusées américaines pourraient atteindre le territoire soviétique. Aucune indication n'a été donnée non plus sur la catégorie des armements que M. Brejnev envisagerait de réduire si son idée de moratoire était acceptée. S'agirait-il d'avions ou de missiles, des vieilles fusées SS-4 et SS-5 ou des nouveaux systèmes SS-20 ?

M. Brejnev a apporté, en revanche, une précision : selon lui, les fusées SS-20 dont la R.F.A. peut se sentir menacée, comme les autres pays d'Europe occidentale, sont programmées pour atteindre les seuls objectifs militaires. Le dirigeant soviétique a demandé à M. Schmidt si ce dernier pouvait en dire autant des armements eurostratégiques de l'OTAN, soulignant au passage que l'installation des Pershing, à partir de 1983, créerait « *une nouvelle situation à cet égard pour vous et pour nous* ». D'une manière générale, on tente, du côté soviétique, de réduire la portée de l'argument du chancelier selon lequel, au-delà de l'Oural comme en deçà, la présence des SS-20 menace en toute hypothèse les grandes villes de la République fédérale. Contre toute vraisemblance, la délégation du Kremlin a cherché à accréditer l'idée que la stratégie anticités était le seul fait de l'alliance atlantique.

Ces rappels étant faits, MM. Brejnev et Schmidt ont célébré d'une même voix les mérites de la coopération bilatérale en général, et du traité soviéto-ouest-allemand de Moscou en particulier. Cette coopération, a rappelé avec insistance le secrétaire général du P.C. soviétique, « *ne porte ombrage à personne* » et apporte une contribution importante au processus de paix entre l'Est et l'Ouest. Les deux délégations se sont entendues pour en dresser un bilan globalement très positif et en souhaiter le développement.

C'est surtout dans le domaine économique que ces relations sont appelées à recevoir une nouvelle impulsion. Un progrès spectaculaire a été enregistré avec le récent accord sur la livraison de gaz soviétique à la R.F.A. (*le Monde* daté 21-22 novembre). Le volume des échanges commerciaux est déjà passé de quelque 14 milliards de deutschemarks en 1979 à 15,5 milliards en 1980, répartis à peu près également entre Moscou et Bonn. Si les exportations énergétiques soviétiques en direction de l'Allemagne fédérale sont massives, la R.F.A., de son côté, inscrit à son actif d'importantes ventes de machines-outils, de denrées alimentaires et de produits chimiques.

Ce sont au total quelque deux mille firmes ouest-allemandes qui participent à ces échanges, dont le cadre juridique et commercial a été fixé par le traité du 19 mai 1973 et les accords de 1974 et de 1978. On souhaiterait à Bonn associer davantage à l'effort d'exportation en direction de l'Union soviétique les petites et moyennes entreprises, dont le chancelier Schmidt a rappelé à M. Brejnev le dynamisme et la disponibilité. Un nouveau développement des sociétés commerciales « mixtes », associant juridiquement des intérêts soviétiques et ouest-allemands dans le cadre de la législation de la R.F.A. sur les entreprises, pourrait en outre être envisagé. Il en existe déjà quelques-unes, dont le fonctionnement donne satisfaction aux deux parties, notamment dans le domaine de la chimie, du bois, des alcools.

Le fait que le dernier entretien avec la délégation soviétique ait été consacré à cette forme de coopération a été accueilli avec satisfaction du côté ouest-allemand. Certains pouvaient, en effet, s'agacer en République fédérale, en constatant que le « voyage de Bonn » était devenu, pour les dirigeants du Kremlin, une façon de renouer le dialogue avec Washington bien plus que de relancer les relations bilatérales entre l'U.R.S.S. et la R.F.A.

Or, l'Allemagne fédérale ne dédaigne pas d'être ce qu'elle est effectivement : non pas seulement une tête de pont américaine sur le vieux continent, mais aussi la plus grande puissance industrielle d'Europe occidentale et l'un des tout premiers exportateurs du monde, un Etat avec lequel le Kremlin souhaite poursuivre « *des relations de bon voisinage* », comme l'a souligné M. Brejnev en s'adressant au chancelier. Ce dernier sera peut-être resté un peu rêveur, il est vrai, devant une analyse qui tend à faire de la ligne de démarcation, entre les deux Allemagnes une sorte de frontière germano-soviétique.

BERNARD BRIGOULEIX et JEAN WETZ.

Le communiqué commun

Bonn (*A.F.P.*). — Le communiqué commun germano-soviétique publié à Bonn mercredi en fin de matinée reconnaît l'existence de divergences entre la R.F.A. et l'U.R.S.S. sur le problème des armements nucléaires euro-stratégiques, mais il constate que « *l'établissement de l'équilibre dans ce domaine au niveau le plus bas possible est d'une grande importance pour consolider la stabilité et la sécurité internationales. (...) Tous les efforts doivent être entrepris à Genève pour conclure un accord sur ces bases* ».

« *La R.F.A. et l'Union soviétique*, poursuit le communiqué, *sont persuadées que, dans la situation internationale actuelle, des contacts entre les dirigeants politiques à l'Ouest et à l'Est sont particulièrement importants. Elles se sont prononcées en faveur d'une poursuite du dialogue et des contacts entre la R.F.A. et l'U.R.S.S. à tous les niveaux, y compris le plus élevé.* »

Les deux parties rappelent leur détermination « *de poursuivre leur politique sur la base du traité germano-soviétique de 1970 et de la déclaration commune de mai 1978* » (lors de la précédente visite de M. Brejnev à Bonn). Le communiqué confirme également « *qu'en accord avec le gouvernement de la R.D.A., le gaz soviétique sera aussi livré à Berlin-Ouest* ».

La R.F.A. et l'U.R.S.S. « *se félicitent d'autre part des accords conclus entre les entreprises, les banques, et les organisations des deux parties pour la livraison de gaz soviétique, destiné à l'approvisionnement de la R.F.A. et d'autres pays ouest-européens, ainsi que de tubes et d'équipements pour des gazoducs en Union soviétique* ».

M. Zamiatine « porte-parole » musclé

Qu'est-ce qui fait courir M. Zamiatine ? On commence à se poser la question dans la capitale ouest-allemande, où ses apparitions à l'occasion de la visite à Bonn de M. Brejnev ont laissé journalistes et observateurs quelque peu médusés.

Il faut dire que le porte-parole de M. Brejnev n'y est pas allé de main morte. Lundi, il avait adressé une longue harangue à un auditoire qui, sans méconnaître l'intérêt du point de vue personnel de M. Zamiatine sur les affaires du monde, souhaitait surtout connaître celui qu'avait exprimé M. Brejnev au chancelier Schmidt en matière d'euromissiles.

Mardi matin, il a manifesté une telle agressivité à l'égard de son homologue ouest-allemand, le bon M. Becker, dont la courtoisie souriante est appréciée bien au-delà du cercle des sympathisants du chancelier, que la grande salle des conférences de presse officielles du Tulpenfeld, archicomble, a un instant grondé d'une rumeur d'agacement. La technique de M. Zamiatine est simple : il feint de croire que M. Becker, qui ne fait pourtant que rapporter les termes utilisés par son chancelier, développe devant les journalistes ses propres analyses. Ce qui permet au représentant soviétique d'en prendre le contre-pied tout au long de diatribes aussi véhémentes qu'interminables.

« *Un nouvel exemple pour vous montrer combien M. Becker se trompe* » ; « *M. Becker a développé ici un jugement* erroné » ; « *Je voudrais rectifier ce que vient de dire M. Becker* » — autant d'introductions à de nouveaux plaidoyers en faveur de la position de Moscou. Mardi, le porte-parole de M. Schmidt avait eu l'impudence de faire état du jugement du chancelier sur le fait que les Soviétiques « *n'apprécient peut-être pas à leur juste valeur* » les nouvelles propositions américaines. Mal lui en a pris : il en a coûté une bonne demi-heure de patience, ou plutôt d'impatience croissante, aux journalistes présents, contraints de subir à nouveau les exhortations du porte-parole soviétique.

Pour faire bonne mesure, celui-ci a, en outre, énuméré les charges de l'emploi du temps de M. Brejnev, afin de montrer que le dirigeant du Kremlin n'était pas le vieillard fatigué que dépeignent certains anticommunistes primaires. Sentant, enfin, qu'il était allé vraiment trop loin, M. Zamiatine a tenu à préciser par la suite qu'il ne nourrissait aucune animosité personnelle à l'encontre de son collègue ouest-allemand, dont il apprécie hautement le travail...

Le porte-parole soviétique s'est un peu racheté, il est vrai, aux yeux de son auditoire, en interrompant un de ses compatriotes journalistes qui, en prologue à une question, se répandait en remarques flatteuses pour M. Brejnev. « *Posez votre question, s'il vous plaît* », a ordonné en allemand, parmi les rires, le représentant de M. Brejnev.

Mais est-il, justement, son porte-parole ? On avait un peu l'impression, mardi à Bonn, que c'était plutôt un certain Leonid Brejnev qui avait été chargé d'exprimer au chancelier ouest-allemand les vues de M. Zamiatine, responsable de l'information étrangère au comité central du parti communiste de l'Union soviétique. — B. B.

Les syndicats de vingt-sept pays européens demandent à Washington et à Moscou « d'adopter une attitude constructive »

De notre correspondante

Genève. — Les délégations syndicales de vingt-sept pays européens de l'Est et de l'Ouest se sont réunies à Genève, les 23 et 24 novembre au siège du B.I.T., pour étudier les répercussions du progrès technique sur l'emploi et les conditions de travail. Mais les débats n'ont pas tardé à dévier sur un autre sujet.

C'est à l'unanimité que les représentants syndicaux, tant de l'Est que de l'Ouest, ont affirmé que « *le danger le plus grave et le plus immédiat auquel sont affrontées les populations d'Europe réside dans l'accumulation à l'Est et à l'Ouest d'armements nucléaires qui menacent l'homme dans son existence même (...). La conférence se refuse absolument à admettre que des armements nucléaires puissent garantir la sécurité des régions où ils sont implantés. (...) Le recours à quelque arme — tactique, stratégique ou à moyenne portée — que ce soit aboutirait inexorablement à l'anéantissement du globe* ». Aussi, la conférence « *prie instamment les gouvernements des Etats-Unis et de l'Union soviétique d'adopter une attitude constructive lors des pourparlers qui s'engageront le 30 novembre, et d'accepter de retirer de façon permanente tous les armements nucléaires dirigés contre l'Europe ou implantés en Europe* ».

M. Henri Krasucki, au nom de la C.G.T., a notamment déclaré : « *Nous nous associons aux mouvements populaires qui, dans de nombreux pays, proclament qu'il faut cesser d'ajouter des fusées atomiques de tous côtés : Pershing, SS-20, ou autres visant l'Europe, que ce soit sur terre, en mer ou dans les airs. Il faut au contraire en retirer de part et d'autre pour aller vers un désarmement progressif mais réel.* » — L. V.

APRÈS SIX MOIS D'ENQUÊTE

Les experts de l'ONU sont sceptiques sur la réalité de la guerre chimique en Asie

De notre correspondante

New-York. — Le rapport des experts des Nations unies qui avaient été chargés, en décembre 1980, d'une enquête sur la réalité de la guerre chimique en Asie du Sud-Est, a été rendu public ce mercredi 25 novembre. Son actualité s'est accrue depuis que le secrétaire d'Etat américain, M. Haig, a affirmé au début du mois qu'il avait la « *preuve matérielle* » que des armes chimiques, sans doute d'origine soviétique, avaient été utilisées par les troupes vietnamiennes contre des villages du Laos et du Cambodge, et par les troupes de Moscou en Afghanistan.

Mais l'équipe d'enquêteurs de l'ONU, composée du médecin général Esmat Ezz (Egypte), du docteur Edward Ambeva (Kenya), du lieutenant-colonel Nestor Castillo (Philippines) et du docteur Humberto Guerra (Pérou), n'a pas trouvé de preuves formelles aux allégations américaines. Son travail, il est vrai, n'a pas été simplifié par le refus des autorités du Laos et du Cambodge de l'accueillir ni par l'acceptation trop tardive du Pakistan de l'autoriser à visiter les camps de réfugiés afghans.

Les autorités vietnamiennes avaient adressé, en janvier 1980, une lettre au secrétaire général des Nations unies, protestant contre les « *rumeurs et fausses allégations que les Etats-Unis, en étroite collaboration avec leurs acolytes chinois, font circuler sur les prétendus* « usages par le » Vietnam d'armes chimiques au » Laos et au Cambodge ».

Le Laos et le Cambodge interdits

D'avril à novembre, les experts se sont cependant livrés à un travail minutieux, comparant documents et témoignages et interrogeant des réfugiés en Thaïlande. Malheureusement, notent-ils, ils n'ont pas pu se rendre au camp de Khao I Dang où séjournent de nombreux réfugiés des régions cambodgiennes où auraient eu lieu les chutes de « *pluie jaune* », nom que certains témoins ont donné à d'étranges phénomènes.

Après six mois d'enquête, les experts estiment que les témoignages recueillis restent peu probants. D'abord, parce que les faits remontaient généralement à plusieurs mois et que les témoins, pour la plupart peu avertis des questions médicales ou scientifiques, fournissaient des informations difficiles à vérifier, voire peu crédibles. C'est ainsi que les spécialistes ont refusé de croire que les « *armes chimiques* » pouvaient avoir été « *disséminées par des avions volant à 2 500 mètres d'altitude, contaminant ainsi les réserves d'eau, provoquant des trous dans les feuilles des arbres ou détruisant les tissus humains jusqu'à l'os* ». Ils estiment, d'autre part, que l'ensemble des « *symptômes* » décrits par les témoins — vertiges, faiblesse, maux de tête, difficultés à respirer, nausées, vomissements, diarrhée ou lésions de la peau — ne correspondent à « *aucun agent connu de la guerre chimique* ».

Des toxines qui pourraient être d'origine naturelle

Les experts de l'ONU jugent, enfin, que les échantillons — une feuille, une poudre jaune et une tige — dans lesquels les Américains affirment avoir trouvé la preuve de la présence de « *substances qui ne sont pas des agents de la guerre chimique traditionnelle* » ne constituent pas davantage de preuve irréfutable. Ils estiment que les substances en question (des micotoxines) peuvent être d'origine naturelle.

Le rapport des Nations unies, pour peu précis qu'il soit, va sans doute relancer, aux Etats-Unis, la polémique sur le degré de préparation des Soviétiques à la guerre chimique. Il va aussi déclencher une bataille d'experts. Mardi, dans le supplément scientifique du *New York Times*, deux écoles s'affrontaient déjà. Pour M. Meselson, biologiste de Harvard, spécialiste des armes chimiques, il est parfaitement possible que les toxines trouvées dans les échantillons soient d'origine naturelle, et « *ce ne serait pas la première fois que des déclarations officielles seraient basées sur de sérieuses erreurs scientifiques* », ce que récuse formellement M. Mirocha, professeur de pathologie végétale à l'université du Minnesota, qui a effectué ces analyses.

NICOLE BERNHEIM.

● RECTIFICATIF. — Le procès d'Arseni Roguinski doit s'ouvrir à Leningrad, comme il était indiqué dans le corps de l'article, et non à Moscou, comme il était imprimé, par erreur, dans le titre de cet entrefilet (*le Monde* du 25 novembre, page 3).

DIPLOMATIE

EN VISITE OFFICIELLE A PARIS

Mme Veil souhaite que le poids de l'Europe corresponde à sa puissance économique

Mme Simone Veil, président de l'Assemblée des Communautés européennes, en visite officielle à Paris (« le Monde » du 24 novembre), a été, mardi, l'hôte à déjeuner de M. Mermaz, président de l'Assemblée nationale. A l'issue de ce repas, Mme Veil a notamment souligné que l'Europe est vécue, dans son Assemblée, comme une « chance » et une « force d'indépendance » pour les pays qui la composent. M. Mermaz a rendu hommage à « l'action personnelle » de son invitée, qui a su faire « du Parlement européen un élément fondamental de la vie politique en Europe ».

Mme Veil, qui avait été reçue la veille par le président du Sénat, a eu, mardi, des entretiens avec MM. Mauroy, Cheysson, ministre des relations extérieures, et Chandernagor, ministre chargé des affaires européennes. Reçue ensuite par M. Mitterrand, Mme Veil a déclaré, à sa sortie de l'Elysée : « Il n'y a pas de raison que l'Europe ne pèse pas davantage qu'elle ne le fait actuellement puisqu'elle est, en fait, aussi puissante que le sont les Etats-Unis ou l'U.R.S.S. sur le plan de la démographie ou des capacités économiques. Il serait normal que son poids politique corresponde à cette puissance. »

Mme Veil, dont le mandat à la tête de l'Assemblée européenne expirera le 15 janvier, a indiqué qu'elle souhaitait continuer ensuite à s'occuper des affaires communautaires, plutôt que de chercher à rejouer un rôle dans la politique française.

L'ÉLECTION, EN JANVIER 1982 DU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE EUROPÉENNE

Trois candidats et deux « outsiders »

De notre correspondant

Strasbourg. — Ils sont trois candidats officiellement déclarés à la succession de Mme Simone Veil comme président de l'Assemblée européenne, dont le mandat de deux ans et demi vient à expiration au début de panvier. M. Klepsch (R.F.A.), qui est président du groupe du parti populaire européen (le P.P.E., où siègent les démocrates-chrétiens), est en lice depuis plusieurs semaines. M. Scott-Hopkins (Royaume-Uni), président du groupe des Démocrates européens (composé pour l'essentiel des conservateurs britanniques), a lancé sa campagne le 3 novembre. M. Dankert (Pays-Bas) a été désigné, le même jour, à une énorme majorité par le groupe socialiste, auquel il appartient.

Cependant, dans les couloirs de l'Assemblée, ce sont les noms de deux « outsiders » que l'on cite avec insistance comme les vainqueurs les plus probables de la course à la présidence : M. Léo Tindemans, l'ancien premier ministre belge, et... Mme Veil elle-même. L'élection aura lieu à la session de janvier 1982.

M. Klepsch a, pour lui, d'être le candidat officiel de son groupe et d'avoir reçu le soutien du groupe libéral. Cette promesse a été faite pour honorer un accord électoral conclu entre démocrates-chrétiens, libéraux et conservateurs du temps de la précédente Assemblée. Le groupe des Démocrates européens de progrès (le DEP, où siègent les parlementaires R.P.R.) a annoncé qu'il voterait également pour M. Klepsch. Celui-ci a contre lui de faire figure d'« apparatchik » sans grand éclat.

M. Scott-Hopkins, s'il a plus d'allure et de tonus, bénéficie de moins d'appuis. Il interprète différemment l'accord électoral évoqué plus haut et estime qu'après un démocrate-chrétien (M. Emilio Colombo, le dernier président de la précédente Assemblée) et un libéral (Mme Veil), le tour devrait revenir à un conservateur. Toutefois le candidat britannique appartient à un groupe trop spécifique, trop homogène sur le plan national pour avoir des chances sérieuses de réussite.

M. Dankert, l'un des principaux animateurs des débats budgétaires et l'une des rares personnalités révélées par l'Assemblée depuis son élection au suffrage direct, peut compter sans problème sur les voix du groupe socialiste (123) et très rapidement — en considérant l'hypothèse où le groupe communiste présenterait un candidat au premier tour — sur celles de l'ensemble de la gauche. Son sort est lié aux conflits internes des groupes de droite : s'ils ne s'apaisent pas, il peut espérer grignoter suffisamment de voix, en particulier chez les conservateurs britanniques, pour arriver en tête au troisième ou au quatrième tour de scrutin, et ainsi l'emporter.

Rares sont les parlementaires interrogés qui accordent une quelconque chance à M. Klepsch. Sa cote de départ étant mauvaise, il lui faudra obsolument faire, au premier tour, le plein des voix de son groupe et de ses alliés. Si cette mobilisation échoue — et, peut-être de manière un peu précipitée, la plupart des observateurs considèrent qu'il ne peut guère en être autrement, — certains à droite vont immanquablement suggérer de chercher un meilleur candidat.

Ce pourrait être M. Tindemans que les dernières élections en Belgique n'incitent pas à renouer avec une carrière nationale. Son image de militant européen convaincu, une sorte de charisme chaleureux et sans arrogance seraient alors le suprême des atouts précieux pour le conduire au succès.

En cas de retrait de M. Klepsch après le deuxième tour, les tractations engagées entre les groupes pourraient faire surgir comme une solution politiquement plus équilibrée le nom de Mme Veil. Son prestige est intact. Exception faite des conservateurs britanniques, qui lui semblent plutôt hostiles, elle pourrait certainement compter sur un soutien important dans l'ensemble des groupes de la majorité de centre droit de l'Assemblée. Et bon nombre de socialistes, voire de communistes, s'ils ne croient plus aux chances de M. Dankert, préféreraient sans doute lui donner leurs suffrages pour un deuxième mandat plutôt que de voir accéder à la présidence de l'Assemblée M. Tindemans, tout de même très marqué à droite.

PHILIPPE LEMAITRE.

La visite de M. Andrei

PARIS SOUHAITE QUE LES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES DE LA ROUMANIE N'ENTRAINENT PAS UNE RÉDUCTION DES ÉCHANGES BILATÉRAUX

M. Stefan Andrei, ministre roumain des affaires étrangères achève ce mercredi 25 novembre ses entretiens avec son collègue français, M. Cheysson.

Arrivé lundi à Paris, le ministre roumain s'est entretenu mardi avec M. Mitterrand. Il a rencontré ou rencontrera, avant de regagner jeudi Bucarest, trois ministres d'Etat, MM. Jobert (commerce extérieur), Rocard (Plan), Defferre (intérieur), ainsi que MM. Mermaz, président de l'assemblée nationale et Jospin premier secrétaire du parti socialiste.

Avec M. Cheysson, M. Andrei a évoqué mardi les grands problèmes internationaux (conférence de Madrid, désarmement, Proche-Orient, Pologne, Nord-Sud, Afghanistan) et les relations économiques franco-roumaines, sujet précédemment évoqué avec M. Jobert.

M. Cheysson a dit que la France souhaitait voir parachever d'abord les grands projets en cours, avant d'entamer d'autres opérations ambitieuses, le ministre français a insisté, dans le toast à l'issue du déjeuner au quai d'Orsay, sur le fait que les difficultés financières actuelles de la Roumanie ne devaient pas *« conduire à une stagnation, voire une régression, des échanges entre les deux pays »*.

L'endettement roumain en devises convertibles s'élève à 11 milliards de dollars (soit 20 % du P.N.B.), dont 2 milliards de dettes à court terme, et le service de la dette atteint 30 % des exportations roumaines vers l'Occident.

Les deux délégations se sont félicitées de la qualité des relations politiques franco-roumaines et ont exprimé le vœu que soient intensifiées les visites. Dans le domaine culturel, où les relations en 1982 sont également bonnes, on envisage d'organiser un colloque franco-roumain dont les thèmes seront définis ultérieurement.

Les cas humanitaires — mariages mixtes, réunion des familles — ont été soulevés par la délégation française, qui a souligné la très grande importance attachée par la France au règlement des nombreux cas encore pendants.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

● UN COMMANDO DE LA RESISTANCE a tiré au lance-roquettes sur l'hôtel Intercontinental de Kaboul, dans la soirée du 21 novembre, a-t-on appris mardi 24 novembre, de source diplomatique occidentale à Islamabad et à New-Delhi. L'hôtel, situé sur une colline dominant la capitale, avait été fermé à la clientèle afin d'abriter les travaux de la dixième réunion du présidium de l'Organisation afro-asiatique de solidarité des peuples. Les quarante participants étaient presque tous sortis pour visiter la ville, sous la protection d'une importante escorte, lorsque a eu lieu l'attaque. — *(A.F.P., Reuter.)*

Algérie

● M. CHADLI BENDJEDID, chef de l'Etat algérien, a accordé une audience à M. Pierre Dreyfus, le mardi 24 novembre. Le ministre français de l'industrie effectuait une visite officielle en Algérie, notamment pour préparer le voyage, les 30 novembre et 1er décembre, de M. Mitterrand (*le Monde* du 25 novembre). — *(A.P.)*

Bolivie

● LES REPRESENTANTS DES MINEURS BOLIVIENS en grève dans les départements de Huanuni, San-José, Catavi et Sigloveinte se sont prononcés pour la suspension de leur mouvement après la libération de leurs dirigeants emprisonnés, a-t-on appris mardi 24 novembre à La Paz. Grâce à une médiation de l'Eglise catholique, une commission de représentants du gouvernement et des ouvriers étudiera prochainement la demande des mineurs pour que soit reconnu leur droit syndical. — *(A.F.P.)*

Inde

● LE PAKISTAN a expulsé, mardi 24 novembre, quatre diplomates indiens travaillant à Islamabad et à Karachi accusés d'« *activités préjudiciables à la sécurité* » du pays. Cette décision fait suite à une mesure similaire prise la veille par l'Inde à l'égard de trois employés de l'ambassade du Pakistan à New-Delhi n'ayant pas le statut diplomatique. Selon le ministre indien des affaires étrangères, l'un d'entre eux aurait été « *pris la main dans le sac* » alors qu'il recevait des documents relatifs à la défense indienne. Deux employés civils du ministère indien de la défense ont été arrêtés et accusés d'avoir transmis des documents confidentiels à l'ambassade du Pakistan. — *(A.F.P., Reuter.)*

Iran

● ONZE MILITANTS DES MOUDJAHIDIN KHALQ ont été exécutés à Bojnourd (Khorassan, nord-est de l'Iran), a annoncé, mardi 24 novembre, la télévision iranienne. D'autre part, neuf sympathisants des Moudjahidin ont été condamnés à mort et exécutés lundi à Behbahan (Khouzistan, sud-ouest de l'Iran), a annoncé le journal *Ettelaat*.

Parmi les personnes exécutées, reconnues coupables de « *rébellion armée contre la République islamique* », l'une avait commis un attentat contre un imam de la prière du vendredi de Behbahan et Gatchsaran, indique *Ettelaat*.

D'autre part, trois personnes, dont un enfant en bas âge et sa mère, ont été tuées mardi par l'explosion de deux bombes devant la gare ferroviaire de Téhéran, a annoncé Radio-Téhéran. — *(A.F.P.)*

Pologne

● LE MARECHAL VIKTOR KOULIKOV, commandant en chef des forces armées du pacte de Varsovie, a été reçu, mardi 24 novembre, par le premier secrétaire du P.C. polonais, premier ministre et ministre de la défense, le général Jaruzelski. Participaient également à la rencontre, du côté polonais, le commandant en chef de l'état-major, le général Florian Siwicki, et l'inspecteur en chef des armées, le général Eugeniusz Molczyk, et, du côté soviétique, le chef d'état-major des forces armées du pacte de Varsovie, le général Anatoly Gribkov, et le commandant en chef des forces du pacte stationnées en Pologne, le général Afanassi Szczeglow. — *(A.F.P.)*

L'histoire de la « détente »

(Suite de la première page.)

Après avoir étudié leur aptitude à organiser le monde en vertu de leurs forces respectives au temps de la guerre froide (1), ce qu'André Fontaine s'attache ici à comprendre, c'est le temps de la détente.

Rapidement considérée, l'histoire internationale d'après-guerre se divise en deux périodes : guerre froide puis détente. De ce fait, elle est plus complexe. Entre ces deux temps, en apparence tranchés par la crise de Cuba, en 1962, des amorces de détente ont marqué les années qui ont suivi la mort de Staline, et les conséquences en sont immenses. La guerre de Corée, la guerre d'Indochine se sont alors achevées ; l'Autriche a retrouvé l'indépendance ; les premiers sommets soviéto-américains suggèrent qu'à la tension absolue peut succéder le dialogue. Le trait dominant de la période étudiée ici est la *durée*, par opposition à la *brièveté* des temps antérieurs : sept ans de guerre froide, trois ans, puis quelques mois, de tension rompue.

Au regard de ces temps brefs, les deux décennies qui viennent de s'écouler dans la détente apparente, signifient-elles qu'un changement réel des relations entre les deux Grands ait fini par s'installer ? Que la *nature* de leurs rapports, et pas seulement la *manière* est désormais un fait patent ?

Trois moments distincts

Pour tenter de répondre à ces questions difficiles et décisives, André Fontaine analyse à la fois la période dite de détente dans sa durée et ses ruptures, et discerne trois moments distincts. Le « temps des défis », tout d'abord. Les Grands ont constaté à Cuba que le choix était simple pour eux et la responsabilité aussi ; qu'à l'âge atomique, sans dialogue, le monde allait au suicide. Mais cette prise de conscience d'une indispensable connivence ne s'impose pas à autrui.

En marge du grand dialogue qui s'ouvre alors, des états tiers revendiquent un rôle politique propre. La Chine, qui récuse le modèle soviétique post-stalinien ; la France gaulliste, qui récuse tout alignement ; les Etats ennemis du Moyen-Orient, qui échappent à l'autorité de leurs protecteurs ; des foules qui, des deux côtés de l'Europe divisée, à Paris et à Prague, explorent des voies nouvelles, où l'ordre d'« en haut » ne serait plus l'unique mode de gouvernement.

Cette coïncidence entre la volonté de fonder un ordre international sur le dialogue et la volonté de diversifier cet ordre, d'y inclure des dimensions nouvelles a probablement contribué à la maturation de relations normalisées entre les deux Grands. Défiés de tous côtés pour sauver leur relation privilégiée, vue à Moscou et à Washington comme l'essentiel de l'équilibre mondial, les deux Grands rétablissent alors un dialogue quasi juridique, dont les deux pièces maîtresses sont les accords SALT-1 et l'accord de juin 1973 sur le contrôle des crises ; ils insèrent ces contrats de bonne conduite dans une politique qui tend à renforcer leur position respective dans leur camp (rapprochement américano-français, « normalisation » en Tchécoslovaquie), mais aussi aux franges du champ d'influence adverse (négociations sino-américaines, déstabilisation de l'Amérique latine).

Si, comme au temps des défis, ce « temps des prosateurs » voit l'intervention des Etats tiers enrichir et compliquer le tableau des relations des Grands, celles-ci sont alors suffisamment consolidées, codifiées pour sembler en passe de devenir la norme des relations internationales. Tout s'inscrit à l'intérieur de l'ordre organisé par les Super-Grands, tout est garanti et dédramatisé par cet ordre. Pour la première fois depuis 1953, la détente semble affecter la nature même des rapports internationaux. Mais, à peine ce constat s'établit-il que sa précarité se manifeste.

Quelques mois après la signature de l'accord sur le contrôle des crises, la guerre israélo-arabe d'octobre 1973 montre que, au-delà de la coopération entre les « Grands », l'ambition à dominer de chacun sous-tend toujours le dialogue. Et, surtout, les volontés particulières et le poids des choses reprennent leur place dans un monde que les deux superpuissances avaient cru pouvoir organiser seules.

L'arme du pétrole et le choc pétrolier, le dérèglement du système monétaire international, que l'ordre apparent des années 1969-1973 avaient dissimulés, sont manifestes ; des dictateurs de droite disparaissent, mais les rêves de la gauche tournent en dictatures sanglantes. L'Afrique, l'Amérique centrale, les Etats situés aux confins méridionaux de l'U.R.S.S. basculent ou s'embrasent, tandis que le monde occidental, et plus simplement les Grands, tentent de comprendre cet univers, qui, autour d'eux, se diversifie et se rallie aux drapeaux les plus classiques — nation ou révolution — ou les plus inattendus — religions. Tous les regroupements, Est-Ouest, Nord-Sud, non-alignés, achèvent de se briser et de s'enchevêtrer. La détente débouche sur la confusion.

Un contenu immense

Le contenu de ce livre est, on le voit, immense. C'est toute l'histoire de l'après-guerre froide qui, comme un film implacable, se déroule : alternance de grands courants qui se poursuivent — rapports Est-Ouest, fin de la décolonisation, solidarités extra-occidentales, — et d'événements isolés et forces multiples, nouvelles, qui surgissent.

Le tableau organisé, relativement simple, du monde de l'entre-deux-guerres ou de l'immédiate après-guerre, est remplacé par un tableau qui se complique toujours plus, et que caractérise la rupture progressive de tous les équilibres existants. Retrouver et replacer dans cette complexité croissante tous les faits des deux dernières décennies était indispensable. Ce n'est pas là l'un des moindres mérites du livre. Et les conclusions qu'il suggère, au fil de cette quête de faits et de leur signification, sont multiples et passionnantes.

On y voit, tout d'abord, que la *longue* détente, celle de vingt ans, n'a probablement jamais existé. Peut-on appeler détente un dialogue poursuivi sur le fond de multiples guerres où les deux Grands se sont trouvés à l'arrière-plan ? Dont ils ont toujours tenté de tirer bénéfice pour accroître leur puissance au détriment de l'autre ? Ce qui a existé, c'est une période dominée par la certitude de l'impossible conflit sous peine d'apocalypse. Mais, à l'intérieur de cette certitude commune, les deux rêves ne se sont pas un seul instant confondus.

Si les Etats-Unis ont cru parfois que les échanges, les ponts jetés de part et d'autre, pouvaient modifier la nature des relations entre leur monde et le monde soviétique, la force de l'U.R.S.S. a été de ne jamais rien abandonner de ses certitudes idéologiques et historiques. A cet égard, la cohabitation a abrité des rêves non seulement différents mais inégaux, qui sont progressivement devenus des forces inégales.

La lecture d'André Fontaine suggère aussi une autre conclusion qu'il importe de méditer et de peser à la lumière des événements qui continuent à se dérouler. C'est qu'à ce jeu de la fausse amitié dont les bases ne sont pas toutes fausses, il n'y a que des perdants. Ce qu'il entrevoit au bout de cette exploration de vingt années, ce sont deux empires en déclin, représentants d'un monde qui change à vive allure, où la puissance nue n'est plus le seul critère de puissance. Les deux empires sont en crise interne ; ils ne dominent ni leur économie ni leur société, ni le cours des événements extérieurs, et du Vietnam à l'Afghanistan, de l'Amérique centrale à la Pologne, l'un et l'autre accumulent les échecs. Même s'ils entendent poursuivre leur rêve messianique, plus personne dans le monde ne les tient désormais pour des modèles.

C'est sur ce parallélisme des situations et des déclins, des causes de l'agonie des empires, que l'on peut probablement s'interroger sur l'analyse et les conclusions d'André Fontaine. Qu'il y ait un « mal américain » comme il y a un « mal soviétique », cela est incontestable. Sont-ils de même nature ? Les excès de liberté et le défaut de liberté, s'ils ont parfois les mêmes effets de faiblesse, affectent-ils en profondeur de la même manière les systèmes et leur viabilité ? Cela est très loin d'être certain.

Mais au-delà de ces questions — essentielles sans aucun doute et qui méritent un très long débat, — on s'accordera, avec André Fontaine, à constater que, paradoxalement, lorsqu'on compare le temps de la guerre froide et celui de la détente, le second semble en définitive plus tragique que le premier. Parce que le décalage entre les espoirs ouverts par la détente et les réalités qu'elle recouvre est considérable. Parce que aussi cette longue période d'ouverture — dont certains mérites sont indéniables — prend fin sur une accumulation de menaces. Jamais le monde n'a été aussi inquiétant, aussi ravagé de conflits — locaux sans doute, mais néanmoins réels — qu'à l'époque de la détente.

A ceux que l'inquiétude devant un monde toujours plus dangereux tourmente, le livre si riche et dense d'André Fontaine n'apportera pas d'apaisements. Mais il leur donnera la satisfaction — amère mais indispensable — de comprendre le « bruit et la fureur » qui les entourent.

H. CARRÈRE D'ENCAUSSE.

(1) *Histoire de la guerre froide*, 2 vol. Paris, Fayard.

★ André Fontaine, *Un seul lit pour deux rêves : Histoire de la « détente »*, 1962-1981. Fayard. 538 p. Env. 98 F.

EUROPE

Italie

Un an après le tremblement de terre dans le Sud

Beaucoup a été fait, beaucoup reste à faire...

De notre envoyé spécial

Laviano. – *« Un tremblement de terre, c'est comme la guerre : quand il se produit, on est tous égaux dans le malheur. Après, les puissants s'enrichissent et les pauvres se découvrent encore plus pauvres »*. Là-haut, sur son pic, au-dessus de la silhouette noire de la vieille femme, s'accrochent au roc les restes de ce qui fut son village : Laviano, mille cinq cents habitants, trois cents morts, détruit presque entièrement, à l'exception de sa fontaine et de son monument aux morts, par le séisme du 23 novembre 1980, qui fit quatre mille victimes et deux cent quatre-vingt mille sans-abri.

Aujourd'hui, Laviano, c'est, un peu plus bas dans la vallée, des roulottes et des maisons préfabriquées en bois clair, donnant une paradoxale tache suisse à cet austère paysage du Sud italien. C'est à Laviano qu'il y a un an le président Pertini, venu en hélicoptère, fut sifflé par les habitants parce que, quarante-huit heures après le séisme, les secours n'étaient toujours pas arrivés.

Douze mois ont passé. Des touffes d'herbe pointent dans les ruines et, bientôt, les premières neiges qui ourlent déjà le sommet des montagnes les recouvriront avant que viennent les grandes pluies de l'hiver (bien qu'au sud les montagnes d'Irpinie, à l'épicentre du séisme, connaissent des hivers rigoureux, et Potenza, plus méridionale encore, est une des villes les plus froides d'Italie). Mais trente mille personnes sont encore sans abri.

Certes, à San-Angelo-Dei-Lombardi, à Lioni, les objectifs du plan de relogement des populations ont, vaille que vaille, été atteints. Mais ce sont deux bourgs un peu à part, fortement touchés du point de vue des victimes et vers lesquels ont afflué les secours.

Il y a aussi le cortège des petits villages, ceux des plis des montagnes, ceux qui ressemblent à des nids confondant leurs pierres au roc. De village en village, dans la zone de l'épicentre du séisme – que les Italiens appellent la « zone du cratère », – archipel de noms que le malheur a sortis de l'anonymat (Valva, Laviano, Carabritto, Santomenna, Castel Nuovo di Conza), ce sont les mêmes descriptions de la situation qui reviennent, quelles que soient les anecdotes.

Le jeu politique

Partout le plan d'urgence visant à donner un toit aux sinistrés n'a été réalisé qu'à 70 % au maximum et dans beaucoup de cas à 50 % seulement. Avec des situations extrêmes, comme à Mirabelli-Eclano, où treize familles vivent encore dans des tentes, d'autres, les privilégiées, dans des roulottes ou des conteneurs : aucun préfabriqué. La vie s'est arrêtée il y a un an. L'échéance du plan d'urgence était le 30 septembre. On l'a repoussé de mois en mois. On parle désormais de Noël.

Cela dit, beaucoup a cependant été fait : trente mille personnes, pour dramatique que soit leur situation, ne représentent que 10 % du total des sinistrés. Et personne ne conteste l'action du commissaire au gouvernement, M. Zamberletti, chargé d'organiser l'après-séisme. Le drame a mis en évidence l'inefficacité du service de protection civile – mais ce n'était pas vraiment une surprise – et, sans l'aide extérieure (de la Croix-Rouge aux institutions charitables comme Caritas ou l'ordre de Malte), les retards seraient encore plus grands. A cela s'ajoutent les erreurs de départ : ne fallait-il pas mieux commencer à reconstruire immédiatement dans les campagnes sans passer par la phase intermédiaire des préfabriqués ?

En réalité, l'inefficacité et les lenteurs, voire le gâchis intervenu dans l'utilisation des fonds débloqués par le gouvernement (2 800 milliards de lires), tiennent essentiellement à d'autres éléments : ils sont d'abord révélateurs du retard des régions des montagnes, accrus par le déséquilibre provoqué par l'industrialisation des plaines ; mais ils sont aussi le fait des pesanteurs des pouvoirs traditionnels locaux. Le plus souvent, les intérêts clientélistes et le jeu politique ont pris le pas sur les nécessités de la cause commune et ont guidé les choix des compétences. En cela, le relèvement de la zone sinistrée apparaît moins comme une question d'argent que de restructuration d'un système socio-politique.

Le drame a éveillé la solidarité, mais l'après-séisme a aussi rapidement été perçu comme une occasion : tel y vit l'opportunité tant de renforcer son clientélisme que de spéculer sur une modernisation nécessaire ; tel autre un « moment historique » pour justifier l'équilibre politique.

Assurément, il y a eu des gonflements des besoins par certaines communes, mais plus révélatrice est la mauvaise volonté des maires à dresser un inventaire des dégâts afin de conserver le droit « régalien » de dispenser comme ils l'entendent les aides, ce qui leur assure le contrôle de leur population.

A cela s'ajoute le fait que les conseils municipaux de ces villages, aussi marginaux géographiquement que dans l'économie de la région, se sont soudain trouvés contraints de gérer des milliards alors qu'ils n'avaient fait jusqu'alors qu'administrer une pénurie et enregistrer mariages et décès.

A Laviano, il y a un an, le budget municipal s'élevait à 280 millions de lires. Il est cette année de 12 milliards, mais, à l'exception d'une magnifique machine à écrire électrique, les équipements et les structures de gestion n'ont pas changé. De droite comme de gauche, les communes sont dépassées par ce qu'on attend d'elles, plus encore que par le drame.

A l'incapacité on a tenté de remédier par des commissions techniques : mais le jeu de la compétition partisane a réinséré cette nouvelle institution dans les rayons du pouvoir traditionnel. Et les partis se sont échangé les postes d'experts en un marchandage qui a mis hors jeu les compétences.

La pesanteur des pouvoirs traditionnels est telle qu'on arrive à la situation paradoxale suivante : l'ordre de Malte, qui possède un château à Valva, a entrepris, avec des équipes de volontaires et un apport étonnant en technique et en expertises, une action de grande ampleur dans la vallée.

Les contestataires

Mais l'ordre, qui est loin de représenter une force contestataire, n'en est pas moins vu avec suspicion par les administrations locales, de gauche, ce qui est logique, mais aussi démocrates-chrétiennes, car son action court-circuite les réseaux du pouvoir traditionnel.

Et les comités populaires nés dans le vide laissé par les administrations, dépassées par l'ampleur du drame, ont constitué un contre-pouvoir. Ils ont, pour la plupart, été constitués par des jeunes, soit revenus dans leur village, soit arrivés en tant que volontaires mais qui avaient, en général, une expérience politique. Ils ont incontestablement permis une maturation de la conscience politique d'une frange de population traditionnellement formée à attendre qu'on lui octroie quelque chose plutôt qu'à faire valoir un droit. Cette population politisée s'est trouvée soudain en train de contester les notables locaux, comme l'a fait remarquer une émission de télévision de l'équipe *Cronaca* de la R.A.I.

Une contestation que certains maires supportent mal, comme celui de Laviano, qui vient d'expulser, pistolet au poing, des familles de sinistrés de sa commune exigeant un toit : depuis, le village l'a surnommé le « shérif ».

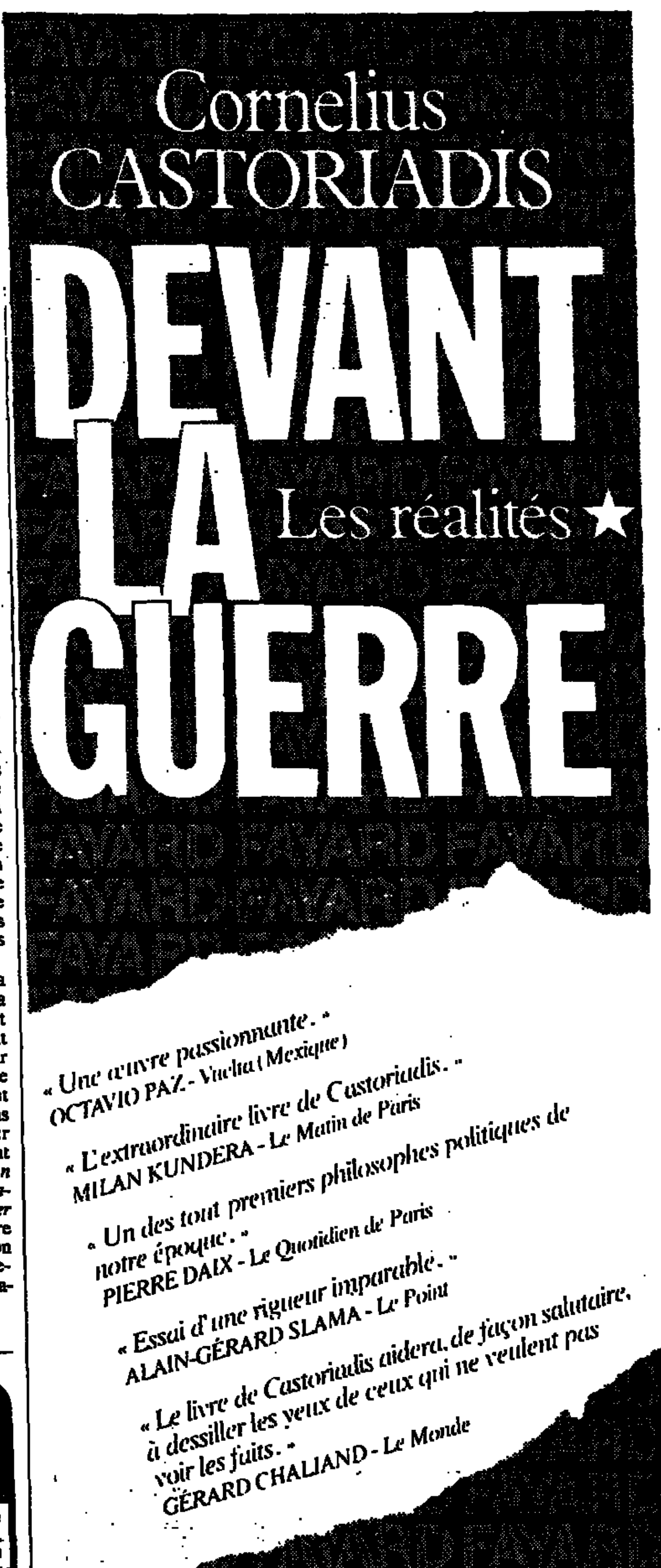
Mais, aujourd'hui, les comités populaires sont à bout de souffle. D'abord parce qu'ils ont été le plus souvent récupérés par la gauche, et notamment le P.C., qui, pas plus que la démocratie chrétienne, n'est favorable à une action spontanée qu'il ne contrôle pas. Ensuite et surtout parce que, là où ils demeurent actifs, il leur faut dépasser la simple contestation pour participer à la reconstruction. Le but possible des comités populaires est de former des coopératives de reconstruction, dont une centaine existent déjà.

Bon an, mal an, les problèmes urgents de l'après-séisme sont près de trouver des solutions, mais on peut se demander si l'Irpinie n'est pas en train de s'installer dans le provisoire, de s'engager dans la même impasse que la région de Belice, en Sicile, victime d'un séisme en 1968 et dont, treize ans après, la population vit encore dans des maisons préfabriquées. Un an après le séisme d'Irpinie, une seule maison a été reconstruite : insolite et équipée d'un chauffage à énergie solaire donné par l'ordre de Malte, qui en construit une quinzaine dans cette région de Valva, encore plongée dans son antique misère malgré les tiraillements administratifs que ses initiatives suscitent.

Ailleurs, aucune construction n'a été entreprise ; même Naples n'a fait que parer au plus urgent – et encore parce qu'il y a toujours cent quarante-trois écoles occupées par deux mille huit cents familles, que deux mille cinq cents autres vivent dans des bazars, cent dix-huit dans des roulottes et cinquante-six sur des bateaux, soit la moitié des cent soixante mille sinistrés. *« Le plan d'urgence est une sorte de respiration artificielle, après il faut passer au rythme normal »*, aime à dire M Zamberletti. D'ici deux ans, on doit construire vingt mille logements, répond-on à la mairie de Naples. Qui le croit vraiment ?

PHILIPPE PONS.





EUROPE

Espagne

Les rumeurs de coup d'État se multiplient

De notre correspondant

Madrid. — Les pressions militaires sur le pouvoir civil espagnol sont-elles en train de devenir irrésistibles ? Madrid semble en proie à un véritable « syndrome militaire », selon l'expression d'un homme politique, tandis que le gouvernement et les responsables des forces armées multiplient les communiqués officiels rassurants tendant à démontrer que cette psychose n'est pas justifiée.

La vague de rumeurs sur la possibilité d'un coup d'Etat semble avoir pour origine immédiate l'entretien d'un colonel avec un député d'une formation conservatrice l'avertissant de la préparation d'une intervention militaire, dont ce député serait, avec plusieurs dizaines d'autres hommes politiques, une des principales cibles. D'autre part, les services de renseignements militaires disposent apparemment d'informations sur les préparatifs séditieux de certains officiers, colonels ou lieutenants-colonels, notamment à Valladolid, au sein des corps d'artillerie et de cavalerie, ainsi qu'à Aranjuez, dans le régiment Pavia (dont les putschistes du 23 février dernier comptaient sur la collaboration).

L'imminence des conseils de guerre, qui doivent juger les protagonistes du putsch manqué de février (les confrontations entre les principaux accusés viennent d'avoir lieu) tend à faire croître les appréhensions. Plutôt qu'un coup d'Etat classique, c'est surtout une intervention militaire plus feutrée que redoutent nombre d'hommes politiques espagnols.

Agitant le spectre d'un « coup » violent, certains officiers ne sont-ils pas tentés de se présenter comme une solution de « moindre mal » en préconisant la constitution, sous leur égide, d'un gouvernement fort réunissant des représentants des principales formations politiques dans le meilleur des cas, ou excluant les partis dans la pire des hypothèses ?

Le 23 février, le général Armada avait tenté sans succès une opération de ce genre. Cette fois, c'est le capitaine-général de la région des Canaries, le lieutenant-général Gonzalez del Yerro (pour beaucoup le nouveau chef de file des militaires « durs », depuis la destitution du lieutenant-général Milans del Bosch) qui a dû démentir à deux reprises, dans un communiqué, tout agissement contraire à la Constitution. Le journal *El Pais* a révélé que le lieutenant-général Gonzalez del Yerro a eu, ces dernières semaines, de nombreuses conversations avec les milieux politiques et d'affaires.

Un seul de ses interlocuteurs a, jusqu'ici, reconnu l'existence de ces contacts : le député démocrate-chrétien Oscar Alzaga, de l'aile la plus conservatrice du parti gouvernemental U.C.D. (Union du centre démocratique), qui s'est justifié en arguant qu'il ne fallait pas laisser aux civils partisans du « golpe » le monopole des conversations avec les militaires.

A l'état-major de l'armée, on affirme que la vague de rumeurs est orchestrée par les milieux putschistes d'extrême droite pour aggraver la confusion politique. On conteste également les accusations des milieux militaires libéraux selon lesquelles la politique de nominations et de promotions au sein des forces armées fait actuellement la part belle aux officiers dont le comportement a été équivoque lors de la tentative de putsch (*le Monde* du 4 novembre). On ne peut bouleverser le tableau d'avancement, affirme-t-on à l'état-major, au détriment d'officiers « innocents », car une telle politique ne pourrait que provoquer un malaise dans l'armée, où l'esprit de corps reste grand. Cet argument ne convainc guère les militaires libéraux, qui rappellent que les nominations à partir du grade de colonel sont traditionnellement liées à des considérations d'ordre politique.

Tous les regards se tournent vers le roi, qui a effectué une visite officielle en Aragon, au cours de laquelle il a multiplié les avertissements aux hommes politiques : oubliez les querelles secondaires au sein de vos partis, leur a-t-il dit, pour accorder la priorité aux problèmes nationaux. Ces avertissements semblaient avant tout dirigés à la formation gouvernementale U.C.D., dont l'interminable crise amplifie les tensions politiques.

Juan Carlos a veillé à prendre nettement ses distances vis-à-vis du monde politique. Le monarque a affirmé qu'il soutenait les revendications de la population aragonaise (l'une des plus touchées par la crise économique), mais qu'en vertu de la Constitution il ne pouvait pas les satisfaire, cette tâche incombant au gouvernement. L'extrême droite, qui tente d'impliquer le roi dans son offensive contre le système des partis, en a conclu que Juan Carlos s'était ainsi prononcé implicitement pour une augmentation de ses prérogatives aux dépens de celles du pouvoir civil. C'est là une interprétation sans doute abusive, mais qui tend à accroître encore la confusion.

THIERRY MALINIAK.

Grande-Bretagne

LA GAUCHE DU LABOUR PREND LES PORTEFEUILLES DE LA DÉFENSE ET DES AFFAIRES EUROPÉENNES DANS LE « CABINET FANTOME »

Londres (*A.F.P., U.P.I.*). — M. Michael Foot, leader du parti travailliste, a annoncé, le mardi 24 novembre, la composition du nouveau « cabinet fantôme », marquée par l'attribution à deux personnalités de l'aile gauche du parti des portefeuilles de la défense et des affaires européennes.

Le portefeuille de la défense et du désarmement revient à M. John Silkin, ancien ministre de l'agriculture dans le gouvernement Callaghan, qui fut un des premiers partisans déclarés du désarmement unilatéral. L'ancien titulaire de ce portefeuille, M. Brynmor John, qui prône, pour sa part, un désarmement multilatéral, est relégué au poste de porte-parole du parti pour les affaires sociales.

M. Eric Heffer, l'un des leaders de l'aile gauche, ardent partisan du retrait de la Grande-Bretagne de la Communauté économique européenne, est chargé des affaires communautaires.

Mlle Joan Lestor prend le portefeuille nouvellement créé de la condition féminine, et les affaires régionales vont à M. John Prescott. Les titulaires des autres postes du « cabinet fantôme » sont inchangés. Les figures-clés de l'aile modérée du parti, comme M. Roy Hattersley (intérieur) et M. Peter Shore (économie), conservent leur portefeuille. M. Tony Benn, chef de file de la gauche, n'avait pas recueilli, la semaine dernière, le nombre de voix nécessaires pour faire partie de ce cabinet.

Belgique

M. DE CLERCQ, PRÉSIDENT DES LIBÉRAUX FLAMANDS, EST CHARGÉ DE FORMER LE GOUVERNEMENT.

(De notre correspondant)

Bruxelles. — Le roi Baudouin a chargé, le mardi 24 novembre, le président des libéraux flamands, M. Willy De Clercq, de former le nouveau cabinet. Avocat de Gand, M. Willy de Clercq, cinquante-quatre ans, a été plusieurs fois ministre et vice-premier ministre dans des gouvernements de coalition avec les socialistes et les sociaux-chrétiens.

Le chef de l'Etat avait reçu, lundi soir, M. Wilfried Martens, mais on suppose que l'ancien premier ministre social-chrétien flamand a décliné l'offre royale. Son parti avait annoncé à plusieurs reprises ces derniers jours qu'il appartenait aux vainqueurs du scrutin, les socialistes et les libéraux, de dénouer la crise.

M. De Clercq, spécialiste des problèmes financiers, tentera cependant de former un gouvernement avec les sociaux-chrétiens, s'il réussit à les faire sortir de leur bouderie. On ne le voit guère en effet élaborer un programme gouvernemental avec les socialistes que tout sépare des libéraux de droite. — P.D.V.

PROCHE-ORIENT

Israël

Les mesures de répression en Cisjordanie suscitent de vives protestations

De notre correspondant

Jérusalem. — Un mouvement de protestation se développe en Cisjordanie et aussi en Israël contre les très sévères mesures de répression récemment prises par le gouvernement de M. Begin en réponse à l'agitation causée dans les territoires occupés par la décision de créer une « administration civile » à laquelle on voudrait faire collaborer les personnalités palestiniennes dites « modérées » (*le Monde* des 19 et 20 novembre).

Alors que les manifestations sporadiques continuent d'avoir lieu en différents points de la Cisjordanie, malgré le renforcement du dispositif de sécurité, plusieurs réunions et conférences de presse ont été organisées ces derniers jours pour dénoncer notamment la destruction par l'armée, le 16 novembre, à Bethléem, et dans la localité voisine de Bet-Sahour, de quatre maisons appartenant à des familles dont l'un des membres était accusé d'avoir lancé des cocktails Molotov contre des véhicules israéliens.

Mᵉ Félicia Langer, avocat israélien qui défend ces familles, a déclaré, le 22 novembre, que, contrairement à ce qu'affirme l'administration militaire, ces mesures ont été prises « avant » que les détenus reconnaissent leur participation aux faits incriminés. L'avocat a ajouté que plusieurs des onze jeunes garçons arrêtés (âgés de quinze et seize ans) ont dit avoir subi pendant leur interrogatoire des sévices destinés à les faire avouer. Mme Choulamit Aloni, député de l'opposition, s'est inquiétée auprès du ministre de la défense des conditions sanitaires dans lesquelles sont tenus les prisonniers.

Les dirigeants de l'opposition travailliste ont pris à partie le gouvernement à propos de l'ensemble de la politique actuellement en vigueur dans les territoires. Après MM. Shimon Pérès, président du parti travailliste, et Viktor Chemtov, secrétaire général du MAPAM, qui en ont dénoncé les « *excès* », M. Abba Eban, ancien ministre des affaires étrangères, a plus particulièrement protesté contre les destructions d'habitations en précisant que ces actes de représailles étaient contraires à la « *morale juive* » et aux « *droits de l'homme* ». M. Begin a répliqué le 22 novembre, en taxant ces critiques d'« *hypocrites* » et en faisant remarquer que depuis le début de l'occupation de la Cisjordanie et du territoire de Gaza sous les différents gouvernements travaillistes, mille deux cent vingt-quatre maisons avaient été détruites, alors que depuis que le Likoud est au pouvoir (depuis 1977) il n'y en avait eu que quarante et une.

D'autre part des réunions ont été organisées à Jérusalem-Est et à Ramallah pour réclamer la mise en liberté des personnalités maintenues en détention depuis une dizaine de jours pour avoir, selon les autorités israéliennes, incité la population à manifester. Parmi celles-ci figurent le rédacteur en chef du journal *Al Chaab* et le président de l'Association des médecins de Cisjordanie.

La défense populaire des territoires occupés et celle de Bir-Zeit, dans d'autres domaines. Cent cinquante étudiants et professeurs israéliens et palestiniens ont défilé, le 22 novembre, devant les bureaux du premier ministre pour demander la réouverture de la principale université des territoires occupés et celle de Bir-Zeit, dont la fermeture a été ordonnée le 14 novembre — jusqu'au 4 janvier — parce qu'elle était plus que jamais considérée par l'administration militaire comme un foyer de troubles. Pour la première fois, malgré l'opposition de leurs supérieurs et d'une partie de leurs étudiants, les enseignants israéliens de l'université hébraïque de Jérusalem ont décidé d'organiser des cours à l'intention des membres de l'université de Bir-Zeit.

Grièvement blessé dans un attentat, le 17 novembre, le président de la Ligue des villages de la région de Ramallah est décédé, le 22 novembre, à l'hôpital. L'attentat avait été revendiqué par l'O.L.P.

FRANCIS CORNU.

Le sommet arabe de Fès

(Suite de la première page.)

Diverses propositions ont été formulées : rappel des ambassadeurs arabes accrédités auprès des quatre pays, gel des relations économiques, interruption du dialogue euro-arabe. Plusieurs participants à la conférence estiment cependant que la condamnation de l'initiative européenne ne devrait pas comporter des représailles qui, à terme, risqueraient de porter un grave préjudice au monde arabe.

L'Egypte ne sera pas ménagée, malgré la disparition de Sadate. Le comité préparatoire recommande que son exclusion de la Ligue arabe soit maintenue, que le boycottage économique dont elle est l'objet se poursuive aussi longtemps qu'elle n'aura pas récusé les accords de Camp David, y compris le traité conclu avec Israël. Cette intransigeance est dictée par la conviction que le nouveau chef de l'Etat, M. Hosni Moubarak, n'est pas en mesure, quelles que soient ses intentions, de prendre ses distances vis-à-vis de la politique israélienne concernant le problème palestinien, avant comme après la récupération du dernier tiers du Sinaï.

Certains délégués arabes pensent que M. Moubarak n'est qu'un président de transition. « *Nous traiterons vraisemblablement avec son successeur dans des conditions plus favorables* », nous a déclaré l'un d'eux. D'autres sont persuadés qu'Israël, se méfiant de M. Moubarak, refusera de restituer la partie du Sinaï qu'elle occupe, ce qui conduirait l'Egypte, bon gré mal gré, à réintégrer le bercail arabe. L'Arabie Saoudite et d'autres Etats « modérés », qui souhaitaient que le sommet de Fès fasse, d'ores et déjà, un geste de bonne volonté à l'égard du successeur de Sadate, ont dû s'incliner devant la volonté des adversaires les plus acharnés des accords de Camp David.

Un compromis très malaisé

Le prince Fahd, qui dirige la délégation du royaume wahabite au sommet, préfère sans doute consacrer ses efforts à la défense du plan de paix qui porte son nom. Réussira-t-il à convaincre les chefs d'Etat que l'article 7 du projet — « *le droit de tous les Etats de la région à vivre en paix* » — ne signifie pas la reconnaissance d'Israël ? On peut en douter. Le prince Saoud, le chef de la diplomatie saoudienne, qui a plaidé dans ce sens au sein du comité préparatoire, a suscité pour le moins le scepticisme de la plupart de ses pairs. Force est de constater que l'Arabie Saoudite a été lâchée par nombre de ses alliés, qui n'ont pas voulu prendre le risque d'apparaître comme des « traîtres » à la cause palestinienne. Le représentant du sultanat d'Oman a été le seul parmi les délégués des pays du Golfe à soutenir nettement le projet Fahd. Le Koweït — qui abrite une forte communauté palestinienne — a adopté une attitude pour le moins ambiguë. Il en a été de même entre autres pour les Emirats arabes unis, la Jordanie et la République arabe du Yémen (du Nord), pourtant très proches du régime de Ryad.

La prise de position de l'O.L.P. contre le projet saoudien s'est révélée déterminante, malgré les moyens financiers et politiques dont dispose le royaume wahabite. En dernière analyse, aucun Etat arabe, y compris l'Arabie Saoudite, ne peut se permettre de s'opposer, en allant jusqu'à la rupture, à la centrale des feddayin « *seul représentant légitime du peuple palestinien* ». Le prince saoudien a laissé entendre ces derniers jours que les déclarations au sein du comité préparatoire de M. Farouk Kaddoumi, directeur du département politique de l'O.L.P., ne reflétaient pas l'opinion de son organisation, et que M. Yasser Arafat ne manquerait pas de confirmer au sommet son soutien au plan Fahd. Interrogé à ce propos, M. Kaddoumi nous a cependant assuré qu'il agissait au nom et sur les instructions du président de l'O.L.P. Ce dernier, explique-t-il, a relevé, certes, des « *aspects positifs* » dans le projet saoudien, mais néanmoins juge celui-ci inacceptable dans l'état actuel des choses.

Les chefs d'Etat arabes auront à cet égard à résoudre un problème ardu. Il est pratiquement impossible de modifier le plan Fahd en supprimant notamment l'article 7. Les Saoudiens soutiennent en effet, non sans raison, qu'un tel amendement priverait leur projet de sa raison d'être, le réduirait à un catalogue de revendications favorables à la cause palestinienne, sans aucune contrepartie à l'Etat d'Israël. « *Le plan Fahd constitue un tout, dont les huit articles sont indissociables* », écrivait, lundi, le quotidien officieux saoudien *Okaz*. D'autre part, les membres du Front de la fermeté, suivis en cela par divers pays, ne veulent pas entendre parler d'un additif ou d'un document annexe qui ferait état de leurs réticences. En fait, leur opposition ne se limite pas à l'article 7. Ils se méfient de l'ensemble du projet, qu'ils jugent être une « manœuvre » saoudo-américaine n'ayant d'autre objectif que de « démobiliser » la résistance palestinienne. « *Si le plan Fahd devait être adopté tel quel par le Conseil de sécurité des Nations unies,* nous a déclaré M. Kaddoumi, *l'attitude de l'O.L.P. et des pays arabes serait tout autre, car dans ce cas nous aurions la garantie des cinq grandes puissances que nous ne sommes pas victimes d'un piège analogue à celui de Camp David* ».

Cependant, tous les participants au sommet de Fès, adversaires comme partisans du plan Fahd, tiennent à ne pas humilier l'Arabie Saoudite, dont les subsides sont indispensables à la plupart d'entre eux. Une formule tenant compte à la fois des susceptibilités de Ryad et de l'opposition au plan de paix devrait, dès lors, être élaborée. On sauverait ainsi la face au prince Fahd, qui est attendu dans les prochains jours à Washington.

ERIC ROULEAU.

LA NOUVELLE-ZÉLANDE EST DISPOSÉE A PARTICIPER A LA FORCE DU SINAI

La Nouvelle-Zélande a annoncé mardi 23 novembre, après la France, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas, l'Italie et l'Australie, qu'elle était disposée à participer à la force de maintien de la paix dans le Sinaï.

De source militaire, on confirme que la France n'enverra pas dans le Sinaï d'unités combattantes et que sa contribution se limitera à une assistance logistique et médicale.

Ce n'est que dimanche que le gouvernement irakien dira s'il accepte les contributions européennes, compte tenu de la réaffirmation par les quatre Etats intéressés de leur attachement à la déclaration de Venise de 1980 et à l'autodétermination comme fondement de toute solution du problème palestinien. Le chef du gouvernement israélien s'en est pris, mardi 24 novembre, à Lord Carrington, secrétaire au Foreign Office et actuel président du Conseil de la Communauté européenne : « *Qu'il s'occupe de la sécurité en Grande-Bretagne et de la paix en Irlande du Nord,* a dit M. Begin, *et je m'occuperai de la sécurité en Israël et de la paix avec les Arabes.* »

AFRIQUE

DES DOCUMENTS D'ARCHIVES ONT ÉTÉ REMIS AUX AUTORITÉS ALGÉRIENNES

Des documents d'archives sur l'Algérie ont été remis lundi 23 novembre par les archives de France aux autorités algériennes, a annoncé mardi 24 novembre le ministre des relations extérieures. D'autres documents doivent être transférés au cours de la semaine.

Il s'agit : 1) du reliquat de documents antérieurs à 1830 (date de la conquête de l'Algérie par la France). L'essentiel des documents de cette époque ont déjà été remis aux autorités algériennes ces dernières années aux termes d'un accord datant de 1966 ; 2) de dossiers administratifs et techniques concernant l'hydraulique (domaine fluvial et aménagements communaux). Ces documents datent du dix-neuvième siècle. Leur remise à l'Algérie avait été décidée en mars 1980 et déjà annoncée au gouvernement algérien.

Tous ces documents, précise-t-on, ont été microfilmés avant que les archives de France s'en dessaisissent.

Les Archives de France remettront également prochainement aux autorités algériennes les dossiers concernant le tremblement de terre d'Orléansville de 1954.

Le gouvernement français, — souligne-t-on au Quai d'Orsay — entend tenir les engagements pris à cet égard tout en se conformant à la législation française qui prévoit la non-communicabilité des documents pendant trente ans ; ce délai est porté à soixante ans pour les documents relatifs à la sûreté de l'Etat et à la sécurité des personnes et à cent vingt ans pour les dossiers médicaux.

LA RÉACTION DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES D'OUTRE-MER

L'Académie des sciences d'outre-mer (15, rue La Pérouse, Paris), que préside notre confrère André Blanchet, vient d'attirer l'attention du gouvernement sur les incidences du transfert éventuel en Algérie des archives de l'ancien gouvernement général.

« Les archives, propriété de la nation française, *sont* des archives de souveraineté, prolongement des archives métropolitaines. Elles ne peuvent être remises à un gouvernement étranger, estime l'Académie. Toute cession des archives de souveraineté constituerait un appauvrissement du patrimoine national et un précédent dont ne manqueraient pas de se réclamer d'autres états, issus de l'ancien empire colonial.

» Quant aux archives politiques, composées en partie de documents confidentiels rédigés à la seule intention des ministres et hauts fonctionnaires de la République, elles risqueraient, par leur divulgation prématurée, de ranimer un passé couvert, en France seulement, par la prescription, et de mettre en danger des Français de toute confession et des Algériens vivant en Algérie, et qui firent confiance à des engagements solennels des plus hautes autorités françaises.

» L'Académie des sciences d'outre-Mer n'est pas insensible aux vœux des historiens algériens, désireux d'étudier le passé de leur peuple. Elle doit faire observer que toujours ils eurent la liberté de consulter les documents d'archives français, dans les limites posées par la législation en vigueur. Elle ne peut que souhaiter que soit facilité leur séjour auprès des Archives d'outre-mer, à Aix-en-Provence, notamment par l'octroi de bourses de recherche. »

D'autre part, M. Livio Missir, fonctionnaire à la Commission européenne de Bruxelles, nous écrit :

« Dans *Le Monde* du 20 novembre, vous reproduisez les déclarations de M. Cheysson d'après lesquelles les archives turques d'Algérie, conservées jusqu'à présent en France, seront prochainement « restituées » à l'Algérie.

» Puis-je vous demander si le gouvernement de la République de Turquie, héritier de l'Empire ottoman — et donc, aussi, des *Barbaresques* dont faisait partie l'Algérie « turque » — a été consulté ? »

● *M. Alain Joissains* (U.D.F.-rad.), maire d'Aix-en-Provence, a adressé mardi 24 novembre à M. François Mitterrand, ainsi qu'à MM. Pierre Mauroy, Claude Cheysson, ministre des relations extérieures et Jack Lang, ministre de la culture, une lettre réaffirmant l'opposition de son conseil municipal au transfert en Algérie des archives de l'Algérie française conservées dans sa ville. Il propose que « *l'Algérie prenne en charge financièrement la mise sur microfilms des archives algériennes accessibles au public, c'est-à-dire ne concernant pas des personnes vivantes ou des faits trop proches* », en souhaitant qu'une telle opération soit supervisée par une commission comprenant des délégués de la municipalité.

Soudan

LE PRÉSIDENT NEMEIRY A FORMÉ UN NOUVEAU GOUVERNEMENT

Un nouveau gouvernement a été formé, le 24 novembre, à Khartoum, sous la présidence du chef de l'Etat, le maréchal Nemeiry, qui avait vigoureusement critiqué le précédent cabinet pour sa « *mauvaise gestion économique* ». Parmi les portefeuilles n'ayant pas changé de titulaire figurent les affaires étrangères, l'intérieur et la justice, ce dernier poste restant confié à un Frère musulman, M. Tourabi.

La nouvelle équipe ministérielle est ainsi composée :

— Président du conseil, ministre de l'agriculture et de l'irrigation : maréchal Gaafar Nemeiry ;

Ministre de la défense : général Abdel Meguid Hamid Khalil ;

Affaires étrangères : M. Mohamed Mirghani Moubarak ;

Intérieur : M. Ahmed Abdel Rahmane Mohamed ;

Justice : M. Hassan Abdellah Tourabi ;

Finances et planification : M. Ibrahim Moneim Mansour ;

Education et orientation : M. Nazir Dafallah ;

Construction et travaux publics : M. Babikr Ali Al Tom ;

Santé : M. Ali Mohamed Fadel ;

Energie et mines : M. Mohamed Cherif Tohami ;

Coopération, commerce et approvisionnements : M. Faroug Ibrahim Magboul ;

Transports et communications : M. Khaled Hassan Abbas ;

Affaires de la présidence : M. Bahaa Eddine Idris ;

Affaires du conseil des ministres : M. Abou Bakr Osman Saleh.

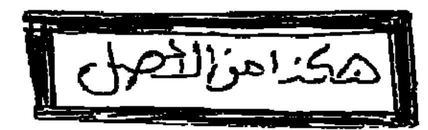
Le gouvernement comprend, en outre, huit secrétaires d'État dont deux assisteront le président Nemeiry au ministère de l'agriculture et de l'irrigation.



Cuba

le gouvernement de
reste sur ses gardes





AMÉRIQUES

Cuba

Bien que la tension avec Washington soit retombée

Le gouvernement de La Havane reste sur ses gardes

De notre envoyé spécial

La Havane. — M. Fidel Castro est un grand pêcheur de barracudas. Le dirigeant cubain a, un jour, expliqué avec force détails à la télévision que, lorsque le squale fait mine d'attaquer, il suffit au nageur de faire face et de foncer sur le monstre pour qu'il recule. Peut-être M. Castro s'est-il souvenu de cette tactique ces jours-ci, après les déclarations, jugées alarmantes, de dirigeants américains.

Les Etats-Unis se préparaient-ils vraiment à attaquer Cuba ? Alors que la tension retombe à La Havane, on peut tenter de reconstituer la crise.

Selon un dirigeant cubain, les informations dont disposaient le gouvernement étaient telles « *qu'il eût été insensé de ne pas agir* ». On rappelle ici les « révélations » de la presse américaine sur la présence de troupes spéciales cubaines au Nicaragua et au Salvador. Cuba savait « de source sûre », à l'époque, que M. Haig avait affirmé aux représentants de plusieurs gouvernements avoir la preuve de cette présence, et ne pas être disposé à la tolérer. Les Cubains s'estimant bien placés pour pouvoir affirmer que la nouvelle était fausse, ils en ont conclu qu'il s'agissait d'une manœuvre destinée à leur nuire.

Ils savaient également qu'en octobre le gouvernement des Etats-Unis avait étudié trois possibilités d'action contre Cuba : l'intervention militaire directe, le blocus total ou le blocus partiel.

D'importantes manœuvres navales américaines avaient lieu dans les Caraïbes, et les autorités cubaines affirment que la C.I.A. avait alors intensifié son activité à Cuba et autour de l'île.

En outre, selon un diplomate occidental, certains membres de l'administration Reagan étaient convaincus qu'un blocus contre Cuba n'entraînerait pas de réaction de l'Union soviétique.

M. Fidel Castro prit alors l'offensive dans plusieurs directions : mobilisation des militaires et des masses à l'intérieur du pays ; campagne diplomatique à l'extérieur pour sensibiliser le monde au risque d'agression ; mise en demeure adressée à l'administration Reagan pour qu'elle apporte des preuves à l'appui de ses accusations. Dans un discours-clé prononcé le 25 octobre devant les comités de défense de la révolution (C.D.R.) le leader cubain a donné certaines précisions importantes, parfois inédites. Il a d'abord rappelé qu'il n'y avait pas de moyens de venir en aide aux révolutionnaires salvadoriens. Il a révélé que l'accord portant sur les armes livrées par l'Union soviétique à Cuba interdisait leur redistribution.

Les Cubains estiment que M. Fidel Castro a très vite atteint ses objectifs : la population cubaine s'est mobilisée sans rechigner. M. Haig n'a pas pu donner les preuves exigées. Les opinions publiques mondiale et nord-américaine se sont inquiétées, et les Soviétiques ont fait savoir d'une façon non équivoque, entre le 8 et le 9 novembre, qu'ils n'accepteraient pas qu'on touche à Cuba. Résultat : le 10 novembre, M. Reagan déclarait qu'il n'envisageait pas d'engager des soldats américains ni en Amérique centrale ni dans aucun autre endroit du monde. Affirmation ambiguë si l'on admet que l'intervention directe n'était qu'une des mesures étudiées par Washington, mais dont le ton modéré a très vite été salué par M. Fidel Castro lui-même, le dimanche 15 novembre.

La crise a pris fin avec la conférence de presse du président américain. Mais les officiels cubains ne l'ont interprétée que comme un répit.

Ils estiment que la dangereuse nervosité manifestée par certains secteurs du gouvernement américain en octobre s'explique par le fait que ceux-ci ont soudain pris conscience de réalités jugées évidentes ici depuis plusieurs mois : la junte salvadorienne est en train de perdre pied ; les guérilleros guatémaltèques progressent ; la révolution nicaraguayenne s'enracine.

Les faits montrent non seulement la faillite de la politique américaine dans cette région, mais aussi celle de l'analyse qui la sous-tend. L'aide soviétique, cubaine ou nicaraguayenne aux révolutionnaires salvadoriens est si infime, à supposer qu'elle existe, que les services secrets américains, qui opèrent pourtant « chez eux », ne parviennent pas à donner de preuve sérieuse de son existence.

Dans quelques mois, les armées révolutionnaires de la région seront assez puissantes pour que le coût d'une intervention militaire nord-américaine, directe ou indirecte, soit insupportable. Il ne restera plus alors aux Etats-Unis qu'à étudier un changement de leurs relations avec ce qu'ils considèrent, depuis cinquante ans, comme leur « *arrière-cour* ».

Déjà, M. Fidel Castro exhorte Washington à rechercher une solution négociée en Amérique centrale.

Le gouvernement américain arrivera-t-il à se faire à cette idée ? Où se laissera-t-il tenter par le recours à la force contre le Nicaragua ? Si tel était le cas, il pourrait sans doute utiliser les anciens gardes somozistes réfugiés au Honduras et à Miami. Il pourrait aussi se servir de l'armée hondurienne, qui justifierait son intervention avec un incident de frontière. Une autre solution serait le blocus du Nicaragua, total ou simplement destiné à interrompre l'approvisionnement de l'armée clandestine en matériel militaire.

On est très conscient, à La Havane, que de multiples obstacles régionaux, mondiaux ou de politique intérieure américaine, s'opposent à une initiative militaire directe ou appuyée par les Etats-Unis en Amérique centrale. Mais les difficultés ne seront-elles pas encore plus grandes demain ? Les opinions sont partagées quant aux probabilités d'escalade. Mais tout le monde estime qu'il faut rester sur ses gardes...

FRANCIS PISANI.

UN COLLOQUE AU SÉNAT SUR « LES ASPECTS JURIDIQUES DE LA RÉPRESSION » EN URUGUAY.

Le Comité français des familles de prisonniers politiques uruguayens (1) organise, le 26 novembre, au sénat, à Paris, un « *colloque sur les aspect juridiques de la répression en Uruguay* ». Cette manifestation, qui se tiendra de 13 heures à 17 heures, sera présidée par M. Bernard Parmentier, sénateur socialiste de la capitale. Y participent, notamnotamment, plusieurs juristes qui ont fait, ces dernières années, des missions d'enquête sur la situation de sdroits de l'homme, et en particulier des prisonniers politiques, dans la petite République sud-américaine, soumise à un régime militaire depuis 1973.

Ce colloque marquera le lancement d'une « *commission internationale d'enquête sur l'Uruguay* », à laquelle participeront, notamment, M[e] Edmond Pettiti, ancien bâtonnier de Paris, président du Mouvement des juristes catholiques, et Nicole Dreyfus, président de l'Association des juristes démocrates.

(1) 10, rue Voltaire, 75011 Paris.

Argentine

Quand des enfants eux-mêmes « disparaissent »

(Suite de la première page.)

Quatre mois plus tard, le commandant des militaires engagés dans l'opération a confirmé par écrit qu'« *on ne savait pas l'endroit où elle se trouvait* ».

Ainsi s'applique jusqu'à des bébés l'affreuse fiction de l'ignorance officielle méthodiquement employée au sujet des adultes, et qui empêche toute procédure. Elle fait partie du processus d' « intimidation » expliqué par le général Keitel. Les familles n'en remuent pas moins ciel et terre, diffusant obstinément les quelques indications qui permettraient de reconnaître l'enfant : « *La petite est de peau mate, cheveux et yeux foncés.* » « *Une petite tache rouge au-dessus d'un sourcil.* » « *Un petit kyste sébacé près de la nuque.* » Ou bien, comme si cela suffisait : « *Très vive, douce, câline.* » Mais en vain pour tous et pour toutes, jusqu'à maintenant.

∴

Il se présente un second ensemble d'interrogations angoissantes. Des femmes enceintes ont « disparu ». Si elles n'ont pas été exécutées dans cet état, leur enfant a *dû* naître en prison. Dans ce cas, qu'est-il devenu ?

La presse internationale s'est déjà largement faite l'écho du cas d'une étudiante en histoire de vingt-trois ans, Laura Estella Carlotto, séquestrée en novembre. Celle-ci accouche, le 25 juin, d'un garçon. Cinq heures après, on le confisque à sa mère, qui est renvoyée en cellule. Deux mois plus tard, jour pour jour, le commissariat avertit les parents que leur fille a été tuée, alors qu'elle tentait de s'enfuir, ce qui est tout à fait invraisemblable. Finalement, la police rendra le cadavre dans un état lamentable, à moitié défiguré par la chevrotine, criblé de balles dans le ventre — toutes marques d'une exécution.

Avant d'être arrêtées, ces femmes étaient suivies par des dispensaires, des médecins de quartier ou des gynécologues. Leur bon état de santé est généralement établi, ainsi que la date prévisible de l'accouchement. Qu'est-il arrivé ? Parfois, d'autres captives ensuite libérées ou certaines filières de policiers permettent de savoir que l'événement a bien eu lieu : « *C'est un garçon. Il est né le 14 juillet.* » « *Veronica est née le 25 août. Elle pèse 2,9 kilogrammes.* » Chaque fois, on a immédiatement retiré le bébé à sa mère.

Mais pareilles indications sont rares. Dans l'ensemble, les familles — symbolisées par les grands-mères — en sont réduites aux conjectures. Pourtant elles ne veulent pas désespérer. Il faut avoir entendu leurs calculs inlassables : « *Le petit a trois ans... cinq ans maintenant.* »

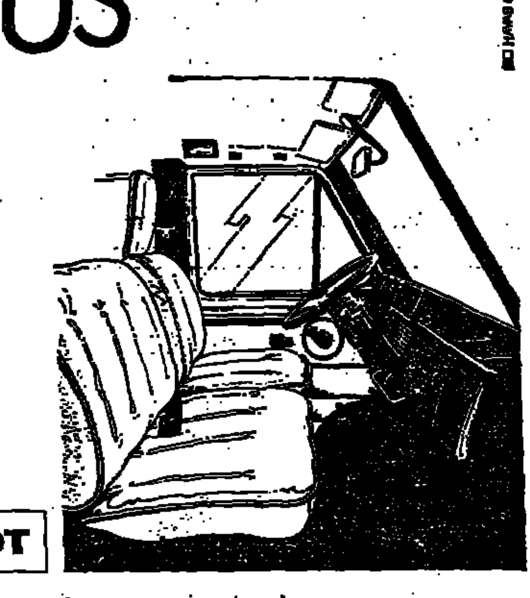
Il est assez probable que ces « enfants de la prison » ont été placés, sous leur nom ou autrement, dans des orphelinats. Peut-être sont-ils donnés à adopter : on a retrouvé avec stupéfaction deux d'entre eux au Chili. On prétend même, en certains milieux, qu'ils alimentent des trafics de nouveau-nés.

Où est l'issue ? La mère a « disparu ». Et presque toujours le père, naturellement. Restent les grands-parents. La Cour suprême de justice de Buenos-Aires s'est déclarée incompétente le 11 novembre 1978 devant toute plainte de ceux-ci. D'ailleurs, la logique du système emprunté aux nazis est aussi affreuse qu'implacable : qui saurait affirmer que *tous* ces enfants ont vu le jour ? Une femme enceinte peut mourir. Si celle-ci a accouché, il faudrait prouver que son bébé est encore vivant. Le voilà donc comme effacé à son tour des archives de l'humanité, enveloppé (à jamais ?) dans « la nuit et le brouillard ».

C'est en tous pays la conscience morale des hommes libres qui doit se révolter devant ces vengeances du pouvoir en Argentine. Il n'y a personne, et surtout aucune mère, qui puisse supporter que des familles entières soient victimes d'aussi cruelles tortures psychologiques. La junte de Buenos-Aires se prétend justifiée par la persistance et les excès violents de l'opposition. « En toute situation même exceptionnelle », la technique nazie de la « disparition » est monstrueuse. Il n'y a pas plus sûre méthode pour diviser une nation. Elle l'est déjà quand il s'agit d'adultes. J'ai déjà écrit et répété ici même : tout individu, fût-il soupçonné d'être criminel, a droit aux procédures juridiques requises pour un jugement équitable. Mais que dire quand des enfants innocents sont en cause ?

DANIEL PEZERIL.

● SONDAGE DEFAVORABLE A M. REAGAN. — Une majorité d'Américains désapprouvent la politique économique du président et la rendent responsable des difficultés actuelles, selon un sondage effectué pour le compte du *Washington Post* et de la chaîne A.B.C., publié le mardi 24 novembre. 54 % des personnes interrogées estiment que la limitation des dépenses budgétaires et les réductions fiscales avantagent les citoyens les plus riches, et 4 % seulement approuvent la politique économique actuelle.



M. MITTERRAND REMET A M. MAUROY LES INSIGNES DE GRAND-CROIX DE L'ORDRE DU MÉRITE

Sous le signe d'une entente étroite et complice

Le président de la République a remis au premier ministre, ce mercredi 25 novembre, les insignes de grand-croix de l'ordre national du Mérite. La brève cérémonie organisée à cet effet, à l'issue du conseil des ministres, a permis à M. François Mitterrand de rendre un hommage solennel à l'action de M. Pierre Mauroy et de montrer que les rapports entre l'Elysée et l'hôtel Matignon demeurent placés sous le signe d'une entente étroite et complice.

L'honneur fait mercredi au premier ministre est traditionnel depuis 1974 : M. Giscard d'Estaing avait décoré M. Chirac puis M. Barre après six mois d'exercice dans leur fonction de premier ministre : l'hommage rendu aux qualités de l'homme l'est tout autant : les prédécesseurs de M. Mauroy en ont bénéficié ; il ne présage donc en rien ce que seront les rapports entre le chef de l'Etat et le chef du gouvernement.

Dans ces conditions quelle peut être la signification — outre le respect de la tradition — de la cérémonie organisée au terme du conseil des ministres ? M. Mitterrand ne fait pas mystère de son souhait de maintenir M. Mauroy à son poste « pour longtemps » : propos accompagné de qualificatifs élogieux (1) que le président de la République se plaît à tenir devant ses visiteurs et qu'il souhaite voir répercutés dans le pays.

Il a lui-même souhaité que la télévision soit présente lors de la cérémonie. Ne serait-ce que pour démentir les analyses faites à partir du conseil des ministres du 10 novembre dernier : ce jour-là, M. Mitterrand a exprimé une position divergente de celle de son premier ministre, sans remettre en cause le dispositif préconisé par ce dernier pour combler le déficit de la Sécurité sociale. De là à conclure que le couple exécutif venait de connaître un premier accroc, il n'y avait qu'un pas : M. Mitterrand entend manifester qu'il n'y avait pas lieu de le franchir. Il ne s'est donc rien passé qui soit aux yeux du chef de l'Etat, de nature à dégrader la qualité de ses relations avec le chef du gouvernement.

Cette épisode participe d'ailleurs du débat permanent qui s'est instauré depuis l'accession de la gauche au pouvoir, et qui peut apparaître comme la transposition, au niveau de l'Etat, du mode de fonctionnement interne du P.S.

Les rapports entre le président de la République et son premier ministre sont analogues à ceux qui prévalaient, avant le congrès de Metz, d'avril 1979, entre le premier secrétaire et celui qui était alors son numéro deux. A son domicile de la rue de Bièvre, le premier était chargé de l'essentiel ; au siège du parti, le second assurait l'intendance, sans que les deux hommes éprouvent outre mesure le besoin de se concerter. Aujourd'hui M. Mitterrand, selon sa propre expression, « laisse le premier ministre agir tout a fait à sa guise pour les problèmes de la vie quotidienne et même pour un certain nombre de grands problèmes » (*le Monde* du 9 novembre 1981).

Des tête-à-tête décisifs

Cette entente quasi instinctive acquise dès l'origine — au congrès d'Epinay en 1971, M. Mauroy fut de ceux qui permirent à M. Mitterrand de l'emporter — avait été mise à mal par l'alliance nouée au congrès de Metz entre le maire de Lille et M. Michel Rocard. Toutefois, MM. Mitterrand et Mauroy avaient su, pendant cette période de vive tension, conserver des liens personnels : ils déjeunaient ou dînaient en tête à tête chaque mois. Si bien que, lorsque M. Mitterrand est devenu le candidat des socialistes, M. Mauroy n'a éprouvé aucune difficulté à devenir son porte-parole.

Aujourd'hui les décisions importantes qui concernent la politique intérieure — qu'il s'agisse du champ des nationalisations ou, plus récemment, du recours aux ordonnances — sont prises, le plus souvent, au cours des entretiens hebdomadaires qui réunissent les deux hommes (en présence, la plupart du temps, de M. Pierre Bérégovoy) chaque mardi matin. Ces tête-à-tête peuvent déborder largement l'ordre du jour officiel et parfois n'en tiennent aucun compte. Il arrive également au président de la République et au premier ministre de s'écarter des avis techniques de leurs équipes respectives pour faire prévaloir des critères d'ordre politique. Le compromis est la règle, mais MM. Mitterrand et Mauroy sont à ce point « en phase » que la « synthèse » ne tarde guère à surgir.

Dans la gestion quotidienne du pays, M. Mauroy exerce la plénitude de ses attributions : l'Elysée s'efforce en effet d'éviter d'apparaître comme une instance d'appel pour les ministres, et valorise l'hôtel Matignon. Dans le même temps, le fait que M. Mauroy assume la responsabilité de l'« intendance » permet à M. Mitterrand de jouer, en conseil des ministres, un rôle d'arbitre suprême. « *J'agis, ou j'interviens pour ce que l'on pourrait appeler les grandes directions, les grandes orientations* » avait précisé le 8 septembre à la B.B.C. M. Mitterrand.

Cette coopération est facilitée par la concordance des choix politiques : réputé modéré, M. Mauroy a choisi dès le départ de « coller » aux options présidentielles. Il est vrai que celles-ci constituent la « synthèse » des positions des différents courants du parti. Il est vrai également que l'idée maîtresse du chef de l'Etat — établir le plus rapidement possible, par de grandes réformes de structures, le cadre légal du changement — convient parfaitement au chef du gouvernement : M. Mauroy sait qu'à l'inverse de M. Mitterrand (et malgré les affirmations de celui-ci) il ne dispose pas, *a priori*, de la durée : il lui faut donc agir vite s'il veut imprimer sa marque. Enfin il sait aussi que le sort du gouvernement dépend de sa capacité à inverser les courbes de l'inflation et du chômage.

Un couple homogène, mais...

Cette collaboration au sommet de l'Etat repose sur l'acceptation, par le premier ministre, qu'il existe un « domaine réservé » en matière de diplomatie, de défense, et de politique, dans les DOM-TOM notamment, au profit du président de la République. C'est ainsi que par exemple, lors de la crise entre Paris et Théréran, puis lors du détournement d'une vedette iranienne, M. Mauroy n'a joué qu'un rôle secondaire. Toutefois sa prochaine visite en Pologne, qui sera son premier voyage officiel à l'étranger, devrait lui donner l'occasion de prendre une dimension internationale.

Ainsi MM. Mitterrand et Mauroy paraissent-ils former le couple le plus homogène que la Vᵉ République ait connu : il n'existe pas entre eux cette distance qui distinguait Charles de Gaulle de M. Michel Debré et Georges Pompidou, Georges Pompidou de M. Jacques Chaban-Delmas, M. Giscard d'Estaing de M. Jacques Chirac, enfin M. Giscard d'Estaing de M. Raymond Barre. Cette solidité ne saurait cependant masquer de réelles difficultés. Celles-ci tiennent à l'existence d'une certaine rivalité entre les deux équipes ; dès le départ des conseillers du président de la République avait critiqué la composition du cabinet du premier ministre. En outre il peut arriver à l'Elysée, comme au sein du P.S., que les réflexes acquis à l'encontre de la minorité de Metz, dont faisait partie M. Mauroy, resurgissent.

L'Elysée se défend aujourd'hui de vouloir perpétuer une telle rivalité et affiche une belle sérénité. Il n'en reste pas moins qu'à l'hôtel Matignon on n'est pas loin de penser que l'Elysée ne serait pas fâché de voir M. Mauroy devenir le « bouclier » du président, focalisant les mécontentements comme cela est d'usage sous la Vᵉ République.

Deux autres difficultés sont apparues : elles concernent la coordination et l'explication de l'action gouvernementale. Coordonner l'action du gouvernement a toujours posé et pose, en effet, quelques problèmes au premier ministre. Au point que le président de la République a dû intervenir à plusieurs reprises pour tenter d'y mettre bon ordre. Déjà la directive présidentielle du 28 août dernier demandait aux ministres d'être « moins narratifs » et « plus dynamiques » selon l'expression de M. Bérégovoy. Plus tard, au conseil des ministres du 23 septembre, le chef de l'Etat a mis en garde les membres du gouvernement contre les déclarations faites avant que les arbitrages ne soient rendus. « *Il ne doit pas y avoir de décalage entre ce qui est dit et ce qui est fait* », avait-il souhaité.

Quant à l'explication de la politique gouvernementale, elle est jugée peu satisfaisante par le chef de l'Etat lui-même. Mais ce reproche concerne l'ensemble du gouvernement et non le premier ministre en particulier. M. Mitterrand considère notamment que les cinq mesures de redressement de la Sécurité sociale ont été mal présentées. Aussi a-t-il décidé d'intervenir lui-même à la télévision. Toutefois le chef de l'Etat a repoussé de quelques jours la date de son intervention pour éviter de donner l'impression qu'il lui faut voler au secours de son premier ministre.

Ces imperfections, qui ne compromettent pas l'harmonie des relations entre le chef de l'Etat et le chef du gouvernement — ce dernier sait qu'il devra s'écarter lorsque M. Mitterrand le jugera « nécessaire », — devraient conduire l'un et l'autre à mettre sur pied prochainement un réaménagement technique du gouvernement, affectant quelques postes ministériels.

JEAN-MARIE COLOMBANI et ALAIN ROLLAT.

(1) Au cours du conseil des ministres du 16 septembre, M. Mitterrand avait déjà félicité le premier ministre pour « la clarté, la cohérence, la combativité et le dynamisme » des mesures qu'il avait exposées pour relancer l'emploi.

Devant le corps diplomatique

M. CHIRAC : notre peuple ne s'est jamais égaré plus d'un moment

M. Jacques Chirac a offert mardi 24 novembre à l'Hôtel de Ville de Paris un dîner en l'honneur des membres du corps diplomatique accrédités en France. M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, y a participé.

Le maire de Paris a notamment déclaré dans son toast : « *Comprendre la France, c'est connaître son histoire. C'est reconnaître aussi qu'au-delà de brèves périodes de fièvre ou de fureur, il y a la permanence d'un peuple qui a su faire son chemin dans l'histoire sur les voies de la raison et de la mesure, et qui ne s'est jamais égaré plus d'un moment sur les traverses incertaines.*

» *S'il est une ambition qui m'anime, c'est bien celle de notre politique étrangère. Je dirai que celle-ci ne sera fidèle à elle-même que si elle exprime une volonté nationale et apparaît comme l'émanation d'un pays aux mains libres dont aucune pression du dehors ne détermine la politique.*

» *A cet égard, et plus que toute autre, notre politique étrangère ne peut être que d'essence nationale. Qu'elle apparaisse partisane, et elle se renie, et elle se replie ! Certes, il existe des doctrines ou des politiques gaullistes, centriste, socialistes ou communistes, mais jamais on n'a pu et jamais on ne doit pouvoir prétendre affubler la France d'aucune de ces étiquettes. Dans le concert des nations, notre pays ne peut être partisan. Il est la France, tout simplement. (...)*

» *Il me paraît donc essentiel de rechercher à l'intérieur même du pays les fondements solides de notre action internationale. Les Français doivent être bien conscients que tout ce qui menace ou affaiblit notre santé économique porte par là-même atteinte à notre influence dans le monde et à notre capacité de défense.* »

L'Assemblée nationale adopte le projet sur l'exploitation des fonds marins

L'Assemblée nationale a adopté définitivement, le mardi 24 novembre, le projet de loi, entériné par le Sénat (« le Monde » du 10 octobre), sur l'exploration et l'exploitation des ressources minérales des grands fonds marins. Ce texte (qui n'a pas été modifié) a pour objet de doter la France d'un cadre juridique provisoire dans l'attente de l'entrée en vigueur de la convention internationale sur le droit de la mer qui, à terme, établira le droit applicable à la recherche et à l'exploitation de ces ressources. Certains Etats s'étant déjà pourvus d'une législation nationale fixant les conditions d'attribution à leurs ressortissants de permis exclusifs d'exploration ou d'exploitation, et des négociations devant s'ouvrir le 1ᵉʳ janvier 1982 pour assurer la reconnaissance internationale des sites revendiqués par chaque Etat, l'adoption d'une législation française spécifique fixant les conditions d'attribution de permis aux ressortissants français devenait urgente.

Comme l'ont expliqué MM. Le Pensec, ministre de la mer, et Dupilet (P.S., Pas-de-Calais), rapporteur de la commission de la production et des échanges, l'enjeu de l'exploitation de ces ressources marines est considérable : les nodules polymétalliques couvrent une surface d'environ 6 millions de kilomètres carrés dans le Pacifique nord. Les réserves en métaux qu'elles contiennent représenteraient quatre à cinq fois les réserves actuelles de nickel, un quart à un cinquième de celles du cuivre, trente-cinq fois celles du cobalt et huit à neuf fois celles du manganèse. Le but de ce texte est donc de sauvegarder notre acquis technologique en matière d'exploration des fonds marins et de prévoir aujourd'hui l'approvisionnement futur de la France en matières premières. Notre dépendance est en effet de 60 % pour le cuivre et de 90 % pour le cobalt.

Le consortium français Afernod (1), créé en 1974, et qui est constitué aujourd'hui par deux organismes d'Etat, le Cnexo (2) et le C.E.A. (3), une société minière à capitaux privés (IMETAL, société Le Nickel), et les chantiers France-Dunkerque, avait déjà dépensé, à la fin de 1980, 260 millions de francs à des fins de prospection, de délimitation de la zone devant faire l'objet d'une demande de permis et d'étude des différents systèmes possibles de ramassage et de traitement des nodules.

S'inspirant de la résolution des Nations unies selon laquelle les zones riches en nodules sont considérées comme appartenant au patrimoine commun de l'humanité, le texte précise que la délivrance des permis ne constitue pas une revendication de souveraineté sur les zones situées au-delà de la zone économique de deux cent milles ou des limites du plateau continental. (Dans ces limites, le « territoire » de la France — avec les départements et territoires d'outre-mer — couvre une superficie de 11 millions de kilomètres carrés et se situe au troisième rang mondial).

Différents articles du projet ont pour objet de définir les types d'activités visées, le lieu d'exercice de celle-ci et les droits et obligations des titulaires de permis. Conformément à l'esprit de projet de convention internationale, le texte institue une redevance assise sur la valeur des produits extraits lors des opérations d'exploration et d'exploitation. Celle-ci alimentera un compte d'affectation spéciale et permettra « abonder » l'aide publique aux pays en voie de développement, et ce à la différence des législations britannique et américaine qui prévient que le prduit des redevances sera versé à l'autorité internationale des fonds marins dans le cadre d'une contribution obligatoire des Etats.

M. Le Pensec a notamment insisté sur la nécessité de la solidarité internationale en la matière, déclarant : « *Face à ce nouveau défi, toutes les nations ne sont pas également armées. Il importe que les ressources nouvelles et leur exploitation future contribuent à l'avènement d'un ordre économique mondial plus juste, d'une société internationale plus équitable dans le partage des ressources des océans.* » Le ministre de la mer a ajouté : « *La France n'est pas disposée à laisser ces ressources au seul appétit de quelques multinationales.* » Le projet prévoit, d'autre part, qu'aucune exploitation industrielle ne sera autorisée avant janvier 1988, ce délai devant être mis à profit pour l'établissement d'un accord entre tous les Etats et l'entrée en vigueur de la convention.

M. Le Drian (P.S., Morbihan) a fait part de sa déception devant les conclusions des conférences sur le droit de la mer, qui ont privilégiés, selon lui, les pays industrialisés par rapport aux pays en voie de développement. « *Je crains que finalement, la mer ne finisse par ne prêter qu'aux riches* », a-t-il observé. « *Il faut que derrière les nodules*, a-t-il ajouté, *il y ait une autre conception des rapports Nord-Sud* ». M. Masson (R.P.R., Moselle) a justifié le vote hostile de son groupe en soulignant que le projet ne s'applique pas de manière spécifique aux nodules polymétalliques, ce qui tend, selon lui, à assujettir d'autres substances à des contraintes nouvelles, lorsque celles-ci se situent dans les eaux internationales. Il a ajouté qu'aucune limite n'étant fixée pour la durée des concessions, le projet n'empêchera pas la spéculation sur les titres miniers. Il aurait été préférable d'attendre 1987 pour légiférer sur ce sujet, a-t-il conclu.

M. Le Pensec a précisé que les permis devraient être consentis pour une dizaine d'années. Le projet a été adopté par les groupes socialiste, communiste et U.D.F.

LAURENT ZECCHINI.

(1) Afernod : Association française pour l'étude et la recherche des nodules polymétalliques qui est contrôlée à 80 % par les pouvoirs publics.

(2) Cnexo : Centre national pour l'exploitation des océans.

(3) C.E.A. : Commissariat à l'énergie atomique.

Quinze jours de session extraordinaire en janvier ?

L'Assemblée nationale commencera, le mardi 1ᵉʳ décembre, l'examen, en deuxième lecture, du projet de loi de nationalisations. Ainsi en a décidé la conférence des présidents de groupes, mardi 24 novembre. La réunion, mercredi 25 novembre, de la commission mixte paritaire composée de sénateurs et de députés, dont le rôle est de tenter de trouver un compromis entre les positions de l'une et l'autre Assemblée, avait peu de chances d'aboutir à un accord, tant les thèses du Sénat et de l'Assemblée nationale sont inconciliables (*le Monde* du 25 novembre).

Après que le Sénat aura examiné à son tour, en deuxième lecture, le texte gouvernemental, ce projet, selon le souhait du gouvernement, devrait être adopté définitivement, en troisième lecture, par l'Assemblée nationale avant Noël, au plus tard pendant les trois journées de session extraordinaire qui, les 21, 22 et 23 décembre, prolongeront la session ordinaire d'automne.

Outre la proposition de loi tendant à l'abrogation de la loi « anti-casseurs » dont les députés devaient débattre le mercredi 25 novembre, l'Assemblée nationale discutera notamment, le 7 décembre — selon le calendrier établi par la conférence des présidents, — d'un projet de loi de finances rectificative relatif, notamment, à la prise de contrôle de Matra par l'Etat ; les 8 et 9 décembre du projet autorisant le gouvernement à prendre par ordonnances les mesures nécessaires à l'application de sa politique sociale ; le 10 décembre du plan intérimaire, et les 11 et 14, en deuxième lecture, du texte sur la décentralisation.

Communistes et socialistes souhaitent que le projet de loi sur la décentralisation soit définitivement adopté avant Noël, mais, selon M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, le gouvernement paraît « *sceptique* » quant au respect d'une échéance aussi proche.

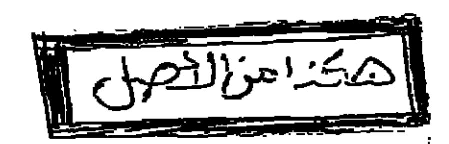
La durée de la session extraordinaire de janvier n'est pas encore précisée. M. André Labarrère, ministre chargé des relations avec le Parlement, a évoqué, mardi, l'hypothèse selon laquelle elle pourrait être ouverte le 5 janvier et close le 23.

● *Le Centre national des indépendants et paysans (C.N.I.P.)* a déclaré mardi 24 novembre : « *L'état d'insécurité a succédé à l'état de grâce. Le ministre de l'intérieur en est directement responsable...* » Le C.N.I.P. « *lui suggère de solliciter immédiatement, pour lui-même, le bénéfice de la retraite à soixante ans* ».

DÉFENSE

● *Un essai nucléaire français* aurait eu lieu voici deux semaines environ sur l'atoll de Mururoa, estiment des séismologues néo-zélandais. Selon le mouvement écologiste Greenpeace, le tir aurait été effectué le 11 novembre. Compte tenu de la faible puissance supposée de l'engin (2 kilotonnes), disent-ils, tout laisse à penser qu'il s'agissait de l'essai d'une bombe à neutrons. Actuellement, certains des responsables du mouvement sont en route, en compagnie de l'ancien candidat à la présidence de la République, M. Brice Lalonde, vers Mururoa. Le voilier, le *Greenpeace-III*, à bord duquel ils ont pris place, devrait atteindre l'atoll d'ici une semaine.





LE DÉBAT BUDGÉTAIRE

Le Sénat demande que l'impôt direct du contribuable ne puisse dépasser 80 % de ses revenus

Les sénateurs ont commencé, mardi 24 novembre, l'examen de la première partie de la loi de finances pour 1982. Ils avaient, auparavant, achevé la discussion générale de ce budget.

M. Pierre-Christian Taittinger (R.I., Paris), accepte les objectifs du gouvernement, mais reproche à ce dernier de ne pas savoir trancher entre la contrainte des réalités et les impatiences légitimes des Français. M. Vallin (P.C., Rhône), estime que l'on pourrait prélever davantage sur les entreprises sans compromettre l'autofinancement. M. Chérioux (R.P.R., Paris) critique en particulier la disposition qui permet d'imposer sur la fortune un contribuable qui n'est plus le propriétaire de cette fortune, mais qui en est seulement l'usufruitier. M. Lacour (Un. centr., Charente) plaide pour les producteurs de Cognac, qu'il juge victimes d'une taxe sur l'alcool dont le taux est excessif. M. Jargot (P.C., Isère) voudrait que l'on accentuel le contrôle des changes.

M. Fabius, ministre du budget, répond à M. Monory, qu'on ne peut opposer « *relance par l'investissement et relance par la consommation* » ; il s'agit d'un vieux débat dépassé, car, délaisser l'un des facteurs, c'est compromettre l'autre.

Les sénateurs entament ensuite l'examen des premiers articles de la loi de finances. Et l'article premier étant rapidement adopté (il autorise la perception de l'impôt), le débat s'engage immédiatement sur l'impôt sur la fortune (article 2).

Les sénateurs préfèrent l'intitulé : « Impôt sur le patrimoine », à l'intitulé : « Impôt sur les grandes fortunes ». L'amendement de la commission est voté par 187 voix contre 110.

« *Ce serait une très grande erreur,* avait déclaré M. Fabius, *que de modifier l'intitulé. Le gouvernement ne veut pas, en effet, d'un impôt général sur le patrimoine. Il ne vise que les grandes fortunes.* »

M. Pado (Un. Centr., Paris) : « *L'impôt sur le revenu ne vise pas les petits revenus. On l'appelle pourtant bien : « Impôt sur sur le revenu.* »

M. d'Aillières (R.I., Sarthe), estime que les propriétaires agricoles soumis à l'impôt sur le capital seront trop souvent dans l'obligation d'alinéer leurs biens, car la faible rentabilité du capital foncier ne leur permettra pas de payer l'impôt avec les revenus du capital : « *A terme, ce sera donc la socialisation des terres.* »

« *En trois ans,* indique M. Edouard Bonnefous, président de la commission des finances, *un grand nombre de contribuables nouveaux seront assujettis à l'impôt sur le capital si le seuil reste celui fixé cette année. Au taux actuel d'inflation, la grande majorité des ménages finira même par être atteinte par l'impôt sur la fortune si ce seuil n'en est pas régulièrement évalué.* »

Le Sénat adopte l'amendement de M. Bonnefous qui précise que le seuil de 3 millions de francs ne sera valable que pour 1982. En revanche, par 168 voix contre 67, il repousse un amendement du groupe centriste visant à exclure totalement les biens professionnels du champ d'application de la loi. Le rapporteur général, M. Blin (Un. centr., Ardennes) avait demandé le rejet de cet amendement, déclarant : « *Exclure globalement l'outil de travail, c'est nous enlever la possibilité de supprimer les dispositions les plus nocives de cet impôt.* »

Les sénateurs adoptent un amendement de M. Wirth (R.I., Français de l'étranger), qui soustrait à l'impôt sur la fortune les biens situés en France si les redevables justifient avoir été soumis à un impôt sur la fortune dans le pays où ils sont fiscalement domiciliés. De même est voté (contre l'avis du gouvernement) un amendement de M. Palmero (Un. centr., Alpes-Maritimes) qui soustrait à cet impôt les rapatriés d'outre-mer, tant qu'ils n'ont pas été indemnisés pour la spoliation de leur capital.

Sur proposition de M. Schumann (R.P.R., Nord), l'amendement suivant est adopté, qui fixe un plafond d'imposition : « *Lorsque le montant total de l'impôt sur les grandes fortunes, de l'impôt sur le revenu, des impôts fonciers et de la taxe d'habitation mis à la charge d'un contribuable excède, pour une même année, 80 % de son revenu imposable, sa cotisation d'impôt sur la fortune est réduite d'un montant égal à celui de cet excédent, après avis favorable d'une commission saisie par le contribuable et chargée de vérifier que les revenus réels du contribuable n'excèdent pas ses revenus déclarés.* »

Le cas des concubins

Enfin, par 288 voix contre 8, le Sénat vote une disposition présentée par le rapporteur général au nom de la commission des finances, et qui tend à faire que le couple légitime ne soit pas moins bien traité que l'illégitime : les « *biens, droits et valeurs imposables* » de deux « *concubins notoires* » formeront un seul tout.

M. Fabius, avant le scrutin, avait déclaré : « *Il y a déjà dans notre système fiscal des dispositions qui prennent le concubinage en compte : en matière d'héritage par exemple. Je comprends les arguments des uns et des autres de ne pas défavoriser les couples légitimes. Je m'en rapporterai à la sagesse du Sénat.* » — A. G.

LE R.P.R. ET L'U.D.F. DÉFÉRERONT LA LOI DE DÉCENTRALISATION AU CONSEIL CONSTITUTIONNEL

Les délégations de l'U.D.F. et du R.P.R. chargées de coordonner l'action des deux formations de l'opposition devaient se retrouver mercredi 25 novembre au Sénat. La précédente rencontre avait eu lieu le 28 octobre à l'Assemblée nationale.

A l'issue de la réunion du groupe R.P.R., mardi 24 novembre à l'Assemblée nationale, M. Labbé, président du groupe, a indiqué que ses amis déposeraient — en accord avec l'U.D.F. — une motion de censure contre la loi d'habilitation et d'orientation, relative aux ordonnances, qui doit être présentée le 8 décembre, si le gouvernement n'engage pas sa responsabilité sur ce texte.

Il a annoncé que des députés R.P.R. et U.D.F. déposeraient un recours devant le Conseil constitutionnel contre la loi de décentralisation. En ce qui concerne la loi anticasseurs, dont le gouvernement demande l'abrogation, M. Claude Labbé a estimé : « *Après tout, il est de la responsabilité du pouvoir de se donner ou d'abandonner les moyens d'assurer la sécurité des citoyens et le maintien de l'ordre dans ce pays. On constate malheureusement que ce pouvoir est davantage préoccupé de casser les législations existantes — sans pour autant présenter des textes de remplacement — qu'à lutter contre les manifestations de violence, comme l'atteste l'affaire de Foix, unique dans nos mémoires.* »

Enfin, M. Labbé s'est félicité des résultats de l'élection municipale partielle de Poissy et de l'élection cantonale d'Avesnes, qui « *montrent que le R.P.R. est en tête et l'opposition très présente dans l'opinion* » (*le Monde* du 25 novembre).

DEUX SONDAGES

Les Français approuvent l'impôt sur la fortune (76 %) et jugent que les patrons « ne jouent pas le jeu » (56 %)

Le Parisien libéré et *le Quotidien de Paris*, datés du 24 novembre, publient la suite des sondages dont ils avaient donné certains résultats dans leurs numéros de la veille (*le Monde* du 24 novembre).

L'enquête Sofrès - *le Parisien libéré*, réalisée du 5 au 10 novembre auprès d'un échantillon de mille personnes, révèle que, parmi les décisions prises depuis l'élection de M. Mitterrand, c'est l'impôt sur la fortune qui recueille la plus large approbation (76 %). Viennent, ensuite, la poursuite de la construction des centrales nucléaires (59 %), la décentralisation (58 %), la nationalisation des plus grandes banques françaises (55 %), l'impôt exceptionnel de solidarité sur le chômage (52 %), la nationalisation de cinq grands groupes industriels (49 %), le plafonnement du quotient national et la suppression de l'anonymat sur l'achat et les ventes d'or (48 %).

En revanche, les personnes interrogées sont plus nombreuses à désapprouvent qu'à approuver les changements des responsables à la télévision (40 % contre 28 %), l'amnistie accordée à quelques milliers de détenus (54 % contre 33 %), la dévaluation du franc (54 % contre 18 %) et l'abolition de la peine de mort (63 % contre 28 %).

Cinquante-huit pour cent des personnes interrogées préfèrent que « *les ministres communistes restent au gouvernement (sans augmentation, ni changement)* », 23 % qu'ils le quittent et 9 % que leur nombre augmente. Pour 36 %, M. Mitterrand et le gouvernement veulent faire « *trop de changements* », pour 22 % « *pas assez* » et pour 31 % « *ce qu'il faut* ». Pour 33 %, le rythme de réalisation des changements convient, pour 32 %, il est trop rapide, et pour 23 % pas assez.

Le second volet du sondage réalisé par Indice-Opinion, du 12 au 14 novembre auprès d'un échantillon de mille personnes, par *le Quotidien de Paris*, indique que 56 % des Français considèrent que les patrons « *ne jouent pas le jeu* », bloquant ainsi les efforts du gouvernement, et 29 % sont d'un avis inverse ; 26 % estiment que les mesures d'ordre économiques et fiscal prises par le gouvernement sont de nature à encourager les chefs d'entreprises et 57 % pensent qu'elles ne le sont pas.

Les futures élections régionales

L'ARS (ASSOCIATION RESPONSABILITÉ ET SOLIDARITÉ) EST LANCÉE A LYON.

(De notre correspondant régional.)

Lyon. — L'Association Responsabilité et Solidarité (ARS) vient d'être présentée au club de la presse de Lyon. Même si l'ARS n'a pas décidé si elle présenterait ou non une liste lors des prochaines élections des conseils régionaux au suffrage universel, on peut s'attendre à lui voir jouer un rôle dans les milieux plutôt favorables à l'ancienne majorité. Composée au départ d'une équipe de membres du conseil économique et social de l'établissement public régional, cette association épouse les structures départementales de la région Rhône-Alpes. Son principal instigateur est M. Jean-Paul Dominjon, qui a abandonné très récemment ses fonctions de président de l'Union patronale Rhône-Alpes (UPRA).

Pour corriger une image politique marquée à droite en raison du passé, voire du présent, de quelques-uns de ses adhérents, l'ARS affirme qu'elle est « *libre de toute attache avec les hommes ou les partis politiques actuels* ». Elle insiste sur la nécessité de « *rééquilibrer* » la vie publique, ou, selon elle, « *les représentants du secteur privé sont en nombre insuffisant* ». A partir de ce constat elle présente trois objectifs : « *Rechercher les femmes et les hommes qui constitueront une nouvelle génération politique et aider ceux d'entre eux qui appartiennent au secteur privé à s'engager sans compromettre leur situation professionnelle ; établir un programme de développement social, économique et culturel dans le cadre de la régionalisation ; participer activement au développement de la vie associative.* »

C. R.

★ ARS, 15, rue Sala, 69002 Lyon, tél. 812-33-27.

● PRECISIONS. — Le « Point de vue » de M. Rozenzweig paru le 24 novembre contenait quelques erreurs : M. Guy de Rothschild est président du Fonds juif unifié et non du Comité représentatif des institutions juives de France ; cet organisme a pour président M. Alain de Rothschild, cousin, et non frère, de M. Guy de Rothschild.

A l'initiative de M. Olivier Guichard

DANS LES PAYS DE LA LOIRE L'OPPOSITION SE DONNE DES STRUCTURES NOUVELLES

A l'initiative de M. Olivier Guichard, ancien ministre, député (R.P.R.) de Loire-Atlantique, les élus de l'opposition de la région des Pays de la Loire seront réunis le 23 novembre à Angers en vue de donner à une « opposition sur le terrain ». Cette réunion s'est tenue sous les auspices d l'Association « Union des Pays de la Loire » fondée par M. Guichard au lendemain du 10 mai. Dans un manifeste ces élus estiment : « *Plus la décentralisation doit avancer, moins il faut la protéger contre l'envahissement du sectarisme idéologique.* » Rappelant qu'ils sont inspirés par « *l'esprit de service public* », ces élus poursuivent : « *Nous refusons et nous combattons tout ce qui aboutirait à la politisation forcenée de la vie locale. Décentraliser ne doit pas vouloir dire désadministrer. Nos collectivités ne pourront construire librement et heureusement leur avenir si elles deviennent de simples terrains d'exercice des compétitions nationales. Si nous décidons aujourd'hui de nous unir pour nous informer sur ce qui se prépare et nous concerter pour affronter ensemble les échéances de demain, nous voulons aussi éclairer l'opinion publique. C'est en définitive le choix des électeurs qui déterminera, dans notre région comme ailleurs, le sort de la démocratie locale : sa perversion par l'esprit de parti, ou son approfondissement au service de tous.* »

société

L'Eau-Vive : une secte catholique ?

I. – Des vierges consacrées

« Les Travailleuses missionnaires de l'Immaculée » est le nom de la « famille spirituelle » – ni ordre religieux ni institut séculier, mais simplement « reconnue » par les autorités ecclésiastiques – fondée et dirigée par l'abbé Roussel. Un certain nombre de jeunes filles qui ont réussi à quitter cette association, dont l'activité principale consiste à gérer une chaîne de restaurants de luxe, ont fait des révélations sur les méthodes employées pour le recrutement, la formation et l'exploitation de ces travailleuses. Leurs accusations sont graves. Alain Woodrow a enquêté sur ce mouvement, en donnant la parole largement à celles qui l'ont quitté, puis aux responsables, qui ont finalement accepté de répondre à ses questions.

par ALAIN WOODROW

Quelques minutes avant neuf heures du soir. La nuit romaine est douce pour la saison, et plusieurs personnes font la queue devant une entrée discrète de la via Monterone – petite rue perdue dans le dédale des ruelles entre le Panthéon et la piazza Navona. L'écriteau annonce simplement : « Restaurant l'Eau-Vive ».

A l'intérieur, les clients sont filtrés par Paulette, grande femme brune, vêtue d'une tunique grecque orange, cerbère des lieux dont le regard sévère vérifie les réservations des clients, ainsi que leur tenue – cravate et veste exigées pour les hommes, sauf évidemment pour les prélats, dont le col romain et la soutane, surtout quand elle est violette ou écarlate, sont les meilleurs laissez-passer pour la chambre haute, réservée aux notabilités.

Cette pièce, à laquelle on peut accéder directement par un escalier qui donne sur la rue, est très belle. Le haut plafond, recouvert de fresques, est muni de quatre haut-parleurs qui distillent, à petites doses, du Mozart et du Vivaldi sur les têtes respectables des clients qui occupent toutes les tables.

La cuisine – *française* – est bonne, *mais* les vins fins, le plus souvent importés de France, sont hors de prix. Le client à peine installé, les filles charmantes qui servent à table – Africaines en boubous de toutes les couleurs, Asiatiques en saris blanc et orange – glissent des feuilles imprimées sur les nappes. On peut y lire : « *Travailleuses missionnaires : L'Eau-Vive dans les cinq continents* », suivi d'un cantique à Notre-Dame de Lourdes.

A 22 h 30, les haut-parleurs annoncent : « *Aujourd'hui, c'est la fête de sainte Marguerite-Marie, vierge, que l'Eglise nous propose en exemple. Nous prions pour ceux qui souffrent de la solitude et de la violence. Nous allons chanter ensemble l'*Ave *de Lourdes.* » Les serveuses se tournent vers une petite statue de la Vierge pour chanter, tandis que les clients, quelque peu gênés, font silence. Un ou deux habitués chantent les paroles, d'autres parlent à voix basse ou rient franchement...

Une Océanienne, en robe longue et moulante, marron et blanc, une fleur rouge dans sa chevelure noire, nous explique : « *Nous sommes des âmes consacrées qui prêchons le Christ lors du repas. Une prière, une parole d'Evangile, cela peut toucher les gens, parfois les bouleverser...* » Avant qu'elle puisse répondre à nos questions, Paulette lui fait signe qu'elle ne doit pas s'attarder. On n'encourage pas les conversations avec les clients, ceux qui cherchent à « draguer » ces belles missionnaires mystérieuses et encore moins les journalistes aux questions indiscrètes.

Il est de bon ton dans la colonie française à Rome, et aussi chez les hauts prélats de la Curie, de fréquenter ce restaurant de luxe où la bonne chère passe mieux quand elle est accompagnée de paroles pieuses. Mais qui sont ces vierges consacrées aux allures à la fois aguichantes et pudiques ?

Elles appartiennent à l'association, ou « *famille spirituelle* », des Travailleuses missionnaires (T.M.) créée par l'abbé Roussel, prêtre français du diocèse de Paris, et déclarée en 1953, selon la loi de 1901. L'idéal de départ était le partage de vie des plus défavorisées (ouvrières, employées de bureau, prostituées) et le témoignage évangélique auprès de celles-ci, dans l'esprit de l'Action catholique naissante, exprimé notamment par l'abbé Godin, fondateur de la Mission de Paris.

Une œuvre déviée

Or, selon une des premières « missionnaires », Colette, qui a passé dix ans dans l'association, de 1955 à 1965, cet idéal s'est progressivement modifié. « *Cette entreprise,* dit-elle, *au départ un peu « folle » mais philanthropique et spirituelle, n'est plus aujourd'hui qu'un commerce, exploitant des gens sous couvert de spiritualité.* » Et un des prêtres qui a aidé un certain nombre d'ex-membres des T.M. à trouver leur vraie vocation dans un ordre religieux ou dans la vie nous a parlé de la souffrance de filles qui ont été « *trompées par un projet apostolique dévié et déviant de son objectif, alors qu'elles avaient donné le meilleur d'elles-mêmes* ».

Colette explique comment, en 1965, elle avait décidé, avec deux autres T.M., de porter l'affaire devant Mgr Veuillot, alors archevêque de Paris. Elles se sont plaintes de l'atmosphère malsaine qui régnait à l'intérieur de la communauté, provenant surtout du déséquilibre psychique de la responsable « à vie » mise en place par l'abbé Roussel.

Plus qu'une question de personnes, cependant, c'était la finalité même du mouvement, prétendument humaine et spirituelle, qui faisait problème. « *Depuis quelques années, il n'y a presque plus de vocations de T.M. en Europe,* lit-on dans le rapport remis à Mgr Veuillot. *La majorité des jeunes sont donc africaines ou asiatiques. Parlant à peine le français, elles sont souvent illettrées, sans éducation et peu préparées à vivre un engagement de T.M. Quant aux aînées, dispersées un peu partout dans le monde (1), nous n'avons pas une vie spirituelle qui nous permette de vivre un véritable engagement.* » Elles se plaignaient, en outre, de l'insistance mise par les responsables sur la virginité physique des postulantes (2).

Sur le conseil de Mgr Veuillot, Colette a quitté l'association, ainsi que cinq de ses compagnes, mais l'enquête sur les T.M. promise par l'archevêque de Paris n'a jamais eu lieu. Le seul résultat tangible a été la mise en place d'un secrétariat de cinq membres, nommé par l'abbé Roussel, pour aider la responsable, qui n'était plus nommée à vie, ainsi que le départ de France de l'abbé Roussel, qui, après avoir été convoqué par Mgr Veuillot, s'est établi en Belgique, d'où il dirige l'association aujourd'hui. Des lettres circonstanciées envoyées par Colette en 1979 à Mgr Van Zuylen, évêque de Liège, diocèse dans lequel se trouve l'abbé Roussel, puis au cardinal Pironio, préfet de la Congrégation romaine pour les religieux et les instituts séculiers, sont restées, en revanche, sans réponse.

Un réseau mondial

L'activité « missionnaire » des T.M. se réduit donc à l'exploitation d'une chaîne de restaurants de luxe (il y a même un sauna en Argentine) à travers le monde, au service des riches beaucoup plus que des pauvres. Les « vocations » sont recrutées essentiellement dans le tiers-monde par l'abbé Roussel, qui se rend sur place pour choisir des filles de plus en plus jeunes (quinze à dix-sept ans). Les postulantes reçoivent une formation – spirituelle, linguistique, mais surtout manuelle – en France (pendant un temps à Saint-Denis, Dieppe et Biarritz, et actuellement à Domrémy) et en Belgique (à Banneux).

« L'ŒUVRE DE LA VIERGE MARIE »

Dans une lettre qu'il nous a adressée, l'abbé Roussel, fondateur de l'association ou *« famille spirituelle »* des Travailleuses missionnaires (T.M.), écrit notamment :

Cette famille missionnaire ne m'appartient pas, elle appartient à l'Immaculée, c'est elle qui a inspiré, conduit des créatures. En toute vérité, c'est elle qui a tout fait et qui dirige encore celles qui sont les membres de cette famille.

Un signe entre beaucoup d'autres : faire chanter des Ave Maria *dans des restaurants établis dans les cinq continents,* chaque soir à 22 heures *environ, cela n'est pas l'œuvre d'une créature (...).*

Comment expliquer le mouvement de ces jeunes filles vierges qui, en Haute-Volta, en Argentine, au Pérou, à Manille et à Nouméa (Nouvelle-Calédonie), demandent à être T.M. Pour moi, je ne peux pas dire autre chose : c'est l'œuvre de la Vierge Marie.

C'est la Vierge Marie, encore, qui a voulu que dans chaque diocèse où existe une Eau-Vive le cardinal ou l'évêque donne approbation et encouragement. Elle qui a voulu que, actuellement dans une dizaine d'autres diocèses, l'évêque demande que viennent s'implanter les Travailleuses missionnaires.

« *En fait,* déclare Colette, *la « famille » des T.M. ressemble de plus en plus à une secte. Les filles sont d'abord coupées de leur famille et de leurs amis. Elles communiquent peu entre elles, car on mélange les races et on sépare celles qui se lient d'amitié en les changeant de continent. Aucun contact n'est permis avec l'extérieur : les filles doivent sortir en groupe, jamais seules, et rendre compte de tout ce qu'elles font. La délation est un devoir, le courrier est ouvert, et les responsables doivent, sans cesse, faire des rapports à Rome. L'abbé Roussel, appelé « le Père », est considéré comme un saint, un oracle.* »

De son côté, le prêtre déjà cité note : « *Dans ses rapports avec les T.M., le fondateur emploie tour à tour la séduction et l'autorité cassante. Séduction, tant que la T.M. est jeune, belle, rien ne lui est refusé : vêtements, chaussures, bijoux – pourvu qu'elle soit soumise, toujours plus belle et paraissant encore plus « vierge » (combien de fois ce terme ne revient-il pas dans les pages du bulletin). Autorité cassante, méchante, dégradante quand sont passés les émois de la jeunesse, quand une prise de conscience se fait jour, quand un semblant de refus apparaît.* »

Il est difficile de quitter la « famille » à cause des pressions morales (chantage affectif), psychologiques (les filles sont éloignées de leur pays d'origine et de leur famille qu'elles ne veulent pas décevoir en rentrant à la maison) et matérielles (l'argent et les papiers d'identité des filles, qui le plus souvent ne sont pas couvertes par une protection sociale, sont entre les mains des responsables).

Malgré cela, les départs se multiplient. Cent vingt en 1967, les T.M. n'étaient plus que quatre-vingt-dix en 1978. Selon nos informations, ont quitté le mouvement depuis 1965 : une trentaine de Françaises, environ quatorze Africaines, une dizaine de Vietnamiennes, une Argentine et une Océanienne. Ces départs ont lieu dans des conditions très difficiles. Tout est bon pour retenir celle qui demande à partir : promesses et menaces. Et si elle s'entête, elle est déplacée d'une Eau-Vive à l'autre, dans l'espoir qu'elle renoncera à son projet.

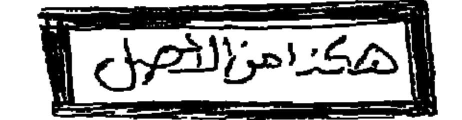
Elles sont de plus en plus nombreuses, néanmoins, non seulement à vouloir quitter les T.M., mais aussi à vouloir expliquer pourquoi.

Prochain article :

UNE CONSPIRATION DU SILENCE

(1) Des restaurants de l'Eau-Vive – qui ne sont pas à confondre avec d'autres mouvements de spiritualité chrétienne qui ont pris même nom – ont été ouverts : en Europe, un en Italie (Rome) et deux en Belgique (Banneux et Rondehaye) ; en Afrique, deux en Haute-Volta (Ouagadougou et Bobo-Dioulasso) ; en Asie, un au Vietnam (Dalat, fermé par le nouveau régime) et un aux Philippines (Manille) ; en Amérique du Sud, un en Argentine (Lujan) et un au Pérou (Lima) ; en Océanie, un en Nouvelle-Calédonie (Nouméa).

(2) Deux postulantes qui n'avaient pas encore fait leurs « serments » (il n'y a pas de vœux religieux ches les T.M.) ont été emmenées chez un gynécologue chargé de constater si elles étaient vraiment vierges – l'une, africaine, ayant subi une excision, et l'autre susceptible d'avoir été déflorée lors d'une visite médicale.



LE COMBAT DE GINO ET GINA

« Après tout, c'est notre père »

De notre envoyé spécial

Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire). — C'est tellement maladroit, le malheur. *« Je vous prépare un repas ? Non. Bon, alors vous allez emmener une orange ? Non. Alors une poule naine ? Non. Mais alors qu'est-ce que je peux faire ? Voulez-vous cent francs, cela suffira ? »* La vieille Marie, malade, épuisée, ne sait plus trop ce qu'il faut dire. Elle s'embrouille, le sent bien, le sent trop, mais parle, parle. Peut-être pour noyer son chagrin. Peut-être bien pour faire oublier que, si elle a des larmes plein les yeux, ce n'est pas simplement à cause de la fumée du poêle à feu ouvert qui refoule sous le vent d'ouest : *« Vous croyez que cela va faire quelque chose, votre article ? »*

C'est tellement honteux, le malheur dans un village du Maine-et-Loire. Gina, un regard trop triste pour une fille de seize ans, a murmuré tout à l'heure en tortillant la vieille enveloppe jaune du dossier : *« Les gens, je ne leur en ai jamais parlé. Je leur disais que mes parents sont morts dans un accident de voiture. Comme cela, c'est plus facile. »* Un instant de silence : *« Je ne le dis pas. Mais je pleure. »*

C'est tellement définitif le malheur. Gino, dix-huit ans, le frère, qui voudrait bien réagir en homme, affirme : *« De toute façon, les gens, ce qu'ils peuvent penser, tant pis. Au point où on en est, ce ne pourrait être pire. »*

Gina, Gino, Gina et Gino, lequel des deux — peut-être les deux — a lancé tout à l'heure ce cri terrible : *« On voudrait bien vivre un peu heureux. Avec lui. »* En tout cas, c'est Marie, la grand-mère, qui relève : *« Un peu heureux, est-ce trop demander un peu de bonheur pour ces pauvres jeunes ? »*

C'est tellement demander quand on connaît l'histoire. Elle est brutale. Gino et Gina *« condamnés à perpétuité au malheur »*, dira Gina, sont les deux enfants d'un couple tragiquement défait. Le 21 juin 1970, à Trignac (Loire-Atlantique), Louis Gimes Beautour, trente-sept ans, forain, tue de plusieurs coups de fusil sa belle-mère, Yvette Ascargota, foraine, et sa femme, Ginette. Schéma classique du drame passionnel sur fond de séparation et de misère sociale. Gino et Gina, sept et cinq ans à l'époque, avaient été emmenés par leur mère, neuf mois avant le drame, dans sa famille à elle, une famille du voyage, l'Olympic Circus.

Une grande boîte

Louis Beautour, qui contestera toujours avoir tué volontairement sa femme, se constitue immédiatement prisonnier après les meurtres. Jugé par la cour d'assises de la Loire-Atlantique, il est condamné le 16 décembre 1971 à la réclusion criminelle à perpétuité pour homicides volontaires. Les jurés ont retenu la préméditation, mais aussi accordé les circonstances atténuantes à un homme jusque-là sans histoire, jamais condamné et, diront les experts, *« aimant follement sa femme et ses enfants »*.

Ce 21 juin 1970, à 20 heures, Gino et Gina sont couchés dans la roulotte de leur grand-mère maternelle. Gino dit : *« On nous avait appris à avoir peur de papa. Lorsqu'il est arrivé, grand-mère est sortie armée d'un fusil, avec maman. J'ai entendu trois coups de feu. Mes oncles et tantes se sont enfuis. Et je me suis retrouvé avec Gina. On est sorti. Il y avait là grand-mère couchée devant l'escalier »*. *« Oui,* dit Gina, *je ne pourrai jamais l'oublier, elle était pleine de sang. Avec Gino, on l'a enjambée et on s'est sauvés. »*

Il y aura l'enterrement. Gina : *« Les sœurs de ma mère me montraient une grande boîte et me disaient : « Tiens, regarde, ta mère est là, c'est ton père qui l'a tuée. Je n'ai pas pleuré, je n'y comprenais rien. »* Gino : *« Moi, j'ai pleuré, parce que tout le monde pleurait. »*

Gino et Gina, par décision du juge des enfants, sont confiés à un orphelinat de Sainte-Marie-sur-Mer. *« C'était un établissement de filles,* dit Gino, *mais les sœurs m'ont gardé pendant six mois. Gina se cachait la figure avec les mains dès qu'elle voyait quelqu'un et elle ne pouvait s'endormir sans moi dans le même lit. »*

Sacrifices

Après, ce sera la séparation. Deux orphelinats différents — *« cinq ans de réclusion »* — malgré les rencontres hebdomadaires. *« Je n'ai pas su ce qui s'était passé au procès,* raconte Gina, *d'ailleurs, on ne nous a pas autorisés à venir. On aurait pu dire ce qu'on peut dire aujourd'hui : que papa était gentil avec nous, qu'il n'était pas seul responsable. Moi, on m'a simplement dit qu'il était condamné à perpétuité, et comme je ne connaissais pas ce mot-là... »* *« Moi, j'ai su, et j'en ai parlé plusieurs fois à une bonne sœur que j'aimais bien. Elle n'a rien répondu, seulement : « Mon pauvre enfant »,* ajoute Gino. Gina et Gino, en vacances chez leurs grands-parents paternels, reverront leur père pour la première fois en 1972. Une heure de visite à la centrale de Clairvaux. *« On voulait y aller, et cela nous a fait tout drôle de le voir derrière des barreaux. Il pleurait. Alors,* dit Gina, *à partir de ce jour, je me suis dit je vais lui écrire. Mais je ne savais pas. Aujourd'hui, je lui écris chaque jour. Je lui raconte ce qu'on fait, même si on ne fait pas grand-chose. J'espère que cela l'aide. »*

Les années, les vacances, les visites, à chaque fois un choc. En 1975, le juge pour enfants décide de confier les deux « orphelins » à leurs grands-parents paternels et non pas à une sœur de leur mère. Marie et son époux, mort depuis, les prennent. La vieille Marie cardiaque, épuisée, et qui dit aujourd'hui : *« On a tout sacrifié pour eux ; j'ai sacrifié mes autres enfants, même mon fils, alors que j'aurais pu aller habiter à côté de Clairvaux. »*

Aujourd'hui, Gina affirme : *« Papa est coupable. On ne peut approuver ce qu'il a fait. Mais il a payé pour tout le monde. Il a tué, mais il y avait d'autres responsabilités. Je ne veux pas juger. Et ne croyez pas que j'ai oublié ma mère. Maman, j'y pense aussi très souvent. Il y a des choses qu'on voudrait dire seulement à sa mère. Mais lui il nous fait de la peine. Il pleure. Si vraiment il nous aime, et je sais qu'il nous aime, il a suffisamment souffert. Le jour où grand-mère mourra, nous n'aurons plus personne. Il devrait sortir. Après tout, c'est notre père et c'était notre mère. »*

Marie, restée cinquante-quatre ans avec son époux, *« On ne reste pas cinquante-quatre ans sans aimer, hein ? »*, Marie qui tout à l'heure a sorti en tremblant, *« voilà ce qui me mine »*, deux photos de tombes fleuries, celles de son mari et de sa bru, dit : *« Ce ne serait pas pour eux, je serais mieux morte. »*

PIERRE GEORGES.

SELON LES STATISTIQUES DE LA POLICE

Les crimes et délits ont augmenté de 13 % en 1980

De 2 330 566 en 1979, le nombre total de crimes et délits commis sur le territoire français — les départements d'outre-mer exceptés — est passé en 1980 à 2 627 508, soit une augmentation de plus de 12,74 %. Dans le même temps, la population n'a augmenté que de 0,41 %. Ces chiffres figurent dans le bilan de la criminalité en France que la direction générale de la police nationale établit chaque année depuis 1972 d'après les données statistiques de police judiciaire.

Ce document de 410 pages, basé sur quatre axes principaux (état global de la criminalité, répression de la criminalité, démographie et géographie criminelles), nous apprend ainsi qu'en 1980 il s'est commis en moyenne en France un crime ou un délit toutes les douze secondes, et ce pour chacun des trois cent soixante-cinq jours de l'année.

Dans l'ordre de leur gravité, la moyenne quotidienne de ces crimes et délits s'établit de la façon suivante : homicides : 5 par jour ; vols à main armée : 13 par jour ; usage de stupéfiants ou autres produits toxiques : 24 par jour ; vols avec violences : 83 par jour ; vols de deux-roues à moteur : 572 par jour ; vols d'automobiles : 586 par jour ; cambriolages : 734 par jour ; chèques sans provision : 773 par jour ; vols dans les véhicules (vols à la roulotte) : 1 183 par jour.

Sous le nom global de « criminalité », les statistiques rassemblent trois catégories d'actes répréhensibles :

1. *La grande criminalité* (homicides crapuleux, hold-up, vols avec arme, vols avec violences, séquestrations, rapts et prises d'otages, rackets, trafics de stupéfiants, etc.) a progressé de 10,41 % (38 403 affaires en 1980 et 34 784 en 1979).

2. *La criminalité moyenne* (cambriolages, vols, émissions de fausse monnaie, viols, attentats à la pudeur, homicides non crapuleux, etc.) a pour sa part connu, d'une année sur l'autre, une augmentation de 14,70 % (380 820 affaires contre 330 025).

3. *La délinquance* (vols de véhicules, recels, escroqueries, chantages, émissions de chèques sans provision, proxénétisme hôtelier, outrages publics à la pudeur, etc.) se chiffre par une augmentation de 12,42 % (2 208 285 affaires en 1980 contre 1 963 757 l'année précédente).

Les crimes et délits ayant pour origine la seule recherche du profit, qui représentent à eux seuls 86,95 % de la criminalité globale, avaient été de 2 026 679 en 1979. L'an dernier, c'est le chiffre de 2 284 618 qui a été relevé, soit, là encore, 12,73 % d'augmentation.

Paris en tête

Si tous les résultats recensés et établis par cette étude dénotent, chapitre par chapitre, une augmentation sensible, il faut toutefois observer que plusieurs rubriques connaissent une diminution. Ainsi note-t-on un recul de 15,49 % pour les hold-up ; de 16,33 % pour les prises d'otage crapuleuses ; de 4,81 % pour le trafic de stupéfiants. De même, la fraude fiscale observée a accusé une régression de 35,51 %, tandis que le vol des deux-roues à moteur reculait de 16,23 %. Mais, en revanche, le proxénétisme par souteneurs a augmenté de 40,55 %, la fabrication de fausse monnaie de 25,40 % et les règlements de comptes de 38,71 %. Quant aux cambriolages de résidences principales et secondaires, c'est à 25 % et 12,14 % que se monte respectivement leur progression. Autre augmentation notable : les délits des jeux et casinos, qui accusent un plus 62,38 %.

L'étude précise encore que 1 046 491 des 2 627 508 crimes et délits enregistrés ont été élucidés, succès qui se traduisent par une légère augmentation : en 1979, 39,05 % des affaires recensées l'avaient été. En 1980, ce chiffre est de 39,82 %. En matière de grande criminalité, ce taux de réussite est de 32,66 %. Il s'élève à 35,24 % pour la criminalité moyenne et enfin à 40,74 % pour ce qui concerne la délinquance.

Au plan géographique, la criminalité globale (calculée après pondération des chiffres selon la gravité des délits) place la région de Paris en tête de liste avec 32,81 % des affaires, mais il faut noter cependant qu'en 1979 ce chiffre avait atteint 33,95 %. Viennent, après la capitale, Marseille (11,15 %), Lille (8,06 %) Lyon (7,79 %) et Versailles (7,73 %). Les deux départements les moins touchés par la criminalité sont la Creuse et la Lozère.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

★ *La Criminalité en France en 1980.* La Documentation française, 29-31, quai Voltaire, 75340 Paris Cedex 07. Tél. : 261-50-10.









SOCIÉTÉ

APRÈS LE VOL D'ARMES DANS L'ARIÈGE

M. Hernu annonce le renforcement de la sécurité des centres mobilisateurs

Toulouse. — Le ministre de la défense, M. Charles Hernu, a tenu à se rendre, mardi 24 novembre, au camp militaire Clauzel, où a été volé, dimanche, un important lot d'armes (« le Monde » des 24 et 25 novembre). Le ministre, vêtu d'une parka kaki, a discuté avec des hommes du contingent, puis a participé à une séance de travail. Accompagné de plusieurs membres de son cabinet et de hauts responsables de l'armée, il a longuement rencontré le président du conseil général de l'Ariège, le préfet, le maire de Foix et le procureur de la République.

A l'issue de cette rencontre, M. Hernu a rendu publiques, à Toulouse, plusieurs décisions relatives à la sécurité des centres mobilisateurs. Ces centres, au nombre de soixante-quatre, sont destinés à équiper les unités de réservistes en cas de crise ou de mobilisation. Trois mesures, « applicables immédiatement », ont été retenues :

— Le renforcement des gardes de ces centres par celles d'unités voisines ;

— Des inspections techniques de tous les dispositifs d'alarme et la mise en place d'un système d'alerte reliant les centres mobilisateurs aux brigades de gendarmerie ;

— La multiplication d'équipes de maîtres-chiens.

Le ministre a précisé que « d'autres mesures, de caractère confidentiel, sont et seront prises ».

Le général d'armée Jean Biré, inspecteur général de l'armée de terre, a reçu la mission d'établir, avant le 31 décembre, un plan d'ensemble proposant des solutions « au problème de la garde des centres mobilisateurs ». M. Hernu a déjà évoqué quelques-unes de ces « solutions » :

— Le regroupement ou le transfert des centres isolés, ou difficiles à protéger, qui seraient au nombre d'une dizaine ;

— Le dépôt dans d'autres centres mobilisateurs de pièces importantes des armes stockées, afin de rendre « inopérante toute tentative d'agression » ;

— La déclaration de certains centres comme « zone militaires sensibles ».

Au cours de sa visite « sur le terrain », M. Hernu a rendu hommage au personnel du centre mobilisateur 83. « Les appelés ont agi avec un grand sang-froid, a-t-il déclaré. Ils ont fait ce qu'il fallait pour résister le plus longtemps possible. Tout le monde a fait de même. » Il a toutefois affirmé, dans le cours d'une discussion : « Nos soldats ne sont pas des concierges, des gardiens d'immeuble. Il faudra qu'ils gardent comme des soldats. »

D'autre part, M. Marc Gaubert, procureur de la République à Foix, a confié à M. Bernard Boutié une information judiciaire pour vol aggravé.

Tout, sauf des « truands »

De notre envoyé spécial

Oui, le commando qui a volé, le 22 novembre au petit matin, cent quinze pistolets mitrailleurs et quatre mitrailleuses lourdes au camp militaire Clauzel était parfaitement entraîné. Un commando que M. Charles Hernu, ministre de la défense, aurait volontiers félicité et décoré s'il avait agi sous la bannière bleu-blanc-rouge et pour la bonne cause.

Ce commando, dont la police est aujourd'hui à peu près sûre qu'il était composé au minimum de six personnes, n'a laissé aucune trace de son passage. Ni mégots jetés négligemment à terre, ni empreintes de pneus dans un quelconque chemin creux, ni, *a fortiori*, empreintes digitales... pas de traces, pas d'indices. Il faudrait aux enquêteurs un peu de chance pour tempérer celle — insolente à souhait — dont a bénéficié cette fameuse équipe.

Deux séries de « petits faits » retiennent l'attention de la police judiciaire :

— Tout d'abord, la connaissance patente, dans le détail, de la configuration du Centre mobilisateur 83 par le commando. La connaissance, aussi, des habitudes du personnel et des mesures de sécurité. Deux erreurs des auteurs du vol attestent toutefois que ce « savoir » datait. Le commando croyait, en effet, à tort, que deux sentinelles montaient la garde à l'intérieur de l'armurerie. Ce dispositif avait, en fait, été rapporté il y a quelques semaines. De même, les assaillants n'ont pas su localiser avec précision et rapidité la chambre du sous-officier de permanence ;

— Ensuite, le commando, consciemment ou non, a profité de plusieurs « défaillances » du dispositif de sécurité. Citons l'électrification intermittente du mur d'enceinte du camp militaire, et cela pour des raisons financières. Citons aussi le système d'alerte sonore, à demi inopérant dimanche, pour cause de réparation... De telles « défaillances » pourraient bien être qualifiées de graves négligences s'il se confirme, par exemple, que la plupart des cent quinze pistolets mitrailleurs volés n'étaient pas démunis de leurs culasses mobiles, comme l'a affirmé le ministère de la défense, mais seulement de leurs ressorts récupérateurs, aisés à remplacer.

Dès dimanche, l'affaire, sur le plan policier et judiciaire, est devenue nationale et même internationale. La police de l'air et des frontières et Interpol ont été saisis dans la foulée. Un autre élément surprend et inquiète les autorités : le vol de quatre mitrailleuses de 12,7. Il s'agit là, dit-on, d'une « nouveauté ». Non parce que cette arme automatique est du dernier cri, au contraire, [illegible] « lourde » et particulièrement dangereuse. Il est peu commun, c'est le moins que l'on puisse dire, que des malfaiteurs s'y intéressent. En volant six canons de rechange, le commando a estampillé son vol, s'il en était besoin, de la marque des « pros ».

Est-ce suffisant ? Ce commando-là a bien démontré son « extrême compétence », selon la formule utilisée, dimanche, par M. Hernu. De même fait-il date dans les annales criminelles. Un tel vol, dans une armurerie militaire, n'a, en effet, pas de précédent en France depuis près de vingt ans. Il faut remonter à 1962 et aux événements d'Algérie pour retrouver trace d'un cambriolage de même nature, alors imputé à l'O.A.S. (1). Un général décèle du reste dans les deux cambriolages le même style.

L'extrême droite serait-elle en cause ? Les autorités civiles et militaires se refusent catégoriquement au jeu des hypothèses. Les enquêteurs, eux, n'en veulent exclure aucune. Un éventuel « coup de main » de l'organisation basque E.T.A. n'est guère prisé. « *Rien ne permet de dire : ce sont des Basques, des Auvergnats ou des Bretons...* », a encore affirmé, mardi, le ministre de la défense. Jusqu'au préfet de l'Ariège, M. Jean Biacabe, qui fut, durant cinq années, en poste à Biarritz, où il fut visé par des attentats, qui ne croit pas trop à cette « piste »-là. Une seule intuition semble faire l'unanimité : les membres du commando ne sont pas des « truands ».

LAURENT GREILSAMER.

(1) Notre correspondant à Toulon nous signale qu'un vol de vingt-quatre pistolets-mitrailleurs avait eu lieu, le 20 février 1978, à l'établissement régional militaire de Toulon. Huit de ces armes ont été retrouvées : deux furent saisies chez des membres présumés du Front de libération nationale de la Corse, deux au cours d'une enquête sur un cambriolage et les quatre dernières dans diverses affaires de droit commun.

FAITS ET JUGEMENTS

A Aix-en-Provence

FERMÉS POUR RACISME

Marseille. — Deux cafés du cours Mirabeau à Aix-en-Provence, « La Belle Epoque » et le « French Café » ont été fermés vendredi 20 novembre pour quinze jours après des incidents ayant entraîné le dépôt de plaintes pour racisme et refus de servir.

A « La Belle Epoque », dans la nuit du 14 juillet, un jeune Africain vendeur de colifichets, qui s'était approché des clients, fut pris à partie par le gérant et insulté avant d'être frappé sur le trottoir par le même gérant aidé de deux serveurs. Un témoin, M. François Bonenfant, chercheur au C.N.R.S., déclara alors vouloir porter plainte. Il fut, à son tour, frappé et insulté, et la bagarre qui s'ensuivit, à laquelle s'étaient mêlés d'autres clients, fut interrompue par l'arrivée de la police. M. Bonenfant déposait plainte à quatre heures du matin après avoir fait établir un certificat médical.

Le 10 août, avait lieu une confrontation avec le [illegible] de l'établissement. [illegible] lors de la deuxième [illegible] tion, en présence d'un inspecteur, le propriétaire de « la Belle Epoque », que M. Bonenfant venait de reconnaître comme l'agresseur de l'Africain, se rua sur lui et le frappa à la face et au visage.

Quant au « French Café », il est sanctionné pour refus de servir un client, attaché culturel d'origine marocaine, à qui l'on refusait d'apporter ses consommations. Des insultes avaient accueilli ses protestations. — (Corresp.)

M. Roger Chaix est nommé sous-directeur des affaires économiques à la P.J.

Le ministre de l'intérieur a nommé M. Roger Chaix sous-directeur des affaires économiques et financières à la direction centrale de la police judiciaire. Il remplace M. Marc Billaud, admis à la retraite.

[Né le 9 juin 1920 à Lapalud (Vaucluse), M. Roger Chaix est entré à la préfecture de police en 1949, en qualité de commissaire. Nommé principal en 1958, puis divisionnaire en 1965, il est chargé de mission au cabinet du préfet de police (1966), puis occupe des fonctions identiques [illegible] au cabinet du [illegible] général de la police nationale. En 1969, il est chargé de mission au cabinet du ministre de l'intérieur. Contrôleur général en 1970, il devient, en avril 1971, directeur du service des renseignements généraux de la préfecture de police de Paris. En 1975, il est nommé préfet délégué pour la police auprès du préfet du Rhône, à Lyon. En décembre 1978, il prend la direction centrale des polices urbaines au ministère de l'intérieur.]

Une proposition de loi socialiste contre la législation [illegible]

Les députés devraient bientôt discuter de la suppression des discriminations [illegible] victimes les homosexuels. Le groupe socialiste de l'Assemblée a déposé une proposition de loi en ce sens, que le gouvernement a l'intention de laisser venir en discussion à une date qui n'a pas encore été fixée. La suppression de cette discrimination est une des promesses électorales de M. Mitterrand. Au cours de la dernière législature deux propositions de loi dans ce sens avaient été déposées, l'une à l'Assemblée par M. Michel Crépeau (apparenté P.S.), l'autre au Sénat par M. Henri Caillavet (inscrit à l'époque au groupe Gauche démocratique). Cette dernière était venue en discussion, mais avait été repoussée par l'Assemblée.

Une consigne a été donnée récemment par la chancellerie aux membres du parquet de ne requérir l'application de l'article 331 alinéa 2 du code pénal que si « *des circonstances d'une exceptionnelle gravité le justifient* » (*le Monde* du 2 octobre). Cet alinéa 2, que les socialistes proposent d'abroger, a été introduit dans le code par le régime de Vichy. Il est discriminatoire, estime le P.S., « *parce qu'il interdit, sous peines de sanctions pénales aux seuls homosexuels des relations avec des mineurs de quinze à dix-huit ans* ».

● *Un million de francs saisis sur un passeur de devises.* — Un étudiant italien, M. Mauricio Pelli, vingt-six ans, a été arrêté, le 21 novembre, par des douaniers français du poste autoroutier de Ottmarsheim (Haut-Rhin) alors que, venant d'Allemagne, il s'apprêtait à entrer en France. Interpellé deux jours plus tôt par des douaniers allemands, M. Pelli avait été trouvé en possession de 998 000 francs, dissimulés dans sa voiture.

L'importation de capitaux n'étant pas considérée comme un délit en R.F.A., M. Pelli avait été remis en liberté.

Il a été inculpé d'infraction à la législation sur les changes et écroué à la prison de Mulhouse. M. Germain Sengelin, juge d'instruction, a délivré une commission rogatoire aux policiers chargés de l'enquête auprès des douanes d'Allemagne fédérale. — (*Corresp.*)

JUSTICE

Les députés discutent de l'abrogation de la loi anti-casseurs

L'agonie d'un « monstre »

La loi anti-casseurs aura bientôt vécu. Les députés devaient examiner, ce mercredi 25 novembre, une proposition de loi abrogeant ce texte officiellement destiné à « *réprimer certaines formes nouvelles de délinquance* ». On était en 1970. Encore sous le coup des événements de mai 1968, la majorité d'alors, conduite par M. Chaban-Delmas, premier ministre, avait décrété que les casseurs seraient désormais les payeurs.

L'agitation gauchiste, le désordre dans les universités et les violences d'éléments incontrôlés justifiaient, aux yeux du gouvernement, qu'on prît quelque liberté avec la justice élémentaire.

La loi anti-casseurs institue une responsabilité pénale et pécuniaire des auteurs de violences, mais aussi de simples manifestants, étrangers à ces violences. Ce principe d'une responsabilité collective n'était pas tout à fait sans précédent dans le droit français mais elle ouvrait la porte à l'arbitraire sur une grande échelle.

A gauche, ce fut le tollé. Le projet contribua même à ressouder quelque temps une opposition syndicale et politique divisée. La droite eut quelques états d'âme vite surmontés. On entendit Alexandre Sanguinetti affirmer que le projet était « *inopérant* » mais qu'il le voterait « *par discipline* », et le Sénat tenta sans succès de s'y opposer.

Comme pour la suppression de la Cour de sûreté de l'Etat, il serait étonnant que l'opposition d'aujourd'hui résiste farouchement à cette suppression. En commission, le R.P.R. n'a pas pris part au vote. Notre groupe, a affirmé M. Seguin, est sensible à certains arguments de la majorité, mais il craint que cette proposition ne contribue à l'affaiblissement de l'arsenal répressif. Cette abstention d'un parti qui fut à l'origine de la loi anti-casseurs ressemble à un *mea culpa* dont il faut chercher l'explication dans l'utilisation qui fut faite de ce texte.

Telle qu'elle fut promulguée le 8 juin 1970, la loi prévoit une série de sanctions qui tendent à préserver ou à restaurer l'ordre public : les manifestations de rue sont visées mais aussi l'occupation de locaux administratifs (rectorats ou préfectures), les violences contre des fonctionnaires et les séquestrations (de patrons, par exemple).

Le texte discuté par les députés est le fruit de deux propositions de loi, l'une socialiste, l'autre communiste. Le P.C.F. suggérait l'abrogation pure et simple de la loi anti-casseurs, voulant ainsi manifester sa « *condamnation totale* » de ce texte. Le groupe socialiste estimait au contraire qu'il n'y avait pas lieu de supprimer les articles réprimant les séquestrations et les violences commises contre des fonctionnaires. C'est ce point de vue qui a prévalu en commission.

Le caractère pernicieux de la loi anti-casseurs saute aux yeux lorsqu'on relit l'article 314 du code pénal, le plus connu, celui auquel cette loi est souvent assimilée. Peuvent être sanctionnés d'un emprisonnement d'un à cinq ans les instigateurs et les organisateurs de violences commises de manière concertée par un groupe, mais aussi, individuellement, les membres de ce groupe, qu'ils aient pris une part effective ou non à ces violences. D'individuelle, leur responsabilité devient collective. On comprend mieux la tempête soulevée à l'époque et la réaction de certains juristes qualifiant de « *monstre* » la loi anti-casseurs.

Là ne s'arrêtèrent pas les critiques. L'article 314 permet de punir les organisateurs et les participants d'une manifestation non déclarée ou interdite au cours de laquelle des violences ont été commises, dès lors que ces participants ne se sont pas dispersés ou que l'ordre de dislocation n'a pas été donné (à la différence des dispositions évoquées plus haut, ces violences peuvent résulter d'une action non concertée). C'est mettre de tels rassemblements à la merci de n'importe quels provocateurs.

Une atteinte aux libertés syndicales

La dernière innovation de l'article 314 consiste à déclarer pécuniairement responsables toutse les personnes condamnées pour les délits prévus par cet article. Le simple manifestant, témoin impuissant d'un rassemblement non déclaré, peut ainsi être tenu civilement responsable de toutes les déprédations commises au cours de ce rassemblement par ses amis ou même par la police parce qu'une grenade lacrymogène aura malencontreusement atteint une vitrine.

Le tollé, on l'a dit, fut à la mesure de ces innovations. A l'Assemblée, on entendit M. Mitterrand déclarer : « *Cette loi est dangereuse parce qu'elle altère gravement le droit de rassemblement.* » M. Defferre mit en garde la majorité contre les conséquences d'un « *amalgame* » entre les auteurs de violences et les simples manifestants. M. Rocard évoqua les « *monstruosités juridiques* » du texte. Dans *le Monde* du 29 avril 1970, M. Badinter et Mᵉ Jean-Denis Bredin s'émurent d'un projet qu'ils qualifièrent d'« escalade répressive ».

Les faits leur donnèrent rapidement raison. Le garde des sceaux de l'époque, M. René Pleven, avait promis : la loi anti-casseurs ne porterait atteinte « *ni aux libertés syndicales ni à aucune de nos libertés individuelles* ». Certes, les casseurs (ou prétendus tels) payèrent leur tribut à la loi nouvelle, mais aussi, très vite, des syndicalistes ouvriers, étudiants et paysans. Des procédures expéditives furent engagées contre les manifestants antinucléaires de Creys-Malville et de Plogoff. On vit même les musiciens anglais d'un groupe punk, les Stranglers, condamnés parce qu'un de leurs concerts avait dégénéré à Nice.

Les critiques contre la loi anti-casseurs culminèrent après le sincidents du 23 mars 1979 à Paris. Trente-cinq manifestants ou passants furent condamnés à la suite des violences commises place de l'Opéra. Leur procès mit une nouvelle fois en lumière la redoutable efficacité de la loi anti-casseurs lorsqu'elle est couplée avec la procédure des *flagrants délits* (aujourd'hui saisine directe). Les « flags » privent les prévenus du bénéfice d'une instruction, donc d'investigations poussées. Comment, dans ces conditions, démontrer le caractère prémédité des violences qui leur sont reprochées, préméditation prévue par l'article 314 alinéa 5 du code pénal ?

La gauche ne veut plus de cela. Elle estime suffisantes les autres dispositions du code pénal visant les casseurs — les articles 104 à 108 sur les attroupements, notamment — et qui permettent de les faire payer, en respectant l'équité.

Le texte soumis aux députés est l'aboutissement de cinq propositions de loi socialistes à l'Assemblée depuis 1970 et de trois du groupe communiste, si on tient compte des deux dernières. Elles résultent d'une promesse électorale de M. Mitterrand et de son opposition à cette loi, opposition qu'il manifesta dès l'origine en défendant à l'Assemblée la question préalable visant à écarter le projet de l'ordre du jour.

Déjà, à l'époque, les socialistes ne s'offusquaient pas à l'idée que les casseurs fussent les payeurs. Mais, comme aujourd'hui, ils craignaient que cette loi ne conduisît la police et les magistrats à préférer une injustice à un désordre. Là réside l'explication de l'abrogation de la loi anti-casseurs.

BERTRAND LE GENDRE.

AU PROCÈS DE L'AFFAIRE DE BROGLIE

Le malaise de Pierre de Varga a retardé le début de l'audition des témoins

Les audiences du procès de l'affaire de Broglie ont repris normalement, mercredi matin 25 novembre. Elles avaient été suspendues, la veille, en raison d'un malaise survenu à l'un des accusés, M. Pierre de Varga. A l'ouverture des débats M. de Varga s'est excusé du « trouble » ainsi causé à la cour, qui a commencé l'audition des témoins.

Faux départ, mardi après-midi 24 novembre, pour la première journée d'audience du procès de l'affaire de Broglie, qui devait être consacrée à l'audition des témoins. L'un des principaux accusés, Pierre de Varga, commanditaire présumé du meurtre de Jean de Broglie, n'était pas au palais de justice. Victime pour la seconde fois depuis le début du procès d'un malaise, il n'a pu quitter la salle Cusco de l'Hôtel-Dieu où il est hospitalisé en raison de troubles cardiaques et d'un diabète.

M. André Giresse, président de la cour d'assises, a désigné un médecin expert auprès de la cour d'appel, le docteur Robert Riveline, pour l'examiner et savoir quelle sera la durée de son indisponibilité. Mᵉ Paul Lombard en a immédiatement profité pour demander que ce médecin dise si l'état de son client était « *compatible avec la détention* ». Requête que le président a repoussée sèchement, en déclarant que « *cette mission se suffisait à elle-même* ».

Le procès était alors suspendu dans l'attente du résultat de la consultation. Mais déjà les bruits les plus divers couraient. Mlle Pascale de Varga affirmait que son père avait été victime d'un grave malaise cardiaque. On parlait alors d'une suspension du procès, voire d'une disjonction du cas de Pierre de Varga. Les quelque deux cents témoins qui avaient tous été convoqués ce jour attendaient patiemment que l'intermède prenne fin.

Finalement, le docteur Riveline est venu rendre compte à la cour. Pierre de Varga aurait été victime d'un malaise avec phénomène hémiparétique peu après midi, au cours duquel sa tension aurait été de 21-12. Mais les examens pratiqués, notamment un électro-encéphalogramme, n'ont pas permis de déceler « *d'anomalies notables* ». Le pouls était régulier et les réflexes normaux. Le diabète « *paraît bien équilibré* ».

Rien de très grave en somme, à part une raideur dans la jambe droite. « *Par prudence*, a conclu le docteur Riveline, *j'estime que Pierre de Varga n'est pas en état de comparaître ce jour. Mais il est probable qu'il pourra se présenter mercredi devant la cour sauf complication, car il a déjà eu des problèmes vasculaires.* »

Le médecin a souligné que son patient avait manifesté sa volonté de participer aux débats, à condition bien sûr qu'il soit physiquement apte.

Le président a alors suspendu l'audience, en attendant de retrouver l'accusé en pleine possession de ses moyens. Auparavant, le temps de la consultation, M. Giresse avait fait l'appel des témoins et établi le planning de leur audition, qui doit s'achever le 15 décembre avec notamment, ce jour-là, MM. Christian Bonnet, ancien ministre de l'intérieur, et Raymond Barre, ancien premier ministre.

Ce dernier avait d'abord envoyé une lettre au président lui indiquant qu'il n'était susceptible d'apporter aucun élément à la cour, mais on indiquait, ce mercredi, dans son entourage qu'il se rendrait à la convocation de la cour. Plusieurs défenseurs des accusés ont manifesté l'intention de l'entendre à propos des écoutes téléphoniques. « *Il faut qu'il vienne*, a indiqué péremptoirement M. Giresse. *Dites-lui qu'il doit être présent le 15 décembre, à 13 heures.* » Même chose pour M. Juan Vila Reyes, ancien directeur de la MATESA, qui ne voulait pas venir, car « *les personnes impliquées dans cette affaire lui sont inconnues* ». « *Il faudra lui dire qu'il vienne* », a répliqué le président. A propos de M. Poniatowski, M. Giresse a simplement déclaré, très affirmatif : « *Il viendra.* »

Ce mercredi 25 novembre, la cour devait notamment entendre M. Guy Floch, premier juge d'instruction chargé de l'affaire, et divers responsables de la police, parmi lesquels MM. Cances, Broussard, Ottavioli, Roux, Dufour, Polbianc et Ducret.

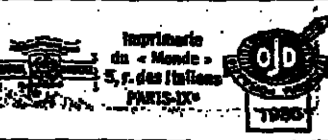
MICHEL BOLE-RICHARD.

L'ÉLYSÉE RÉPOND À M. PONIATOWSKI

M. Michel Vauzelle, porte-parole de l'Elysée, a rendu public, mercredi matin 25 novembre, un communiqué répondant à la « lettre ouverte » de M. Poniatowski au président de la République. Ce communiqué précise : « Garant de l'indépendance et de l'autorité judiciaire, le président de la République ne saurait s'immiscer dans le déroulement d'une procédure. C'est à cette condition que la liberté et les droits de chacun seront pleinement respectés. »

● *Rectificatif.* — Contrairement à ce que nous avons indiqué dans *le Monde* du 25 novembre (première édition), M. Jean-Pierre Pech, qui remplace M. Jean-Paul Berando au cabinet de M. Badinter, n'est pas chargé de suivre les services judiciaires, mais l'organisation et la gestion des juridictions. Les services judiciaires relèvent désormais de M. Georges Beljean, directeur de cabinet.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.



Commission paritaire nº 57 437.

Un imbroglio familial domine la crise ouverte à « l'Est républicain »

De notre correspondant

Nancy. — Comme en 1974 lors de la première crise de *l'Est Républicain*, une intersyndicale regroupant toutes les catégories professionnelle vient de signer, en date du 18 novembre, un tract qui s'interroge sur le conflit aigu qui oppose actuellement les plus importants actionnaires du journal. Rappelons que durant l'été 1974, la famille Vilgrain, qui était l'un des plus gros actionnaires de la S.A. l'Estrépublicain, avec 21 % du capital, avait décidé de vendre ses quelque cinquante mille actions.

Après plusieurs rebondissements, le 7 octobre de la même année, M. Charles Boileau, P.-D. G. de la Grande Chaudronnerie lorraine, achetait en son nom propre les actions Vilgrain. Quelques mois après, à la faveur d'un conseil d'administration du journal, M. Boileau rétrocédait ses actions à la Grande Chaudronnerie lorraine C'est précisément ce que lui reprochèrent le 26 juin 1980, devant la chambre civile du tribunal de grande instance de Nancy, deux anciens membres du conseil d'administraiton de *l'Est républicain*, M. Gérard et Mlle Anne-Marie Lignac, dont la famille possède environ 25 % des actions du journal. Considérant qu'il y avait eu infraction à l'article 16 de la loi de finances rectificative du 23 décembre 1964 selon lequel M. Charles Boileau aurait dû, lors de la seconde opération, passer par un agent de change (*le Monde* du 4 juillet 1980), ils demandaient l'annulation de la vente. Le tribunal de Nancy avait décidé, par la suite, de différer sa décision et de demander son avis au parquet. Or, malgré des rumeurs optimistes quant au bien-fondé de sa demande, la famille Lignac se désistait officiellement le 30 octobre 1981.

Une semaine plus tard, le 6 novembre, une assignation en référé commercial était déposée par la famille Lignac et deux actionnaires minoritaires (Krugg et Miller). Les requérants demandent aujourd'hui au tribunal de désigner un « mandataire » avec pour mission de réunir, dans un délai maximum de deux mois, une assemblée générale ordinaire des actionnaires, afin d'évoquer les comptes et les investissements du journal et « *révoquer éventuellement certains administrateurs et procéder à leur remplacement* ». « *En clair*, commente l'intersyndicale, *évincer le groupe Boileau en le mettant en minorité au cours de cette assemblée générale.* » Une réunion à laquelle se déclarait favorable M. Bernard Pinchard, beau-frère de M. Boileau et actuel P.-D. G. de la Grande Chaudronnerie lorraine, qui possède maintenant 28,5 % des actions de *l'Est républicain*, et qu' « *une querelle de famille oppose à la famile Boileau* ».

Le 16 novembre, durant trois longues heures dans le bureau du président du tribunal de commerce de Nancy, les requérants de l'assignation en référé contestèrent globalement la gestion de l'actuel P.-D. G. du journal, M. Charles Boileau : « *Le choix industriel et l'ampleur des investissements faits dans les nouveaux locaux qui se construisent actuellement dans la banlieue de Nancy, à Houdemont, sont susceptibles de mettre les finances du journal en péril dans les dix ans à venir.* »

En outre, les conditions de la cession, en 1979, à M. Francis Boileau du quart des actions du journal gratuit de petites annonces *PAG*, filiale de *l'Est républicain*, sont contestée devant le tribunal de commerce. Fils de M. Charles Boileau et directeur général du journal, M. Francis Boileau « *est devenu le gérant unique de la S.A.R.L. IDARCO-PAG depuis le 1er juillet 1981* ». Mais le 16 novembre, et quasiment aux mêmes heures que l'entrevue du tribunal de commerce, se déroulait un consil d'administration à *l'Est républicain*. Dans un premier temps, ce conseil se déclarait pour sa part hostile à une assemblée générale des actionnaires. Puis, « *pour faire échec à la démarche des Lignac, le conseil d'administration estimait que l'autre action en justice* (celle introduite en juin 1980 et abandonnée en octobre 1981 par la famille Lignac) *devait être menée à son terme* ». La crise était alors officiellement révélée au personnel du journal.

Devant la complexité des problèmes ainsi exposés, une intersyndicale se reformait qui, dans un tract, précise : « *Si le capital est en crise, l'entreprise ne l'est pas. L'intersyndicale n'entend pas servir d'arbitre et se donne pour mission de préserver l'entreprise et ses salariés conte les incidences possibles du conflit des actionnaires. Dans l'immédiat, elle exigera que le transfert d'impression au nouveau centre d'Houdemont et le fonctionnement de l'entreprise ne soient pas affectés.* » En attendant que les magistrats se prononcent sur la validité de la vente de 1974, un premier élément d'appréciation sur la partie visible de l'iceberg que constitue l'actuelle lutte au sommet pour le contrôle de *l'Est républicain* pourrait être apporté le 1er décembre lorsque le tribunal de commerce prendra sa décision.

JEAN-LOUIS BEMER.

Les quarante ans de « Témoignage chrétien »

Pour ses quarante ans, *Témoignage chrétien* publie un numéro exceptionnel de soixante-deux pages ouvert par Pierre Luc Séguillon, rédacteur en chef, suivi d'un éditorial de Georges Montaron, directeur.

Fondé dans la clandestinité à Lyon en novembre 1941 par le Père Pierre Chaillet, *Témoignage chrétien* se veut indissolublement chrétien et politique, ce qui lui valut quelques difficultés avec la hiérarchie, rappelées discrètement et avec élégance par les cardinaux Etchegaray et Marty. Le Père M.-D. Chenu et le pasteur Georges Casalis soulignent les caractéristiques de l'Eglise et des chrétiens : « *Naître du peuple* » (M.-D. Chenu) et « *ne jamais considérer son identité comme un facteur de séparation, mais la vivre comme un facteur de communion solidaire* » (Georges Casalis). « *Croyants et incroyants s'y retrouvent naturellement côte à côte pour servir les plus pauvres* » (Jacques Sommet).

On ne s'étonnera pas de trouver parmi les nombreux témoignages d'hommes politiques — de M. Jacques Chirac à M. Georges Marchais — un satisfecit de M. François Mitterrand pour l'action de *Témoignage chrétien* en faveur de « *l'union des forces populaires* ».

Témoignage chrétien ne se complait pas plus que nécessaire dans l'autosatisfaction. Un long et dense article de M. René Rémond sur les tendances politiques des catholiques à partir d'un sondage IFOP-*Témoignage chrétien* (1) ; un commentaire de M. André Mandouze sur le prochain voyage de M. François Mitterrand en Algérie ; plusieurs chroniques de politique étrangère, etc.

A lire ce copieux numéro, beaucoup apprendront sans doute le secret de la longévité de *Témoignage chrétien* : appartenir à ses lecteurs. « *Ce sont eux qui le logent dans des bureaux dont ils sont propriétaires. Ce sont eux qui ont acheté l'imprimerie qui le publie chaque semaine. Ce sont eux qui paient ses campagnes de promotion. Ce sont eux qui, lors des souscriptions, lui apportent de l'argent frais quand les caisses sont vides. Ce sont eux qui garantissent son indépendance face aux pouvoirs politique, religieux, financier.* »

Diffusion : 55 000 exemplaires dont 32 000 abonnés. — H. F.

(1) Ce sondage, réalisé du 3 au 10 novembre auprès de quatre cent vingt-trois personnes constituant un échantillon national des catholiques pratiquants français, indique que 28 % des personnes interrogées ont voté pour M. Mitterrand au premier tour de l'élection présidentielle (47 % n'ont pas voté pour le candidat socialiste) et que 32 % (contre 43 %) ont voté pour lui au second tour. Aux élections législatives des 14 et 21 juin, 28 % des personnes interrogées (contre 43 %) ont voté pour un candidat du P.S. au premier tour et 24 % (contre 39 %) au second tour. 25 % des personnes interrogées votent « *régulièrement* » ou « *souvent* » pour un candidat socialiste aux élections nationales, 47 % « *rarement* » ou « *jamais* ». 5 % des personnes interrogées (contre 72 %) ont voté au moins une fois, lors d'une élection nationale, pour un candidat du P.C.F.

SCIENCES

MM. Paul Lacombe et Guy Ourisson élus à l'Académie des sciences

L'Académie des sciences a élu deux nouveaux membres de sa section chimie au cours de sa séance du 23 novembre. Il s'agit de MM. Paul Lacombe et Guy Ourisson.

[Né le 9 juillet 1911 à Lille, M. Paul Lacombe est un spécialiste de la recherche métallurgique. Ancien ingénieur de l'Ecole de chimie de Lille, docteur ès sciences physiques en 1943, il a été, à partir de 1952, professeur de métallurgie à l'Ecole des mines de Paris. On lui doit de nombreux travaux sur les alliages d'aluminium, les matériaux de l'industrie nucléaire et les alliages spéciaux de l'industrie aéronautique. Successivement professeur à l'Institut des sciences et des techniques nucléaires de Saclay (1955), puis à la faculté d'Orsay (1960), il a aussi été directeur du Laboratoire de recherches en métallurgie, associé au Centre national de la recherche scientifique, installé à Orsay. Après sa retraite prise en 1980, il devient, pour le compte de l'université de Paris-Sud, chargé des relations internationales.]

[Né le 26 mars 1926 à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), M. Guy Ourisson est, depuis juillet 1981, directeur de l'enseignement supérieur au ministère de l'éducation nationale. Ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé ès sciences physiques (1950), il a consacré l'essentiel de sa carrière à la chimie des êtres vivants. On doit, notamment, à son laboratoire l'établissement de la structure de nombreuses substances isolées dans les plantes et des résultats importants sur l'origine bactérienne de la matière organique des pétroles, des charbons, des schistes, etc. Diplômé de l'université Harvard (1952), il devient docteur ès sciences (1954), puis professeur à la faculté des sciences de Strasbourg (1958). Il est nommé ensuite directeur de l'Institut de chimie de Strasbourg (1969-1971), puis président fondateur de l'université Louis-Pasteur de Strasbourg (1971-1976). Aujourd'hui encore, en dépit de ses obligations au ministère, il reste responsable du laboratoire de chimie organique des substances naturelles.]

La nomination de M. Mestre

RÉACTION DES JOURNALISTES DE « PRESSE-OCÉAN »

La prochaine nomination de M. Philippe Mestre au poste de P.-D. G. du quotidien *Presse-Océan*, édité à Nantes (*le Monde* du 25 novembre), suscite une réaction de la rédaction. Dans un communiqué publié mardi, l'intersyndicale des journalistes (C.G.T., S.N.J. et C.F.D.T.) de *Presse-Océan* « *s'étonne que, par un discret tour de passe-passe juridique et financier, un quotidien d'informations puisse ainsi tomber entre les mains d'un homme politique dont l'engagement au sein d'un parti est connu de tous* (1). *Comment, dans ces conditions,* Presse-Océan *ne deviendrait-il pas, à des fins partisanes, un organe d'opinion, au détriment des lecteurs qui représentent un large éventail de sensibilités et des journalistes attachés à une information complète libre et indépendante. C'est la survie même de* Presse-Océan *en tant que quotidien régional d'information qui est en jeu.*

» *Qu'une telle opération politique puisse avoir lieu montre à l'évidence l'urgence d'un statut pour les entreprises de presse qui bénéficient de l'aide publique. Est-il concevable dans une démocratie qu'une fraction politique puisse ainsi confisquer à son profit un quotidien régional dont ce n'est pas la vocation.* »

(1) Rappelons que M. Philippe Mestre, député (app. U.D.F.) de la Vendée, est l'ancien directeur de cabinet de M. Raymond Barre. — (N.D.L.R.)

● *Le Syndicat national des dépositaires de presse*, qui regroupe la quasi-totalité des entreprises de distribution chargées d'approvisionner quelque quarante mille points de vente, a tenu son assemblée générale annuelle le 23 novembre, à la salle Pleyel. M. Gérard Boissin, président du C.N.D.P., y a présenté M. Philippe Morin, nouveau directeur du syndicat. Avant de clore leurs débats, les congressistes ont adopté une motion traduisant les préoccupations professionnelles des dépositaires de presse.

MÉDECINE

Le centre d'immunologie de l'Institut Pasteur a été inauguré par M. François Mitterrand

M. Joël de Rosnay animera le centre d'études sur les sciences et les techniques avancées

Entouré de trois ministres, Mme Questiaux, MM. Chevènement et Ralite, M. François Mitterrand a inauguré, mardi 24 novembre, le nouveau bâtiment d'immunologie de l'Institut Pasteur, qui, avec près de trois cents chercheurs et techniciens répartis sur cinq étages de laboratoires, constituera l'une des plus grandes institutions du monde dans le domaine de l'immunologie, et le plus vaste édifice construit à l'Institut Pasteur depuis le début du siècle.

Dix ans se sont ainsi écoulés depuis le jour où un mécène britannique, lord Max Rayne, remettait à Jacques Monod, alors directeur de l'Institut, une somme de 750 000 livres (10 millions de francs à l'époque) destinée à l'édification d'un tel centre, édification à laquelle le ministre de la santé, Robert Boulin, donnait, le 30 septembre 1971, son accord. Un don important de l'émir du Koweït, l'aide des adhérents de l'Association pour le développement de l'Institut Pasteur, vinrent compléter l'effort de l'Etat, qui a participé pour 25 millions de francs (sur 48 millions) à l'édification de ce bâtiment dont Mme Simone Veil posa, le 27 novembre 1978, la première pierre.

Les vocations diverses et complémentaires des quinze groupes de recherche réunis dans ces nouveaux locaux et dirigés par des savants français ou étrangers permettront une approche pluridisciplinaire de cette science, l'immunologie, qui a connu, comme l'a souligné le professeur François Gros, directeur de l'Institut, *« une évolution fulgurante depuis le début du siècle »*. C'est, en effet, entre 1889 et 1930 que furent, coup sur coup, découverts, pour la plupart des pastoriens, *« les mécanismes fondamentaux qui régissent les défenses naturelles de l'organisme contre les agressions extérieures ou contre les dérèglements de certaines fonctions internes »*, selon la définition même de l'immunologie.

Le vaccin contre la rage (1885), la toxine diphtérique (1889), la sérothérapie (1894), l'immunité cellulaire (1882), la découverte des anticorps (1910), des groupes sanguins, des phénomènes d'allergie et d'anaphylaxie, du B.C.G. et de la quasi-totalité des vaccins modernes, jalonnèrent ainsi l'histoire de l'immunologie et de ses applications cliniques.

Elie Metchnikoff, auquel le nouveau bâtiment est dédié, fut l'un des grands précurseurs de l'immunité cellulaire, ce qui lui valut le prix Nobel en 1908. Biologiste russe, Metchnikoff rêvait de travailler près de Louis Pasteur et, dès 1888, au moment de la création de l'Institut par souscription nationale et internationale, il dirigeait l'un de ces cinq grands services curieusement baptisés « microbie morphologique ».

Les mêmes gestes de grands mécénat ou de mécénat collectif se retrouvent un siècle plus pard, marquant, a souligné le professeur Pierre Royer, président de l'Institut Pasteur, *« la nécessaire complicité entre la recherche et la population à laquelle elle s'adresse »*, apportant aux chercheurs, au-delà de l'aide financière, un soutien psychologique essentiel.

La reprise du dialogue entre les chercheurs et la société est l'un des objectifs majeurs des Assises de la recherche au terme desquelles sera élaborée une loi d'orientation et de programmation et de la recherche pour la période 1982-1985.

Le président de la République a annoncé à ce sujet qu'il avait demandé que soit créé *« un centre d'études sur les sciences et les techniques avancées »*, chargé de stimuler le développement des technologies de pointe et d'étudier leur impact sur la société. M. Joël de Rosnay, directeur du développement à l'Institut Pasteur, sera chargé de son animation.

L'intérêt public, a souligné M. Mitterrand, sera le seul critère pour les choix de priorité des recherches. *« L'Etat donnera l'élan et les moyens ; le reste vous appartient. »* Il a rappelé que de 1,8 % du P.I.B. en 1980, le budget de la recherche passerait à 2,5 % du P.I.B. en 1985, que mille quatre cents postes seraient créés dès 1982, avec des crédits en hausse de 25 %.

« La recherche médicale participe autant que le développement socio-économique et culturel à l'amélioration de santé » et ses fruits seront partagés par tous les peuples en voie de développement, conformément à une tradition pastorienne vieille d'un siècle. Une part non négligeable des activités du nouveau centre d'immunologie, qui collaborera étroitement avec l'Institut national de la santé et de la recherche médicale, le Centre national de la recherche scientifique et le Centre de Marseille-Luminy, s'adressera d'ailleurs à la lutte contre les maladies parasitaires qui ravagent le tiers-monde et qui posent des problèmes particulièrement difficiles. — Dr E. L.

LE PRIX HALPERN

Avant d'inaugurer le bâtiment d'immunologie de l'Institut Pasteur, M. François Mitterrand a remis au docteur Claude Mawas, directeur adjoint du centre d'immunologie de Marseille-Luminy, le prix Bernard-Halpern, d'un montant de 50 000 F, destiné à récompenser annuellement un chercheur français ou étranger en immunologie, en cancérologie ou en allergologie.

Le travail du docteur Mawas, qui fut un collaborateur du professeur Dausset, prix Nobel de médecine en 1980, concerne essentiellement la nature des « marqueurs d'identité » cellulaires constituant les groupes H.L.A. humains, de leurs interactions et de leur génétique.

● *Le prix de l'Institut des sciences de la santé* « Recherche et médecine » a été attribué au professeur Philippe Meyer, directeur de l'Unité de recherches de physiologie et pharmacologie vasculaire et rénale de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale, pour ses travaux sur la physiopathologie de l'hypertension artérielle et ses relations avec le métabolisme du sel. Le jury, qui comprenait cinq prix Nobel, était présidé par le professeur Jean Bernard, membre de l'Institut.

Les dentistes sont appelés à faire grève le 26 novembre

Au moment où s'ouvre au palais des Congrès de Paris leur grand rassemblement annuel d'enseignement post-universitaire, les dentistes sont appelés à fermer leurs cabinets. « Constatant la volonté du gouvernement de remettre en cause la politique contractuelle en s'opposant à l'accord caisses-praticiens qui devait s'appliquer le 15 octobre dernier, ainsi que le droit syndical par des mesures d'intimidation (perquisition aux sièges des syndicats) », la Confédération nationale des syndicats dentaires, qui groupe deux praticiens sur trois, a invité ses adhérents à la fermeture de tous les cabinets, le jeudi 26 novembre (1), et à une manifestation devant les ministères de la solidarité nationale et de la santé.

Pour sa part, la Fédération des chirurgiens-dentistes de France (qui groupe environ trois mille adhérents) appelle à ne pas s'associer à cette grève, afin, précise-t-elle, de ne pas participer à l'« établissement d'une médecine à l'anglaise ».

M. Jacques Monnot, président de la Confédération, expose ici les motifs de ce mouvement.

(1) Les dentistes ont organisé des services d'urgence.

Intérêts catégoriels et santé bucco-dentaire

par
JACQUES MONNOT (*)

LES chirurgiens-dentistes sont appelés à fermer leurs cabinets le jeudi 26 novembre. On pourrait s'étonner, voire s'indigner, qu'une catégorie sociale, qui passe pour être plutôt bien lotie, puisse ainsi manifester alors que le pays tout entier est confronté à une dure crise économique.

En fait, il n'y a là nul illogisme, car cette manifestation ne défend pas les intérêts catégoriels et ne lèsera ni l'économie, puisque seuls les *chirurgiens-dentistes* perdent les fruits d'une journée de travail, *ni* la population, puisqu'un service d'urgence est partout assuré.

En fait, la puissante Confédération nationale des syndicats dentaires, qui compte parmi ses adhérents plus de deux praticiens soignants sur trois et possède des structures syndicales dans quatre-vingt-quinze départements, appelle à la fermeture l'ensemble de la profession pour alerter l'opinion publique sur la situation bucco-dentaire française.

Il lui appartient d'attirer l'attention, dans le secteur dentaire, sur les insuffisances prises en charge par la Sécurité sociale, encore plus durement ressenties par les plus défavorisés en période de crise, au moment même où le gouvernement vient d'accentuer le poids des cotisations sociales.

Le président de la République, M. François Mitterrand, utilisait récemment, à Luxembourg, la formule *« Espace social européen »*. Pour notre part, nous soutenons qu'il n'est *ni* socialement *ni* politiquement tolérable de maintenir dans cet espace des distorsions telles que les dépenses dentaires de la population de la République fédérale d'Allemagne, qui atteignent 32 milliards de francs, soient, en 1980, prises en charge à 100 %, alors que, dans le même temps, en France, les « remboursements », avec 5 milliards de francs, représentent moins de 30 % des dépenses réellement engagées par les ménages dans ce secteur.

L'une des insuffisances les plus criantes et les moins acceptables réside dans le « redressement » des dents des enfants pour lequel le remboursement est, en Allemagne fédérale, deux fois celui pratiqué en France. C'est dire que l'enfant français, né dans un foyer peu fortuné, ne pourra recevoir de tels soins qui conditionneront toute sa vie aux plans physiologique, phonétique, esthétique, etc., que s'il a la chance de trouver un praticien philanthrope. Il existe un projet dont l'application supprimerait cette injustice. Il a été déposé en son temps sur le bureau de M. Barrot, et se trouve aujourd'hui sur celui de Mme Questiaux. Il est impensable qu'un ministre de la solidarité, socialiste de surcroît, en repousse encore l'exécution.

La convention signée début 1978 avait prévu d'améliorer sensiblement le remboursement des soins dentaires, qu'il s'agisse de soins conservateurs (plombages), orthodontiques (redressement des dents des enfants) ou prothétiques (dentiers). Or, si la profession a bien respecté ses engagements, il n'en a pas été de même des partenaires sociaux et gouvernementaux, qui n'ont jamais mis en application l'amélioration des remboursements prévue en 1979 et 1980. Le nouveau gouvernement, pour l'instant, n'a pas fait mieux, puisque, en bloquant et en repoussant un récent accord tarifaire, il n'encourage pas la réalisation de soins sur les enfants, et, surtout, il diminue encore un peu plus l'insuffisant remboursement des prothèses.

La profession souhaite :

— Que la négociation conventionnelle s'engage au plus vite dans l'intérêt de la santé publique et des assurés sociaux.

— Que la part des dépenses collectives de santé consacrée aux soins dentaires soit améliorée. Elle représentait 7,6 % en 1965, elle n'est plus que de 4,5 % en 1980. Or il n'est pas tolérable de maintenir les prises en charge dentaires à un niveau inférieur à 30 % des dépenses des patients, alors que l'ensemble des soins de santé est couvert à 78 % ;

— Que l'ensemble des « remboursements » dentaires soit amélioré, mais que, si tout ne peut être réalisé à la fois, on favorise les soins conservateurs, la prévention et les soins aux enfants.

La profession dentaire, en acceptant des contraintes conventionnelles depuis plus de vingt ans, a permis des progrès sensibles, notamment en matière de soins précoces. Elle ne les laissera pas remettre en cause, et exige, au contraire, de nouveaux progrès.

En rendant le dossier public, ainsi qu'elle l'a déjà fait précédemment (1), elle montre que, au-delà des gouvernements et de leurs impératifs, elle entend défendre les intérêts de la santé bucco-dentaire des Français.

(*) Président de la Confédération nationale des syndicats dentaires.

(1) En janvier 1980 par exemple.

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

En fin d'année, juste avant que reviennent sur les écrans de décembre les Disneyworlds, juste quand les féeriques vitrines de Noël, à la charnière du rêve candide et de l'inaccessible produit de luxe, tintinnabulent et étincellent, la première saison s'achève dans les éclats de quelques perles rares, cadeaux insolites.

Original, le dernier spectacle théâtral du Festival d'automne, avec son Woyzeck costaud qui dans les poussières de la fête poignarde une Marie harengère, ce « Marie-Woyceck » venu d'Allemagne et qui brise la tradition allemande.

Inhabituelle la durée du film de Manoel de Oliveira, « Francisca », dont parle Louis Marcorelles, et dont le vrai thème est l'autopsie du romanesque.

Surréaliste, la promenade d'André Fermigier à l'exposition Davioud, cet architecte dont les façades ouvragées et les athlètes sur fontaines parsèment le Paris haussmannien.

Enragée, la critique de Frédéric Edelmann découvrant avec fureur dix ans d'architecture contemporaine rassemblés à l'IFA.

Insolite, indéniablement, le perruquier de Lille, personnage peut-être né d'un conte oublié d'Edgar Poe et rencontré par Hervé Guibert...

MARIE-WOYZECK PAR KARGE ET LANGHOFF A NANTERRE

Meurtre dans la nuit vide

Le théâtre — plateau et salle — représente un terrain vague traversé de lampions empoussiérés. La poussière ternit les couleurs, voile les regards, colle avec la misère sur les corps mal nourris, enlaidis. Un cheval sans élégance est le compagnon des forains ventrus qui installent leurs estrades, est le témoin du drame qui se joue entre un homme et une femme sans avenir : Marie, Woyzeck...

Marie-Woyzeck, de Büchner par Manfred Karge et Mathias Langhoff avec la Schauspielhaus de Bochum, présenté cet été à Avignon — mais en plein air, mais en plein froid au Cloître des Carmes, — est donné du 2 au 6 décembre à Nanterre et termine avec éclat la saison théâtrale du Festival d'automne, Karge et Langhoff, inséparables, sont venus pour la première fois en France avec le Berliner Ensemble et le Commerce du pain de Brecht, puis avec la Volksbühne et la Bataille de Heiner Müller. Depuis, ils ont fait des mises en scène aux Pays-Bas, en Suisse, en Allemagne fédérale et vont travailler la saison prochaine au T.N.P. à Villeurbanne.

Prix du meilleur spectacle d'Allemagne fédérale 1981 aux Rencontres de Berlin, leur Marie-Woyzeck retrace les parcours de deux individus habités par la recherche viscérale d'une improbable liberté. Woyzeck a la force butée, la jeunesse, l'intelligence de Manfred Karge. Ce n'est pas lui qui est malade dans sa tête, mais le monde autour qui est malsain. Il se soumet parce qu'il connaît les limites de son territoire, mais reste en éveil. Massif, peu loquace, il observe les va-et-vient de Marie, Lore Brummer. Charnelle, insouciante, elle ne s'attache à rien, est le centre vital des désirs, le révélateur des symptômes du mal qui corrompt les relations humaines. Elle est entravée cependant par son enfant, monstre rose, hydrocéphale qui gambade, nu entre les jambes des adultes, gêne, ne se laisse pas oublier...

Image terrible et burlesque, comme l'ensemble du spectacle dont les séquences se chevauchent, s'éclairant l'une l'autre, décrivant la logique d'une société que la religion du pouvoir dévore, l'âpre réalité de cette logique qui mène inéluctablement au meurtre, seul acte « libre » que puisse accomplir Woyzeck, seul acte qui ne lui ait pas été dicté par ses supérieurs hiérarchiques. Meurtre inutile dans la nuit vide, hachée par les flashes crus d'une minuterie, dans un escalier... — C. G.

Les cinq manuscrits de Büchner

WOYZECK est sur la scène allemande un personnage à présent légendaire, symbole du prolétaire ou du sous-prolétaire. Une victime, la victime-type, point de mire des mauvaises consciences, exploité par la science (il est le cobaye du docteur), par l'armée (il est l'ordonnance-esclave du capitaine), berné par Marie, une prostituée, sa maîtresse qui le trompe avec un officier d'opérette. Ses seuls amis sont un idiot et Andrès, un soldat apeuré... Mais si le parti pris de Karge et Langhoff s'éloigne considérablement de la tradition, si leur spectacle s'appelle *Marie-Woyzeck*, il n'y a rien là de gratuit.

« *Jusqu'en 1911,* disent-ils, *date de la première représentation de Woyzeck à Munich, tout ce que l'on avait en main, c'étaient cinq manuscrits légèrement différents les uns des autres, cinq fragments d'une pièce inachevée. Grâce à un spécialiste de la littérature de l'époque qui se nomme Franzos, éditeurs et philologues, persuadés que la version complète a existé, ont cherché à la reconstituer. La représentation de 1911, en imposant son interprétation, a fabriqué une sorte de point de repère :* Woyzeck *est le premier grand drame allemand de critique sociale. Sur ce point, tout le monde est tombé d'accord et chacun — y compris les nazis — a utilisé pour son propre compte ce texte, cette succession de bonds étranges et de moments d'oubli.*

» *Büchner s'est manifestement inspiré d'un procès qui a eu lieu à Leipzig, dont on possède les minutes, et qui a déclenché dans la presse une polémique de grande envergure, à laquelle a pris part toute une intelligentsia libérale qui luttait pour une réforme de la justice. D'où l'idée généralement admise que Büchner appartenait lui aussi au mouvement libéral. Cette idée nous a toujours paru suspecte. En fait, il a dans ses écrits raillé le mouvement, sans pour autant le combattre, mais enfin, visiblement, ce n'était pas son affaire. Nous avons décidé de rompre avec l'obsession de savoir ce que Büchner aurait pu écrire ou non : à quoi bon apporter une interprétation supplémentaire...*

» *Nous avons travaillé sur les textes originaux écrits à la main conservés à Weimar. Le graphisme de Büchner n'est pas bien lisible, mais il ne faut rien exagérer. Comparé à celui de Hölderlin, qui a été intégralement décrypté, c'est de la calligraphie. On trouve pourtant des écarts notables entre les différentes transcriptions. Ainsi Büchner fait dire parfois « Woyzeck », parfois « Woze », terme de mépris très obscène. La plupart des philologues estiment qu'il s'agit d'une abréviation, sans s'arrêter au fait que, dans une même page, seuls le professeur et le docteur systématiquement l'emploient.*

» *Nous nous sommes servis des travaux de Franzos qui établissent avec sûreté l'ordre chronologique des fragments. Il nous est apparu que chacun existe par lui-même, que chacun pourrait raconter l'histoire de Woyzeck. Ils ne se complètent pas, ils se superposent. Nous avons pensé à Rashomon et aux quatre manières de raconter une histoire.*

» *Nous avons intégré à notre équipe Thomas Michaël, l'un des meilleurs spécialistes de Büchner. D'abord, nous pensions monter un spectacle qui s'appellerait* Woyzeck, *comme d'habitude. Mais au fur et à mesure, nous avons vu se dégager deux personnages, tous deux poussés par une vitalité qui peut aller jusqu'à l'énergie criminelle pour affirmer leur vie, aussi misérable soit-elle, et la protéger. Nous n'avions plus affaire à des victimes.*

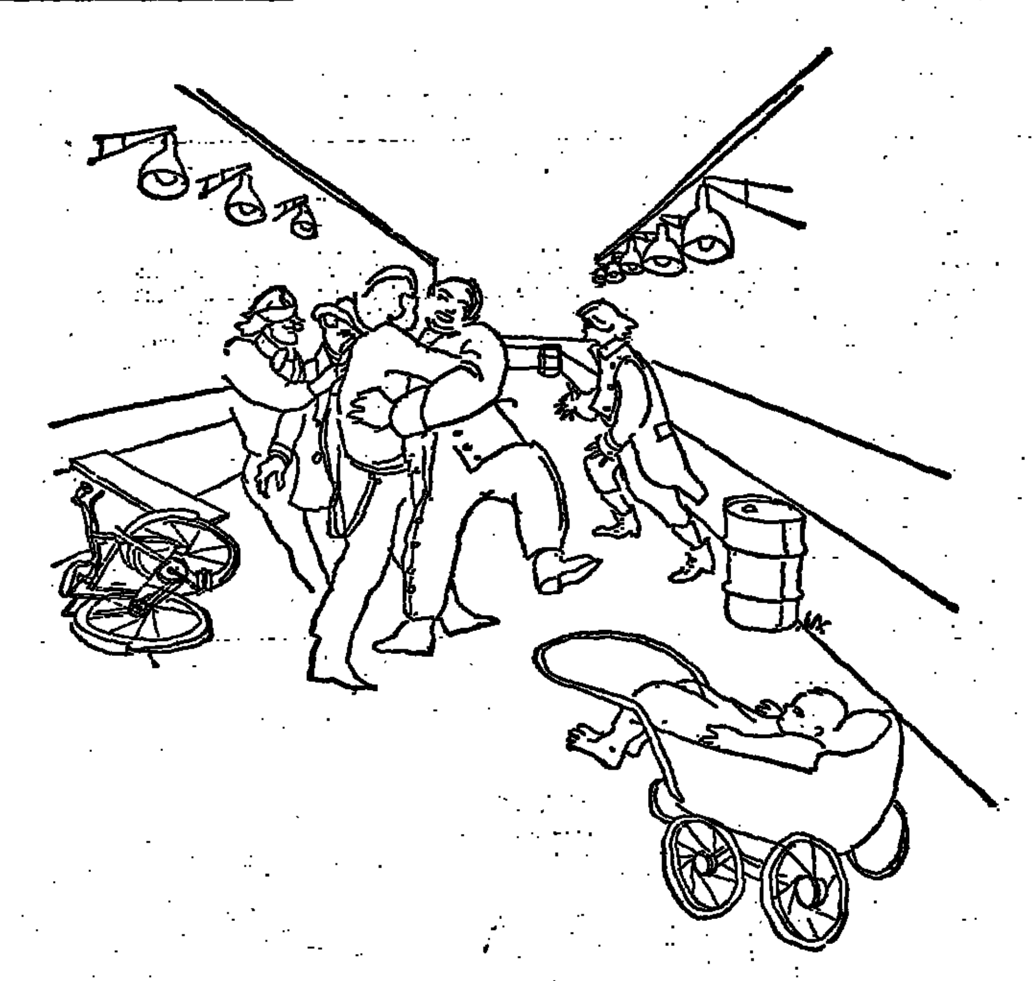
» *Nous avons repris le manuscrit et nous nous sommes aperçus qu'aucune scène — puisque les fragments sont composés de courtes scènes titrées — ne porte le nom seul de Woyzeck. Même Mayer n'y avait pas prêté attention. Nous avons choisi alors l'un des titres,* Marie-Woyzeck.

» *Marie est une prostituée ordurière. Son personnage n'entre pas dans la mythologie d'un intellectuel de gauche allemand ; il n'était venu à l'idée de personne de lui porter une attention particulière. Mais Büchner est un révolutionnaire actif et s'intéresse au mode de vie d'un quart-monde voué à l'anarchisme noir. C'est là que nos intellectuels refusent de le suivre. Nous deux, nous voyons une parenté entre lui et le Sartre de ces dernières années : ni l'un ni l'autre n'est manipulable. Ni l'un ni l'autre n'est d'aucune utilité pour la gauche allemande, qui considère Büchner comme un militant engagé, et note les jours où il crachait le sang, mais oublie qu'il a maintenu des contacts avec les émigrés de Strasbourg et de Zurich.*

» *On oublie la radicalité du pamphlet qui lui a valu une lettre de cachet et dont les premiers mots sont « paix aux chaumières, guerre aux châteaux »... Et encore sa formulation en a été modérée par le pasteur Weidick. Les recherches de Thomas Mayer nous en ont apporté la preuve, Büchner appartenait à un groupe armé que, aujourd'hui, on qualifierait de terroriste. Le comparer à la Fraction armée rouge serait stupide, les buts, les intérêts, l'époque, tout les sépare. Nous disons seulement que le débat actuel a des racines, a un passé.*

» *Le travail sur Woyzeck nous a appris que Büchner engage un dialogue avec son époque, et aussi qu'il fait sans cesse intervenir des citations, des allusions littéraires, des références théâtrales. Ainsi, dans son énergie bornée et son attitude à l'égard des supérieurs, Woyzeck est plus proche qu'il n'y paraît des personnages de Molière. Un Sganarelle allemand. Le fou, l'idiot du village, ne peut, en aucun cas, s'adapter à une description naturaliste. Ce qu'il dit le porte aux dimensions du délire shakespearien... En fait, nous avons appris à reconnaître l'immense agilité d'écriture de Büchner. »*

Propos recueillis par
COLETTE GODARD.



« Francisca », un film de Manoel de Oliveira

LA PASSION SELON DOM MANOEL

UN vieux monsieur très fringant, chrétien, portugais, cinéaste à ses moments perdus, décide de saluer les spectateurs, la projection terminée, et déclare à brûle-pourpoint : « *J'avais une certaine foi dans les virtualités cinématographiques et je croyais à la spécificité du cinéma. Aujourd'hui, je pense tout autre chose... Aujourd'hui, le cinéma a épuisé tous les procédés. Il entre dans une espèce de fatigue.* » On lira la transcription de ces propos iconoclastes, dus à Manoel de Oliveira, dans le numéro d'octobre des *Cahiers du cinéma*.

Francisca, deux ans après *Amour de perdition*, porte le paradoxe du non-cinéma à des hauteurs insoupçonnées ; pour le cinéaste, désormais seul subsiste dans le cinématographe « *le procédé audiovisuel de fixation* », l'abcès de fixation, écrirait-on presque. La parole occupe le premier plan, l'image rentre dans le rang, semble être réduite à la portion congrue. Le génie flamboyant d'*Amour de perdition*, son lyrisme échevelé, ont fait place, avec *Francisca*, à la dé-dramatisation la plus totale, au refus de toute identification entre le simple spectateur et la fiction sur l'écran. La perversité portugaise, qui faisait la joie du cinéaste Glauber Rocha, mène le bal.

Manoel de Oliveira a donc décidé de casser le joujou patiemment ciselé dans *Amour de perdition*, de renverser la vapeur et les valeurs, redoutant comme le choléra qu'on rapproche indûment sa démarche de celle des grands auteurs de mélodrame cinématographique, les Franz Borzage, les Douglas Sirk. La « déconstruction », c'est le terme le mieux approprié, la mise à plat du film tiré du roman de Camilo Castelo Branco, semble la seule raison d'être de *Francisca*. Contrariée par les siens, par la société, une jeune femme se consumait d'amour sous nos yeux. Un ordre moral très strict condamnait à l'asphyxie progressive, à la mort lente, un être livré à ses seules passions.

Amour de perdition, le livre, classique de la littérature portugaise dont Manoel de Oliveira avait gardé l'intégralité du texte, avec quelques modifications imperceptibles, date de 1862. Un autre roman, dû à une amie d'Oliveira, a fait revivre Castelo Branco et son époque. Vers 1850, douze ans plus tôt, l'écrivain n'a encore que vingt-cinq ans, le Portugal vient de perdre l'empire du Brésil. Les libéraux prennent le pouvoir, mais leurs rivaux vaincus, ceux qu'on appelle les légitimistes, rongent leur frein, n'en finissent pas d'exhaler leur rancœur. Derrière le destin de Camilo Castelo Branco, de son ami et rival José Augusto, de l'amour commun qu'ils portent à Francisca (Fanny Owen, d'ascendance anglaise), c'est le destin d'un pays, d'une culture, comme pétrifiés dans l'histoire, que Manoel de Oliveira découpe au scalpel dans l'adaptation qu'il a tirée de l'ouvrage de Agustina Bessa Luis.

La caméra et le magnétophone — le film a été tourné essentiellement en prise directe, comme une sorte de documentaire — n'ont plus d'autre objet que de faire revivre comme « en direct », un direct détourné de ses fins, la malédiction d'une société très chrétienne repliée sur soi, enfoncée dans une macération ininterrompue. Les passions les plus secrètes n'occupent le devant de la scène, pardon, de l'écran, que pour ensuite mieux châtier les protagonistes de tant d'élans incontrôlés.

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir les films nouveaux.



Dix ans d'architecture rue de Tournon

Les mots pour les choses

COMME pour faire écho au souci récemment exprimé par le président de la République de voir fleurir une nouvelle architecture française, les expositions — les publications aussi — se sont multipliées ces dernières semaines, qui mettent à l'honneur cet art trop souvent mis à mal. Et pour cause.

Côté vielleries, il y a l'hôtel Sully et sa belle présentation des « Concours des monuments historiques » ; il y a Davioud aussi, à la mairie du XVI[e] arrondissement ; on y ajouterait volontiers Ricardo Boffil, aux Beaux-Arts.

Au rayon « nouveautés », les amateurs de théâtre peuvent toujours voir avec plaisir et scepticisme les pirouettes tragi-comiques qui ont investi la chapelle de la Salpêtrière sous le titre « Architecture, présence de l'histoire »... Nouveauté encore que la réhabilitation de l'architecture de terre, au Centre Pompidou. Entre le vieux et le neuf, Paris se refait une douloureuse virginité au Grand Palais, tandis que l'Institut français d'architecture (I.F.A.) prête ses salles au Centre de création industrielle (C.C.I.) pour ce qui se veut une rétrospective des dix dernières années : « Architectures en France — Modernité/Post-Modernité — 1970-1980 ». Chacun aura remarqué qu'architecture est ici mis au pluriel, prudente subtilité.

Dix années d'architecture, et en France ! On n'y croyait plus. Pour l'institut récemment créé dans l'intention de donner à cette discipline un outil de réflexion et d'ouverture, hors des ghettos, au-dessus des querelles professionnelles, il était tentant d'être inauguré par cette forme de bilan. Le C.C.I. proposait une exposition « clef en main », l'I.F.A. l'a accueillie sans mégoter, comme un journal peut ouvrir ses colonnes à tel ou tel point de vue.

Il y a de bons et de mauvais points de vue, et jusqu'à nouvel ordre nul n'est contraint d'y adhérer : c'est ici le cas. Pour être exact, il faut cependant ne pas confondre le cas de l'exposition elle-même, de son principe et de sa forme, et celui, souvent pendable, de l'architecture présentée. Commençons par l'exposition.

Une bonne idée à défaut de bonne matière : qu'a-t-on produit dans l'Hexagone pendant ces dix années qui, après 1968, ont vu se confirmer l'échec du mouvement moderne, se dessiner une crise sérieuse de l'enseignement, s'organiser une recherche, se restaurer une histoire, s'élaborer des voies « nouvelles », et souvent incertaines, dans la pratique même de l'architecture ? Laissant, et c'est sagesse, les aspects théoriques de cette mutation, les organisateurs de l'exposition en ont cherché les conséquences hélas ! visibles s'attachant à la chose construite. Photos, dessins, maquettes, illustrent cette quête passablement ardue. Les panneaux sont accrochés sur un système de gros tubes emphatiques et balourds, qui montrent comment le C.C.I. entend rester fidèle au style de son lieu d'ancrage, le Centre Pompidou, et qui font le plus curieux effet dans le chapelet des salles anciennes, rue de Tournon. L'ensemble est vivement coloré, et le plan suivi est aussi facile à suivre, ou à reconstituer, qu'un puzzle d'une centaine de pièces. Les commentaires sont didactiques par leur extrême concision, mais ne paraissent pas conscients de leur hermétisme pour le public non spécialisé : l'allusion et le clin d'œil continuent de régner en maîtres, comme il est d'usage depuis quelque dix années dans les couloirs de l'architecture.

Les méfaits du narcissisme

Architecture ? Il est à craindre en effet qu'une fois exclue la production ordinaire des promoteurs (où de méphitiques arcades semblent avoir succédé aux gracieusetés du verre fumé, quand elles ne s'y associent pas), une fois écrémés les produits de la construction industrielle, la quasi-totalité des bâtiments publics et la majorité des H.L.M., il ne restait que « ça » pour témoigner du génie français. A cet égard, l'exposition n'est pas tout à fait dépourvue de regard critique : sans oser toucher à certains nouveaux monstres, aux stars du présent, elle remet cependant bien à leur place les méfaits d'un passé récent, elle ironise proprement sur quelques formes bien repérables de la médiocrité, genre pavillons de série disposés en série, elle égratigne les systèmes « proliférants » très à la mode il y a peu (et la mode met du temps à passer).

Quelques photos, suffisamment cruelles, auraient aussi mérité d'être mises davantage en valeur. La présence de ces touches critiques, si vertueuse soit-elle, présente un inconvénient sérieux : elle laisse supposer que le reste, ce qui en réchappe, est accepté sans réticence, et peut ou doit l'être par le public. On mettra au crédit de l'équipe qui a réuni cette collection de bâtiments une intention sans doute différente, celle de laisser à chacun le soin de se faire son idée. Mais on n'est jamais assez méfiant.

Ils sont très rares à mériter d'être sauvés du naufrage. On n'en dressera pas la liste ici, de crainte d'en oublier. Ils se reconnaissent aisément à l'homogénéité de leur démarche, à la force de leur architecture, sans qu'il soit nécessaire de mettre ce terme au pluriel... Quelques-uns aussi qui, sans souhaiter exalter leur génie propre, suggèrent de bons et humbles moyens pour recoudre, protéger, continuer le paysage urbain de la France. Ils sont en revanche beaucoup plus nombreux, hélas, ceux qui, sous couvert de crise ou de débat, font preuve d'une moindre souplesse, paraissent moins se soucier d'architecture que d'imposer leur image d'architecte.

Il y a peu, M. Paul Chemetov, dont le nom avait un moment couru pour la direction de l'architecture, qui est — et de très loin — l'architecte le plus cité à l'I.F.A., mettait vertement et ouvertement en doute le travail d'un de ses confrères, Christian de Portamparc. Cela à l'occasion de l'exposition de la Salpêtrière. Nul ne contestera à M. Chemetov le droit à la critique, comme nul ne nous contestera celui de n'avoir pas une admiration sans limite pour les constructions de M. Chemetov. Là n'est pas le problème. Mais l'incident est révélateur de la vieille propension qu'ont certains hommes de l'art à vouloir replacer l'architecture dans le carcan solide de tel ou tel dogme. On pouvait croire que l'intransigeance du mouvement moderne et les résultats qui s'étaient ensuivis avaient à tout jamais dégoûté la profession de cette attitude. Et (l'exposition de la Salpêtrière comme celle du C.C.I. pourraient le laisser croire) la diversité des démarches, la multiplicité des mouvements, des tendances observables ici et là, paraissaient témoigner d'un changement d'esprit. Erreur funeste.

Au-delà des mots doux, des intentions exprimées dans une avalanche de textes, les choses n'ont guère changé, si elles n'ont pas empiré. L'enjeu n'est pas mince : il s'agit d'être de ceux qui construisent. Aussi ne faut-il pas seulement voir dans cette exposition un ensemble de propositions sereines, de jalons bienfaisants, pour les constructions de la nouvelle décennie, mais bien souvent, trop souvent, les manifestations d'un narcissisme doctrinaire. Les mots restent bien loin des choses, et les choses, de surcroît, ne sont pas toujours exemplaires.

Quelles doctrines et quelles choses ? Faut-il vraiment prendre au sérieux l'opposition soulignée par le titre : modernité/post-modernité ? Le retour des colonnes, des tympans et des arcs, le retour du décoratif sur une architecture qu'on avait pu penser définitivement glabre, sont-ils si essentiel qu'il faille laisser au second plan les questions d'urbanisme, pourtant douloureusement présentes ici ?

Le résultat est simple. On dénonce à travers maints panneaux (ou maints textes du catalogue) l'éparpillement et l'incohérence qui ont marqué la conception des villes, on continue cependant à faire la part belle à l'objet, à la « chose » de l'architecte, posée ici et là, sans souci de voisinage, ni *a fortiori* d'urbanité. Il ne suffit pas de dire : « *Ceci est une rue* », encore faut-il que c'en soit une.

Frédéric EDELMANN.

★ *Architecture en France - Modernité/post-modernité - IPA (Institut français d'architecture), 6, rue de Tournon, 75006 Paris.*

Davioud, un des architectes

UN SECOND PREMIER

DANS un épisode de *la Recherche*, le narrateur demande à son amie : « *Comment vous a semblé le Trocadéro, petite folle ? — Je suis rudement contente de l'avoir quitté pour venir vous retrouver. C'est de Davioud, je crois. — Mais comme ma petite Albertine s'instruit ! En effet, c'est de Davioud, mais je l'avais oublié. — Comme monument, c'est assez moche, n'est-ce pas ?* »

En effet, cela était assez moche, cela avait été construit lors de l'Exposition de 1878, et cela fut détruit, au soulagement général, pour celle de 1937. Mais ce qui est moche aujourd'hui n'est pas nécessairement moche demain. Les prouesses dont Paris est le théâtre depuis trente ans nous ont appris à considérer avec bienveillance ce que l'entre-deux-guerres passait pour nous avoir légué de plus moche. Moche pour moche, le Trocadéro n'était certainement pas plus moche que la tour Montparnasse ou le Palais des congrès (trois étoiles au guide Michelin, comme la cathédrale de Chartres), dont l'auditorium s'est révélé, à l'usage, aussi moche et d'acoustique fatale que la salle du « Parthénon » (on l'a dit !) romano-byzantin élevé aux aurores de la troisième République. Et l'on est retourné à Pleyel ! Pleyel, sur lequel mon enfance entendit déferler tous les sarcasmes et toutes les injures de la création.

Quoi qu'il en soit et quel que soit le jugement que l'on porte sur l'ancien Trocadéro (« *un ventre de femme hydropique*, selon Huysmans, *élevant en l'air deux maigres jambes chaussées de bas à jour* »), Gabriel Davioud (1804-1881) mérite mieux que la moue d'Albertine et l'« oubli » de l'oncle Marcel. Architecte correct, laborieux, abondant, il a joué un rôle nullement négligeable dans la grande rénovation parisienne du milieu de siècle, et c'est un juste hommage que lui rend une exposition organisée par une jeune équipe d'historiens d'art à l'occasion de son centième anniversaire. Exposition qu'a rendue possible la découverte inopinée de ses archives, lesquelles, déposées en 1918 à l'Hôtel de Ville, y dormaient dans les caves et les combles au milieu de l'effrayante accumulation de dossiers que recèle tout bâtiment public.

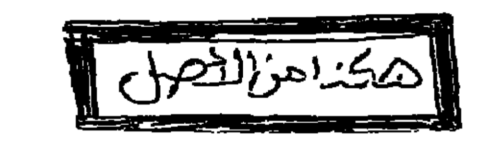
Les premiers projets de Davioud (une église paroissiale, une Bourse, un marché aux fleurs) sont d'un honnête élève de l'Ecole des beaux-arts, et le théâtre qu'il construit à Etampes en 1852 a surtout l'intérêt d'annoncer les importantes réalisations que, dans ce domaine, la confiance de Haussmann lui permettra, une dizaine d'années plus tard, de mener à bien. C'est, en effet, au maître tout-puissant de l'Hôtel de Ville, au démiurge à la fois inspiré et féroce du nouveau Paris que Davioud doit l'essentiel de sa carrière.

Des maisons dans les parcs

En 1855, il est nommé inspecteur du service des promenades et plantations sous la direction d'Alphand. L'année suivante, il est architecte du service des promenades de Paris, et il participera désormais à toutes les entreprises qui, du bois de Boulogne au bois de Vincennes, du parc Montsouris aux Buttes-Chaumont, du Luxembourg au square des Batignolles, vont faire de Paris une des villes les plus oxygénées et feuillues d'Europe, en même temps qu'elles assurent à la raideur des tracés haussmanniens l'indispensable contrepoint du pittoresque et de la simulation champêtre.

Quelle est la part respective d'Alphand et de Davioud dans ce grand remue-ménage de terre et d'eau, il est assez difficile de le dire, et les auteurs de l'exposition, emportés par un enthousiasme bien compréhensible, ont peut-être eu tendance à majorer celle de leur décor. Pour la conception architecturale, les tracés, le relief, il semble bien qu'il faille les rendre à Alphand, sinon à Haussmann lui-même, et le rôle de Davioud fut surtout d'inventer et de construire toutes ces « fabriques » sans lesquelles il n'est point de parc digne de ce nom : portes, pavillons des gardiens, chalets de nécessité, brasseries, kiosques à musique, théâtres de marionnettes et gentils petits ponts.

Comme on peut le voir par ce qu'en ont conservé les squares et les promenades parisiennes, Davioud y manifesta un talent de premier ordre, aussi bien dans le répertoire bucolique, renouvelé par une connaissance sérieuse de l'habitat rural, que dans des entreprises plus ambitieuses où fit merveille sa culture architecturale. Il dessina, en particulier, les tribunes de Longchamp, l'aquarium et les volières



de Paris

GRAND ROLE

du Jardin d'acclimatation et, devançant le retour au dix-huitième siècle dont témoignaient à la même époque les Goncourt, les superbes grilles du parc Monceau.

Davioud fut également mis à contribution pour le mobilier urbain, une des réussites haussmanniennes les moins contestables, et d'autant moins contestées aujourd'hui que nous en sommes à l'ère des sanisettes et que personne, depuis la guerre, ne semble avoir été capable de dessiner un lampadaire correct. Davioud en fit d'excellents qui sont demeurés célèbres, que l'on a souvent imités ou repris, et nous le retrouvons dans le décor monumental avec la plupart des fontaines qui scandèrent les perspectives et les carrefours du nouveau Paris.

Il ordonna la composition de la fontaine de l'Observatoire, conçut entièrement la fontaine Saint-Michel (qu'il avait voulu élever au centre de la place), ainsi que les deux délicieuses fontaines du Théâtre-Français pour lesquelles il s'inspira de modèles florentins. Place du Châtelet enfin, il exhausse l'ancienne fontaine du Palmier et la déposa sur un socle de sphinx de son invention.

Les Magasins Réunis de la place de la République étant un édifice assez peu stimulant (il est vrai que Davioud fut gêné par l'obligation que lui fit Haussmann de concevoir une composition symétrique à celle de la caserne du Prince-Eugène), c'est l'ensemble de la place du Châtelet qui demeure le grand œuvre de Davioud. Là encore, l'intervention d'Haussmann fut décisive et Davioud se comporta comme une sorte de second premier grand rôle.

Place du Châtelet

Il s'agissait de marquer d'un point fort, d'un accent triomphal la croisée des deux transversales le long desquelles allait s'ordonner la circulation parisienne. Il s'agissait aussi de doter Paris de nouveaux théâtres, luxueux et bien équipés, qui fussent, selon le vœu du préfet, « des monuments dignes de la capitale de la France ». Il s'agissait encore d'amener vers le centre la vie théâtrale, afin de mieux la contrôler, d'en faire un élément supplémentaire de respectabilité urbaine et de sociabilité bourgeoise.

Haussmann, on s'en doute, n'avait aucune tendresse pour les « Enfants du Paradis », ni pour les théâtres du boulevard du Temple que l'on n'appelait pas seulement le boulevard du Crime parce que le mélodrame y était roi mais aussi parce que la fréquentation en était fort mélangée. Donc plus de mélodrames, plus de répertoire populaire, plus de « bouis-bouis » qui sont « des repaires de voleurs et d'assassins », mais des salles à grand spectacle (opérettes, féeries), situées en des endroits décents : la politique théâtrale s'intègre dans l'entreprise de moralisation que le régime impose au pays. En 1860 est décidée la construction de l'Opéra et trois théâtres sont inaugurés en 1862 : la Gaîté, au square des Arts-et-Métiers et les deux théâtres en vis-à-vis de la place du Châtelet.

En vis-à-vis et en assez triste symétrie. Moins par la faute de Davioud, qui essaya de varier le parti des façades, que par ce que l'ensemble de l'opération n'est pas d'une conception très heureuse. La place souffre d'un manque d'ampleur qu'accentue la mesquinerie de l'édifice qui en fait le fond et abrite la Chambre des notaires, la fontaine a tous les inconvénients du palmier sans en avoir les avantages, et les deux théâtres, massifs et de pesant arrière-train, comme ces lions posés sur des balustrades, qui se regardent sans se voir et semblent hésiter entre le bâillement narcissique et l'agacement de l'altérité répétitive.

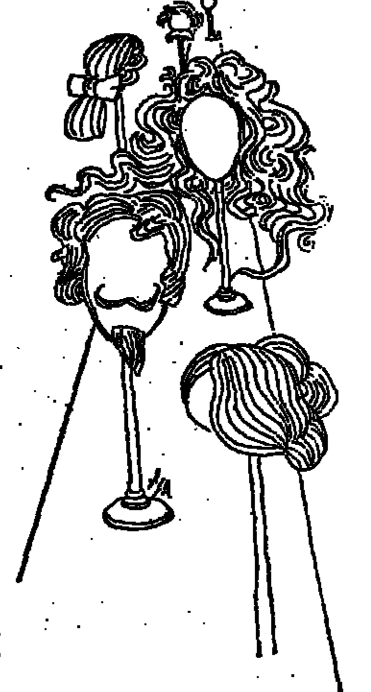
Le dessin est pourtant soigné, souvent vigoureux, et il est bien dommage que l'opposition d'Haussmann ait empêché Davioud d'avoir recours aux ressources de la polychromie (dont il fera grand usage au Trocadéro). Tout de même, le qualifier de « Bramante moderne », comme on le fit à l'époque, paraît un peu excessif. Excellent urbaniste, capable de maîtriser des programmes importants, Davioud est à son meilleur dans les édifices qui relèvent du décor, donnent l'impression de provisoire : les kiosques et chalets déjà cités, ou ce Panorama des Champs-Elysées qui, heureusement restauré, abrite désormais la Compagnie Renaud-Barrault.

ANDRÉ FERMIGIER.

★ Mairie du seizième arrondissement. L'exposition sera ensuite présentée à la mairie du vingtième arrondissement (qui est l'œuvre de Davioud) puis à la Caisse des monuments historiques.

LE PERRUQUIER DE LILLE

Le secret de Monsieur Vervliet



CE jour-là, à Lille, il fait mauvais temps. Le chemin de la gare à l'Opéra n'est qu'une course, tête baissée, contre le vent et les rafales de pluie. Mais à l'intérieur du bâtiment, qu'il faut contourner jusqu'à l'entrée des artistes, les fourmis du spectacle tissent patiemment de futurs instants de lumière. Sur le plateau désert on hisse des cordages, des ténors dégringolent les escaliers en les ornant d'éphémères guirlandes de vocalises. M. Vervliet est tapi dans l'obscurité de la loge du concierge. Ce petit homme terne et fatigué monte lentement un escalier et pousse une porte, débouche dans son royaume de tulle et de crin où, dans leurs tiroirs de carton, le chignon Traviata, la natte chinoise, le catogan pirate, les scalps de Madame Butterfly et de Nefertiti attendent l'heure d'être dépoussiérés, réhabités, pour quelques heures par des fronts illustres qu'ils feront suer. Deux apprenties implantent les cheveux un par un sur des prothèses en moustiquaire, elles écoutent un jeu radiophonique. Parmi ses têtes de bois maladroitement taillées, et aux circonférences crâniennes constellées de signes géométriques, M. Vervliet s'anime, rajeunit, il va chercher un vieux livre pour montrer le nom d'un ancêtre écrit noir sur blanc dans une histoire de la coiffure, il prend entre ses mains, avec la délicatesse qu'ont les prêtres pour les ciboires, la perruque de Louis XIV, et il taille une fausse barbe qu'il essaye sur le visage désappointé de son visiteur.

« Je suis de Dunkerque et de descendance hollandaise, dit M. Vervliet, *mon nom veut dire eau rapide. Mon père est mort en 1914, il était sous-marinier, et ma mère est morte en couches. Orphelin à seize ans, j'ai été placé chez mes grands-parents. Mon grand-père était officier de marine marchande. Seul maître à bord après Dieu, il avait toujours raison, ce qu'on appelle la science infuse. Quand il était à terre, il pouvait passer une journée entière assis dans son fauteuil, la pipe au bec, sans dire un mot. Pourtant, un jour il m'a dit : « Tu fais ta valise, ou tu » piles, tu rentres dans le rang. » J'ai fait ma valise. J'ai donc quitté mes grands-parents et je suis parti vivre au Havre, où je connaissais un monsieur, un ami personnel de mon grand-père, qui était aussi officier de marine, et ce monsieur s'est inquiété de mon sort, il m'a dit : « On va te chercher quelque chose, » on va te trouver un emploi. »*

» Je me suis aperçu plus tard, en lisant des livres, que dans ma famille, qui était hollandaise, je vous l'ai dit, à part mon grand-père, ils étaient tous coiffeurs, ils avaient commencé par faire du théâtre en roulotte dans les années 1782-1783, et ils étaient devenus tantôt costumiers, tantôt perruquiers. J'ai d'abord repris ce métier sans le savoir. Le monsieur du Havre, à qui mon grand-père avait dû en parler, m'a fait démarrer chez un perruquier de la ville. A cette époque on travaillait pour le théâtre, mais on avait en même temps un salon de coiffure, on faisait les barbes. J'ai donc commencé là, où j'ai appris la totalité de la profession : coiffure, perruquerie, maquillage. J'y suis resté deux ans et j'ai été aiguillé sur Tours, puis sur Nancy, chez un perruquier très fameux qui s'appelait Schweitzer. Il n'existe pas d'école, la chance est de tomber sur un bon artisan.

» Après Nancy j'ai fait mon service militaire, puis j'ai parcouru l'Europe pour perfectionner mon apprentissage. Maintenant que j'ai bientôt soixante-dix ans, je m'aperçois que cette profession a été ma maîtresse toute ma vie. Je l'ai suivie par obligation, parce qu'il fallait faire rentrer de l'argent pour nourrir neuf gosses, mais surtout par amour. Le matin, je m'en allais à 7 heures, je rentrais le soir à 11 heures ; le dimanche, je ne pouvais pas promener mes enfants parce qu'il y avait spectacle. Deux d'entre eux sont devenus coiffeurs, mais ils n'aiment pas leur métier.

Les cheveux des femmes mortes

» De nos jours, devenir coiffeur de théâtre ou de ville nécessite quatre années d'études avant le C.A.P. Pour être posticheur, et maîtriser la technique du point d'implanté, il faut trois ans supplémentaires, et un an pour être maquilleur. Nous en sommes à huit ans, mais la plus grosse difficulté réside dans la connaissance du répertoire, qui comprend les sept mille personnages distribués dans les théâtres. Je ne les ai pas tous vu passer durant ma vie, mais je peux en réaliser sept cents sans consulter aucun document. Pour tenir une place dans ce métier et pouvoir s'y comporter comme il faut, on doit donc attendre quinze ans. La seule fabrication d'une perruque requiert quarante-quatre heures de travail.

» Nos fournisseurs sont des collecteurs qui sillonnent le monde entier, le sud de l'Italie, tout le bassin de l'Adriatique, l'Orient, le Proche-Orient, l'Asie, la Chine, l'Amérique du Sud, les îles du Pacifique et quelques pays du Nord. Ils passent dans les villages et coupent les cheveux des femmes une fois qu'ils ont atteint soixante centimètres : il faut les laisser pousser pendant sept ans, c'est la longueur de référence. Les fillettes leur apportent leurs tresses ; avant dix ans, elles les coupent rarement, très jeunes elles n'ont pas vraiment de cheveux, plutôt un lunago, la kératine n'est pas encore formée. Quand le collecteur a assez de cheveux, il en fait des paquets et rentre chez lui pour les travailler. La première opération consiste à les classer par types, à séparer l'asiatique et l'européen, parce que la texture n'est pas la même. L'européen est un cheveu souple qui frise naturellement, l'asiatique est plus gros, plus raide, et pour l'utiliser dans une perruque, il doit être aminci, trempé dans des bains d'acide différents, un oxygène préparé de telle façon qu'il ne décolore pas ; ça s'appelle un chinois aminci. Une fois que le collecteur aura séparé les couleurs des cheveux, il en fera des bottes de 1 kilo ou de 100 grammes qu'il revendra soit à des perruquiers, soit à des grossistes en cheveux. Les plus importants sont établis à Anvers et à Verviers. Le cheveu européen coûte dans les 7 500 F le kilo. Il y a des différences de prix pour le cheveu blanc, qui est plus rare, comme le roux, ou le blond cendré des nordiques. Le chinois aminci est meilleur marché, mais le plus souvent les marchands le trafiquent, le frisent et le détendent pour en faire du cheveu européen.

» En ce qui me concerne, je n'achète que du cheveu de soixante, jamais de cheveux courts. Lorsque j'ai fabriqué une perruque avec des cheveux longs, je la démonte pour la transformer en perruque à cheveux plus courts. Jusqu'à la fin j'utilise les cheveux jusqu'à la corde, je les récupère pour en faire des moustaches, des barbes courtes. Le cheveu est une matière merveilleuse, car il est imputrescible. Si vous ouvrez le caveau d'une femme qui est morte il y a cent ans, vous vous apercevrez que ses cheveux n'ont pas bougé.

» Il existe maintenant des nylons qui ne peuvent donner satisfaction qu'au public, aux coiffeurs de ville et aux femmes qui achètent dans les grandes surfaces, mais à cause de leur brillance certains metteurs en scène de cinéma ou de télévision ne veulent plus les employer, ils passent très mal à l'objectif. D'autre part le coiffage de ces nylons ne donne pas satisfaction. Une fois qu'une coiffure est composée, on a du mal à la reconstituer, le nylon se cabre sous les fers chauds, et dans les fours où les perruques sont fixées.

» La perruquerie est une profession qui se meurt, faute de combattants. Nous ne sommes plus que quatre ou cinq en France. A ma connaissance, il n'y a pas un jeune qui fait ce métier. Il est une vogue, depuis vingt-cinq ans, qui exige que les artistes se dispensent de maquillages, de perruques. Il paraît que c'est le théâtre moderne.

» Je possède entre quatre mille sept cents et quatre mille huit cents perruques. S'il fallait les refaire à neuf, 2 millions de francs nouveaux ne suffiraient pas. Je ne me fais aucune illusion, je n'arriverai jamais à les vendre à ce prix-là. Je ne les vendrais même pas à ce prix-là à quelqu'un qui ne serait pas compétent. Mais un jeune qui saurait travailler, qui se débrouillerait pour avoir des emprunts, il pourrait gagner sa vie, largement. A ce jeune-là, je céderais toutes mes perruques. Mais si je ne le trouve pas, je mettrai le feu à ma collection. »

Propos recueillis par
HERVÉ GUIBERT.

SELECTION

Un film controversé

« La Peau »

Malaparte réinventé comme témoin et guide, pour une promenade dans Naples, en 1943, après la libération de la ville par les alliés. Toujours obsédée par le sexe et la mort, Cavani organise de main de maître des images étranges.

ET AUSSI : La semaine de *Cinématographe* au Studio 43 (lorsqu'une revue choisit de montrer les films qu'elle aime). *L'Homme atlantique*, de Marguerite Duras (le risque de l'écran noir). *Stalker*, d'André Tarkovski (un inoubliable parcours métaphysique). *Lola, une femme allemande*, de Rainer Werner Fassbinder (Allemagne, années 60).

Musiques

Les contemporains

Copieuse semaine pour les amateurs de musique contemporaine ; cela commence dès mercredi soir, salle Gaveau, par un récital de Marie-Françoise Bucquet consacré à la Trinité viennoise : Schoenberg, Berg et Webern. A partir du jeudi 26 novembre et jusqu'au 5 décembre (relâche le 1er décembre), dans la grande salle du centre Georges-Pompidou, on assistera à la création de trois opéras de chambre commandés à Olivier Grief (Nô), à Susumu Yoshida (Enka iii, Keça et Morito) et à Patrick Marcland (P.A.). Le B.B.C. Symphony Orchestra, en revanche, ne sera là que pour un soir, le vendredi 27 novembre, salle Pleyel, mais avec un programme exceptionnel : les mouvements pour quatuor à cordes de Webern, le livre pour cordes et Pli selon pli, de Pierre Boulez, qui dirigera tous les concerts. Enfin, pour le week-end, les Semaines musicales d'Orléans proposent un spectacle musical le 27, des films et un concert de créations le 28, et, pour le dimanche 29, un face-à-face de contrebasses qui opposera Fernando Grillo à Joëlle Léandre.

Expositions

La nature Messagier

En plus de cent toiles, une soixantaine de sculptures et presque autant de dessins, c'est la fête à la nature, chez un lyrique qui vous brosse des radis roses et des œufs sur le plat avec autant de faste que le paysage des collines aspirantes ou de tous les gels du monde. (Au Grand Palais.)

La poésie Chaissac

Des collages — soixante-douze très exactement — datés de 1947 à 1963. Pour retrouver la verve, l'invention et la maîtrise d'un peintre-poète qu'il serait injuste d'enfermer dans les limites de l'art brut. (A la galerie de la SEITA.)

ET AUSSI : Quatre expositions d'architecture : *Architectures de terre* au C.C.I., à Beaubourg ; *Présence de l'histoire*, à la chapelle de la Salpêtrière ; *Architecture en France. Modernité, post-modernisme*, à l'Institut français d'architecture ; *les Projets français de Ricardo Bofill (1978-1981)*, à la chapelle de l'Ecole des beaux-arts, rue Bonaparte.

Un autre théâtre



IX 80

Ils dessinent des paroles avec leurs mains, avec les mouvements de leur corps saisis par la rage de dire. Ils racontent la richesse de leur existence, ils habitent le monde parallèle où les sons et les bruits sont des abstractions insensées.

I.V.T., International Visual Theatre, donne les images douces, la poésie violente de son nouveau spectacle au château de Vincennes.

ET AUSSI : *Faust, Britannicus, Tombeau pour cinq cent mille soldats*, à Chaillot (la trilogie vitézienne), *Moi, chienne*, au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis (Jérôme Nicolin, mutant anthropomorphe), *En revoir*, à Metz (la brûlure des souvenirs).

Rencontres

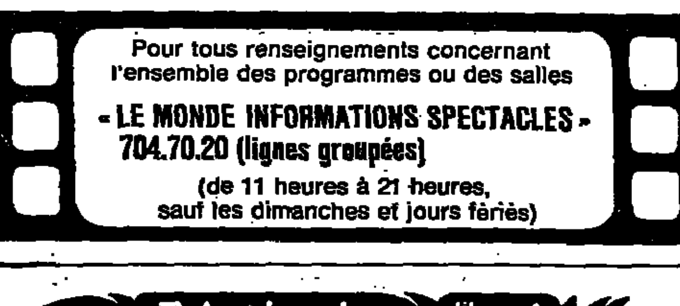
Les assises de la danse à Bagnolet

Organisées à l'initiative de la municipalité de Bagnolet — qui est aussi à l'origine du concours chorégraphique international « Le Ballet pour demain », — elles convient les professionnels répartis entre différentes commissions à réfléchir pendant deux jours (samedi 28 et dimanche 29 novembre) sur les problèmes actuels de la danse : l'enseignement, la création, la diffusion, le statut de la danse, le statut des danseurs.

Variety

Sylvie Vartan

Sylvie pour les fans et sur l'affiche. Sylvie dans le style glamour des années qui précédèrent ses débuts, les années où régnaient les vamps hollywoodiennes : front lisse privé de sourcils, ombre des cils prolongée par l'ombre des paupières, pommettes ombrées. Et aussi, regard lointain, lèvres cernées. Et, sous la chevelure de luxure blonde, l'amorce d'un lobe où brille un cercle de diamants. (Au Palais des sports.)



EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33) Informations téléphoniques 277-11-12

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. ; sam et dim. de 10 h à 22 h Entrée libre le dimanche

Animation gratuite, sauf mardi et dimanche à 16 h et 19 h. ; le samedi à 11 h., entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h galeries contemporaines

Conférences : « La cité et la banlieue », par Dan Graham (le 30, à 18 h. 30, sous-sol) ; « Autour du Zohar » (le 26, à 18 h. 30, B.P.I.).

TAKIS. Trois totems/espace musical. — Entrée libre. Jusqu'au 1er mars.

DADO. L'exaspération du trait. — Jusqu'au 18 janvier.

BETTINA RHEIMS. Photographies. — Entrée libre. Jusqu'au 4 janvier (le 28 novembre, à 18 h. 30, rencontre avec l'artiste).

ERWIN BLUMENFELD (1897-1969). Photographies. — Entrée libre. Jusqu'au 25 janvier.

HAMISH FULTON. Photographies. — Entrée libre. Jusqu'au 25 janvier.

HACHIRO KANNO. Œuvres récentes. — Jusqu'au 5 décembre.

LES VOLCANS ET LES METAPHORES DU FEU. — Exposition de l'Atelier des enfants. De 14 h. à 18 h Jusqu'au 31 décembre.

JEUX DE MEMOIRE. — Carrefour des régions, rez-de-chaussée. Jusqu'au 15 janvier.

C.C.I.

DES ARCHITECTURES DE TERRE ou l'avenir d'une tradition millénaire. — Jusqu'au 1er février 1982.

BILLES EN TETE. L'imagerie du flipper. Jusqu'au 14 décembre.

B.P.I.

LES ORGUES DE LA ROYA. Jusqu'au 30 novembre.

VOLCANS. — Entrée libre. Jusqu'au 25 janvier.

Musées

LE BAROQUE EN BOHEME. — Grand Palais, entrée avenue Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h ; mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 12 F. Samedi 9 F. Jusqu'au 7 décembre. Le 2 décembre, à 18 h. 30, « L'orfèvrerie baroque en Bohême », conférence de Mme Uresova.

LES FASTES DU GOTHIQUE. Le siècle de Charles V. — Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (voir ci-dessus). Jusqu'au 1er février.

LEON SPILLIAERT. 1881-1946. — Grand Palais (voir ci-dessus). Entrée : 9 F ; samedi 6 F. Jusqu'au 30 novembre.

JEAN MESSAGIER. — Grand Palais, entrée place Clemenceau (voir ci-dessus). Jusqu'au 11 janvier.

CANTON DE NOLAY : architectures et œuvres d'art. — Grand Palais, porte D. Sauf sam. et dim., de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 20 février.

SALON D'AUTOMNE. Hommage à l'architecture parisienne du vingtième siècle. — Grand Palais, porte H (359-46-07). Tous les jours, de 11 h. à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 29 novembre.

TRESORS DU MUSEE D'ARTS RELIGIEUX ET MOSAN DE LIEGE. — Petit Palais, 1, avenue W.-Churchill (265-12-73). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 12 F. Jusqu'au 3 janvier.

MEXIQUE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI. — Petit Palais (voir ci-dessus). Jusqu'au 28 février.

PRESENCE DE L'HISTOIRE. — Exposition du Festival d'automne, chapelle de la Salpêtrière (296-12-27). Jusqu'au 20 décembre.

LA GALERIE ESPAGNOLE DE LOUIS-PHILIPPE - TABLEAUX ITALIENS, ANGLAIS, ALLEMANDS ET ESPAGNOLS DU LOUVRE. — Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 4 janvier

DESSINS BAROQUES FLORENTINS. — Musée du Louvre, cabinet des dessins (voir ci-dessus). Jusqu'au 18 janvier.

JOSEPH CORNELL (1903-1972). — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 30 ; mercredi, jusqu'à 20 h. 30. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 6 décembre.

PHOTOGRAPHIE FUTURISTE ITALIENNE (1919-1939). — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 3 janvier

ATELIERS 1981/1982. — ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Du 27 novembre au 3 janvier.

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES APPARTENANT AUX COLLECTIONS NATIONALES. Un siècle d'égyptologie française. — Les arts antiques du Maghreb. Jusqu'au 4 janvier. — L'Orient des croisades. Visages et portraits de Manet à Matisse. Nouvelles acquisitions du musée d'Orsay. — A partir du 27 novembre. Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15. Entrée : 7 F ; le dimanche, 3,50 F.

LE TOKAIDO DE HIROSHIGE. Musée Cernuschi, 7, avenue Velasquez (563-50-75). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 30. Jusqu'au 6 décembre.

ROGER MARTIN DU GARD. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). De 13 h. à 17 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 30 décembre.

GAUGUIN et les chefs-d'œuvre de l'Ordrupgaard de Copenhague. — Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (224-07-02). Sauf lundi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 29 novembre.

CHAISSAC. Collages. — Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dim. et jours fériés de 11 h. à 18 h. Jusqu'au 16 janvier.

JACK LENOR LARSEN. Trente ans de création textile. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 28 décembre.

CERAMIQUE FRANÇAISE CONTEMPORAINE. Sources et courants. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus) Jusqu'au 4 janvier.

SHUNSO MACHI, calligraphe japonais. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus) Jusqu'au 4 janvier.

CARTES A JOUER ANCIENNES. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus) Jusqu'au 4 janvier.

JOUETS TRADITIONNELS DU JAPON. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Entrée : 5 F. Jusqu'au 3 mars.

L'AFFICHE ANGLAISE, 1890-1900. — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf lundi et mardi, de 12 h. à 18 h. Jusqu'au 31 janvier.

DIEUX DE L'INDE DU SUD dans l'imagerie populaire. — Musée Guimet, 19, avenue d'Iéna (723-61-63). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. 15 Jusqu'en janvier.

IMPRESSIONS ITALIENNES. — Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi (222-23-82). Sauf mardi, de 14 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 18 janvier.

SZEKELY à la monnaie de Paris. — 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf. dim. et jours fériés, de 11 h. à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 28 février.

PARIS-MAGNUM. Photographies, 1935-1981. — Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (354-95-00). Sauf lundi, de 11 h. à 18 h. ; le jeudi, jusqu'à 22 h. Jusqu'au 17 janvier.

LE FAUBOURG SAINT-GERMAIN, LA RUE DE VARENNE. — Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Entrée : 7 F. dim., 3,50 F. Jusqu'au 9 décembre.

LES CENTAURES. Dessins de Rodin. — Musée Rodin (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 février.

SURFACES, VOLUMES, MATIERES. — Bibliothèque Forney, 1, rue du Figuier (278-14-60). Sauf dim. et lundi, de 13 h. 30 à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 31 décembre.

SALLES PERMANENTES ET DONS RECENTS. — Musée des deux guerres mondiales, hôtel national des Invalides (salle Ney, entrée par le Musée de l'armée) (551-93-02). Sauf dim. et lundi, de 10 h. à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 juin 1982.

LE CENTENAIRE DU CHAT NOIR. — Musée de Montmartre, 17, rue Saint-Vincent (606-61-11). De 14 h. 30 à 17 h. 30. Dimanche de 11 h. 30 à 17 h. 30 Jusqu'au 5 décembre.

AUTOUR D'EIFFEL. La vie et les aventures de la tour Eiffel racontées aux enfants. — Musée en herbe, Jardin d'acclimatation, bois de Boulogne (747-47-66) Jusqu'au 31 décembre.

L'ABEILLE, L'HOMME, LE MIEL ET LA CIRE. — Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi (bois de Boulogne) (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 15 Entrée : 7 F (Entrée libre le 20 janvier.) Jusqu'au 19 avril (l'exposition est complétée d'animations par des apiculteurs et de projections de films. Rens. au musée).

Centres culturels

CARNETS DE CROQUIS DE LE CORBUSIER. — Fondation Le Corbusier, 10, square du Docteur-Blanche (288-41-53) Sauf sam. et dim., de 10 h. à 13 h. et de 14 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 18 décembre.

ARCHITECTURES EN FRANCE. Modernité/post-modernité. — Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon (633-90-36). Sauf dim. et lundi, de 13 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 6 février.

L'INGENIEUR ARTISTE. Collection de dessins anciens de l'Ecole nationale des ponts et chaussées. — Union des banques à Paris, 22, boulevard Malesherbes (268-38-33). Sauf sam et dim., de 9 h. à 17 h. 30. Jusqu'au 4 décembre.

RICARDO BOFILL. Projets français de 1978 à 1981. — Chapelle des Augustins, 14, rue Bonaparte (260-34-57). Sauf mar., de 12 h. à 20 h. Jusqu'au 14 décembre.

LES CONCOURS DES MONUMENTS HISTORIQUES, de 1893 à 1979. — Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22) De 10 h. à 18 h. Jusqu'au 31 janvier

TURNER EN FRANCE. — Centre culturel du Marais, 28, rue des Francs-Bourgeois (278-66-65). Sauf mardi, de 10 h 30 à 19 h. 30, mer. et vend., jusqu'à 22 h. Entrée : 16 F. Jusqu'au 10 janvier.

NILS KOLARE / BO SWENSON. Peintures et gravures - KARL LARKA (1892-1981). Photographies. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h. à 18 h. ; sam. et dim., de 15 h. à 19 h. Jusqu'au 29 décembre.

TROIS FEMMES PEINTRES : B. Edersheim-Meurs, aquarelles et dessins ; Mechtilt, huiles sur papier ; M. Berger, tableaux. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-90). Sauf lundi, de 13 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 20 décembre.

L'ART DE VITTORIO. Affiches 1964-1981 - LE PARADIS : T. Bluesinger et G. Lewis, J. Dickson, T. Porter, F. Sanagan. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). De 10 h. à 19 h. Du 27 novembre au 17 janvier.

PEINTRES, SCULPTEURS ET ARCHITECTES SUISSES de la section de Paris. — Porte de la Suisse, 11 bis, rue Scribe. A partir du 27 novembre.

L'ART DANS LA MARINE. — Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf lundi, de 11 h. à 19 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 14 février.

DAVIOUD. Architecte de Paris (1824-1881). — Mairie annexe du seizième arrondissement, 71, rue Henri-Martin Sauf lundi, de 11 h. 30 à 18 h Entrée libre. Jusqu'au 6 décembre

L'ART VIVANT A PARIS. — Mairie annexe du dix-huitième arrondissement, 1, place Jules-Joffrin Sauf lundi, de 11 h 30 à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 5 décembre.

FELIX H. MAN. Soixante ans de photographie. — Goethe Institut, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf sam. et dim., de 10 h. à 20 h. Jusqu'au 18 décembre.

DIX SIECLES DE CALLIGRAPHIE ARABE. — Centre culturel irakien, 11, rue de Tilsitt (763-11-20). De 10 h. à 18 h. Jusqu'au 19 décembre.

La COMMEDIA DELL'ARTE. Son histoire, ses masques, ses costumes, sa musique. — Centre Kiron, 56, rue du Faubourg - Poissonnière (523-54-20) De 14 h. 30 à 18 h. 30. Entrée libre. Jusqu'au 31 décembre.

Galeries

HOMMAGE A PICASSO : œuvres d'Arakawa, Debré, Nivollet, Saura, Viallat, etc. — Galerie Breteau, 70, rue Bonaparte (326-40-96). Jusqu'au 20 décembre.

HOMMAGE A MARCEL ZERBIB : César, Ernst, Man Ray, Picasso, Rezvani, etc. — Galerie Mari.n-Meyer, 13, rue Guénégaud (633-04-38). Jusqu'au 20 décembre

L'ART VIVANT D'ANDRE SALMON. De Picasso à Hélion. — Galerie B, Schehadé, 44, rue des Tournelles (277-98-74). Jusqu'au 15 décembre.

GLOWACK, KOVALAK, MARQUANT, NICOLAI, OBLED, SEGERAL, OLIVIER. — Galerie P.-Lescot, 28, rue P.-Lescot (233-85-39). Jusqu'au 2 décembre.

LES STARS D'HOLLYWOOD. Des années 1928 à 1959. — Artcurial, 9, avenue Matignon (256-32-90) Jusqu'au 5 décembre.

LES CERFS-VOLANTS DE L'ATELIER PEI-BAOLING A PEKIN. — Galerie Paris-Pékin, 9-11, rue des Grands-Augustins (633-09-20). Jusqu'au 2 décembre.

OU : Adami, Aillaud, Arroyo, Baruchello, Erro, Fromanger, Kowalski, Kudo, Mondino, Monory, Pommereulle, Recalcati. Galerie Paul-Ambroise, 8, rue Royale (260-57-37): Jusqu'au 10 janvier

TERRES A L'HUILE. M. Beaujard, peintures ; C. Legendre, sculptures. — Galerie Peinture fraîche, 29, rue de Bourgogne (551-00-85). Jusqu'au 5 décembre.

LE DESSIN JAPONAIS, XIIIe - XIXe siècles. — Galerie J. Ostier, 26, place des Vosges (887-28-57). Jusqu'au 17 janvier.

FRANÇOIS ARNAL : « Elémentaires » 1981. — Galerie Erval, 16, rue de Seine (354-73-49). Jusqu'au 12 décembre.

BARTOLINI. — Galerie Krief-Raymond, 19, rue Guénégaud (329-32-37). Jusqu'au 16 janvier.

CLAUDE BAURET-ALLARD. Œuvres récentes. — Bar de l'Aventure, 53, rue Berthe (255-37-76) Jusqu'au 23 décembre.

JEAN-MARC BOLZE. Marelles et autres jeux. — Au lieu d'images, 27, rue Bichat (206-52-38). Jusqu'au 11 décembre.

RENE BONARGENT. — 30, rue Rambuteau (278-41-07). Jusqu'au 19 décembre.

FREDERIC BRECK. — Chez Y. Bideau, 38, rue de Varenne (222-16-03). Jusqu'au 12 décembre.

GUIDO BUZZELLI. — Jardin de la Paresse, 20, rue Gazan (354-45-29). Jusqu'au 11 décembre.

SOPHIE CLAVEL. — Galerie des Femmes, 74, rue de Seine (329-50-75). Jusqu'au 12 décembre.

JOSEPH CZAPSKI. — Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 14 janvier

SALVADOR DALI. Le Mur des Lamentations La Menorah. Sculptures. — Galerie d'art de Lutèce, 57, rue de l'Abbé-Groult (250-56-01). Jusqu'au 5 janvier.

GIORGIO DE CHIRICO. Estampes et gravures rehaussées à la main (bijoux originaux). — Artcurial, 9, avenue Matignon (256-32-90). Jusqu'au 31 décembre.

PAUL DELVAUX. — Galerie Isy-Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 9 janvier.

LEONOR FINI. Conte de la six cent soixante-douzième nuit. — Artcurial, 9, avenue Matignon (256-70-70). Jusqu'au 19 décembre.

MICHEL GERARD. — Galerie Jeanne-Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32). Jusqu'au 12 décembre.

HAMER. Peintures. — Galerie Coard, 12, rue Jacques-Callot (326-99-73). Jusqu'au 31 décembre.

ALAIN JACQUET. Gaia dans l'espace. — Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (274-38-00). Jusqu'au 10 janvier.

ANDRE JACQUEMIN. « Les eaux », gravures récentes, dessins. — Le Nouvel Essor, 40, rue des Saints-Pères (548-94-02). Jusqu'au 19 décembre.

LAFOUCRIERE. Peintures. — Galerie Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Jusqu'au 5 décembre

LAMBERT - RUCKI (1888-1967). Sculptures, laques, peintures. — Galerie Heyraud-Bresson, 58, rue de l'Université (222-58-09). Jusqu'au 22 décembre.

LAMY. Peintures. — Galerie Valérie-Schmidt, 41, rue Mazarine (354-71-91). Jusqu'au 12 décembre.

LANOS. — Galerie Charley-Chevalier, 27, rue de la Ferronnerie. Jusqu'au 24 décembre.

GEORGES LEMOINE. Œuvre graphique. — Mecanorma Graphic Center, 49, rue des Mathurins (265-51-65). Jusqu'au 15 janvier (fermée du 28 au 31 décembre).

LORJOU. Dessins, peintures récentes. — Galerie Beauvau-Miromesnil, 15, rue de Miromesnil (265-61-20). Jusqu'au 30 décembre.

VLADIMIR MAKARENKO. Peintures, aquarelles. — Galerie Georges-Lavrov, 40, rue Mazarine (326-84-35). Jusqu'au 5 janvier.

STANISLAO LEPRI. Dessins. — Galerie Proscenium, 35, rue de Seine (354-92-01) Jusqu'au 19 décembre.

ISADORE LEVY. Peintures récentes. — Galerie Darial, 22, rue de Beaune (261-20-63). Jusqu'au 12 décembre.

MOREH : gravures et dessins 1960-1981. — Galerie M.-Broutta, 31, rue des Bergers (577-93-79). Jusqu'au 22 décembre.

PIERRE NIVOLLET. Peintures récentes. — Galerie N.R.A., 2, rue de Jour (508-19-58). Jusqu'au 5 décembre

ANNE-MARIE PECHEUR. — Galerie Le Dessin, 27, rue Guénégaud (633-04-66) Jusqu'au 24 décembre.

JEAN - MARC PHILIPPE : œuvres blanches : dix-sept regards. — Galerie J.-Blanquet, 5, boulevard Bourdon (271-93-94). Jusqu'au 15 décembre.

GASTON PLANET. — La chasse au snark, 135, boulevard Saint-Michel (354-97-36) Jusqu'au 2 janvier.

SERGE POLIAKOFF, Peintures. — Galerie Louis Carré et Cie, 10, avenue de Messine (562-57-07) Jusqu'au 12 décembre

BERNARD REQUICHOT. 1929-1961. — Galerie Baudoin Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 31 décembre.

J.-J. RIGALL. — Gravures. — Galerie Guiot, 18, avenue Matignon (266-65-84). Jusqu'au 31 décembre.

SACKSICK, aquarelles, dessins, pastels. — Galerie Art Yomiuri, 1, quai Conti (326-15-35). Jusqu'au 19 décembre.

SEGUI. Aquarelles et peintures récentes. — Galerie Nina-Dausset, 15, rue de Lille (297-41-07). Jusqu'au 31 décembre.

ELBA SOTO. pastels. — Galerie J.-P Lavignes, 15, rue Saint-Louis-en-l'Isle (633-56-02). Jusqu'au 5 décembre.

En région parisienne

BOULOGNE-BILLANCOURT. Jeux de cartes et cartes à jouer. — Collection Alain Borvo. Centre culturel, 22, rue de la Belle-Feuille (604-82-91). De 10 h à 23 h., dim., de 10 h. à 12 h. Jusqu'au 20 décembre

BRETIGNY-SUR-ORGE. — Bram Van Velde, œuvres 1970-1980. — Centre culturel communal, rue Henri-Douard (084-38-66) Sauf dim. et lundi, de 10 h. à 12 h. et 14 h. à 18 h Jusqu'au 12 décembre

COLOMBES. Calligraphies, d'H. Massoudy ; « Imageries populaires en terre d'Islam ». Lithographies, coll. G.-Jacquet. — M.J.C. Théâtre, 14, rue Thomas-d'Orléans (782-42-70). Sauf dim. de 12 h. à 14 h. et de 18 h. à 20 h. ; samedi de 15 h. à 18 h. Jusqu'au 19 décembre.

CRETEIL. Opéra - promenade. — Maison des arts A.-Malraux, place Salvador-Allende (899-90-50). Jusqu'au 20 décembre.

LA DEFENSE. Arts d'Asie. — Galerie Esplanade (325-14-70). De 11 h. à 19 h., le mercredi jusqu'à 21 h. 30, sam. et dim., de 12 h. à 19 h. Jusqu'au 31 décembre.

MONTROUGE. Du jouet en bois aux jeux électroniques. — Bibliothèque municipale, 32, rue Gabriel-Péri (jouets anciens, livres sur le jeu et les jouets) ; M.J.C., 88, rue Racine (655-88-91) (jeux et jouets contemporains). Jusqu'au 12 décembre.

NANTERRE. Patrick Dutertre. Désordres (travaux sur papier). — Maison de la culture. Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso (721-22-25). Jusqu'au 24 décembre.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. Filiger : dessins, gouaches, aquarelles. — Musée du prieuré, 2, rue Maurice-Denis (973-77-87), sauf lundi et mardi, de 10 h. 30 à 17 h. 30. Jusqu'au 15 février.

SAINT - OUEN - L'AUMONE. Fonds d'art contemporain du Centre d'animation culturelle ; sculptures des élèves de l'Ecole supérieure des Beaux-Arts de Paris. — Johnson française, zone d'activité du Vert-Galant, 10, rue Saint-Hilaire (464-92-82). Jusqu'au 30 décembre.

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES : de rigoles en jeux d'eau. — Centre culturel de la Villedieu. CD 58 à Elancourt (050-51-70). Sauf lundi, de 13 h. à 18 h. Entrée libre jusqu'au 3 décembre.

En province

AMIENS. Pierre Wemaëre : peintures. Jusqu'au 4 janvier. — Les Picards sont Picaresques. Jusqu'au 3 décembre. Maison de la culture d'Amiens, place Léon - Gontier (91-83-36).

ANGERS. Le roi René. Décoration de ses chapelles et de ses demeures. — Musée des beaux-arts, 10, rue du Musée (88-64-65). Jusqu'au 31 janvier

ANGOULEME. Christian Zeimert. — Hôtel Saint-Simon, rue de la Cloche-Verte (92-34-10). Jusqu'au 12 décembre.

ARRAS. Presse et liberté. — Centre culturel Noroit, 9, rue des Capucins (21-30-12). Jusqu'au 24 janvier.

AUXERRE : voyages en bulle au pays de la bande dessinée. — Abbaye St-Germain, jusqu'au 3 janvier.

AVIGNON. Jean Vilar. — Maison Jean-Vilar, 8, rue de Mons (86-59-64) Jusqu'à fin décembre.

BORDEAUX. Bordeaux, le rhum et les Antilles. — Musée d'Aquitaine, 20, cours d'Albret (90-91-60). Jusqu'en janvier.

CAEN. Hayter et l'atelier 17. — Musée des beaux-arts, Esplanade du château (81-78-63). Jusqu'à fin décembre. ; L'Art public, peintures murales contemporaines, peintures populaires traditionnelles. — Chapelle Saint-Georges, château (86-28-81). jusqu'au 31 décembre.

CALAIS : de Picasso à Sol Lewitt, 39 dessins du Musée de Grenoble. — Musée des beaux-arts et de la dentelle, 25, rue Richelieu (97-99-00). jusqu'au 31 janvier.

CHALON-SUR-SAONE. Façons de peindre ; photographies de B. et M. Becher, Ger Van Elk, A. Messager, etc. ; Albert Ranger Patzsch et André Kertesz. Photographies. — Maison de la culture, 5, avenue Nicephore - Niepce (48-48-92). Jusqu'au 10 janvier.

DIEPPE. Iconographie dieppoise. Dessins du musée. — Château-musée de Dieppe, rue de Chasles (84-19-76). Jusqu'au 15 mars.

GRENOBLE. Joël Negri. — Musée, place de Verdun (54-09-82). Jusqu'au 25 janvier.

LE HAVRE. José Balmes, Gracia Barrios. Peintures, dessins. — Musée des beaux-arts, boulevard J.-F. Kennedy (42-33-97). Jusqu'au 21 décembre.

LILLE. Vivre à Pompéi : La femme et la maison (jusqu'au 15 décembre). — Pompéi. Travaux et envois des architectes français au dix-neuvième siècle (jusqu'au 21 décembre). Musée des beaux-arts (54-17-64)

LOUVIERS : les saints patrons des métiers en Normandie. — Musée (40-22-80). Jusqu'au 13 janvier.

LYON. Gens d'image. Aspects de l'illustration actuelle. — ELAC, centre d'échanges de Perrache, niveau 4 (842-27-39) Jusqu'au 31 décembre.

MARSEILLE. Marius Engalière, 1824-1857. — Musée Grobet-Labadié, 140, boulevard Longchamp (62-21-82). Jusqu'en janvier.

— Aujourd'hui le Moyen Age : « Archéologie et vie quotidienne en France méridionale ». — Galerie de la Vieille-Charité, 2, rue de l'Observance (73-21-60). Jusqu'au 24 janvier ; Rauschenberg, photographe. — Musée Cantini, 19, rue Grignan (54-77-75). Jusqu'au 15 décembre.

METZ. Maurice Esteve : œuvres de 1956 à 1980. — Musée de Metz, 2, rue du Haut-Poirier (75-10-18). Jusqu'au 6 décembre.

NIMES. Charles-François Jalabert, peintures. — Musée des beaux-arts rue Cité-Foulc. (67-25-57) Jusqu'au 13 décembre.

RENNES. « Ars + Machina I » : création artistique et nouvelles techniques. — Maison de la culture de Rennes, 1, r. Saint-Hélier (79-26-26). Jusqu'au 31 décembre.

ROUEN. Jean Lasne. — Jusqu'au 4 janvier. — Tout l'œuvre gravé de Théodore Géricault. — Du 28 novembre au 1er mars. Musée des beaux-arts (71-28-40).

SAINT-QUENTIN. André Mousigny : sculptures. — Musée Antoine-Lécuyer, 28, rue Antoine-Lécuyer (62-39-71). Jusqu'au 31 décembre.

STRASBOURG. Images votives de pèlerinage Thierenbach-Oberhaslach. — Musée alsacien, 23, quai Saint-Nicolas. Jusqu'au 3 janvier ; Osvaldo Romberg. Musée d'art moderne (35-29-06). Jusqu'au 4 janvier ; Estampes du Rhin. Cabinet des estampes, château des Rohan. Jusqu'au 23 décembre.

TOULOUSE. Urbain Vitry (1802-1863), architecte toulousain. Palais des arts, 5, quai de la Daurade (21-13-85). Jusqu'au 19 décembre.

TOURCOING. Alexandre Bonnier. Aquarelles et dessins 1978-1981. Musée principal des beaux-arts (01-36-92). Jusqu'au 14 janvier.

TOURS. Modes à l'antique et modes romantiques. — Musée des beaux-arts, 18, place François-Sicard (05-68-73). Jusqu'au 15 janvier.

VILLEFRANCHE - SUR - SAONE. Kayser. Centre d'art plastiques, 12, rue du Musée (68-33-70). Jusqu'au 5 décembre.

VILLENEUVE - LEZ - AVIGNON. Déserts mystiques. — CIRCA, Chartreuse (25-05-46). Jusqu'au 31 décembre.





RADIO-TÉLÉVISION

Semaine du 27 novembre au 3 décembre

Les programmes de mercredi 25 et jeudi 26 novembre sont en page 22.

AU PETIT ÉCRAN

musique

- OUVERTURES
  (en liaison avec F.-M.)
  « Concerto n°2 pour piano », de Brahms, par l'Orchestre national de France, dir. K. Sanderling, B. Gelber, piano.
  Samedi 28 novembre.
  A 2, 18 heures.
- LA LEÇON DE MUSIQUE
  Sonny Rollins (Jazz).
  Dimanche 29 novembre.
  TF 1, 22 h 15.
- CONCERT
  « Ouverture de Raymond » de Thomas, « le Rouet d'Omphale » de Saint-Saëns, « Symphonie n° 3 » de Roussel, « Symphonie en ré mineur » de Franck, par l'Orchestre national de France, dir. L. Bernstein.
  Jeudi 3 décembre.
  TF 1, 20 h 35.

théâtre

- L'EPREUVE
  de Marivaux
  Mise en scène : J.-L. Thamin.
  Samedi 28 novembre
  FR 3, 21 h 25.

documentaires et débats

- V 3 - LE NOUVEAU VENDREDI : PAPA OU MAMAN ?
  Vendredi 27 novembre
  FR 3, 20 h 30.
- FENETRE SUR...
  PRESSE, POUVOIR ET SOCIETE
  La presse clandestine : 1939-1944.
  Vendredi 27 novembre
  A 2, 17 h 20.
- APOSTROPHES
  Georges Simenon
  Vendredi 27 novembre
  A 2, 21 h 35.
- DOCUMENT :
  CAPITALES INSOLITES
  Washington, cité impériale, ville fantôme
  Dimanche 29 novembre
  A 2, 22 h 35.
- VIVE L'HISTOIRE
  La république des professeurs
  Dimanche 29 novembre
  FR 3, 21 h 30.
- AFFAIRE VOUS CONCERNANT
  M. Robert Badinter,
  ministre de la justice
  Lundi 30 novembre
  A 2, 20 h 35.
- MEMOIRES DE LA MINE
  N° 3 : La cœur
  Mercredi 2 décembre
  TF 1, 21 h 30.

téléfilms

- LE PILON
  (Cinéma 16)
  Mercredi 2 décembre
  FR 3, 20 h 30.
- LA GUERRE EN PAYS NEUTRE
  Vendredi 27 novembre
  A 2, 20 h 35.
- L'IDIOT
  d'Akira Kurosawa
  Vendredi 27 novembre
  A 2, 23 h 5.

films

- L'ŒUF DU SERPENT
  d'Ingmar Bergman
  Dimanche 29 novembre
  A 2, 20 h 35.
- LA PARTIE DE CAMPAGNE
  de Jean Renoir
  Dimanche 29 novembre
  FR 3, 20 h 30.

(Lire les notes de Jacques Siclier dans les programmes : une ou deux étoiles signalent les bons et les très bons films.)

Un charmeur et quatre serpents

Un jour, un enfant natif de Brooklyn caressa le velours grenat d'un étui, eut la curiosité naturelle de l'ouvrir et découvrit, caché sous un tissu ocre, une masse étincelante de métal cuivre et or. C'était un saxophone ténor. Une fois dans la main, il sut qu'il ne pourrait plus jamais s'en passer. L'enfant, devenu un homme (cinquante ans, barbe noire et carrure de colosse), est Sonny Rollins, Sonny Rollins en personne, le disciple de Coleman Hawkins, du Bird et de Dizzy Gillespie. Ce survivant de l'époque dionysiaque et mangeuse d'hommes, celle du jazz bop, a accepté d'être filmé par la télévision française, accompagné de quatre jeunes musiciens manifestement ravis d'être en aussi bonne compagnie : comme si, pour les classiques, Alfred Cortot revenait sur terre. C'est dans le silence de l'espace circulaire du Théâtre de la Ville, déserté un instant par le public (qui avait assisté, la veille, à un concert du maître, le 31 octobre 1980), que l'émission de Milfred Clary, réalisée par Claude Ventura, accueillait le grand saxophoniste. Cette belle émission avait reçu Pierre Boulez, Olivier Messiaen, Lily Laskine, entre autres.

Respirez !

Une fois les instruments pleinement installés sur la scène de bois lisse, la leçon commence. Le maître choisit un thème aux accents âpres, presque archaïques, une samba, peut-être, venue des îles Caraïbes ou du Brésil, repris avec application par des élèves un peu intimidés. Une musique ample, libre de se déverser à flots. Sonny Rollins fixe, impose le tempo joyeux (il doit toujours l'être, dit-il), le modulé voluptueux du phrasé. Les enchaînements roulent et semblent se faire d'eux-mêmes. D'un geste, Sonny Rollins arrête le quintet : c'est l'apprentissage de la respiration circulaire, difficulté suprême pour le néophyte, évidence pour le virtuose, sorte de magie pulmonaire qui s'apparente à la technique du charmeur de serpents. Mais la leçon de gai savoir est terminée. La caméra se retire sur la pointe des pieds, éclipsant les quatre apprentis pour fixer Sonny Rollins de dos, qui s'adonne au blues traditionnel, pur et simple. A cette heure tardive du soir, ce ne peut être qu'un appel au sommeil rêveur.

MARC GIANNESINI.

★ LA LEÇON DE MUSIQUE, dimanche 29 novembre, TF 1, 22 h. 15.

Vendredi 27 novembre

Un film

L'IDIOT
Film japonais d'Akira Kurosawa (1951), avec M. Mori, T. Mifune, S. Hara, Y. Huga, T. Shimura.
A 2, 23 h 5.

★★ *Transposition au Japon, avec stylisation moderne (décors et costumes) du roman de Dostoïevski. L'atmosphère n'est, en fait, ni russe ni japonaise, l'écriture cinématographique de Kurosawa ayant fait apparaître la valeur universelle du sujet dans une méditation sur la bonté, la générosité et le sacrifice de Kamada (le prince Mychkine de Dostoïevski). Le film est une tragédie à quatre personnages, clarifiant les aspects métaphysiques de l'œuvre littéraire. Sa durée était de quatre heures. La compagnie productrice le fit ramener à deux heures quarante-cinq minutes et, malgré la célébrité mondiale de Kurosawa, son* Idiot *(admirable même dans cette version réduite) ne fut distribué pour la première fois à Paris qu'en 1973 (à l'Olympic), soit vingt-deux ans après sa réalisation.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Jeu : Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
Mariage : on s'y reprend.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
14 h 5 Télévision scolaire.
La fraise ; La sortie d'autocar.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Un, rue Sésame.
18 h 50 Avis de recherche.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 35 Théâtre : la Mémoire courte.
Comédie d'Y. Jamiaque, mise en scène J.-L. Moreau avec J. Parédès, S. Valère, O. Mallet...
Dorothy, pour mieux vivre en Angleterre à la fin du siècle dernier, décide d'avoir la mémoire courte.
22 h 15 Championnats du monde de gymnastique à Moscou.
Concours individuel messieurs.
23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : les Amours des années grises.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Le mensuel.
15 h Série : l'Age de cristal.
15 h 50 Magazine : Quatre saisons.
16 h 50 La télévision des téléspectateurs.

Une énigme

GUERRE EN PAYS NEUTRE
A 2, 20 h. 35.

« Guerre en pays neutre » est l'histoire d'un homme, d'origine hongroise, Laszlo Nagy, l'organisateur d'un réseau de renseignement en Suisse, cinq années avant l'attaque allemande contre l'Union soviétique. Nous sommes maintenant en 1941. Tous ces personnages qui forment une petite société secrète défendent un idéal : le communisme issu de la révolution d'Octobre, et s'opposent au nazisme. Dans cette période trouble de l'histoire du vingtième siècle, une telle position n'est pas, on s'en doute, sans poser quelques problèmes. Et le réseau, loin de la mère patrie, a quelque sujet de doute quand l'Allemagne et l'U.R.S.S. signent un pacte d'entente. Les espions livreront les dispositifs des troupes allemandes et les délibérations du quartier général d'Hitler. D'où provenaient les renseignements ? Là est l'énigme de ce beau feuilleton. — M. G.

17 h 20 Fenêtre sur... presse, pouvoir et société.
La presse clandestine : 1939-1944.
L'influence des radios clandestines issues de la résistance, en 1944.
18 h Récré A 2.
Mes mains ont la parole ; Yok-Yok ; le prince du soleil.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Guerre en pays neutre.
De M. Legris et P. Lefebvre.
Avec J. Denis, G. Mnich, A. Prucnal...
(Lire notre sélection.)
21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Georges Simenon est l'invité spécial de ce magazine à l'occasion de la sortie de son livre Mémoires intimes.
22 h 55 Journal.
23 h 5 Ciné-club (cycle japonais) : l'Idiot.
D'Akira Kurosawa.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les Wombles : Mixmo-Match : Des livres pour nous : Haroun Tazieff.
18 h 55 Tribune libre.
Ligue des droits de l'homme.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
La révolte des compagnons.
20 h Les jeux.
20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : Papa ou maman ?
Reportage : J. Brigot et G. Van der Gucht.
Les problèmes des enfants de divorcés.
21 h 30 Série : La vie fantastique des figures peintes.
« La nuit des faiseurs de diable ». Réal. : J.-J. Sirkis et R.-M. Arlaud.
Les douloureux rapports des peintres et de leurs modèles.
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine : Thalassa.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : la bio-coopération dans le tiers monde ; Retour de Chine.
8 h, Les chemins de la connaissance : Norbert Elias, interprète de la civilisation occidentale (le devenir de la civilisation) ; à 8 h 32, Vers un grand âge heureux : donner la vie aux années.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des arts et du spectacle.
10 h 45, Le texte et la marge : L'épopée du ski, d'Y. Ballu.
11 h 2, Libre parcours récital : Groupe « Intervalles ».
12 h 5, Nous tous chacun.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Musiques extra-européennes.
14 h, Sons : Tokyo.
14 h 5, Un livre, des voix : Les fils de la liberté, de L. Caron.
14 h 47, Les inconnus de l'histoire : Sultan Galiev.
15 h 50, Contact.
16 h, Pouvoirs de la musique : L'arrivée de G. Aperghis à Chaillot.
18 h 30, Série : D'autres voix, de D. Chraïbi.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : La télévision directe.
20 h, Le Québec en zig-zag.
21 h 30, Black and blue : Le retour de Miles Davis.
22 h 30, Nuits magnétiques : Le désespoir ; Série musicale.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien musique : œuvres de Verdi, Enesco ; 7 h 2, Actualité culturelle ; 8 h 30, Kiosque.
9 h 2, Le matin des musiciens : « La musique et la parole », œuvres de Poulenc, Schönberg, Stravinski, Webern, Ohana, Stockhausen, Berio.
12 h 2, Midi-deux : Magazine du disque ; 12 h 30, Jazz classique ; 14 h, Musique légère : œuvres de Dubois, Dondeyne.
14 h 30, Les enfants d'Orphée : La pulsation, le tempo.
15 h, Points-contrepoints : Haendel.
18 h 2, Le club de jazz.
18 h 30, Quotidien concert : « Danses norvégiennes », de Grieg ; « Sonate 1905 », de Janacek ; « Pièces, opus 79 », de Sibelius, par H. Austbo (piano).
20 h, Le royaume de la musique : œuvres de Ravel, Messiaen
20 h 20, Concert : « Konzertmusik pour cordes et vent, op. 50 », de Hindemith ; « Concerto pour clarinette et orchestre n° 2 en mi bémol majeur, op. 57 », de Spohr ; « Symphonie n° 1 en la bémol majeur, op. 55 », d'Elgar, par l'Orchestre symphonique de Sarrebrück, dir. E. Howarth, sol. A. Pay (clarinette).
22 h 15, Ouvert la nuit : Portrait par petites touches « contrastes » de Bartok ; 23 h 5, Vieilles cires : W. Backhaus : Brahms ; 0 h 5, Jazz-forum.

Samedi 28 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 35 Emissions régionales.
12 h Magazine de l'aventure.
12 h 30 Cuisine légère.
12 h 45 Magazine : Avenir.
Les orientations vers un B.E.P.
13 h Journal.
13 h 30 Le monde de l'accordéon.
13 h 45 Variétés : Fugues à Fugain.
Histoire du chevalier des Grieux et de Manon Lescaut ; Maya l'abeille ; Temps X ; Al Jarreau ; Chapeau melon et bottes de cuir.
18 h 5 Trente millions d'amis.
Le matelot du solitaire Malinowski, le gamin et le moineau de Paris.
18 h 45 Magazine auto-moto.
19 h 10 Tout va très bien.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 30 Variétés : Euro-show.
Des sketches grec, autrichien, yougoslave, belge, etc.
21 h 25 Dramatique : 30 litres de super.
de H.-J. Togel
L'agent immobilier Eckel est-il coupable ? Le commissaire Schäfermann l'affirme.
22 h 50 Télé-foot 1.
23 h 50 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
11 h 50 Journal des sourds et des malentendants.
12 h La vérité est au fond de la marmite.
Visitandine : Palets aux noix.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Des animaux et des hommes.
Haro sur le blaireau.
14 h 25 Récré A 2.
La bande à Bédé ; La révolte irlandaise.
15 h 5 Les jeux du stade.
18 h Musique : Ouvertures.
(En liaison avec France-Musique). L'Orchestre national de France, dir. K. Sanderling, interprète le « Concerto no 2 pour piano » de Brahms, avec B. Gelber, piano.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : les Héroïques.
Trois nouvelles : athlétisme, cyclisme, escrime, d'après G. Lagorce, réal. J. Santoni.
Quatre pâles histoires sur l'héroïsme sportif.
22 h 5 Série documentaire : Cosmos.
Les vies des étoiles, de C. Sagan, réal. A. Malone.
De l'infiniment petit à l'infiniment grand : origine de la vie et évolution des étoiles.
23 h 5 Les carnets de l'aventure.
Oversand, les parois du désert, de J.-P. Jansen.
Escalade du Hoggar.
23 h 40 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Ulysse 31 : La révolte des compagnons ; à 18 h. 55, En direct du passé : année 1422.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
Le Sphinx.
20 h Les jeux.
20 h 30 Une soirée au cirque en Suède.
21 h 25 Théâtre : l'Épreuve.
Comédie de Marivaux. Mise en scène : J.-L. Thamin. Avec la Société des comédiens-français.
Représentée pour la première fois en 1740, cette comédie en un acte est l'histoire de Lucidon, qui épouse Angélique, une fille de concierge.
22 h 20 Journal.
22 h 40 Champ contre champ.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : La donation-partage ; Evolution et révolution biologiques ; La Chine et nous.
8 h, Les chemins de la connaissance : Regards sur la science.
8 h 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : Concurrence mondiale et nationalisations.
9 h 7, Matinée du monde contemporain.
10 h 45, Démarches avec... P. Muray : « Céline ».
11 h 2, La musique prend la parole : Le récit iconographique (Le cycle de la villa d'Este, de F. Liszt).
12 h 5, Le pont des arts.
14 h, Sons : à Rodez.
14 h 5, Musiques d'Occitanie, d'hier à aujourd'hui.
16 h 30, Recherches et pensée contemporaine : Science et société.
18 h, Un charcutier dans la lune.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : Planète en évolution (La Terre vue de satellite).
20 h, Théâtre ouvert à Hérisson : Les Serviteurs, de J.-L. Lagarce.
21 h 32, Musique enregistrée.
21 h 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques légères : œuvres de Gerard, Lancen, Padilla, Frontini, Wichers, Abreu, Kingsley ; 7 h 2, L'opérette du jour : « la Mascotte », d'Audran ; Actualité lyrique.
9 h 2, Samedi : Magazine : Le jugement de l'histoire ; 10 h 15, Enregistrements historiques : œuvres de Cherubini, Clementi, Schubert ; 11 h 45, Musique ancienne : œuvres de Couperin, Vivaldi, Delalande, Rosenmüller ; 13 h 5, Jazz ; 14 h, Musique contemporaine ; 15 h, Acoustique musicale : Mozart.
16 h 30, Concert : Musique traditionnelle de Georgie, par le Groupe Roustavi.
17 h 55, Ouvertures : « Deuxième concerto pour piano et orchestre en si bémol majeur », de Brahms, par l'Orchestre national de France, dir. K. Sanderling (piano), B.L. Gelber.
18 h 50, Comment l'entendez-vous ? ou œuvres de Cimarosa, Schubert, Franck, Mozart, Beethoven, Bach, Brahms, Fauré, Schubert.
20 h 45, Soirée lyrique : « Falstaff », de Verdi, par le Nouvel Orchestre philharmonique et Chœurs de Radio-France, dir. N. Santi, chef des Chœurs M. Lassere de Rozel.
23 h 15, Ouvert la nuit : Le temps suspendu : œuvres de Mendelssohn, Liszt, Mozart.

● **Falstaff de Verdi** (F.-M., 20 h 45). — Octogénaire, Verdi n'était plus un musicien engagé. Au fait de la gloire, dans une Italie apaisée, il devenait philanthrope et prévoyant, édifiait même des maisons de repos. Triste perspective qui devait le conduire, dans un sursaut de vie, au rôle d'amuseur public. Aiguillonné par l'échec de son premier opéra bouffe, Verdi se lançait dans le style héroïco-comique : son « Falstaff », adapté par Boïto des « Joyeuses Commères de Windsor », de Shakespeare, est une sorte de vaudeville rabelaisien. Galopades, bacchanales bouffonnes, la rouerie féminine triomphe du héros des tavernes, et la musique farceuse s'enivre loin des imbroglios tragiques qu'elle a si souvent escortés, pétille d'une atonique effervescence, parce que, comme dit Falstaff, « le monde est farce ». — T. Fr.

TÉLÉVISIONS FRANCOPHONES

VENDREDI 27 NOVEMBRE
- TELE-LUXEMBOURG, 20 h. : Chips : un drôle d'horloger ; 21 h., *les Fougères bleues*, film de F. Sagan
- TELE-MONTE-CARLO, 19 h. 35, Série : Destins croisés ; 20 h. 35, *la Party*, film de B. Edwards.
- TELEVISION BELGE, 19 h. 55 : A suivre..., bebdomadaire d'information ; 21 h. 15, *le Roman d'Al Jolson*, film de A.E. Green.
  TELE 2, 19 h. 55, Série : Quincy ; 20 h. 45, Vendredi-Sports ; 22 h., Télé-Tourisme.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE, 22 h. 10, Etre Suisse aujourd'hui : Claude Berney ; 22 h. 50, *Ici et Ailleurs*, film de J.-L. Godard.

SAMEDI 28 NOVEMBRE
- TELE-LUXEMBOURG, 20 h. : Variétés : Euroshow ; 21 h., *Cupidon mène la danse*, film de P. Wilrox ; 22 h. 50, ciné-club : *la Ferme du pendu*, film de J. Dreville.
- TELE-MONTE-CARLO, 19 h. 35, Série : l'Aérospatiale ; 20 h. 35, *la Tour prend garde*, film de G. Lampin.
- TELEVISION BELGE, 20 h. 30, Variétés : *Euroshow* ; 21 h. 25, *Du bout des lèvres*, film de J.-M. Degesves.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE, 20 h. 30 : *les Petites Fugues*, film d'Yves Yersin ; 22 h. 20, Sports : Hockey sur glace.

DIMANCHE 29 NOVEMBRE
- TELE-LUXEMBOURG, 20 h., Série : La section 4 (contre rançon) ; 21 h. : *Plus ça va, moins ça va*, film de M. Vianey.
- TELE-MONTE-CARLO, 19 h. 35, Variétés : *Gray Street* ; 20 h. 35, *Chambre à part*, film de R. Thorpe.
- TELEVISION BELGE, 20 h., Variétés : *A la belle époque* ; 21 h. : *Studs Lonigan*, téléfilm américain.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE, 20 h. 40 : La cinémathèque suisse (2).

LUNDI 30 NOVEMBRE
- TELE-LUXEMBOURG, 20 h., Family hours : La rivière chagrin ; 21 h. : *les Evadés de la planète des singes*, film de D. Taylor.
- TELE-MONTE-CARLO, 20 h. 35 : *Fantomas n° 3 : le mort qui tue*, de J.L. Bunuel.
- TELEVISION BELGE, 19 h. 55 : *la Tour infernale*, film de J. Guillermin.
  TELE 2, 19 h. 55, Théâtre wallon : *Djan' Nesse.*
- TELEVISION SUISSE ROMANDE, 20 h. 10 : A bon entendeur ; 20 h. 25, Spécial Cinéma : *les Misfits*, film de J. Huston.

MARDI 1er DÉCEMBRE
- TELE-LUXEMBOURG, 20 h., L'homme qui valait 3 milliards ; 21 h., Une vedette, un film (Marilyn Monroe) : *le Prince et la Danseuse*, film de L. Olivier.
- TELE-MONTE-CARLO, 19 h. 35 : L'homme qui valait 3 milliards ; 20 h. 35, *le Solitaire de fort Humboldt*, film de Tom Gries ; 23 h. 5, Télé-Cinéma.
- TELEVISION BELGE, 19 h. 55, Variétés : C'est chouette la musique ; 21 h. 5, Emission sur le sucre ; 21 h. 5, Variétés : Refrains du monde.
  TELE 2, 19 h. 55, Point de mire : l'île de Pâques ; 21 h., Cycle Eric Rohmer : *la Collectionneuse* ; 22 h. 25 : Vidéographie.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE, 20 h. 10, Série : Baretta ; 21 h. 5 : Entracte ; 22 h. : Dialogue entre les orthodoxes et les catholiques chrétiens.

MERCREDI 2 DÉCEMBRE
- TELE-LUXEMBOURG, 20 h. : Hit-parade ; 21 h. : *la Main gauche du Seigneur*, film d'E. Dmytrik ; 22 h. 30, R.T.L.-théâtre.
- TELE-MONTE-CARLO, 19 h. 35, Série : Septième Avenue ; 20 h. 35, *le Tartuffe*, film de J. Meyer ; 22 h. 15, Variétés : Gogo Rythmes.
- TELEVISION BELGE, 19 h. 55, Jeu historique : Risquons tout ; 20 h. 50, feuilleton : Theodor Chindler ; 21 h. 50, Portrait : Double portrait chez Albert Dasnoy.
  TELE 2, 19 h. 55 : Sports 2.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE, 20 h. 10, Au théâtre ce soir : *la Plume*, pièce de Barillet et Grédy ; 21 h. 45, Anatole : Le Gospel.

JEUDI 3 DÉCEMBRE
- TELE-LUXEMBOURG, 20 h., Série : Dallas ; 21 h., A vous de choisir : *Spéciale première*, film de B. Wilder, ou *Police puissance 7*, film de P. d'Antoni.
- TELE-MONTE-CARLO, 19 h. 35, Salut Champion (1) ; 20 h. 35, *Quand l'inspecteur s'en mêle*, film de B. Edwards ; 22 h. 15, Grand large, magazine du bateau.
- TELEVISION BELGE, 20 h. 20, Télécinéma : *Tora! Tora! Tora!*, film de R. Fleischer.
  TELE 2, 20 h. : Le temps d'un livre ; 20 h. 30, Modern Style : Les souvenirs de Paul Collaer ; 21 h. 30, *The Hero*, opéra-comique de G.-C. Menotti.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE, 20 h. 10, Temps présent : Iran ; 21 h. 15, *le Suspect*, de R. Siodmak.

Le point de vue de Marcel Jullian

par CLAUDE SARRAUTE

IL faut parfois se méfier des prières d'insérer. Celle qui figure au dos du dernier livre de Marcel Jullian, un livre de poche, *la Télévision libre*, est parsemée de points d'interrogation destinés à accrocher l'attention et la curiosité du lecteur. La télévision libre, est-ce souhaitable ? Est-ce possible ? Ça, on sait bien que oui, pas de problème, on peut vous le certifier là dans le magasin, devant le tourniquet, inutile d'acheter le bouquin. Cette télé, le gouvernement socialiste a-t-il l'intention de la rendre aux Français ? Est-ce pour bientôt ? Va savoir ! Sur ce point, l'ex-P.-D.G. d'Antenne 2 a peut-être des renseignements de première main, se dit-on en se dirigeant vers la caisse, des super-tuyaux.

On cherche le chapitre, on le trouve, on se jette page 137 et là, force est de reconnaître qu'il n'en sait pas plus que vous ou moi. Pourtant Marcel Jullian a trempé son croissant dans le café au lait servi par François Mitterrand, le 16 mars 1976, rue de Bièvre. Ce petit déjeuner historique, il nous le raconte par le menu. Dans deux ans ou dans dix, il ferait encore de la télé, lui aurait-on assuré ce matin-là, en ajoutant : *« C'est une affaire entre vous et nous. »* Malgré ça, on n'a pas l'impression qu'il soit resté dans le secret des nouveaux dieux. On a nettement celle, en revanche, qu'il meurt d'envie d'y entrer.

Autre question d'importance posée par cet opuscule : les journalistes d'hier étaient-ils aux ordres ? Alors là, peut-être bien que oui, peut-être bien que non. Vous verrez, c'est tout sauf clair.

La façon dont l'ex-patron de la deuxième chaîne évoque ses rapports avec l'Etat pendant les trois ans de son mandat — il a été nommé au lendemain de la réforme de l'O.R.T.F. — est plutôt ambiguë. Ainsi apprend-on par hasard, au détour d'une phrase, qu'il a donné sa parole de ne jamais démissionner. Quand ? A qui ? Pourquoi ? Mystère. Il reste tout aussi vague sur ses rapports avec les directeurs de l'information nommés — avec ou sans son accord ? — par l'Elysée.

De ce côté-là, du côté de Giscard, il semble qu'on se soit montré très correct, très discret. On ne peut pas dire non plus qu'à Matignon Chirac se soit beaucoup manifesté, sinon par un article furibond dans *Sud-Ouest* accusant Antenne 2 de déformer systématiquement la pensée du gouvernement. Tiens, se dit-on en lisant ça, ça nous rappelle quelque chose ! Chirac s'empressera d'ailleurs de calmer l'émotion suscitée par ses propos en accusant encore une fois les journalistes — ah ! les salauds ! — d'avoir déformé ses propos.

Ceux qui espéraient trouver ici un inventaire détaillé des rappels à l'ordre, des mises en demeure, des grosses colères et des coups de gueule poussés par les autorités de tutelle en seraient pour leurs frais. On ne nous donne pratiquement pas d'exemple d'intervention directe, impérative, sinon à propos d'un « Dossier de l'écran » — là le coup de fil venait de « Ponia », alors ministre de l'intérieur — qui risquait de compromettre une chasse à l'homme — un étrangleur — entreprise par la police dans les environs de Paris.

Dans l'ensemble, il n'y a pas à se plaindre, apparemment, le pouvoir se tient tranquille. Il laisse dire, il laisse faire. Nous, on est très surpris, on avait cru comprendre que... mais enfin puisque c'est M. Jullian qui le dit ! Là où les attaques ont été fréquentes et concertées, c'est à la Chambre des députés. La majorité divisée retrouvait une vibrante unanimité pour taper contre les journaux télévisés soupçonnés de faire la part trop belle — air connu ! — à l'opposition.

Beaucoup plus intéressantes à mes yeux — forcément, elles rejoignent souvent les nôtres — les observations de Marcel Jullian sur la disparité, sur la contradiction qu'il y a entre les désirs de ceux qui font la télé et de ceux qui la regardent ; sur le goût, que dis-je, sur la passion du public pour le cinéma en boîte, sur l'absurdité d'une politique des sondages (abandonnée au demeurant) ; sur la nécessité de faire, je cite à peu près, une télévision ouverte, imprévisible, insolite, destinée au plus grand ainsi qu'au plus petit nombre et sur le fait enfin, que, contrairement à ce que croient les princes qui nous gouvernent, le passage continuel à l'antenne, le matraquage ministériel, le dîner de têtes quotidien usent et desservent ceux qui en abusent.

Ça, aujourd'hui comme hier, on peut le leur répéter sur tous les tons, à longueur de colonnes, c'est comme si on chantait. Ils n'écoutent pas. Seule une bonne veste électorale pourra leur permettre de mesurer, un peu tard hélas ! leur erreur de calcul.

(*) Marcel Jullian, *la Télévision libre*. Ed. Gallimard. Coll. « Idées », 212 pages, environ 20 F.

Dimanche 29 novembre

Quatre films

FANTOMAS CONTRE SCOTLAND YARD

Film français d'André Hunebelle (1967), avec J. Marais, L. de Funès, M. Demongeot, J. Dynam, H. Serre.
TF 1, 20 h 35.

La dernière des trois comédies policières d'André Hunebelle dénaturant le « génie du crime » Belle Epoque. L'action se passe en Ecosse et Louis de Funès fait un numéro délirant.

L'ŒUF DU SERPENT

Film américain d'Ingmar Bergman (1977), avec L. Ullmann, D. Carradine, G. Froebe, H. Bennent.
A 2, 20 h 35.

★★ Tourné en studio, à Munich, en langue anglaise, avec de très gros moyens. Bergman, hors de Suède, reste Bergman. Dans cette reconstitution fabuleuse (par le décorateur Rolf Zehetbauer) de Berlin, en novembre 1923, au moment du putsch manqué d'Hitler, rôdent les souvenirs du Docteur Mabuse, *de Fritz Lang, mais la vision bergmanienne dépasse la réalité historique de l'Allemagne de Weimar en décomposition, pour une réflexion angoissée sur la condition humaine et le péril des Etats totalitaires. Liv Ullmann et David Carradine plongent dans un monde d'épouvante et de désespoir.*

UNE PARTIE DE CAMPAGNE

Film français de Jean Renoir (1936), avec S. Bataille, G. Darnoux, Gabriello, J. Marken, J. Borel.
FR 3, 20 h 30.

★★ Film inachevé, devenu un moyen métrage dans un montage effectué après la guerre. Maupassant et Renoir, les bords de la Marne et le trouble amoureux de la merveilleuse Sylvia Bataille. Sensualité de la nature, images où l'on retrouve toute la suggestion de la peinture impressionniste.

GRAINE DE VIOLENCE

Film américain de Richard Brooks (1955), avec G. Ford, A. Francis, L. Calhern, M. Hayes, S. Poitier.
FR 3, 22 h 30.

★ Un professeur idéaliste et des adolescents délinquants dans une école d'un quartier pauvre, à New-York. Tiré d'un roman d'Evan Hunter (éd. Mac Bain), le film causa quelque scandale par sa description de la violence urbaine. Mme Booth-Luce, ambassadrice des Etats-Unis à Rome, le fit retirer de la sélection américaine officielle au Festival de Venise. Mais il connut un grand succès en France, révéla le jeune acteur noir Sidney Poitier et le rock and roll avec la chanson Rock around the clock *(musique Bill Haley).*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 Judaïca.
9 h 30 Orthodoxie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe.
Célébrée en l'église Saint-Esprit-Saint-Fiacre de Massy (Essonne), prédicateur : Père P. Abeberry.
12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 TF 1 - TF 1.
13 h Journal.
13 h 20 Sérieux s'abstenir.
14 h 10 Série : Galactica.
15 h Sports première.
15 h 30 Tiercé.
17 h Les nouveaux rendez-vous.
Une émission d'E. Ruggieri et B. Grumbach.
18 h 15 Série : le Vérificateur.
19 h 15 Les animaux du monde.
Et l'insecte entra dans la classe.
19 h 45 Série : Suspens.
20 h Journal.
20 h 30 Cinéma : Fantomas contre Scotland Yard.
Film d'A. Hunnebelle.
22 h 15 La leçon de musique : Sonny Rollins.
(Lire notre sélection au petit écran.)
23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 55 Cours d'anglais.
English spoken.
11 h 15 Dimanche Martin.
Entrez les artistes.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Dimanche Martin (suite).
Incroyable mais vrai : 14 h. 25, Série : Vegas ; 15 h. 20, L'école des fans ; 15 h. 55, Les voyageurs de l'histoire ; 16 h. 25, Thé dansant.
17 h 5 Série : Petit déjeuner compris.
18 h La course autour du monde.
19 h Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : l'Œuf du serpent.
De Ingmar Bergman.
22 h 35 Document : Capitales insolites.
Washington, cité impériale, ville fantôme : le rêve du major, réal. M. Mitrani.
A travers l'architecture et les musées de Washington, une analyse du rôle joué par l'Etat américain depuis la deuxième guerre mondiale.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Emissions de l'I.C.E.I. destinées aux travailleurs immigrés : Mosaïque.
16 h Voyage entre les lignes.
Mots et formes en liberté : Jean Art, un auteur de romans fantastiques
17 h Prélude à l'après-midi.
Récital : E. Chosnacka, clavecin.
17 h 25 Théâtre de toujours.
Tout est bien qui finit bien, de W Shakespeare (v.o. sous-titrée en français)
19 h 40 Spécial DOM-TOM.
20 h Jeu : Télétests.
Une émission de l'INA.
Jeu à partir d'images de télévision.
20 h 30 Cinéma : Une partie de campagne.
De J. Renoir.
21 h 10 Journal.
21 h 30 Série : Vive l'histoire.
La république des professeurs. Une émission de J.-C. Bringuier et H. Stéphane. Réal. : M. Pinard.
(Lire notre sélection.)
22 h 30 Cinéma de minuit (cycle R. Brooks) : Graine de violence.

FRANCE-CULTURE

7 h 7, La fenêtre ouverte.
7 h 15, Horizon, magazine religieux.
7 h 40, Chasseurs de son.
8 h, Orthodoxie.
8 h 30, Protestantisme.
9 h 10, Ecoute Israël.
9 h 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : la Fédération française de droit humain.
10 h, Messe en la cathédrale d'Avignon.
11 h, Regards sur la musique : Le Troisième Quatuor à cordes, de B. Bartok.
12 h 5, Allegro.
12 h 40, Le lyriscope : le récital.
14 h, Sons : A Rodez.
14 h 5, Le journal de Don Juan, de G Mourgue (redif.).
16 h 5, Centenaire de la naissance de Georges Enesco : Les débuts.
17 h 30, Rencontre avec... E. Pouret, vétérinaire.
18 h 30, Ma non troppo.
19 h 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h, Albatros : Jacques Prevel, Du Havre à Roger Gilbert-Lecomte.
20 h 40, Atelier de création radiophonique : Pierre Guyotat, 73-76.
23 h, Musique de chambre : Haydn, Brahms, Poulenc, Schmitt.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Concert promenade : Œuvres de Toselli, Heykens, Czibulka, Binge, Dohnanyi, Nivalli, Kosanek, Fucik, Rodgers, Wieniawski, Bellini, J. Strauss, Liszt, Rimski-Korsakov, Lanner, Grell.
8 h 2, Magazine des musiciens amateurs : (en direct de Lausanne), Rencontres internationales des chants chorals.
9 h 5, Les classiques favoris : Mozart.
9 h 30, Cantate : Cantate BWV 119, de Bach.
10 h 30, Les classiques favoris : C. P. Bach.
11 h, Concert : « Mélodie pour violon et piano ». « Trio en la mineur », de Tchaïkovski, par P. Rougé (piano), P. Amoyal (violon) et F. Lodéon (violoncelle).
12 h 5, Magazine de la musique contemporaine : Berio, Kagel, Stockhausen, Ives.
12 h 45, Tous en scène : Frank Sinatra.
13 h 30, Jeunes solistes : A. Lefèvre (piano) : œuvres de Rameau, Chopin, Rachmaninov, Mathieu.
14 h 15, D'une oreille à l'autre : Œuvres de Schubert, Berlioz, Chopin, J. Strauss.
16 h 15, La tribune des critiques de disque : A. Brückner.
19 h, Jazz vivant : A. Shepp.
20 h, Concert : (en direct de Berlin), « Les Hébrides, ouverture op. 26), de Mendelssohn ; « Concerto pour piano et orchestre n° 4 », de Beethoven ; « Le sacre du printemps », de Stravinski, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Berlin, dir. R. Chailly, sol. V. Ashkenazy.
22 h, L'heure musicale : Rencontres chorales de Lausanne ; 0 h 5, Equivalences : œuvres de Fauré, Vierne.

● « Pierre Guyotat, 73-76 », (F.-C., 20 h. 40) (dans le cadre des Ateliers de création radiophonique). — Cette rediffusion de séquences réalisées par René Farabet et Jean-Loup Rivière dans les années passées est proposée à l'occasion de la nouvelle mise en scène de « Tombeau pour cinq cent mille soldats », présentée par Antoine Vitez à Chaillot. Deux œuvres de Guyotat y sont principalement lues et analysées : « Prostitution », son dernier livre publié, et « Bond en avant », écrit pour le théâtre. C'est également le moyen d'entendre des extraits d'un certain nombre d'entretiens avec l'auteur.

● Mendelssohn (F.-M., 20 h). — Amateur de pittoresque en tous genres, et grand voyageur comme il sied à tout bon génie romantique, Mendelssohn allait chercher son inspiration en Italie, comme en témoignent les saltarelles de la « Symphonie italienne », et même jusqu'en Ecosse : le jeune musicien, qui n'était pas encore maudit, comme on le dit, — il était même très fêté à l'époque —, avait ainsi pénétré dans la fameuse grotte de Fingal. Il en était ressorti avec un thème musical qu'il avait respectueusement dépêché à sa famille. La grotte est devenue « les Hébrides » op. 26, mais elle était peut-être bien maudite, elle aussi, car si Mendelssohn jugeait sa partition assez originale, le public, lui, la trouvait au fil du temps, certes distinguée comme le pays, mais passablement décolorée. Un peu défaits, les amateurs d'art rude et d'émotions fortes se consoleront, en fin de concert, avec le « Sacre du printemps », de Stravinski : une autre conception de la nature. — T. Fr.

1924-1981

VIVE L'HISTOIRE
La République des professeurs
FR 3, 21 h. 40.

Le 10 mai 1981, il est 20 heures : François Mitterrand est président de la République. C'était il y a un peu plus de six mois. Revenons près de soixante années en arrière, en 1924 quand le cartel des gauches accédait au pouvoir. A sa tête Edouard Herriot, Léon Blum et Paul Painlevé, tous trois issus de la prestigieuse Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm. 56 % des députés sont alors fonctionnaires de l'éducation nationale. C'est « la République des professeurs », titre du livre du célèbre critique de la Nouvelle Revue française, Albert Thibaudet. Le livre qui sert de base de réflexion à Jean-Noël Jeanneney et François Bourricaud, professeurs eux aussi, a été écrit en 1927, date de l'échec de ce gouvernement. L'intelligence conjuguée d'Albert Thibaudet et des invités de « Vive l'histoire » permet de mieux cerner les causes de l'échec et de retrouver les mythes de la gauche, quand incidemment elle arrive au pouvoir : une leçon d'histoire que nos gouvernants ne manqueront pas de méditer. — M. G.

Lundi 30 novembre

Deux films

SABRINA

Film américain de Billy Wilder (1954), avec A. Hepburn, H. Bogart, W. Holden.

★ Variations caustiques sur un vieux thème de comédie américaine : l'idylle d'un fils de milliardaire et de la fille du chauffeur. Habile à manier l'équivoque, Wilder a fait semblant de traiter, pour la Paramount, le « conte de fées moderne », mais il en a démonté tous les faux-semblants sentimentaux, la « bergère » est une arriviste qui, après avoir enquiquiné tout le monde, réussit à tirer le bon numéro.

LA TOILE D'ARAIGNÉE

Film américain de Stuart Rosenberg (1975), avec P. Newman, J. Woodward, T. Franciosa, M. Hamilton.
FR 3, 20 h 30.

Paul Newman dans le rôle du détective privé Lew Harper, des romans de Ross Mac Donald. Film policier de « Série noire » bien fait, bien joué, mais traditionnel jusqu'aux poncifs, et déjà présenté à la télévision.

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Jeu : Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
A vos skis, prêts, partez.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui.
La croisée des chansons, La passe des neiges ; Charles et Céline ; Et mon tout est un homme.
18 h C'est à vous.
18 h 25 L'île aux enfants.
18 h 50 Avis de recherche.
Cl. Brasseur, M. Fugain, Sheila et Carlos.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 30 Cinéma : Sabrina.
Film de Billy Wilder.
21 h 50 Clés pour demain.
Expédition franco-chinoise au Tibet : Soufflerie de l'Institut aérométrique de Saint-Cyr : La haute atmosphère.
23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Les amours des années grises.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Chanteurs de charme.
15 h 5 Emissions pédagogiques.
16 h 30 Magazine médical : Les jours de notre vie.
M.S.T., on les appelait maladies vénériennes (et mercredi, à 22 h. 15)
17 h 20 Fenêtre sur...
Paris tendance 81 : la communication.
L'évolution de la presse depuis dix ans.
17 h 50 Récré A 2.
Les pigeons ; Casper et ses amis : Mia Mia O ; Albator.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Magazine : Affaire vous concernant.
M. Robert Badinter, ministre de la justice, garde des sceaux, répond aux questions de la rédaction.
22 h Variétés : Charles Dumont à l'Olympia.
23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Magazine d'actualité : Laser.
18 h 55 Tribune libre.
Mouvement pour une alternative non violente.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
Le Sphinx.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma (le polar du lundi) : la Toile d'araignée.
De S. Rosenberg.
22 h 15 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Politique internationale ; la photographie contemporaine : la révolte des Canuts.
8 h, Les chemins de la connaissance : Autour d'Elias Canetti (redif.) ; à 8 h. 32, Ruines.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Les lundis de l'histoire : « La toile d'araignée. La montée du nazisme », avec C. Bernadac.
10 h 45, Le texte et la marge : « Bernanos », avec M. Estève.
11 h 2, Evénements-musique.
12 h 5, Agora : « Un prince », avec J. Bothorel.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Atelier de recherches vocales et instrumentales : Les « surgraves ».
14 h, Sons : A Rodez.
14 h 5, Un livre, des voix : « Le vent du désert », de J.-C. Barreau.
14 h 47, Contact.
14 h 50, Le monde au singulier.
15 h 30, Points de repère : Faut-il, peut-on organiser le temps libre ?
16 h 30, Le rendez-vous de 16 h 30 : Science et dissidence en U.R.S.S.
17 h, Roue libre : Quatre générations de femmes.
17 h 32, Centenaire de la naissance de Georges Enesco : Un jeune musicien dans son temps.
18 h 30, Feuilleton : Bonaparte en Brumaire ou le Napoléon imaginaire, de D.-A. Kergal
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Présence des arts : Les fastes du gothique, au Grand Palais.
20 h, Le brouillard du 26 octobre, de M. Renard. Avec : M. Teynac, J. Leuvrais, J.-P. Leroux, etc.
21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux : Athéisme et politique (« les Possédés », de Dostoïevski).
22 h 30, Nuits magnétiques : Risques de turbulence.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien musique : œuvres de Bach, Mozart, Vivaldi, Brahms ;
7 h 2, Informations culturelles ;
8 h 30, Kiosque.
9 h 2, Le matin des musiciens : « Contemporains et rivaux de Haendel en Angleterre » : œuvres de Blow, Lœillet, Geminiani, Paradies, Pepusch, Hellendal, Samartini, Steffani, Purcell, Haendel.
12 h 2, Midi-deux : Magazine du disque ; 12 h 30, Jazz classique ; 14 h, Musique légère : Muy, Bonneau.
14 h 30, Points-contrepoints : Mozart, Beethoven ; 15 h 30, L'opéra de la semaine : « Pénélope », de Fauré.
18 h 2, Le club de jazz.
18 h 30, Quotidien concert : « Variations sur thème de Duport », de Mozart ; « Sonate opus 110 », de Beethoven ; « Nocturne en ut dièse mineur », de Chopin ; « Estampes », « Soirée dans Grenade », de Debussy ; « Toccata », de Casadesus, par P. Bianconi, piano.
20 h 5, Chasseurs de son stéréo : Magazine international de l'enregistrement d'amateur.
20 h 30, Concert : œuvres de Rivaplecha, Anchiata, Guerrero, Brudieu, Morales, Cererols par la Escoliana i Capella del Monasterio de Montserrat ; dir. I. Segarra, sol. J. Casals.
22 h 30, Ouvert la nuit : Les chants de la terre ; 23 h 5, Solistes français d'aujourd'hui : C. Rocle (Widor, Reger, Schoenberg) ; 0 h 5, Musique électro-acoustique : D. Dufourt.

● Pénélope de Fauré (F.-M., 15 h 30). — En tous points digne de l'homérique attente de son héroïne, la « Pénélope », de Fauré — son unique opéra — patiente avec la même vertu : elle n'a guère connu de reprises depuis sa création en 1913, sinon pendant la guerre où la répugnance de la femme d'Ulysse à frayer avec les prétendants semblait, aux mélomanes patriotes, une édifiante parabole. La pudeur de cet art rude et tendre, qui suggère plus qu'il ne dit le sensualisme de ces lignes, à la grâce toute attique, et de ces harmonies de demi-jour, un peu rares, ont, depuis, découragé les amateurs de dramatisme pur. Pour apprécier l'euphémisme de cette musique en noir et blanc, il faut semble-t-il, comme le disait Charles Koechlin, disciple de Fauré, « un brevet de subtilité d'oreille, un véritable luxe d'âme ». — T. Fr.

Mardi 1er décembre

Deux films

LA GUERRE DES MONDES

Film américain de Byron Haskin (1952), avec G. Barry, A. Robinson, L. Tremayne, R. Cornthwaite.

A 2, 20 h 40.

Illustration assez médiocre (malgré quelques truquages impressionnants) du roman de H. G. Wells racontant l'invasion de la Terre par les Martiens. Ce film est intéressant parce qu'il reflétait (en pleine guerre de Corée) les hantises américaines d'un affrontement avec le bloc soviétique. Le réalisateur y a fait la part belle aux militaires.

MOGAMBO

Film américain de John Ford (1953), avec C. Gable, A. Gardner, G. Kelly, D. Sinden, P. Stainton.

FR 3, 20 h 30.

★ *Aventures et rivalités amoureuses en Afrique-Equatoriale. C'est un « remake » en couleurs de* la Belle de Saïgon, *de Victor Fleming (1932), où l'on ne retrouve guère le style de John Ford, sinon dans les scènes d'action et un certain humour. A voir pour les acteurs : Clark Gable, qui a repris son rôle de la première version (située, elle, en Indochine !), Grace Kelly et Ava Gardner, superbe et sensuelle.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Jeu : Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
Madame Egalité : Sylvie Leroux.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF 1 : Féminin présent.
A la rencontre de votre enfant ; L'alimentation aux temps préhistoriques ; Anna Karénine ; Un numéro spécial pour le centenaire de Moussorgsky ; Les grands-parents retrouvés ; découvertes TF 1 : Tout feu, tout femme ; Les recettes de mon village ; Elles comme littérature ; Rencontre.
Une enquête de Liliane Delwasse, collaboratrice du Monde de l'Education, sur les liens affectifs entre les petits et les grands : à voir.
18 h C'est à vous.
18 h 25 L'île aux enfants.
18 h 50 Avis de recherche.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 30 Série : les Roses de Dublin.
Réalisation L. Iglésias, avec Y. Afonso, R. Lombard, T. Marshall...
21 h 30 Magazine d'actualité : Sept sur sept.
Emission de J.-L. Burgat et E. Gilbert.
22 h 30 Expressions.
Magazine de C. Nellhoff.
Le monde fantastique d'un peintre et photographe surréaliste, Man Ray. Le dernier numéro d'un magazine qui s'était fait remarquer par un regard très personnel.
23 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Les amours des années grises.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Les jeunes en quête de travail.
15 h 5 Série : Détroit.
16 h 30 Itinéraires.
Voyage sans issue.
17 h 20 Fenêtre sur... comment peut-on être français ?
17 h 50 Récré A 2.
Casper et ses amis ; C'est chouette ; 3-2-1 contact.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
20 h 40 Les dossiers de l'écran : la Guerre des mondes.
De Byron Haskin.
22 h Débat : les O.V.N.I.
Avec MM. A. Esterle, directeur du groupe d'études des phénomènes aérospatiaux non identifiés ; J. Audouze, du C.N.R.S. ; M. Tahon, assistant à la faculté d'Aix-Marseille ; M. Rasool, de la NASA.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les couleurs du temps.
18 h 55 Tribune libre.
Conseil national des femmes françaises.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
Le Sphinx.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : Mogambo.
De J. Ford.
22 h 20 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Cinéma, avec H. Agel ; La photographie contemporaine.
8 h, Les chemins de la connaissance : Autour d'Elias Canetti (Vienne, années 30) ; à 8 h 32, Ruines ; à 8 h 50, La légende de Saint-Nicolas.
9 h 7, La matinée des autres : Les migrants.
10 h 45, Un quart d'heure avec... le peintre J. Loiret.
11 h 2, Centenaire de la naissance de Georges Enesco (et à 17 h 32).
12 h 5, Agora : Avec G. Elgozy : « l'Esprit des mots ».
12 h 45, Panorama : Le prix Interallié ; Actualité de la province.
13 h 30, Libre parcours variétés : B. Haillant.
14 h, Sons : A Rodez.
14 h 5, Un livre, des voix : « la Compagnie des dames », de F. Rey.
14 h 47, Le monde au singulier : L'actualité selon H. Pousseur.
15 h 30, Les points cardinaux : Les pétroliers français en Indonésie.
16 h 30, Micromag : Le tour du monde en trente minutes.
17 h, Roue libre : Quatre générations de femmes.
18 h 30, Feuilleton : Bonaparte en Brumaire ou le Napoléon imaginaire, de D.-A. Kergal.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : La psychothérapie entre Dionysos et Apollon (théâtre et psychothérapie).
20 h, Dialogues : Thèses et hypothèses sur l'affaire Dreyfus, avec Z. Sternell et M. Thomas.
21 h 15, Musiques de notre temps : F. Vandenbogaerde.
22 h 30, Nuits magnétiques : Risques de turbulence.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien musique : Œuvres de Bach, Boccherini, Beethoven ; 7 h 2, Actualité du disque ; 8 h 30, Kiosque.
9 h 2, Le matin des musiciens : « Contemporains et rivaux de Haendel en Angleterre » : œuvres de Croft, Haendel, Greene, Boyce.
12 h 2, Midi-deux : Magazine de la vie musicale ; 12 h 30, Jazz classique ; 14 h, Musique légère : Lopez.
14 h 30, Les enfants d'Orphée : La ligne sonore.
15 h, Points-contrepoints : Œuvres de Tabachnik, Brahms, Mendelssohn, Haydn, Ives.
18 h 2, Le club de jazz.
18 h 30, Quotidien concert : « Musique pour cordes, célesta et percussions », de Bartok, par le London symphonic orchestra, dir. G. Solti ; 19 h, Portrait par petites touches : Bartok, Liszt.
20 h 5, Premières loges : Donizetti, Arditi, Kriesler, par M. Ivogün (soprano) ; Mozart, « Don Giovanni », par M. Battistini (baryton).
20 h 30, Concert : « Rituel, in memoriam Bruno Maderna », de Boulez ; « Concerto pour violon et orchestre à la mémoire d'un ange », de Berg ; « La mer », de Debussy, par l'Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm, G. Kremer (violon).
22 h 30, Ouvert la nuit : Les chants de la terre ; 23 h, L'univers de J. Banaqué : œuvres de Beethoven, Banaqué.

● **Festival d'automne** (F.-M., 20 h 30). — Derniers scories du feu d'artifice boulézien, le concert de Daniel Baremboïm fera peut-être grise mine, après la mirifique journée consacrée au compositeur. Les gongs mortuaires de « Rituel » pourraient bien célébrer la fin provisoire de ces accords sidéraux, aux stridences guerrières, de ces ondes cosmiques venues pour une fois atterrir devant un large parterre. Du « Concerto à la mémoire d'un ange », de Berg, on ne sait dire s'il est un hommage à Boulez qui avait dénoncé autrefois la sensiblerie, « l'exotisme de bazar » du musicien viennois ; et dénoncé même le fourvoiement de ce concerto, cherchant « à apprivoiser un choral de Bach ». Mais quel esprit chagrin pourrait rappeler ces propos de 1948 ? On n'en ferait d'ailleurs que conclure que le héros du Festival d'automne préfère l'hommage des marines debussystes qui achèvent le concert. — T. Fr.

Mercredi 2 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Jeu : Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
Etes-vous phobique sans le savoir ?
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Portes ouvertes.
13 h 55 Les visiteurs du mercredi.
Spécial 6-10 ans ; Heidi ; Matt et Jenny ; Spécial 10-15 ans ; La petite science ; Ça c'est du sport ; Bazoum ; Les grands maîtres de la B.D. ; Super-parade des dessins animés.
18 h 25 L'île aux enfants.
18 h 50 Avis de recherche.
19 h 20 Ski : Critérium de la première neige à Val-d'Isère.
19 h 45 Les paris de TF 1.
19 h 53 Tirage du Loto.
20 h Journal.
20 h 35 Les mercredis de l'information.
Une émission de J.-M. Cavada, J.-O. Chattard et M. Thoulouze. *Les trottoirs de Manille : la prostitution enfantine dans les îles Philippines.*
21 h 30 Mémoires de la mine : Le cœur.
Réal. J.-C. Renard.
Les mineurs et l'occupation allemande en France sous le gouvernement de Vichy, les premiers mouvements de résistance.
22 h 20 Etoiles sur glace.
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 55 Sports : ski.
Descente dames, en direct de Val-d'Isère
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Les amours des années grises.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Les mercredis d'aujourd'hui madame.
15 h Série : La nouvelle équipe.
16 h 10 Récré A 2.
Matou ; Discorébus ; Bouquin-Bouquine ; Casper ; Candy ; Zeltron ; Boule et Bill...
18 h Les carnets de l'aventure.
Mission Ténéré : du Sahara.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : C'est du spectacle.
De T. Le Luron. Avec Mireille Mathieu (en direct du Palace).
22 h 15 Magazine médical : Les jours de notre vie.
M.S.T., on les appelait maladies vénériennes.
23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Coup double.
18 h 55 Tribune libre.
Union française des centres de vacances (U.F.C.V.).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
Le Sphynx.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma 16 : le Pilon.
Scénario : R. Le Capitaine ; réal. : J. Thor ; avec : M. Subor, A. Weber, T. Librizzo, J.-L. Fortuit, A. Février, etc.
Conflit social à l'intérieur d'une usine : à voir.
22 h Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : L'olfactomètre ; La photographie contemporaine.
8 h, Les chemins de la connaissance : Autour d'Elias Canetti (un auteur dramatique) : à 8 h 32, Ruines.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des sciences et des techniques.
10 h 45, Le livre, ouverture sur la vie : Prix du livre pour la jeunesse.
11 h 2, Centenaire de la naissance de Georges Enesco (et à 17 h 32).
12 h 5, Agora : Avec H. Montaigu : « La fin des féodaux ».
12 h 45, Panorama : La Grande-Bretagne, actualité de la littérature.
13 h 30, Les tournois du royaume de la musique.
14 h, Sons : A Rodez.
14 h 5, Un livre, des voix : « Un roi d'Allemagne dans la nuit d'Occident », de R. Sainz.
14 h 47, L'école des parents et des éducateurs : La transmission des valeurs.
15 h 2, Le monde au singulier : L'actualité selon H. Abrwailler.
15 h 45, Archimedia : Les grandes inventions (l'électromagnétisme).
16 h 45, Contact.
17 h., Roue libre : Quatre générations de femmes.
18 h 30, Feuilleton : Bonaparte en brumaire ou le Napoléon imaginaire, de D.-A. Kergal.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, La science en marche : Promenade au jardin des sciences.
20 h, La musique et les hommes : Œdipe.
22 h 30, Nuits magnétiques : Risques de turbulence.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien musique : Œuvres de Bach, Liszt, Mozart ; 7 h 2, Actualités culturelles ; 8 h 30, Kiosque.
9 h 2, Le matin des musiciens : « Contemporains et rivaux de Haendel en Angleterre » : œuvres de Bononcini, Hasse, Haendel.
12 h 2, Midi-deux : Magazine du disque ; 12 h 30, Jazz classique ; 14 h, Musique légère : Delvincourt, Büsser, Françaix.
14 h 30, Microcosmos : Feuilleton ; 14 h 40, Les études à l'étude : Hindemith ; 15 h 15, Kaléidoscope ; 16 h, Rébus sonore ; 16 h 15, La galerie des portraits : œuvres de Gliere, Prokofiev ; 17 h 15, Haute infidélité : œuvres de Parmégiani, Anderson.
18 h 2, Le club de jazz.
18 h 30, Quotidien concert : « Deuxième sonate », de Bartok ; « Sonate », de Debussy ; « Sonate en la majeur op. 47 », de Beethoven, par J. Epstein (violon) et E. Decan (piano).
20 h 5, Les chants de la terre : Musique traditionnelle.
20 h 30, Concert : « Tantum ergo en ré majeur pour chœurs et orchestre », « Salve regina en la majeur pour soprano et orchestre », « Messe en la bémol majeur pour soli, chœurs et orchestre », de Schubert, par les Chœurs et orchestre symphonique de l'O.R.F., dir. W. Goennenwein ; dir. des chœurs G. Preinfalk.
22 h, Ouvert la nuit : « L'univers de J. Barraqué », œuvres de Beethoven, Barraqué.

Jeudi 3 décembre

Deux films

LE TOUBIB

Film français de Pierre Granier-Deferre (1979), avec A. Delon, V. Jannot, B. Giraudeau, F. Bergé, M. Auclair.

A 2, 20 h 45.

★ *Sur le front incertain d'une troisième guerre mondiale, un amour romantique entre un chirurgien désabusé, désespéré, et une jeune infirmière. L'horreur du conflit n'est que suggérée, le drame psychologique vient au premier plan, la mise en scène répond aux critères de la « qualité française ». Alain Delon est très bien dans un rôle taillé sur mesure, ainsi que sa partenaire, Véronique Jannot.*

CASABLANCA

Film américain de M. Curtiz (1942), avec H. Bogart, I. Bergman, C. Veidt, P. Henreid, C. Rains.

FR 3, 20 h 35.

★ *Réfugiés d'Europe, résistants, vichyssois et agents nazis à Casablanca, en 1942. Le romanesque hollywoodien dans toute sa splendeur, un grand amour au milieu d'un monde cosmopolite et trouble. Le mythe Bogart prit, ici, une nouvelle dimension. Et, auprès de l'acteur, on peut admirer Ingrid Bergman, fascinante et déchirée par des sentiments contradictoires. Dans ce film particulièrement cher aux cinéphiles, passent de prestigieux acteurs tels Conrad Veidt (dans son avant-dernier rôle), Paul Henreid, Claude Rains, Peter Lorre et Sidney Greenstreet. Mais c'est la version doublée.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Jeu : Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
Couples célibataires avec enfants : la meilleure situation fiscale.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Objectif santé.
L'enfant et l'accident.
17 h Formation, information, éducation.
18 h C'est à vous.
18 h 25 L'île aux enfants.
18 h 50 Avis de recherche.
19 h 20 Ski : Critérium de la première neige à Val-d'Isère.
19 h 45 Les formations politiques.
Les radicaux et le R.P.R.
20 h Journal.
20 h 35 Concert.
Par l'Orchestre national de France sous la direction de L. Bernstein : « Ouverture de Raymond » (A. Thomas) ; « Le Rouet d'Omphale » (C. Saint-Saëns) ; « Symphonie no 3 » (A. Roussel) ; « Symphonie en ré mineur » (C. Franck).
(Lire notre sélection.)
22 h Magazine : La rage de lire.
Une émission de G. Suffert. *Les princes et les foules*, avec S. Moscovici (*l'Age des foules*) ; F. Châtelet (*les Conceptions politiques du vingtième siècle*) ; J.-F. Revel (*la Grâce de l'Etat*) ; B. Edelmann (*l'Homme des foules*) ; J. Bothorel (*Un prince*).
23 h 10 Journal.

La renommée posthume

CONCERT

F.-M. et TF 1, 20 h 35.

Musicien considérable et très officiel au dix-neuvième siècle, authentique pompier de l'art, Ambroise Thomas ne vit plus depuis longtemps que d'une existence négative, à travers les allusions de Massenet et les boutades frondeuses de Chabrier. Et l'on ne se souviendrait plus que ce créateur de l'opérette avait allègrement travesti Goethe et Shakespeare, si l'Orchestre national de France ne sortait des oubliettes son ouverture de « Raymond ». Saint-Saëns, autre « chercheur de gloire » — et qui ne passe pas exactement pour un révolutionnaire — avait jugé bon d'assainir les mœurs musicales. Son « Rouet d'Omphale », où la flûte et le violon miment avec tant d'astuce ledit rouet, témoigne des limites de l'assainissement. Toute auréolée de sa renommée posthume, c'est la « Symphonie en ré » de Franck — qu'Ambroise Thomas tenait dans le plus complet mépris — qui terminera cette petite histoire du dix-neuvième siècle, dirigée par Leonard Bernstein. — T. Fr.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 55 Sports : ski.
Slalom géant dames, en direct de Val-d'Isère (et à 13 h. 55).
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Les amours des années grises.
12 h 45 Journal.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Histoire de la maternité : la père.
15 h Série : Joe Forrester.
Le témoin.
15 h 55 L'invité du jeudi.
Michel del Castillo, prix Renaudot.
17 h 20 Fenêtre sur...
Les Vendéens de 93.
17 h 50 Récré A 2.
Je veux être... botaniste ; Discopuce : La caverne d'Abracadabra.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Jeudi cinéma.
(Et à 22 h. 15).
20 h 45 Cinéma : le Toubib.
De Pierre Granier-Deferre.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

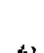
18 h 30 Pour les jeunes.
Cuisine sans cuisson ; Les autres et moi ; Balthazar le mille-pattes.
18 h 55 Tribune libre.
La France en français.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
Le Sphynx.
20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma : Casablanca.
De M. Curtiz.
22 h 10 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : La photographie contemporaine ; Au Japon.
8 h, Les chemins de la connaissance : Autour d'Elias Canetti (l'observateur des masses) ; à 8 h 32, Ruines ; à 8 h 50, La légende de Saint-Nicolas.
9 h 7, Matinée de la littérature.
10 h 45, Questions en zig-zag : « la Veuve Egalité », de M. De Decker
11 h 2, Centenaire de la naissance de Georges Enesco : les symphonies (et à 17 h 32).
12 h 5, Agora : Avec P. Bourgeade : « Le lac d'Orta ».
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Renaissance des orgues de France : Sainte-Barbe de Belfort.
14 h, Sons : A Rodez.
14 h 5, Un livre, des voix : « Mémoires intimes », de G. Simenon.
14 h 47, Départementale : A Puget-Thiers.
15 h 2, Le monde au singulier.
15 h 30, La radio sur la place : Peut-on éviter le dépeuplement des montagnes ?
16 h 30, Le rendez-vous de 16 h 30.
17 h, Roue libre : Quatre générations de femmes.
18 h 30, Feuilleton : Bonaparte en brumaire ou le Napoléon imaginaire, de D.-A. Kergal.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : Les vaccinations.
20 h, Nouveau répertoire dramatique : « Guigne sous les combles » « Incendie au sous-sol », de P. Kohout.
22 h 30, Nuits magnétiques : Risques de turbulence.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien musique : œuvres de Bach, Schubert, Liszt ; 7 h 30, Magazine culturel ; 8 h 30, Kiosque.
9 h 2, L'oreille en colimaçon : feuilleton.
9 h 17, Le matin des musiciens : « Contemporains et rivaux de Haendel en Angleterre » : œuvres de Avison, Nares, Clarke, Stanley, Bond, Roseingrave, Battishill, Haendel.
12 h 2, Midi-deux : Magazine du disque ; 12 h 30, jazz classique ; 14 h, Musique légère : œuvres de Glinka, Boccherini, Tonora.
14 h 30, Points-contrepoints : œuvres de Mozart, Dvorak, Granados, Boucourechliev, Bach, Hindemith ; 17 h 30, Premières loges : œuvres de Verdi, Donizetti, Delibes : J.B. Fauré, Franck, Kneass.
18 h 2, Le club de jazz.
18 h 30, Quotidien concert : « Rhapsodie n° 1 en si mineur », de Brahms ; « Etudes symphoniques », de Schumann ; « 2e cahier d'images », de Debussy ; « Jeux d'eaux sur la villa d'Este » et « Funérailles », de Liszt, par J.M. Fournier (piano).
20 h 5, 24e Concours international de guitare : œuvres de Sainz de la Maza, Tanega, Gould, Nunez, Gra Matges.
20 h 35, Concert : « Ouverture de Raymond », de Thomas ; « le Rouet d'Omphale, poème symphonique, opus 31 », de Saint-Saëns ; « Symphonie n° 3 en sol mineur, opus 42 », de Roussel ; « Symphonie en ré mineur », de Franck, par l'Orchestre national de France, dir. L. Bernstein.
22 h 35, Ouvert la nuit : Les chants de la terre ; 23 h, L'univers de J. Banaqué : œuvres de Debussy, Banaqué.



— VU —

Le coût du rouge

C'était scandaleux, ces « Dossiers de l'écran », mardi soir, sur la drogue dont on ne parle pas, sur la bière ou le petit blanc que l'on prend au comptoir sans y penser, à la sortie du lycée, de l'atelier, ou simplement au bar-tabac de la cité, avec les copains. Alcooliques ? Jamais de la vie. Simplement, les jeunes étaient curieux de savoir pourquoi certains d'entre eux — pas moi, lui — ne tenaient pas le coup. Les parents aussi se faisaient du souci. Ils téléphonaient à S.V.P., ils demandaient d'où ça venait cette espèce d'allergie à l'alcool, et si c'était héréditaire.

L'hypothèse n'a rien d'absurde. C'est d'ailleurs celle que retient l'émouvant téléfilm américain présenté en guise d'introduction, de loin ce qu'il y avait de mieux dans l'émission. Il se trouve justement qu'aux Etats-Unis on a poussé très avant des travaux concluant dans ce sens. Il s'agirait souvent d'un désordre physiologique faisant partie du patrimoine génétique. On aurait pu nous en parler et ne pas se contenter du témoignage, forcément limité, des deux membres des Alcooliques anonymes invités sur le plateau. Dans leur entourage immédiat, personne ne boit. C'est intéressant, certes, mais ça n'a aucune valeur scientifique.

Autres questions pertinentes : est-ce que l'Etat va continuer longtemps à prélever sa dîme sur le malheur et la maladie ? Est-ce qu'il est normal qu'un verre de vin coûte moins cher qu'un verre d'eau minérale ? Il y avait là un représentant du ministère de la santé curieusement persuadé que nos jeunes sont victimes d'un alcoolisme spécifique, à la française, bénin.

Comme si le pastis faisait moins de ravages que le whisky ou la vodka et permettait d'éviter les accidents de la route et les peines de prison pour délits commis en état d'ivresse. Très affable avec ça, très prudent : le gouvernement envisage, en effet, de limiter les prix des boissons non alcoolisées. Ce ne sera pas facile évidemment. On pourrait aussi faire appliquer le code des débits de boissons, en principe interdits à proximité des hôpitaux, des cimetières et des écoles. Pas facile non plus.

Nous, devant nos carreaux, on s'énervait, on s'indignait. Enfin quoi, on ne va pas laisser nos gosses se détruire tout en discutaillant pour savoir qui est responsable de ce fléau : les parents, encore eux ? Les enseignants ? L'armée ? Le chômage ? Bref, la société ? Elle a bon dos la société. C'est une question de gros sous, tout le monde le sait ; seulement voilà, les intérêts en jeu sont si puissants que personne ne le dit.

CLAUDE SARRAUTE.

Rappel des émissions

Mercredi 25 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 30 Tirage du loto.

20 h 35 Le grand débat de la presse.
Emission de J.-M. Cavada.
M. Menahem Begin, premier ministre d'Israël, répond aux questions des journalistes.

21 h 35 Mémoires de la mine (1920-1939).
Série de l'INA, réal. J. Renard. Numéro 2 : La mémoire

22 h 35 Sports : Gymnastique.
Championnat du monde, à Moscou.

23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2



20 h 35 Variétés : Palmarès 81.
Spécial Yves Duteil



21 h 55 Document : Carnets de bal.
On ne va pas se quitter comme ça, de J.-L. Comolli.
Tango, disco, rock ou reggae : une histoire de bal, considéré comme institution sociale.

22 h 50 Chefs-d'œuvre en péril.
L'animation des châteaux, par P. de Lagarde.

23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 Cinéma : le Fantôme de Cat Dancing.
Film américain de R. Sarafian (1973), avec B. Reynolds, S. Miles, L.J. Cobb, J. Warden, G. Hamilton B. Hopkins.
Une jeune femme, fuyant son mari, tombe prisonnière d'une bande de pillards, après l'attaque d'un train. Au milieu des épreuves et des dangers, elle tombe amoureuse de leur chef. Si la mythologie traditionnelle de l'Ouest américain reparaît dans l'anecdote, ce western se distingue par son romantisme et l'amour de deux êtres hors du commun.

22 h 30 Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h, La musique et les hommes : Hermann Hesse et la musique.
22 h 30, Nuits magnétiques : Le désespoir ; Série musicale.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (Festival de Saintes 81) : « Missa pro defunctis », motets de T.-L. de Victoria, par le Cuarteto polifonico de Madrid, dir. J. Foronda : Entracte : « Kho al xoai » pour clavecin, de Xenakis, par E. Chojnacka.
22 h, Cycle acousmatique : Œuvres de Schwarz.
23 h, Ouvert la nuit : Bela Bartok.

Jeudi 26 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

12 h 25 Une minute pour les femmes.
Méfiez-vous des dépannages d'urgence.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Objectif santé.
Les antiseptiques d'action locale.
17 h Emissions pédagogiques.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Un, rue Sésame.
18 h 50 Avis de recherche.
Michel Berger.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Libre expression.
Associations socioprofessionnelles C.F.D.T.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Une histoire sans nom.
D'après Barbey d'Aurevilly, réalisation J. Hubert, avec A. Perjac, M.-C. Musso, J. Mignot...
22 h Magazine : La rage de lire.
Une émission de G. Suffert. « Détente et surarmement soviétique », Avec Cornelius Castoriadis *(Devant la guerre)* ; André Fontaine *(Un seul lit pour deux rêves)* ; Alexandre Smolar, chargé de recherches au C.N.R.S., ex-représentant du KOR (mouvement aujourd'hui dissous dans Solidarité).
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Les amours des années grises.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
15 h Série : L'âge de cristal.
15 h 55 L'invité du jeudi.
Frédéric Pottecher.
17 h 20 Fenêtre sur...
Robert E. Fulton (numéro 3).
Portrait d'un artiste entrepreneur, créateur de la « photo-mythologique ».
17 h 50 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les Assemblées parlementaires.
Le Sénat.
20 h Journal.
20 h 35 Le Grand Echiquier.
De J. Chancel, avec Guy Béart.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Institut international des droits de l'homme.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma : Un soir, un train.
Film belge d'A. Delvaux (1968), avec A. Aimée, Y. Montand, F. Beukelaers, A. Bogdan, H. Camerlynck, D. de Gruytter. (Rediffusion.)
Séparé de la femme qu'il aime par un malentendu, un homme fait le bilan de sa vie sentimentale au cours d'un voyage en train. Un arrêt en pleine campagne le fait basculer dans un pays inconnu. Aux frontières du réel et de l'imaginaire, un film envoûtant par sa beauté plastique, inspirée des peintres belges du réalisme fantastique. De plus, les grands thèmes de l'amour et de la mort rejoignent le problème linguistique et ethnique de la Belgique déchirée entre Flamands et Wallons. +
21 h 55 Journal.

FRANCE-CULTURE

10 h 15, Questions en zig-zag : C. Lipp, avec J. Diwo.
11 h 2, Libre parcours récital (et 17 h 32).
12 h 5, Nous tous chacun.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Renaissance des orgues de France : Saint-Etienne à Châtenois.
14 h, Sons : Canton.
14 h 5, Un livre, des voix : « Jacme au crépuscule », de J. Metellus.
14 h 47, Départementale : A Montauban.
15 h 2, Le monde au singulier.
15 h 30, La radio sur la place.
16 h 30, Le rendez-vous de 16 h 30.
17 h, Roue libre : Quatre fois le mot « France ».
18 h 30, Série : D'autres voix, de D. Chraïbi.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : La poliomyélite dans le monde.
20 h, Nouveau répertoire dramatique : « Jeunesse dans une ville normande » ; « les Soldats » ; « Simon et son piano », de J.-P. Amette.
22 h 30, Nuits magnétiques : Le désespoir ; Série musicale.

FRANCE-MUSIQUE

12 h 2, Midi-Deux : Magazine du disque ; 12 h 30 : Jazz classique ; 14 h : Musique légère : Delerue, Bonneau, Walberg.
14 h 30, Points-contrepoints : Œuvres de Taira, Baird, Grieg, Mozart ; Requiem d'A. Dvorak.
18 h 2, Le club du jazz : Gershwin et ses interprètes.
18 h 30, Quotidien concert : (en direct de Radio-France), « Venid deidades », de Ponce de Leon ; « A cantar un Villancico », de Ceruti ; « Quatre pièces », de Gianneo ; œuvres de Gilardi, Ginastera et Gieco, par le Grupo Agrupacion Musica.
20 h 5, Vingt-quatrième concours international de guitare : Œuvres de Bach, Mertz, Barrios, Mangore, Giuliani.
20 h 30, Concert : (en direct du grand auditorium de Radio-France), « Sonate pour clavecin et hautbois », de Geminiani ; « Pièces pour clavecin », de Couperin ; « Sonate pour hautbois et clavecin », de C.-P.-E. Bach ; « Sonate pour hautbois et pianoforte », de Donizetti ; « Sonate pour pianoforte », de Cimarosa ; « Sonate pour hautbois et pianoforte », de Devienne, par B. Haudebourg (clavecin et pianoforte), et J. Vaudeville (hautbois).
22 h 30, Ouvert la nuit : Bela Bartok ; 0 h 30, Les chants de la terre ; musique traditionnelle.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 26 NOVEMBRE

— *M. Jean Béranger*, sénateur des Yvelines (radicaux de gauche), et *Marcel Lucotte*, sénateur de Saône-et-Loire (Union des républicains et des indépendants), sont invités à l'émission réservée au Sénat sur Antenne 2, à 19 h. 45.

INQUIÉTUDE DANS LES CHAINES DE TÉLÉVISION

Un feu symbolique

Il y a tellement d'agitation, aujourd'hui, dans les chaînes qu'on ne sait plus trop où donner de la tête. Une agitation, ou plutôt un malaise déclaré, où se mêlent et s'emmêlent les demandes légitimes et les corporatismes les plus étroits, les rivalités personnelles et les conflits politiques. Communiqués, délégations, lettres au premier ministre, grèves, l'inquiétude, qui était au départ le fait des rédactions, a gagné d'autres secteurs.

Après la grève déclenchée récemment dans bon nombre de stations régionales de FR 3 pour protester contre l'« insuffisance du budget discuté à l'Assemblée nationale, insuffisance qui « *compromettait la régionalisation* » et « *accentuait l'état d'infériorité des régions* », et malgré une lettre d'apaisement adressée par M. Georges Fillioud, ministre de la communication au personnel de la chaîne, le malaise persiste.

Accidentel, mais alors symbolique, ou criminel, un incendie s'est déclaré le 24 novembre, vers 18 h. 30, dans les locaux parisiens de FR 3, rue François 1[er], contraignant les journalistes de la chaîne à présenter le journal de 22 h. 15 à partir des studios de la rue Cognac-Jay et à annuler l'édition de 19 h. 10. Le feu ayant pris successivement dans deux endroits différents, l'hypothèse d'un acte de malveillance ne peut être exclue.

Tout ne va pas tout à fait bien non plus à TF 1 où, après les revendications salariales, la future nomination des membres du conseil des programmes de la chaîne soulève déjà des contestations.

Il y a quelques jours, la section TF 1 du syndicat Force ouvrière de radio et de télévision avait demandé qu'un « accord de salaires » soit conclu afin de « *permettre le maintien pour tous du pouvoir d'achat et l'amélioration des bas salaires* », elle avait dénoncé ensuite l'attitude de la direction qui, « *au lieu de tenter de redresser la situation* (proposait) *par l'attribution d'une espèce espèce de prime hiérarchisée, de camoufler en partie cette perte sans pour autant régler le problème des bas salaires* ».

C'est maintenant le SURT-C.F.D.T. qui met en garde M. Jacques Boutet, président de TF 1, contre « *le choix de certaines personnes* » dans la composition du futur conseil des programmes ; choix « *qui peut aboutir*, dit le syndicat, *à la résurgence d'intérêts croisés de sinistre mémoire, et en tous cas accréditer l'idée d'interprétation d'intérêts privés dans le service public* ».

Le SURT-C.F.D.T. qui veut bien reconnaître qu'un tel choix « *n'est pas simple à effectuer* » vise particulièrement la personnalité de de M. Raoul Ergmann, qui ne répond pas « *dans l'immédiat*, dit le SURT-C.F.D.T., *aux critères d'indépendance : M. Ergmann est en effet P.-D.G. de France-Audiovision Presse et de Vidéo-Centre international, gérant et directeur de Vidéo-Télé France, et conseiller de M. Jacques Rigaud, administrateur délégué de la C.L.T.* »

Parmi les autres personnalités pressenties pour siéger au sein de ce conseil, on relève les noms de MM. Jean-Denis Bredin, avocat à la cour d'appel de Paris, ancien associé de M[e] Robert Badinter, aujourd'hui garde des sceaux, omniprésent dans le cadre de la réforme de l'audiovisuel puisqu'il a été à la fois président de la commission de réflexion sur le cinéma et vice-président de la commission de réflexion sur le futur statut de l'audiovisuel (commission Moinot), d'Edouard Molinaro, cinéaste, de Claude Santelli, producteur et réalisateur à la télévision, de Jacques Thibau, ancien directeur de la deuxième chaîne et membre de la commission Moinot.

Ce qui est enfin sûr, c'est que « ça ne va pas », ça ne va plus du tout pour les réalisateurs des trois chaînes. D'abord inquiets de leur quasi-absence dans l'élaboration de la future politique audiovisuelle, ils sont aujourd'hui plus que soucieux sur leur avenir.

Depuis plusieurs mois, plus de 60 % des réalisateurs sont au chômage de fait. C'est-à-dire que sur environ huit cents réalisateurs « exerçant ordinairement » ce métier, cent cinquante seulement travaillent à peu près régulièrement, contre quelque trois cents en temps « normal ». La production, qui avait commencé de baisser en avril (les anciens responsables attendant les résultats des élections pour mettre en route de nouvelles productions), n'a pratiquement pas repris depuis.

« *On demande une relance immédiate de la production* », déclare l'intersyndicale des réalisateurs de T.V. (C.G.T., C.F.D.T., C.G.C., F.O.), qui devait remettre, ce mercredi à 15 heures, une lettre, une de plus, au ministère de la communication. Pour les réalisateurs, « *la télévision, aujourd'hui, est sinistrée* ».

CATHERINE HUMBLOT.

APRÈS LES JOURNÉES CINÉMATOGRAPHIQUES D'ORLÉANS

D'autres images à FR 3

Les rapports entre la télévision et le cinéma ont été largement évoqués lors des Journées cinématographiques d'Orléans (« le Monde » du 25 novembre), rapports, on le sait, difficiles, sinon conflictuels. FR 3, la chaîne jusqu'à présent la plus concernée par le septième art, envisage cependant une nouvelle politique dont les premiers effets devraient se manifester au mois de janvier.

Il n'y aura plus de film le mercredi soir sur FR 3. Il n'y aura plus de film le jeudi soir sur Antenne 2. Ce sont quelques-uns des premiers changements annoncés plus ou moins officiellement au cours des Journées cinématographiques d'Orléans. Alors bientôt plus de cinéma à la télévision ? s'affolent déjà certains. Nous avons demandé à M. Jean-Loup Arnaud, responsable pour la troisième chaîne — qui est comme on le sait celle qui a donné la plus large place au septième art, — et qui est responsable de la coproduction cinématographique, des achats de films (avec M. Patrick Brion) et des émissions sur le cinéma, de nous dire quel est l'avenir des relations entre le cinéma et la télévision.

« *Il ne s'agit pas de supprimer le cinéma, il s'agit de donner la priorité à la création télévisuelle* », nous a expliqué M. Arnaud. Ce qui entraîne bien évidemment comme première conséquence une place moins importante qu'auparavant. La suppression totale du cinéma le mercredi (jusqu'à présent la troisième chaîne diffusait trois films par mois, le quatrième mercredi étant consacré au « Cinéma 16 », c'est-à-dire à une dramatique télévisée produite et réalisée en région) permet de passer pour 1982 à un total de deux cents films, au lieu de deux cent quarante-huit en 1981.

A la place, MM. Claude Villers et Patrick Godeau proposeront en principe deux mercredis sur quatre (de 20 h 30 à 22 heures) un magazine intitulé « Ciné-Parade » suivi d'un débat. Le troisième mercredi sera toujours consacré au « Cinéma 16 ». Quant au quatrième, les projets sont encore flous : il est envisagé de diffuser des dramatiques de télévision jamais montrées, ou qui devaient être diffusées le samedi. L'idée cependant est d'augmenter les « Cinéma 16 » produits en région.

Certains lundis et certains mardis d'autre part pourraient également échapper au cinéma. M. Serge Moati, directeur des programmes, a évoqué plusieurs fois l'éventualité de faire, le mardi, une soirée consacrée aux jeunes, aux adolescents (et à leurs parents) ; il a également parlé de reprendre le théâtre de la jeunesse avec Claude Santelli.

Pour M. Jean-Loup Arnaud, le changement de politique avec le cinéma ne consiste pas seulement en une diminution (très progressive) des films, mais en une diversification de leurs origines. « *Le cahier des charges actuel, qui remonte avant le 10 mai, nous impose un quota de 50 % de films français — chiffre qui était d'ailleurs dépassé*, explique M. Arnaud. *Dans les études faites actuellement, dans le rapport Moinot notamment, mais également dans d'autres, on semble s'orienter vers le chiffre de 60 %. C'est une recommandation seulement, car ce quota pose un petit problème juridique : cette mesure est en effet incompatible avec les dispositions du traité de Rome, qui prévoit que le quota doit être européen. Cela dit, dans les 40 % de films réservés au cinéma étranger, on pouvait dire que près de 70 % des films étaient américain ; un effort sera fait pour montrer des cinémas autres, des films du tiers-monde en particulier.* »

La troisième chaîne a-t-elle déjà acheté des films et à quel prix ? Les professionnels du cinéma — qui s'appuient en cela sur les promesses faites par M. Mitterrand — insistent pour que l'augmentation soit forte. Côté télévision, on pense en revanche que, si le coût d'un film approche celui d'une dramatique, on préfère alors privilégier la création télévisée.

Les coproductions ? Elles ont continué. Les nouveaux responsables ont repris les dossiers entamés par les précédents, ont signé des contrats, ouvert de nouveaux dossiers. Depuis janvier 1981, quatorze contrats ont été signés (dont neuf depuis juillet). Si le système de coproduction reste à peu près le même, l'orientation dans les choix des films, elle, va très nettement changer. Ainsi, plutôt que de privilégier les films dits « grand public » (comme *la Banquière* ou *Une histoire simple*), la troisième chaîne privilégiera trois types de films plus difficiles : les films d'auteur (qui bénéficieront pour la plupart d'une avance sur recette) ; les films d'inspiration régionale (beaucoup de projets seraient proposés) ; enfin les films coproduits avec des pays du tiers-monde. Une politique audacieuse, un peu dangereuse dans la mesure où elle semble exclure les films pour grand public. Mais peut-être les nouveaux magazines consacrés au cinéma (« La dernière séance » avec Eddy Mitchell, « Ciné-parade » et d'autres) donneront-ils le goût, la folie du vrai cinéma. — C. H.

● *Le comité de rédaction de R.M.C.*, mis en place au début du mois de juillet et constitué de sept membres (trois pour la rédaction de Monaco, deux pour celle de Paris et deux pour les bureaux régionaux) a annoncé qu'il se considérait désormais comme dissous. Deux membres du comité avaient démissionné le mois dernier sans qu'aucun candidat ne se soit présenté dans la rédaction pour leur succéder, empêchant le fonctionnement normal du comité.

Dans un communiqué, celui-ci estime que cette situation s'explique à la fois par « *l'intransigeance de la direction générale dans sa pratique de la concertation* » et par « *l'absence de volonté d'une partie de la rédaction de soutenir l'action du comité de rédaction* ».

« *Le comité*, conclut cependant le texte, *met en garde contre toute interprétation abusive ou tendancieuse qui pourrait être faite de sa dissolution.* »

Après une chronique de M. Jamet

M. DEFFERRE A USÉ DU DROIT DE RÉPONSE SUR FRANCE-INTER

Usant de son droit de réponse, M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur, a fait lire, ce mardi 24 novembre, au micro de France-Inter, une courte déclaration dans laquelle il accuse M. Dominique Jamet « *d'avoir formulé une contrevérité* ». Dans sa chronique quotidienne de France-Inter, M. Jamet avait, le 9 novembre, accusé le ministre de l'intérieur d'avoir donné l'ordre aux policiers lyonnais de ne pas intervenir contre les auteurs des méfaits récemment commis dans la banlieue lyonnaise *(le Monde* daté 15-16 novembre).

« *Il est grave*, écrit encore M. Defferre, *de baser une accusation sur des affirmations fausses. D'ailleurs, M. Jamet a été amené à reconnaître par la suite que ses affirmations n'étaient pas exactes.* »

Pour M. Defferre, l'attitude de M. Jamet est à mettre au compte d'une campagne « *d'accusations lancées contre le gouvernement en général et le ministre de l'intérieur en particulier* », alors que « *jamais aucun gouvernement n'avait tant entrepris pour permettre à la police de s'acquitter de sa tâche* ».

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	273 F	442 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	483 F	862 F	1 241 F	1 620 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	313 F	522 F	731 F	940 F
II. — SUISSE, TUNISIE	386 F	667 F	949 F	1 230 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

THÉATRE

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées et municipales

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (OPERA) (723-47-77), le 25 à 20 h ; les 28, 30 et 1er, à 19 h 30 : Semiramis ; le 27, à 19 h 30 : le Chevalier à la rose.
SALLE FAVART (296-12-20), les 25, 27, 28 et 30, à 20 h. : Groupe de recherche chorégraphique de l'Opéra de Paris (Ulysse Dove, François Verret, Carolyn Carlson) ; le 26, à 20 h 30 : Orchestre du Conservatoire de Paris, dir. P. Stoll (Bardez, Mozart, Milhaud).
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), les 28, 30 et 1er, à 20 h 30 ; le 2, à 14 h 30 : Andromaque ; le 29, à 20 h 30 : la Locandiera ; le 29, à 14 h 30 ; le 2, à 20 h 30 : Soirée Jouvet-Giraudoux.
CHAILLOT (727-81-15), Foyer (D.L.) 18 h 15 : Sous le lustre ; — Grand Théâtre (D.L.), le 25, à 20 h 30 : Britannicus ; les 26, 27 et 28, à 20 h : Faust ; — Salle Gémier (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 15 h : En avant.
PETIT ODEON (325-70-32) (L.), 18 h 30 : le Bleu de l'eau-de-vie.
TEP (797-96-06), les 26 et 27, à 20 h 30 : E. Watson et B. Altschul, Trio Brahma et Calck Hook Dance Theater.
PETIT T.E.P. (797-96-06), les 25 et 2, à 15 h. ; les 26 et 27, à 14 h. 30 ; le 30, à 20 h. 30 ; le 1er, à 9 h. 30 : Allumette ; les 25, 26, 27, 28, 1er et 2, à 20 h. 30 ; le 29, à 15 h. : l'Inscription.
CENTRE POMPIDOU (727-12-33), (Mar.), débats, le 25, à 18 h. : Le théâtre de Max Frisch en France ; le 26, à 18 h. 30 : Autour de l'édition complète du Zohar ; à 19 h. : Jean Fanchette ; le 27, à 19 h. : Franck Venaille ; à 20 h. 30 : Littérature hispano-américaine (Brésil) ; les 28 et 29, de 14 h. à 24 h. ; le 30, à 20 h. 30 : Max Frisch ; le 26, à 18 h. 30 : Rencontre avec Bettina Rheims ; le 30, à 18 h. 30 : Dan Graham, la cité et la banlieue.
CARRE SILVIA MONFORT (531-28-34), Mer. à 15 h. 30, Sam. et Dim. à 14 h. et 16 h. 45 : Cirque Grüss à l'ancienne ; les 26, 27, 28, 30 et 1er, à 20 h. 30 ; le 29, à 16 h. : la Duchesse d'Amalfi.
THEATRE DE LA VILLE (274-22-77), les 25, 26, 27 et 28, à 18 h. 30 : Edith Butler ; les 1er et 2, à 18 h. 30 : Elly Ameling ; (L.), 20 h. 30 : Peer Gynt.
THEATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), (Lun.) 20 h. 30, mat. Sam. 14 h. 30, Dim. 14 h. : West Side Story ; le 29, à 18 h. : Orchestre Colonne, avec L. von Matacic et T. Zehetmair (Beethoven, Brahms) ; le 30, à 18 h. 30 : B. Rigelssen, piano, et A. Roussin, violon (Fauré, Chopin, Isaye, Saint-Saëns) ; à 20 h. 30 : L. Popp et G. Parsons, piano (Schumann).

Les autres salles

ANTOINE (208-77-71) (L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. 30 : Potiche.
ARTISTIC-ATHEVAINS (379-06-18), (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 17 h. 30 : le Foulon.
ARTS-HEBERTOT (287-23-23) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. : Princesse Baraka.
ASTELLE - THEATRE (202-34-31), V. : 20 h. 30 : l'Occasion ; mar., sam., mer., 20 h. 30, mat. dim., 16 h. : les Bonnes.
ATELIER (606-49-24), (D. soir, L.), 21 h., mat., sam., dim., 15 h. : le Nombril.
ATHENEE (742-67-27) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. 30 : la Bête dans la jungle.
BOUFFES DU NORD (239-34-50), (D., L.) 20 h 30, mat. sam., 15 h. : la Tragédie de Carmen.
BOUFFES PARISIENS (296-97-03), (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : Diable d'homme.
CARTOUCHERIE, Atelier du Chaudron (328-97-04) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : le Déterreur.
CENTRE D'ARTS CELTIQUE (258-97-62), le 28, 15 h. et 20 h. 30 : Prévert - Breton ; les 24, 25, 26, 20 h. 45 : Compagnie Bouche-Cousue.
CHATEAU DE VINCENNES, Tour du Village (365-70-13), jeu., ven., sam., 20 h. 30, dim., 15 h. : Mille IXS 80.
CITE INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE, Grand Théâtre (589-67-57), (D., L., Mar.), 20 h. 30 : la Fausse Suivante, (dern. le 28) ; Galerie (D., L.), 20 h. 30 : Mademoiselle Julie, (dern. le 25) ; Resserre (D., L.), 20 h. 30 : Pierre Abelard 1079-1142.
COMEDIE - CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., D. soir), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : Revienns dormir à l'Elysée.
COMEDIE DES CHAMPS - ELYSEES (720-08-24) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : le Jardin d'Eponine.
COMEDIE ITALIENNE (321-22-22) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. 30 : la Servante amoureuse ; (D.), 22 h. 30, lun., 21 h. : Un p'tit rêve dans l' nez.
COMEDIE DE PARIS (281-00-11) (D., L.), 21 h. 30 : les Aventures de Georges Larrère (dern. le 28) ; 23 h. : le Match.
DAUNOU (261-69-14) (Dim soir, Mer.), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : La vie est trop courte.
DEUX PORTES (361-49-92), jeu., ven., sam., 20 h. 30, dim., 15 h. : les Fausses Confidences.
EDOUARD-VII (742-57-49) D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. 30 : Deburau.
EGLISE SAINT-MERRI (585-84-56) (S., D. soir), 20 h. 45, mat. dim., 18 h. : Blaise Pascal ou le plaisir aux Catacombes.
ESPACE-GAITE (327-95-94) D., L.), 20 h. 30 : D. Lavanant ; 21 h. 45 : Tranches de vie.
ESPACE-MARAIS (271-10-19) D., L.), 20 h. 30 : la Mouette (dern. le 30) ; les 26 et 27, 1er, 22 h. 30 : Kravd Modus Vivendi : le 25, 22 h. 30 : l'Amant.
ESSAION (278-46-42) (D.), salle I, 21 h. 30 : Attention Copy-Right ; salle II, 18 h. 30 : Blaise Cendrars (dern. le 28) ; 22 h. : Cheese ou la vie en rond.
FONDATION DEUTSCH - DE - LA - MEURTHE (340-36-35) (D., L., Mar.), 21 h. : le Roi Gordogane.
FONTAINE (874-74-40) (D., L.), 20 h. 30 : les Trois Jeanne ; (D. soir, L.), 22 h., mat. dim., 15 h. et 18 h. : la Tour de la Défense.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir, L.), 20 h. 15, mat. dim., 15 h. 30 : Elle voit des nains partout ; (D. soir, L.), 22 h., mat. dim., 17 h. 30 : Anatole (dern. le 28) ; à partir du 29 : Est-ce que les fous jouent-ils ?
GALERIE 55 (326-63-51) (D., L.), 21 h. : Figaro Solo.
GRAND HALL MONTORGUEIL (233-80-78), 20 h. 30 : l'Architecte et l'Empereur d'Assyrie (dern. le 28).
HUCHETTE (326-38-99) (D.), 18 h. 30 : la Fleur de l'âge ; le Cocktail ; 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon ; 22 h. 30 : les Armes secrètes.
JARDIN D'HIVER (255-74-40) (D., L.), 21 h. : Regarde les femmes passer.
LA BRUYERE (874-76-99) D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : le Divan.
LIERRE-THEATRE (586-55-83) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 16 h. : les Bouffons.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), I, 20 h. 30 : Faut pas faire ça tout seul ; 22 h. 15 : Elle lui dirait dans l'île ; II, 18 h. 30 : Don Quichotte ; 20 h. 30 : les Amis ; petite salle, 18 h. 30 : Parlons français.
MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : Du vent dans les branches de sassafras.
MARIE STUART (508-17-80) D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 16 h. : Sacrilèges ; 22 h., mat. dim., 15 h. : l'Absent.
MARIGNY (256-04-41) (J., dim. soir), 21 h., mat. dim., 15 h. : Domino ; salle Gabriel (225-20-74) (D.), 21 h. : le Garçon d'appartement.
MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : Jacques et son maître.
MICHEL (265-35-02) L.), 21 h. 15, mat., dim., 15 h. 30 : On dînera au lit.
MODERNE (280-09-30) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : le Journal d'une femme de chambre.
MONTPARNASSE (320-89-90) (D., L.), 21 h., mat. sam., 17 h. 30 : Exercices de style (dern. le 28) ; petite salle, I (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 16 h. : Oratorio pour une vie.
NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D. soir), 21 h., mat. dim., 15 h. : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre.
PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. 30 : Joyeuses Pâques ; rencontres, le 30, 20 h. 30 : Thierry le Luron.
BOQUETEE (805-78-51) (D. soir, L.), 20 h. 30 : On loge la nuit-café à l'eau ; 22 h. : le Fétichiste.
SAINT - GEORGES (878-63-47) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : le Charimari.
STUDIO DES CHAMPS - ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.), 20 h. 45 : mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : le Cœur sur la main.
STUDIO FORTUNE, le 26, 21 h. : Touche pas à ma casquette.
T.A.I. THEATRE D'ESSAI (278-10-79) J., V., S., 20 h. 30, dim., 15 h. : Le Rouge et le Noir ; (D., L., Mar.), 22 h. : le Chien des Baskerville ; L., Mar., 22 h., Mer., 20 h. 30, S., 18 h. 30 : la Métamorphose ; L., Mar., 20 h. 30, S., D., 17 h. : l'Ecume des jours.
THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), I. 22 h. : Nous, on fait où on nous dit de faire ; 23 h. 15 : Vinci avait raison.
THEATRE EN ROND (587-88-14) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. D. 16 h. : Méli-Mélomane.
THEATRE DU MARAIS (278-50-27) (D.), 20 h. 30 : Henri IV.
THEATRE DE LA MER (589-70-22) (D., L.), 20 h. 30 : Ciel de lit.
THEATRE DE PARIS (280-09-30) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. et 18 h. : Bent.
THEATRE DE LA PLAINE (842-32-25) (D. soir, L., Mar.), 20 h. 30, mat. dim., 17 h. : Si jamais je te pince, j'invite le colonel.
THEATRE PRESENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : le Grand Bilan.
THEATRE DU ROND-POINT (256-70-80). Le 28, 20 h. 30, le 29, 15 h. et 18 h. 30 : Nos merveilleux amis. Les 25, 26, 27, 1er, 20 h. 30 : l'Amour de l'amour. Petite Salle (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : Virginia.
THEATRE 18 (226-47-47) (D. soir, L.), 22 h., mat. dim., 18 h. : Vera Baxter (dern. le 29).
TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : Une heure à tuer.
VARIETES (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : l'Intoxe.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) : L., Mar., Mer., 20 h 15 : Hé ! dis Jeannette ; J., V., S., 20 h. : A la rencontre de M. Proust ; D., 21 h. 15 : le Grand Ecart ; 22 h. 30 : le Président.
BLANCS - MANTEAUX (887-15-84) (D.) I. : 20 h. 15 : Areuh = MC2 ; 21 h. 30 : les Démones Loulou ; 22 h. 30 : Des bulles dans l'encrier. — II. : 20 h. 15 : Jeannot Ribochon arrive ; 21 h. 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h. 30 : Pit et Rik.
CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.) I. : 20 h. 30 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h. 45 : Mangeuses d'hommes ; 23 h. 15 : Zéphir et Aquilon. — II. : 20 h. 30 : les Moines en folie ; 21 h. 45 : C'était ça ou le chômage.
CAFE DE LA GARE (278-52-51), (D., L.), 20 h. 15 : Qu'est-ce qu'il y a dedans ? ; 22 h. 15 : le Chasseur d'ombre.
CONNETABLE (277-41-40), (D.), 20 h. 30 : Y. Lévêque ; 22 h. : Djalma ; 23 h. 30 : Jazzing The Beatles.
COUPE-CHOU (272-01-73), (D., L.), 20 h. 30 : le Petit Prince ; (D.), 22 h. : Feydeau - Courteline - Labiche.
L'ECUME (542-71-16), le 28, 20 h. 30 : Gay Music ; le 29, 20. h. 30 : P. Despert ; le 30 : Guy et Dominique.
FANAL (233-91-77), (D.), 20 h. : Un ouvrage de dames ; 21 h. 15 : F. Blanche.
LA GAGEURE (367-62-45) (D., L.), 21 h. 30 : *le Guichet* (dern. le 28).
POINT - VIRGULE (278-67-03) (D.), 20 h. 15 : Ça alors ; 21 h. 30 : les Demoiselles de Rochechouart ; 22 h. 30 : Du ronron sur les Bilnis.
LE PETIT CASINO (278-36-50), (D.), 21 h. : Douby... be good ; 22 h. 15 : T'as pas vu mes bananes ?
LA SOUPAP (278-27-54) (D., L., Mar.), 21 h. 30 : Josy Coiffure.
SPLENDID SAINT - MARTIN (208-21-93), (D., L.), 20 h. 30 : Enfin seul ; 22 h. : Papy fait de la résistance.
LA TANIERE (337-74-39), I. : les 25, 26, 27, 28, 20 h. 45 : M.-J. Vilar. — II. : les 25, 26, 27, 28, 20 h. 45 : Y. Barbeau.
THEATRE DE DIX HEURES (606-07-48) (D.) : 20 h. 15 : G. Bonnet ; J., V., Sam., 21 h. 30 : Il en est... de la police ; Mer., Lun., Mar. : F. Brunold ; 22 h. 30 : Téleny.
TROTTOIRS DE BUENOS AIRES (260-44-41), (L.), 21 h. : Sexteto Mayor.
VIEILLE GRILLE (707-60-93), I. : 20 h. 30 : Bétina ; 22 h. 30 : Mensonges, J.-M. Binoche. — II. : le 29, 17 h. : Musique arménienne ; 21 h. : J. Guglielmi.

SPECTACLES NOUVEAUX

EN CHEMIN, Petit Odéon (325-70-32), 21 h. 30 (25 au 28).
INTERVIOUVE, Poche (544-50-21), 20 h. 45 (25).
LA DANSE DU DIABLE, Ivry. Théâtre des Quartiers (672-37-43), 20 h. 30 (25)
SCHEHERAZADE, Lucernaire (363-51-37), 18 h. 30 (25).
LA PRINCESSE DE BABYLONE, Essaion (278-46-92), 20 h. (25)
LE TRIOMPHE DE L'AMOUR, Vincennes. Sorano (374-73-74), 21 h. (25).
SURSUM SOLDAT, Bagneux. Théâtre Victor-Hugo (633-10-54), 21 h. (25)
GUILLEVIC, Essaion (278-46-42), 18 h. 30 (30).
TOMBEAU POUR CINQ CENT MILLE SOLDATS, Chaillot (721-81-15), 20 h. 30 (1).
LES CENCI, Odéon (325-70-32), 20 h. 30 (1).
LES MIROIRS DE L'ECRITURE, Petit Odéon (325-70-32), 21 h. 30 (1).
LE BOURGEOIS GENTILHOMME, par le Magic Circus, Tep (727-96-06), 20 h. 30 (1).
ECRITS CONTRE LA COMMUNE, Cartoucherie de l'Epée-de-Bois (808-39-74), 20 h. 30 (1).
LORSQU'UN POETE MEURT, Paris 12 (343-19-01), 20 h. 45 (1 au 9).
DU VENT DANS LES TOILES, Théâtre d'Auteuil (825-32-63), 20 h. 30 (1 au 13)

HORS PARIS
VILLENEUVE-D'ASQ, Rose des Vents (20), 91-38-35 : Rabelais, par la Planchette (28).
NANCY, Comédie de Lorraine (8), 241-45-27 : le Dimanche des Rameaux, par le Théâtre de la Cuvette (1 au 19).

En région parisienne

ANTONY, Théâtre F.-Gémier (666-02-74) (D. soir, L.), 21 h., mat. Dim., 15 h. : le Bal.
ASNIERES, Grand Théâtre (790-63-12), le 26, 20 h. 45 : Danses et musiques de Biélorussie.
BAGNOLET, Maison pour Tous (360-01-02), les 25, 26, 27, 14 h. 30, les 27, 28, 20 h. 30 : Si Télé m'était contée.
BOULOGNE, T.B.B. (603-60-44) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Dim. 16 h. : Les Frères Jacques ; Auditorium (604-73-93), le 25, 17 h. 15 : R. Veyron-Lacroix.
CHATENAY-MALABRY, Rex (660-38-70), le 27, 21 h. : M. Portal, M. Solal.
CHATOU, Maison pour Tous (071-13-73), le 28, 21 h. : Soirée Jazz.
CHELLES, Théâtre (421-20-36), 20 h. 45 : Qui a peur de Virginia Woolf ? (Dern. le 29).
CHOISY-LE-ROI, Kiosque (852-27-54), jeu., ven., sam., 20 h. 30, dim., 18 h. : Pas d'abonné au paradis demandé.
CLAMART, C.C. J.-Arp (645-11-87), le 1er, 20 h. 30 : D. Balavoine.
COLOMBES, M.J.C. (782-42-70) le 28, 20 h 30 : Fawzi Al Aiedy.
CONFLANS-STE-HONORINE, M.J.C. (919-54-54) le 28, 21 h : A. Sylvestre.
COURBEVOIE, Maison pour Tous (333-63-52), le 26, 21 h. : Gubitsch Calo.
CORBEIL-ESSONNES, CAC P. Neruda (089-00-72) le 27, 20 h 45 : Douglas Dunn.
CRETEIL, Maison des Arts (899-94-50) 20 h 30 : Pantagruel, (dern. le 28). — Comédie de Créteil, J., V., S., 20 h 45 : Chocs.
ELANCOURT, Apasc (050-13-75), le 28, 21 h : Douglass Dunn.
EVRY, Agora (077-93-50), le 27, 21 h. : M. Sardou, le 29, 16 h : Solistes de l'Opéra de Paris.
FONTENAY-LE-FLEURY, C.C. P. Neruda (460-20-65), le 29, 20 h 30 : Tristeries.
FRANCONVILLE - LA - GARENNE, C.S.C. (413-54-96) le 27, 21 h : Chère maîtresse.
MAISONS-ALFORT, Théâtre Cl. Debussy (375-72-58), le 27, 20 h 45 : Ballet-théâtre de l'Arche.
MARLY-LE-ROI, M.J.C. (958-74-87), le 28, 15 h : Exercices de style, le 2, 21 h : Sous le dernier pin.
MELUN, salle des fêtes (452-61-61), le 28, 20 h. 30 : F. Cabrel.
MEUDON, CCM (626-41-20), les 25, 27, 20 h. 30 : le Don d'Adèle.
MEUDON-LA-FORET, Mini-Théâtre (632-67-18), le 26, 20 h., les 27, 28, 20 h 45 : le Journal d'Anne Frank.
NANTERRE, Maison pour Tous (721-74-09) (D. soir, L., Mar.), 20 h. 30, mat. Dim. 15 h. : Un cas intéressant ; Théâtre des Amandiers (721-18-81) (D. soir, L.), 21 h., mat. Dim., 16 h. 30 : Perspectives ultérieures ; Théâtre par le Bas (775-91-84), les 26, 27, 28, 20 h. 30, le 29, 15 h. 30 : Job.
NOISY-LE-GRAND, salle G.-Philippe (304-15-07), le 28, 21 h. : Imbroglio.
PANTIN, Chapiteau (840-80-22), le 28, à 14 h., 16 h. et 20 h. 30, le 29, à 14 h. et 16 h. : Il était une fois les mille et une nuits.
POISSY, salle Molière (074-70-18), le 27, 21 h. : Charlélie Couture.
RUEIL-MALMAISON, Théâtre A.-Malraux (749-77-22), le 27, 20 h. 30 : Aspects de la percussion contemporaine.
SAINT-CYR, CC E.-Triolet (045-11-10), le 29, 16 h. : les Œufs du hasard.
SAINT-DENIS, Théâtre G.-Philipe (243-00-59) I. : (Dim. soir, L.), 20 h. 30, mat. Dim., 17 h. : Moi chienne. — II. : (Dim. soir, L.), 20 h. 30, mat. Dim., 17 h. : Redheugh.
SAINT-MAUR, Rond-Point Liberté (889-22-11), le 26, 21 h. : le Procès de Shamgorod ; le 28, 21 h. : Etoiles et solistes de l'Opéra de Paris.
SARCELLES, salle des fêtes (986-77-39), le 25, 20 h. 30 : Jo Lemaire.
SARTROUVILLE, Théâtre (914-23-68), le 28, 21 h : Charlélie Couture ; les 25, 26, 27, 1er, 21 h. : la Fumée jaune des cargos.
SCEAUX, Les Gémeaux (660-05-64), le 27, 20 h. 30 : Rié et Danseries, 22 h. : Danse 80 ; le 28, 18 h. : Arcor ; 21 h. : Compagnie Regine Chopinot ; le 29, 16 h. : Compagnie M. Hallet ; 17 h. 30 : Compagnie M.-Ch. Gheorgiu et A. Buffard.
SURESNES, Théâtre Jean-Vilar (772-38-80), les 26, 28, 1er, 21 h. : le Faisceau fantôme de Richard Laser.
VERSAILLES, Théâtre Montansier (950-71-18), les 27, 28, 21 h. : le Procès de Shamgorod.
LE VESINET, CAL (976-32-75), le 25, 21 h. : Ballet de l'Opéra de Paris ; le 28, 21 h. : la Nuit des rois.
VILLEJUIF, Théâtre Romain-Rolland (726-15-02), les 27, 28, 1er, 21 h. ; le 29, 16 h. : Montserrat.
VILLEPARISIS, CC J.-Prévert (427-94-99), le 28, 20 h. 30 : H. Tachan ; le 1er, 20 h. 30 : le Cid.
VILLEPREUX, CAC (462-49-97), le 28, 21 h. : Premier Amour.
VINCENNES (374-73-74), Petit-Sorano, 21 h., mat. Dim. 17 h. : la Trinité boiteuse ; M.J.C., le 27, à 21 h. : P. Le Tac.
VITRY, CC (681-21-06), les 27, 28, 21 h. ; le 29, 16 h. : Ce qu'elles vivent, les femmes !
YERRES, CEC (948-38-06), le 28, 21 h. : le Grand-Père fou.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. Dim., 15 h. 30 : Achetez François.
DEUX ANES (606-10-26) (Mer.), 21 h., mat. Dim., 15 h. 30 : C'est pas tout rose.

Le music-hall

AMERICAN CENTER (321-42-20), les 27, 28, à 21 h. : D. Stein.
BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.), mat. Dim. 16 h. : Francis Lalanne.
CENTRE D'ART CELTIQUE (258-97-62), le 1er, à 20 h. 45 : Musical Chairs.
CRYPTE SAINTE - AGNES (296-88-32), les 25, 26, 27, 28, à 20 h. 45 Bolivia Manta.
ELDORADO (208-18-76), le 25, à 15 h. 20 h. 30 ; le 27, à 21 h. ; le 28, à 15 h. et 21 h. ; le 29, à 14 h. 30 et 18 h. 30 ; le 1er, à 20 h. 30 : Brel en cent chansons.
GYMNASE (246-79-79) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Dim. 15 h. : le Grand Orchestre du Splendid.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), 21 h. : Yalta.
MUTUALITE (707-57-52), le 28, à 21 h. : Cimarons.
OLYMPIA (742-25-49) (D. soir, L.), 21 h., mat. Dim. 15 h. : Yves Montand.
PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D. soir, L.), 20 h. 45 : Dominique Bailly ; 22 h. 15 : Jean-Paul Farré.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Sam., Dim. 16 h. : Sylvie Vartan.
PETIT-FORUM (297-53-47), les 30, 1er, 20 h. 30 : Tchouk Tchouk Nougah.
PETIT-MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, L.), 22 h. ; mat. Dim. 18 h. : Ecoute Israël.
POTINIERE (261-44-16) (D.), 20 h. 45 : Alex Métayer.
RANELAGH (288-64-44), le 30, à 20 h. 45 : Amours noires, humour tendre.
THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h. 30 : Catherine Le Forestier.
THEATRE DE MENILMONTANT (636-97-67) (D. soir), 20 h. 30, mat. Dim. 15 h. : Paris Show Retro Music-hall (dern. le 29).
THEATRE PRESENT (203-02-55) (D. soir), 21 h., mat. Dim. 17 h. : Articule (dern. le 29).

Les comédies musicales

PORTE SAINT-MARTIN (607-37-58), les 25, 29, à 14 h. 30 ; les 26, 27, à 20 h. 30 ; le 28, à 14 h. 30 et 20 h. 30 : Violettes impériales.
RENAISSANCE (208-21-75), les 25, 29, à 14 h. 30 ; le 27, à 20 h. 30 ; le 28, à 14 h. 30 et 20 h. 30 : Aventure à Monte-Carlo.
THEATRE - 13 (627-36-20) (D. soir, L., Mar.), 20 h. 30, mat. Dim. 15 h. : Barbe verte.







VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... h. : ouvert jusqu'à... heures

DINERS

RIVE DROITE

ASSIETTE AU BŒUF 9, boulevard des Italiens. Paris-2e	Sa formule « bœuf » salade aux pignons de pin, cœur d'aloyau, 38,90 F S.N.C. NOUVELLES SUGGESTIONS. 103, bd du Montparnasse., pl St-Germain-des-Prés, 123, Ch.-Elysées T.l.j 1 h. mat Carte desserts
CAVEAU FRANÇOIS-VILLON 64 rue de l'Arbre-Sec, 1er 236-10-92	Caves du XVe Déj Soup. J 23 h. Soirée animée par Troubadour.. Feuilleté léger de poireaux. Esc saumon frais à l'orange. F/dim., lundi.
LA GALIOTE 261-43-93 6. rue Comboust. 1er. T.l.jrs	J 23 h le patron Noël SIETTE dirige la cuisine : ses 7 poissons et 14 viandes, ses plats du jour. MENU 75 F boissons et serv. compris
INDRA 387-58-84. F. dim. angle rue Volney et rue Daunou, 2e	GASTRONOMIE INDIENNE. La cuisine des Maharadjahs à Paris dans un décor authentique AGREE par l'AMBASSADE et le BUREAU DE TOURISME INDIEN P.M.R. 120 F. Salle pr récept., cocktail, mariage.
PIERRE (Opéra) 265-87-04 place Gaillon. 2e F./dim.	Dîner avant spect et Soupers jusqu'à 2 h Cuisine Grande Tradition Crust Cadre IIe Empire Terrasse. Menu 98 F s.c. et Carte Parking.
LE SARLADAIS F/sam. midi. dim. 2, rue de Vienne, 8e. 522-23-62	J. 22 h. Cuisine périgourdine. Menu 127 F 1/2 vin de pays + café + alcool de prune, avec foie gras, cassoulet au confit. SA CARTE.
TY COZ F/dim 35, rue St-Georges, 9e. TRU 42-95	Jusqu'à 23 h. « La marée dans votre assiette » avec les arrivages directs de la côte, dans un cadre rustique à 50 mètres du théâtre
LA MENARA 742-06-92 8. bd de la Madeleine, 9e F./dim.	Restaurant marocain au cadre royal. Une cuisine authentiquement marocaine, aussi originale que raffinée Déjeuners d'aff. Dîners spect
AUB DE RIQUEWIHR 770-62-39 12, r Fg-Montmartre 9e T l.jrs	De 12 h à 2 h du matin Ambiance musicale. Spécialités alsaciennes Vins d'Alsace. BANC D'HUITRES. CARTE DES DESSERTS.
AU PETIT RICHE 770-86-50/68-68 25, rue Le Peletier, 9e F/dim.	Dîners de 19 h. à 0 h. 15 - BISTRO 1880 - Cuis. bourg. Env. 120 F. Vins du Val-de-Loire. Salons privés jusqu'à 45 pers. BANC D'HUITRES.
LE LOUIS XIV 208-56-56/19-90 8. bd St-Denis, 10e. F/lundi-mardi	Déjeuner. Dîner. SOUPER APRES MINUIT. Huîtres. Fruits de mer. Crustacés. Rôtisseries Gibiers. Salons. Parkg privé assuré par voiturier.
LE GRAND VENEUR 574-61-58 6. P.-Demours (17e) F/s. midi dim.	Devant un feu de cheminée, spécialités réputées : biche, râble de lièvre, cassoulet, crêpes soufflées. Salons pour réceptions. Parking.
EL PICADOR F/lundi, mardi 80, bd des Batignolles. 17e. 387-28-87	Déjeuners, Dîners jusq 22 h Spécialités ESPAGNOLES. ZARZUELA, GAMBAS, BACALAO, CALAMARES TINTA. P.M.R. 100 F. Sal. pr banq.

RIVE GAUCHE

LA FERME DU PERIGORD 1. rue des Fossés-Saint-Marcel, 5e	DEJEUNERS D'AFFAIRES, DINERS Commandes prises jusqu'à minuit TEL . 331-69-20. Ouvert tous les jours PARKING gratuit.
LES MINISTERES O/dim. 261-22-37 30, rue du Bac Mo Bac. Parking	UN MENU à 42 F s.n.c., DANS UN CADRE ELEGANT, ou Fruits de mer Grillades, Suggestions du Chef.
Ch FRANÇOISE 551-87-20/705-49-03 Aérogare des Invalides, 7e F/lundi	Son menu à 85 F et carte Foie gras frais maison Pot-au-feu de Turbot Grands crus de Bordeaux en carafe 44 F OUV LE DIMANCHE
LA BOURGOGNE 705-96-78 6. avenue Bosquet, 7e	Cuisine traditionnelle. Spécialités régionales. Foie gras chaud aux raisins et ses vins. F. samedi midi et dimanche. Ouvert le samedi soir
LE ZEYER 540-43-85/43-87 Carrefour Alésia, 14e T l.jrs	J. 2 h du mat. dans un cadre signé SLAVIK huîtres et coquillages. Plateau de fruits de mer Foie gras frais maison. Grillades, choucroutes.
L'OREE DU BOIS Pte Maillot. 747-92-50 T.l.jrs	Nouveau cadre élégant. Déjeuners d'affaires. Dîners dansants, orchestre attractions. Salons pour réceptions de 10 à 800 personnes.

DINERS - SPECTACLES

MOUTON DE PANURGE 742-78-49. 17, rue de Choiseul, 2e T l.jrs	Jusq. 1 h. Décor de Dubout unique au monde Dîners, Soupers animés av. chants paillards, plats rabelais serv. par nos moines. P.M.R. 150 F
CHEZ VINCENT NOR 21-27 ■ 4. rue Saint-Laurent. 10e F/dim.	Dans le cadre typique d'une Hacienda Dîners dansants aux chandelles Attractions avec LOS MUCHACHOS Spéc. espagnoles et françaises

HORS DE PARIS

SEBILLON 624-71-31/71-32 20, av Ch.-de-Gaulle, Neuilly-s.-S.	Porte Maillot. Jusqu'à 22 heures. Le spécialiste du Gigot aux haricots mais aussi son Banc d'huîtres et ses Poissons Tous les jours.
MOMMATION 747-43-64 F/dim. 79, av. Ch.-de-Gaulle, Neuilly-s.-S.	Jusqu'à 22 h. 30 BANC D'HUITRES, ses 17 plats de poissons (Filets Rascasse Marseille) Ses spécialités (Ris de veau braisé aux olives).

SOUPERS APRÈS MINUIT

BISTRO DE LA GARE t.l.j. jusq. 1 h mat. 30. rue Saint-Denis (1er) propose son classique 38.90 F snc. NOUVELLES SUGGESTIONS « BISTRO » Grande carte des desserts, 59, bd du Montparnasse. 38. bd des Italiens. 73. Ch.-Elysées

DESSIRIER Ts les jrs - 227-82-14 9. place Pereire (17e) LE SPECIALISTE DE L'HUITRE POISSONS - SPEC. - GRILLADES

LE LOUIS XIV 208-56-56 - 200-19-90 F lundi/mardi 8. bd St-Denis, Huîtres Fruits de mer. Crustacés Rôties. Gibiers Park. privé assur par voiturier

CHEZ HANSI 3. pl. 18-Juin-1940 Face Tour. Montparnasse J 3 h mat 548-96-42. CHOUCROUTE - FRUITS de MER

LE MUNICHE 25. rue de Buci, 6e 633-62-09 Choucroute - Spécialités

GUY 6. rue Mabillon - 354-87-61 Saint-Germain-des-Prés Prix de la meilleure cuisine étrangère de Paris pour 1978. Feijoada - Churascos - Camaroes

LE PETIT ZINC rue de Buci, 6e 354-79-34 Huîtres - Poissons - Vins de pays

WEPLER 14. place Clichy. 14 522-53-24 SON BANC D'HUITRES Foie gras frais - Poissons

LA CHAMPAGNE 10 b., pl.Clichy 874-44-78 J.3 h Huîtres - Coquillages tte l'année GDE BRASSERIE DE LA MER

LE MODULE 106. bd Montparnasse 354-98-64. FRUITS DE MER ET GRILLADES de 12 h à 3 h du matin - sans interruption. Parking. Mo Vavin

LA CLOSERIE DES LILAS 71, boulevard du Montparnasse. 326-70-50 - 354-21-68 Au piano . Yvan MAYER.

CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 25 NOVEMBRE

15 h. : Firmin, le muet de Saint-Pataclet, de J. Severac ; 19 h. : la Rue, de G. Werner ; 21 h. : Dix ans du Forum de Berlin (1971-1980) : Portrait d'enfance, de B. Douglas.

JEUDI 26 NOVEMBRE

15 h. : Olivia de J. Audry ; 19 h. : Boom, de J. Losey ; 21 h. : Dix ans du Forum de Berlin (1971-1980) : Lina Braake fait sauter la banque, de B. Sinkel.

VENDREDI 27 NOVEMBRE

15 h. : les Petites Cardinal, de G. Grangier ; 19 h. : Un couple parfait, de R. Altman ; 21 h. : Dix ans du Forum de Berlin (1971-1980) : la Vie quotidienne dans un village syrien, d'O. Amiralay.

SAMEDI 28 NOVEMBRE

15 h. : la Mère, de V. Poudovkine ; 17 h. : Prisonniers de Mao, de V. Belmont ; 19 h. : la Mort en direct, de B. Tavernier ; 21 h. 30 : Dix ans du Forum de Berlin (1971-1980) : Ceddo, de S. Ousmane.

DIMANCHE 29 NOVEMBRE

15 h. : le Baiser, de J. Feyder ; 17 h. : la Jeune Fille, de L. Bunuel ; 19 h. : Rêve de singe, de M. Ferreri ; 21 h. : Dix ans du Forum de Berlin (1971-1980) : Personnalité réduite de toutes parts, de H. Sander.

LUNDI 30 NOVEMBRE

Relâche.

MARDI 1er DECEMBRE

15 h. : la Patronne, de R. Dhéry ; 19 h. : l'Académie Morlock présente : le Mariage de Joseph, d'A. Bedos et J. Morder ; Un sanglant symbole, de G. Courant ; Un steak trop cuit, de L. Moullet ; Confessions d'un cinéaste, de V. Toledano ; Fotomatar, de D. Noguez ; Et crac !, de J. Douchet ; 21 h. : Dix ans du Forum de Berlin (1971-1980) : les Aventures d'un héros, de M. Allouache.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 25 NOVEMBRE

15 h. : Rembrandt, de J. Stelling ; 17 h. : Espoir, de Y. Guney ; 19 h. : Winterreise ; Fermata Etna, de K. M. Gruber.

JEUDI 26 NOVEMBRE

15 h. : Magic Sky, de P. Raymont ; Moving Mountains, de L. Sky ; 17 h. : Elégie, de Y. Guney ; 19 h. : The World of Gilbert and George, de et avec Gilbert et George.

VENDREDI 27 NOVEMBRE

15 h. : Punishment, d'O. Madsen ; The Free Life, de R. Monster et A. Wiering ; 17 h. : Inquiétude, de Y. Guney ; 19 h. : le Chaos, de T. Chanowski.

SAMEDI 28 NOVEMBRE

15 h. : The Pretenders, de J. Stelling ; 17 h. : le Père, de Y. Guney ; 19 h. : Not a love story, de B. S. Klein ; 21 h : le Kaléidoscope, de M. Sen (en avant-première).

DIMANCHE 29 NOVEMBRE

15 h. : Montastruc, de J. C. Larrieu ; Trois Histoires de Chine, d'A. Jaubert ; 17 h. : le Troupeau, de Z. Okten ; 19 h. : In for treatment, de M. Kok et E. van Zuylen ; 21 h. : Akaler Sandhane, de M. Sen.

LUNDI 30 NOVEMBRE

15 h. : Instant pictures, de G. Schouten ; No Fun, de D. Damave ; 17 h. : l'Ennemi, de Z. Okten ; 19 h. : le Dernier Trou, de H. Achternbusch (en avant-première).

MARDI 1er DECEMBRE

Relâche.

Les exclusivités

ALLEMAGNE, MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

L'AMOUR NU (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Marignan, 8e (359-92-82).

L'AU-DELA (It., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Studio 28, 18e (606-36-07) J.

AU-DELA DU REEL (A., v.f.) (**) : Impérial, 2e (742-72-52).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) (*) : Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82). V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

BEAU PERE (Fr.) (*) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES BIDASSES AUX GRANDES MANŒUVRES (Fr.) : Cin'Ac Italiens, 2e (296-80-27).

CHARULAT (Ind., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LES FILMS NOUVEAUX

DERNIER ETE, film français de Robert Guediguian et Frank Le Wita. — Forum, 1er (297-53-74), Studio Cujas, 5e (354-89-22), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

LES FILLES DE GRENOBLE (*), film français de Joël Lemoign. — Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Richelieu, 2e (233-56-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Quintette, 5e (633-79-38), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82), St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) Nation, 12e (343-04-67), Fauvette, 13e (331-60-74), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

FRANCISCA, film portugais de Manoel de Oliveira. — V.O. : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), Olympic-Balzac, 8e (561-10-60), Action République, 11e (805-51-33), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

L'HOMME - ATLANTIQUE, film français de Marguerite Duras. — Escurial, 13e (707-28-04).

LA GRANDE ESCROQUERIE DU ROCK'N ROLL, film anglais de Julian Temple. — V.O. : Forum, 1er (297-53-74), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), U.G.C. Danton, 6e (327-42-62) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45), Elysées Point Show, 8e (225-67-29), Parnassien, 14e (329-83-11).

LA PEAU (*), film italien de Liliana Cavani. — V.O. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Quartier Latin, 5e (326-84-65), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Pagode, 7e (705-12-15), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Parnassiens, 14e (329-83-11), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.F. : Richelieu, 2e (233-56-70), St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Français, 9e (770-33-88), Nation, 12e, (343-04-67), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

RESTE AVEC NOUS, ON'S TIRE, film franco-italien de Michele Massimo Tarentini. — V.O. : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.F. : Caméo, 9e (246-66-44), Maxéville, 9e (770-72-86), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Montparnos, 14e (327-52-37), Mistral, 14e (539-52-43), Convention St-Charles, 15e (579-33-00), Murat, 16e (651-99-75), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).

ROX ET ROUKY, film américain d'Art Stevens, Ted Berman et Richard Rich. — V.F. : Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18), La Royale, 8e (265-82-66), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (651-99-75), Napoléon, 17e (380-41-46).

SURVIVANCE (*) film américain de Jeff Lieberman. — V.O. : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.F. : Paramount-Opéra, 2e (742-56-31), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention St-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Montmartre, 9e (606-34-25).

COMMENT DRAGUER TOUTES LES FILLES (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Galaxie, 13e ([illegible]) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

CONDORMAN (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e ([illegible]-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

COUP DE TORCHON (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-22) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Studio Jean-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

CROQUE LA VIE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LE DERNIER METRO (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14), sous-titres anglais.

DESPERADO CITY (All., v.o.) (*) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

EXCALIBUR (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A., v.o.) (*) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40), Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).

FAME (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

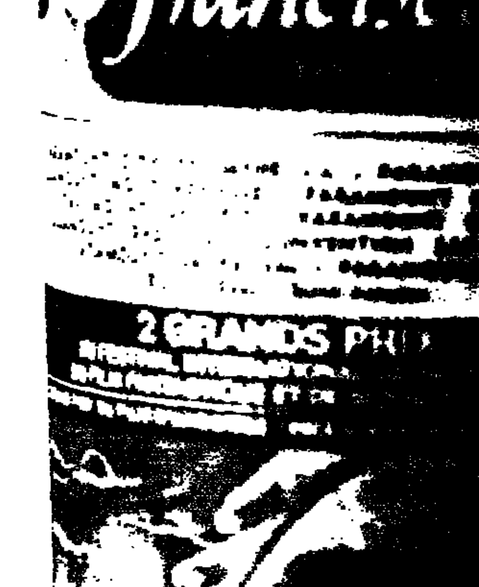
LE FAUSSAIRE (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22), U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15), Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; V.f. : Helder, 2e (770-11-24), Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02).

LA FEMME D'A COTE (Fr.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20), Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Parnassiens, 14e (329-83-11), Studio 28, 18e (606-36-07) Mar.

LA FILLE OFFERTE (All., v.o.) (**) : Marais, 4e (278-47-86), Studio de la Harpe, 5e (354-34-83), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

GARDE A VUE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Colisée, 8e (359-29-46), Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LA GUEULE DU LOUP (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), Caméo, 9e (246-66-44),



POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES

CINEMA

U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Montparnos, 14e (327-52-37), Clichy Pathé, 18e (522-46-01), Tourelles, 20e (636-51-98).

L'HOMME DE FER (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

IL FAUT TUER BIRGITT HAAS (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32); Ambassade, 8e (359-19-08).

LE JARDINIER (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

JAZZ SINGER (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

JULIETTE DU COTE DES HOMMES (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LOLA, UNE FEMME ALLEMANDE (All., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; V.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LE LOUP-GAROU DE LONDRES (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03); Miramar, 14e (320-89-52).

MADAME CLAUDE 2 (Fr.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54).

LE MAITRE D'ECOLE (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; A.B.C., 2e (236-55-54) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

MALEVIL (Fr.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).

MAX FRISCH JOURNAL I-III (Suis.) Forum, 1er (297-53-74).

METAL HURLANT (A.), v.o. Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70); Impérial, 2e (742-72-52) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

MOI, CHRISTIANE F. (All., v.f.) (*) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

MOURIR A BELFAST (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

NEW-YORK 1997 (A., v.f.) (*) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).

NOCES DE SANG (Esp., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet-Bastille, 12e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

NOTRE FILLE (Can.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47)

LA NUIT ENSOLEILLEE (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).

L'OMBRE ROUGE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Racine, 6e (633-43-71) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Bastille, 12e (357-90-81) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

PASSION D'AMOUR (It., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

POUR LA PEAU D'UN FLIC (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LE PROFESSIONNEL (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; Hollywood-Bd, 9e (770-10-41) ; Paramount-Bastille, 12e (357-90-81) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

REGARDS ET SOURIRES (Ang., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

REPORTERS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

RIEN QUE POUR VOS YEUX (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ermitage 8e (359-15-71) ; Paramount-Opéra 2e (742-56-31) ; Magic-Convention 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé 18e (522-46-01).

LE SALON DE MUSIQUE (Ind. v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6 (326-58-00), H. sp.

LE SANG DU FLAMBOYANT (Fr.) Rialto, 12e (607-87-61), Studio 28 18e (606-36-07), Vend.

SANGLANTES CONFESSIONS (A v.o.) (*) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) v.f. : Français, 9e (770-33-88) Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

STALKER (Sov., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74), Cosmos, 6e (544-28-80), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20), Parnassien, 14e (329-83-11).

THE ROSE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LA TRAGEDIE D'UN HOMME RIDICULE (It., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Ambassade, 8e (359-19-08).

UNE AFFAIRE D'HOMMES (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Richelieu, 2e (233-56-70), Cluny Palace, 5e (354-07-76), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Colisée, 8e (359-29-46), Nation, 12e (343-04-67), Gaumont Convention, 15e (828-42-27), Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount City, 8e (562-45-76), Publicis Matignon, 8e (359-31-97), Paramount-Opéra, 2e (742-56-31), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

VOTRE ENFANT M'INTERESSE (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.f.) : Paramount-Montparpasse, 14e (329-90-10).

Les festivals

BUSTER KEATON (v.o.) : Marais, 4e (278-47-86). Mer. : le Mécano de la « général » ; Jeu. : le Dernier round ; Vend. : les Lois de l'hospitalité ; Sam. : Steamboat Bill Junior ; Dim. : la Croisière du Navigator ; Lund. : Sherlock Junior ; Mar. : Ma vache et moi.

BEAUCOUP DE ROCK AND SOUL (v.o.) Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32) : en alternance : la Blonde et moi ; King Créole.

COMEDIES ITALIENNES (v.o.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 15 (sf Mer.), 18 h. 30 : le Cheik blanc ; 20 h. 20 : Affreux, sales et méchants ; 22 h. 20 : Nos chers amis.

MARX BROTHERS (v.o.) : Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Mer. : la Soupe au canard ; Jeu. : Un jour au cirque ; Vend. : Plume de cheval ; Sam. : Noix de coco ; Dim. : les Marx au grand magasin ; Lun. : Explorateurs en folie ; Mar. : Une nuit à l'opéra.

EDDIE CONSTANTINE REVIENT : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), en alternance : Les femmes s'en balancent ; Lemmy pour les dames ; Comment qu'elle est ; Ces dames préfèrent le mambo ; A toi de faire mignonne.

WIM WENDERS, 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : Mar., Dim., Lun. : Alice dans les villes ; Jeu., Sam. : Au fil du temps ; Vend. : Faux Mouvement ; Mar. : L'angoisse du gardien de but au moment du penalty.

LES GRANDS MELODRAMES (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Mer. : l'Esclave libre ; Jeu. : le Prince et la Danseuse ; Ven. : l'Egyptien ; Sam. : Elle et lui ; Dim. : Une étoile est née ; Lun. : Daisy Clover ; Mar. : les Liaisons secrètes.

LA SEMAINE DE « CINEMATOGRAPHE », Studio 43, 9e (770-63-40) : Jeu. 18 h., sam. 14 h. : Nashville (v.o.) ; Jeu. 20 h. : Soirée P. Chenal ; Jeu. 22 h., Sam. 18 h. : Rafle sur la ville ; Ven. 18 h. : l'Ombre et la Nuit ; Ven. 20 h., Lun. 22 h. : les Sœurs Brontë ; Ven. 22 h., Lun. 18 h. : la Chambre verte ; Sam. 16 h. : la Constante (v.o.) ; Sam. 20 h. : Paco l'infaillible ; Sam. 22 h., Dim. 14 h. : la Guerre d'un seul homme ; Dim. 16 h. : Court-Circuits ; Dim. 18 h. : Port du désir ; Dim. 20 h. : Occupe-toi d'Amélie ; Lun. 20 h., Mar. 18 h. : Perceval le Gallois ; Mar. 20 h. : Violette Nozière.

J. RENOIR : Escurial, 13e (707-28-04) ; Sam. 12 h. : la Grande Illusion ; Dim. 12 h. : la Règle du jeu.

FRITZ LANG (v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), à 18 h. ; Mer., S., D. : Cape et Poignard ; J., L. : le Tombeau hindou ; V., Mar. : le Tigre du Bengale.

SOLITUDES AMERICAINES (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) ; Mer. : Rachel, Rachel ; J. : Bronco Billy ; V. : Boulevard Night ; S. : Le cœur est un chasseur solitaire ; D. : Trois Femmes ; L. : la Ballade sauvage ; Mar. : la Dernière Corvée.

HITCHCOCK (v.o.), Palace, 15e (374-95-04) : V., 21 h. : Rebecca ; J., 21 h. : V., 19 h. ; D., 17 h. 30 : la Maison du docteur Erwardes.

Les grandes reprises

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45); Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29). — V.F. : Haussmann, 9e (770-47-55).

BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) (*) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

LES CONTREBANDIERS DU « MOONFLEET » (A., v.o.) : Action Ecole, 5e (325-72-05).

COUSINE-COUSINE (Fr.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

LES CRIMINELS (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

ECRIT SUR DU VENT (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (325-85-78).

ET LA TENDRESSE... BORDEL ! (Fr.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

FELLINI ROMA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52).

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82)

GENDARMES ET VOLEURS (It., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 5e (326-80-25) ; 14-Juillet-Bastille, 12e (357-90-81) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 5e (325-60-34).

LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

JOHN LENNON FOR PRESIDENT (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34)

JOUR DE FETE (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).

JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : la Banque de l'image, 5e (326-12-39)

LABYRINTHE (procédé Panrama), (Fr.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94)

LABYRINTHE MAN (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04) H. sp.

MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Studio 28, 18e (606-36-07).

MAYA (Esp., v.o.) : Contrescarpe 5e (325-78-37)

LA MELODIE DU BONHEUR (A., v.o.) : Athéna, 12e (343-00-65).

LE MEPRIS (Fr.) : Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Studio 28, 18e (606-36-07) mercredi.

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-50-22) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Berlitz, 3e (742-60-33) ; Fauvette, 13e (331-60-74).

MON ONCLE (Fr.) Champollion, 5e, (354-51-60).

MISTER SKEFFINGTON (A., v.o.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23); Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).

MONTHY PYTHON (Sacré Graal et la vie de Brian) (Angl., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

ORANGE MECANIQUE (A. v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

PLAY-TIME (Fr.) : Templier, 3e (272-94-56).

LE PROCES (Fr.-Am., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

RICHARD III (Angl., v.o.) : France-Elysées, 8e (723-71-11).

LA SCANDALEUSE DE BERLIN (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (633-22-13).

SOUPÇONS (A., v.o.) : Olympic-Halles, 4e (278-34-15).

LA SPLENDEUR DES AMBERSON (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

STROMBOLI (I., v.o.) : Action-Christine bis, 6e (325-47-46) ; Action-la Fayette, 9e (878-80-50).

TAXI DRIVER (A., v.f.) (**) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17).

LE TELEPHONE ROSE (Fr.) : Le Paris, 8e (359-53-99).

LES VACANCES DE MONSIEUR HULOT (Fr.) : Champollion, 5e (354-51-60).

LES VALSEUSES (Fr.) (**) : U.G.C.-Rotonde, •6 (633-08-22).







MUSIQUE

Concerts

MERCREDI 25 NOVEMBRE

SALLE GAVEAU, 18 h. 30 : E. Berchot (Beethoven, Chopin, Rachmaninov, Balakirev) ; 21 h. : M.-F. Buquet (Schoenberg, Berg, Webern).
RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 18 h. 30 : H. Mouzalas (Haydn, Hadridakis, Liszt).
SALLE PLEYEL, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. : D. Barenboïm (Liszt, Beethoven, Berlioz, Wagner).
LUCERNAIRE, 19 h. 45 : E. Kohan ; 21 h. : Yalta Del Sur.

JEUDI 26 NOVEMBRE

LUCERNAIRE, 19 h. 45, 21 h. : voir le 25.
CENTRE CULTUREL CANADIEN, 20 h. 30 : D. Brown, F. Tillard (Schubert, Schafer, Debussy, Mahler).
SALLE PLEYEL, 20 h. 30 : voir le 25.
RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 18 h. 30 : Agrupacion Musica, dir. : E. Gieco (Ceruti, Ginastera, Gilardi, Gieco) ; Auditorium 105, 20 h. 30 : B. Haudebourg, J. Vandeville (Geminiani, Devienne, C.P.E. Bach, Baur, Boïeldieu).
FNAC, 18 h. : H. Goraleb (Chopin).
SALLE GAVEAU, 20 h. 30 : Ensemble intercontemporain, dir. : P. Eotvos (Kurtag, Bartok, Ligeti).
EGLISE DE LA MADELEINE, 21 h. : Orchestre des Concerts Lamoureux, dir. : G.P. Sanzogno ; chorale E. Brasseur (Verdi).
EGLISE SAINT-MEDARD, 20 h. 30 : Ensemble choral et instrumental S. Becquet (Beethoven).
SALLE CORTOT, 21 h. : Duo Ariani-Lootgieter (Clementi, Schumann, Schubert).

VENDREDI 27 NOVEMBRE

EGLISE ST - JULIEN - LE - PAUVRE, 20 h 45 : Ensemble Vetera et Nova (musique de la Renaissance et airs de cour).
FIAP, 20 h 45 : F. Gaspard, S. Lacour (Debussy, Fauré, Ravel, Chabrier, Poulenc).
LUCERNAIRE, 19 h 45, 21 h : voir le 25.

SAMEDI 28 NOVEMBRE

HEURE MUSICALE DE MONTMARTRE, 17 h 45 : E. Osinska (Chopin).
EGLISE SUEDOISE, 18 h. : Lindeke, H. Hellsten (Bach, Telemann, Marcello).
EGLISE ST - JULIEN - LE - PAUVRE, 20 h 45 : voir le 27.
SALLE PLEYEL, 18 h : voir le 25, à 20 h 30.
SALLE GAVEAU, 17 h : Trio Haydn de Vienne (Mozart, Schumann, Brahms).
HOTEL HEROUET, 20 h 30 : E. Kotzia (Bach, Albeniz, Villa-Lobos, Giuliani).
SALLE GAVEAU, 20 h 30 : M. Rudy, J.-P. Wallez, P. Bride, S. Soufflard... (Tchaïkovsky, Prokofiev, Glinka).
EGLISE SAINT-MERRI, 21 h : L. Poulain, F. Lieutaud (Rossini, Ibert, Debussy, Donizetti).
LUCERNAIRE, 19 h 45, 21 h : voir le 25.
EGLISE AMERICAINE, 18 h 30 : E. Brescia - Aragon (Schumann, Beethoven, Chopin, Albeniz).

DIMANCHE 29 NOVEMBRE

EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRES, 18 h. : C. Simon (Buxtehude, Bach, Brahms).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 17 h. : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. : G. Wich (Zimmermann, Brückner) ; 20 h. 30 : Radu-Lupu (Mozart, Schubert, Brahms)
EGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES, 17 h. : Orchestre du Val-de-Marne, dir. : B. Mayan (Mozart, Beethoven, Dvorak).
EGLISE SAINT-MERRI, 16 h. : P. Lambert, C. Molinaro (Villa-Lobos, Paganini, Tedesco).
SALLE GAVEAU, 18 h. : Orchestre de Chambéry, dir. : C. Gibault (Bartok, Ligeti, Haydn).
EGLISE DES BILLETTES, 17 h. : O. Pietti, Ensemble Pro Musica de Paris (Telemann, Bach, Vivaldi, Monteverdi).
MUSEE D'ART MODERNE, 15 h. 30 : Groupe vocal de France, dir. : J. Alldis (Poulenc, Bancquart, Janequin, Berio).
NOTRE-DAME, 17 h. 30 : P. Bardon (Bach, Raison, Guilain, Daquin, Couperin)
CONCIERGERIE, 17 h. 30 : les Musiciens de Mannheim (Mozart).
EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE 21 h. : R. Claire, M. Muller, M. Cook (Bach)
THEATRE DU ROND-POINT, 11 h. : P. Roge, P. Amoyal, F. Lodeon (Tchaïkovsky).
EGLISE LUTHERIENNE DE LA VILLETTE, 16 h : I. Joost, Ph. Lescat (Bach).
INSTITUT CULTUREL ITALIEN, 17 h. : Orchestra da Camera Italiana (Vivaldi).

LUNDI 30 NOVEMBRE

THEATRE 13, 21 h. : E. Thibout, P. Craple (Mozart, Schumann, Saint-Saëns, Britten).
RADIO - FRANCE, Auditorium 105, 18 h. 30 : P. Bianconi (Mozart, Beethoven, Debussy, Chopin).
SALLE PLEYEL, 20 h. 30 : Orchestre symphonique de Budapest, dir. G. Lehel, sol. J.-P. Rampal (Bartok, Katchaturian, Dvorak).
ATHENEE, 21 h. : M. Zimmermann, D. Baldwin (Chausson, Granados, Turina...).
SALLE GAVEAU, 18 h. 30 : M. Roustcheva (Mozart, Debussy, Chopin, Liszt) ; 21 h. : B. Molia (Moussorgsky, Ravel, Prokofiev).
FIAP, 20 h. 30 : S. Escure (Bach).
CITE INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE, 21 h. : J. Rouvier, Ph. Muller.
LUCERNAIRE, 19 h. 45, 21 h. : voir le 25.

MARDI 1er DECEMBRE

CENTRE CULTUREL SUEDOIS, 20 h. 30 : L. Karhilo (Brahms, Kokkonen, Prokofiev).
RADIO-FRANCE, 18 h. 15 : J.-Cl. Pennetier (Bartok).
EGLISE SAINT-ROCH, 20 h. 45 : Maîtrise de l'oratoire du Louvre, dir., H. Hornung (Mozart).
SALLE GAVEAU, 20 h. 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-E. Gardiner (Mondonville, Mozart, Couperin, Haydn).
RANELAGH, 20 h. : M. Bravinsky, C. Bobesco (Schubert, Brahms, Schumann).
EGLISE SAINT - GERMAIN - DES - PRES, 21 h. : Chœurs et Orchestre de la philharmonie de Cracovie, dir., P. Bellugi (Penderecki).
EGLISE SAINT - JULIEN - LE - PAUVRE, 20 h. 30 : Ensemble Thiel-Lestringant (Beethoven).
CENTRE CULTUREL NEERLANDAIS, 12 h. 30 : W. Hoogewerf (Bach, Martin, Hekster).
LUCERNAIRE, 19 h. 45, 21 h. : voir le 25.

Jazz, pop, rock, folk

ARC (723-61-27), le 26, 20 h. 30 : D. Levaillant, J.-L. Chautemps, J.-P. Celea.
BOFINGER (272-87-82), les 27, 28, 21 h. : J. Gourley, A. Cullaz, J.-C. André.
CARDINAL PAF (272-54-86), 21 h. : Zanini (dern. le 28) ; le 30 : Caratini/Fosset.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 22 h., les 25, 26, 27 : M. Saury ; les 28, 29 : P. Sellin, B. Vasseur.
CENTRE D'ANIMATION MATHIS (241-50-80), le 30, 20 h. 30 : E. Marchand.
CENTRE CULTUREL SUEDOIS (271-82-20), le 25, 20 h. 30 : Ragnarok.
CLOITRE DES LOMBARDS (233-54-09), les 25, 26 : Ch. Escoude Quartet ; les 27, 28 : Roots of Rock ; le 1er : Eddy Louis.
DREHER (233-48-44), 22 h. 30 : R. Hanna, M. Klein, G. Mraz, K. Clarke (dern. le 29) ; à partir du 30 : B. Lubat, H. Texier, Sclavis.
DUNOIS (584-72-00), les 25, 26, 27, 28, 29, 20 h. 30 : Bex-Jouvelet, Lacombe-Asselin, Anches doo too cool.
L'ECUME (542-71-16), (D.), 22 h. : Hanky Tonk.
ELYSEE-MONTMARTRE (606-38-79), le 1er, 20 h. : Tuxedo Moon.
ESPACE MARAIS (271-10-10), le 29, 18 h. 30 : D. Cobby.
GIBUS (700-78-88), 22 h., le 26 : Louis XIV ; les 27, 28 : Crabz.
INTERCLUB 17 (227-68-81), le 26, 20 h. 30 : A. Zinape ; 23 h. : Circo Del Arca ; le 27, 20 h. 30 : Malo Vallois ; le 27 à 22 h., le 28 à 20 h. 30 : Lem Quartet ; 22 h. : Bœuf mode.
JAZZ UNITE (776-44-26), 21 h. 30 : les 25, 26 : H. Ruiz ; les 27, 28 : Mike Westbrook ; les 30, 1er : Mal Waldron.
NEW MORNING (523-51-41), 21 h., les 25, 26, 28, 29, 30 : Dollar Brand's ; le 27 : Randy Weston.
OLYMPIA (742-25-49), le 30 : 21 h. : W. Pickett.
PALACE (246-10-87), le 30, 19 h. 30 : Kool and the Gang.
PETIT FORUM (297-53-47), 20 h. 30 : R. Bohringer (dern. le 28).
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h. 30 : Mer. : Watergate Seven + One ; Jeu. : Cl. Bolling Trio ; Ven. : New Orléans Wandrerers ; Sam. : Swing at Six ; Lun. : New Jazz Bandar ; Mar. : M. Fosset-P. Caratini, M. Taylor.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h. : M. Roques, G. Arvanitas, R. van Haveverbeque, Ch. Saudrais (dern. le 29) ; à partir du 30 : Hal Singer.
SLOW CLUB (233-84-30) (D., L.), 21 h. 30 : Cl. Luter (dern. le 27) ; le 28 : High Society Jazz Band.
TAI Théâtre d'essai (278-10-79), le 28, 15 h. : D. Barbier, M. Ducret, B. Teissier, F. Causse.
THEATRE NOIR (797-10-79), 20 h. 30 : Lou Bennet (dern. le 29) ; le 1er : Gustika.
LA VIEILLE HERBE (339-06-91), le 26, 20 h. : Hootenanny.

Festival de l'Ile-de-France

(225-11-40)

BOULOGNE, église Notre-Dame, le 26, à 21 h. : Maîtrise de Radio-France, dir. H. Farge (Fauré, Bartok, Mendelssohn).
NANTERRE, cathédrale Sainte-Geneviève, le 27 à 21 h. : Groupe vocal de France, dir. J. Alldis (Poulenc, Messiaen, Bancquart...).
ANTONY, Ecole normale, le 28 à 21 h. : Pro Cantione antiqua de Londres, dir. J. Gryffett (Byrd, Sornyshe, Blytheman...).
ECOUEN, château, le 29 à 17 h. 30 : voir Antony.
PARIS, Musée d'art moderne, le 29 à 15 h. 30 : voir Nanterre.

X° Festival d'automne

(296-12-27)

MUSIQUE

SALLE PLEYEL, le 27, 20 h. 30 : B.B.C. Symphony Orchestra, dir. : P. Boulez, sol. : Ph. Bryn-Julson (Webern, Boulez).
CENTRE POMPIDOU, grande salle, les 26, 27, 28 et 30, 20 h. 30 ; Musiciens de l'Orchestre national de l'Opéra, dir. : H. Yazaki (Cholodenko, Marcland, Yoshida) (opéras contemporains).

THEATRE

ATHENEE (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 16 h. : le Concert.

EXPOSITION

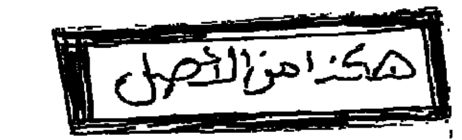
CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPETRIERE (Mar.), de 12 h. à 20 h. : Architecture.

CINEMA, VIDEO

CENTRE POMPIDOU (Mar.), de 12 h. à 20 h. : Bus-vidéo de Ligeon-Ligeonnet ; 15 h., 17 h. et 19 h. : Les jeunes cinémas ; (L., Mar.), 18 h. : Peer Gynt ; 19 h. : Vidéo.

La danse

AMERICAN CENTER (321-42-20), les 25, 26, 21 h. : Blondell Cummings.
ESSAION (278-46-42) (D.), salle 1, 18 h. 30 : la Création, les Dieux de l'Inde (dern. le 28).
PALAIS DES CONGRES (758-22-53) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Dim., 14 h. et 18 h. 30 : Ballet Moisseiev.
PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. Dim., 17 h. : New-York Blues (dern. le 29).
QUATRE TEMPS (773-05-11), les 26, 27, 21 h. : Ombre d'entre elles.
THEATRE PARIS 12 (343-19-01), les 26, 27, 28, 30 h. 45 : Cécile Bon.
THEATRE DE PLAISANCE (320-00-06) (D.), 20 h. 45 : Sangre Flamenca.
RANELAGH (288-64-44), les 25, 26, 27, 20 h. ; le 28, 11 h. ; le 29, 15 h. : Karine Wehner.
THEATRE 18 (226-47-47) (D. soir, L.), 20 h., mat. Dim., 15 h. et 18 h. : All that Love.



Parce qu'ils apportent du nouveau en photo

La Fnac a testé les 10 autofocus actuellement sur le marché

En 1977, Konica sortait le premier autofocus. C'est-à-dire un appareil introduisant l'automatisme jusque dans la mise au point.

Puisqu'il calcule la distance qui le sépare du sujet à photographier. Et puisqu'il fait lui-même, à partir de cela, son propre réglage d'objectif, sa propre mise au point.

Mais en quatre ans, et comme il fallait s'y attendre, la plupart des grands fabricants ont à leur tour « traité le sujet ». Au point que les autofocus constituent maintenant une famille d'appareils - comme il existe les reflex ou les formats 110.

Des comparaisons entre les différents modèles existant sur le marché deviennent ainsi possibles. Et c'est pourquoi la Fnac a demandé à son Laboratoire d'essais de tester, de juger et de noter les 10 autofocus disponibles à ce jour.

Que fallait-il tester? En fait, beaucoup de choses. Car ces talentueux petits monstres de simplicité mettent en œuvre d'authentiques technologies de pointe.

Question posée entre autres : existe-t-il un système autofocus résolument parfait ?.. La réponse du Laboratoire est non. Mais si chacun des 10 appareils étudiés avoue effectivement quelques points faibles, il suffit souvent de connaître ceux-ci pour que les résultats soient néanmoins excellents.

En fait, et déjà, l'autofocus est l'appareil que cherchaient ceux qui ne veulent surtout pas se poser de problèmes en prenant une photo. Mais toutes ses qualités réunies en font aussi l'appareil de complément (pratique et amusant comme une seconde voiture) de tous les photographes exigeants, donc déjà équipés en reflex.

En tout cas, on appréciera l'autofocus pour toutes les photos à prendre « à chaud ». Dans l'instant, et sans avoir le temps de réfléchir ni de rien régler.

Comment fonctionne un autofocus...

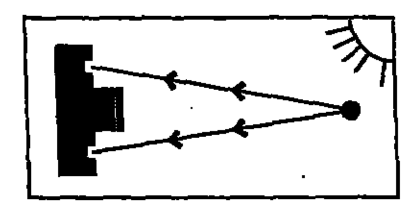
Tous les systèmes fonctionnent à partir du même principe de télémétrie. Qui vise à mesurer la hauteur d'un triangle dont le sommet est l'objet à photographier. Tandis que les extrémités de la base du triangle sont deux dispositifs optiques situés sur l'appareil, de part et d'autre de l'objectif.

Puis, la mesure de distance étant faite, une commande électromécanique fait se déplacer l'objectif... (Toutes opérations qui s'effectuent dans l'instant même où l'on appuie sur le déclencheur.)

Mais, sur ce même principe, deux systèmes sont développés. Qui proposent deux moyens d'atteindre au même résultat...

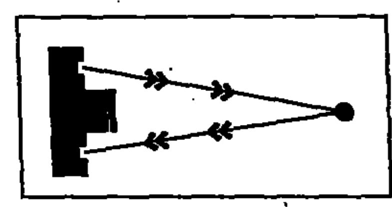
1. Système uniquement récepteur. Le sujet à photographier étant normalement éclairé, un dispositif optique en reçoit une image. Et le miroir mobile du second recherche l'angle sous lequel il enregistrera une image strictement identique.

Intérêt : il s'agit d'une technologie extrêmement éprouvée. Faiblesses : quand la lumière est pauvre, le système ne perçoit plus le sujet à photographier; également, si celui-ci manque de contraste, l'analyse sera défaillante.



2. Système émetteur-récepteur. Là, un des dispositifs optiques émet un pinceau de lumière infrarouge. Et c'est la réflexion de celle-ci sur le sujet à photographier que recherche le miroir mobile du second dispositif.

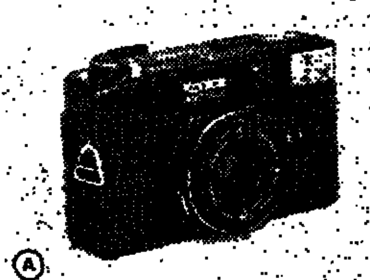
Faiblesse : si des réflexions parasites se manifestent ou si le sujet absorbe la lumière au lieu de la réfléchir, cela pose un problème. Avantage : le système fonctionne quelle que soit la lumière ambiante - et donc même la nuit, et donc même si l'on recourt au flash.



Impact-Fcb

Un dossier extrêmement complet sur chacun des systèmes et sur chacun des appareils est disponible dans toutes les Fnac.

Code prix (voir ci-dessous). A : moins de 800 F - B : de 800 à 900 F - C : de 900 à 1100 F - D : de 1100 à 1400 F - E : plus de 1400 F.



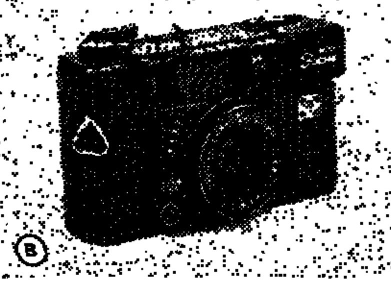
(A)

Konica C 35 AF 2

• 375 g. Objectif 38 mm f/2,8. Obturateur mécanique avec vitesses fixes : 60e, 125e ou 250e. Retardateur. Témoin de vitesse lente. Flash incorporé... Système 1.

Jugement de la Fnac... Avec seulement 5 paliers de mise au point, celle-ci reste bien sûr aléatoire quand on travaille en faible lumière et sur des sujets non contrastés. La moyenne des résultats est néanmoins correcte. Et c'est là un appareil tout simple qui est aussi le moins cher de tous les autofocus.

Note technique	6,2
Champ des possibilités	2,2
Rapport qualité/prix	★ ★



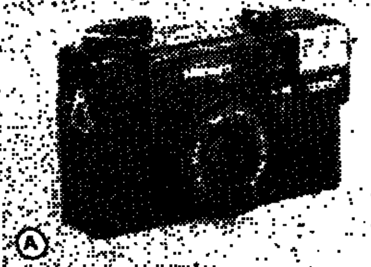
(B)

Yashica Autofocus

• 400 g. Objectif 38 mm f/2,8. Obturateur mécanique. Du 60e au 360e de seconde. Retardateur. Témoin de vitesse lente. Mémorisation de la mise au point. Flash incorporé... Système 1.

Jugement de la Fnac... Les 5 paliers de mise au point assurent une précision moyenne (que corrige toutefois la profondeur de champ). Bonne moyenne des résultats. Mais on aimerait un prix moins élevé pour une mémorisation peu pratique et une gamme de vitesses limitée.

Note technique	7
Champ des possibilités	4,2
Rapport qualité/prix	★ ★



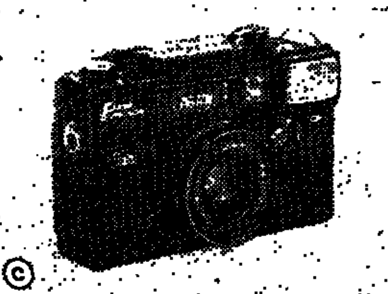
(A)

Mamiya 135 AF

• 330 g. Objectif 38 mm f/2,8. Obturateur électronique. Du 8e au 450e de seconde. Indication des distances dans le viseur. Mémorisation de la mise au point. Témoin de bougé. Flash incorporé... Système 1.

Jugement de la Fnac... Bonne mise au point, mais qui devient moyenne dès qu'on photographie en faible lumière. La moyenne des résultats est correcte. Et sa mémorisation (pratique) et son prix (peu élevé) assurent à cet appareil un bon rapport qualité/prix.

Note technique	7,1
Champ des possibilités	4,8
Rapport qualité/prix	★ ★ ★



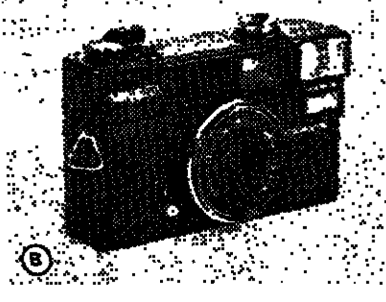
(C)

Fujica Flash Date Autofocus

• 340 g. Objectif 38 mm f/2,8. Obturateur électronique. Du 8e au 500e de seconde. Indication dans le viseur de la distance et témoin de vitesse lente. Mémorisation de la mise au point. Flash et éclairage auxiliaire incorporés... Système 1.

Jugement de la Fnac... 5 paliers de mise au point, mais qui donnent de bons résultats. La moyenne des résultats est correcte. Le prix (un peu élevé) s'expliquant par l'impression automatique de la date sur chaque photo.

Note technique	7,4
Champ des possibilités	5,95
Rapport qualité/prix	★ ★ ★



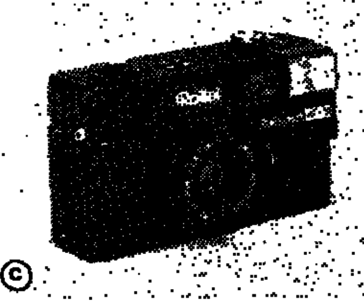
(B)

Minolta Hi-Matic AF 2

• 335 g. Objectif 38 mm f/2,8. Obturateur électronique. Du 8e au 430e de seconde. Retardateur. Témoin de vitesse lente. Mémorisation de la mise au point. Flash incorporé... Système 2.

Jugement de la Fnac... Bonne précision quelle que soit la lumière ambiante - avec un flash asservi permettant des prises de vues de 1 m à 4,80 m. La moyenne des résultats est correcte. Et on appréciera le confort d'utilisation qu'assure la présence de sécurités à la fois visuelles et sonores.

Note technique	7,7
Champ des possibilités	5,7
Rapport qualité/prix	★ ★ ★ ★



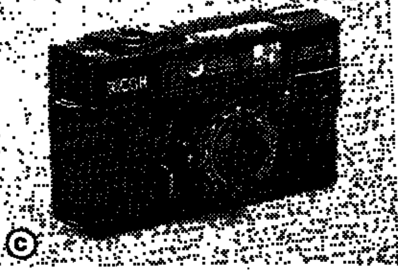
(C)

Rollei AF M

• 400 g. Objectif 38 mm f/2,8. Obturateur électronique. Du 8e au 450e de seconde. Témoin de vitesse lente. Mémorisation de la mise au point. Flash incorporé. Motorisé... Système 1.

Jugement de la Fnac... Les 5 paliers de mise au point donnent de bons résultats (sauf, bien sûr, si l'on opère en faible lumière). La moyenne des résultats mérite un « très bien ». Et la présence d'un moteur incorporé assurant l'armement automatique de l'appareil garantit un bon confort d'utilisation.

Note technique	7,7
Champ des possibilités	6,12
Rapport qualité/prix	★ ★ ★



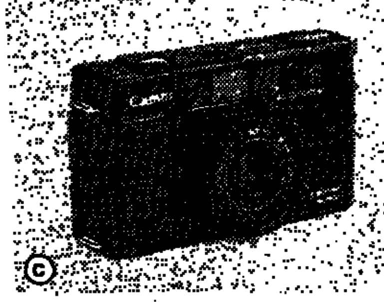
(C)

Ricoh AF 2

• 380 g. Objectif 38 mm f/2,8. Obturateur électronique. Du 8e au 500e de seconde. Retardateur. Témoin de vitesse lente. Mémorisation de la mise au point. Sensibilité des films : 25-800 asa. Chargement automatique. Armement et rembobinage motorisés... Système 1.

Jugement de la Fnac... 7 paliers. Bonne précision. Moyenne des résultats correcte. Et une source d'éclairage incorporée peut intervenir en faible lumière ou pour les prises de vues au flash... C'est un des plus complets.

Note technique	8
Champ des possibilités	7,95
Rapport qualité/prix	★ ★ ★



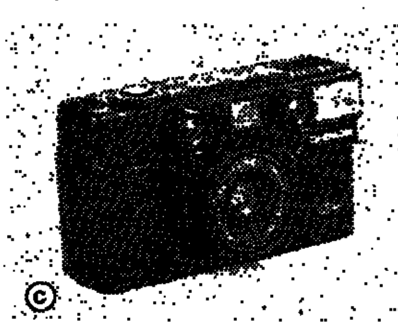
(C)

Canon AF 35 M

• 360 g. Objectif 38 mm f/2,8. Obturateur électronique. Du 8e au 500e de seconde. Cellule silicium. Retardateur. Témoin de vitesse lente. Mémorisation de la mise au point. Armement et rembobinage motorisés. Flash incorporé... Système 2.

Jugement de la Fnac... Excellente précision de la mise au point, de nuit comme de jour. Très bonne moyenne des résultats. Et le moteur incorporé est, lui aussi, excellent... Seule réserve : la touche de mémorisation assez peu pratique.

Note technique	8,3
Champ des possibilités	6,85
Rapport qualité/prix	★ ★ ★ ★



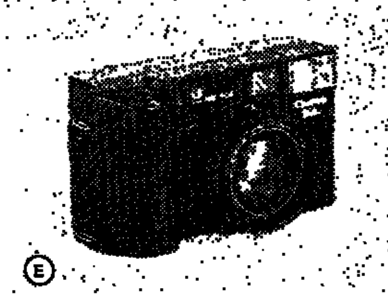
(C)

Chinon Infrafocus

• 450 g. Objectif 38 mm f/2,8. Obturateur électronique. Du 8e au 500e de seconde. Retardateur. Témoin de vitesse lente. Mémorisation de la mise au point. Flash incorporé. Chargement automatique. Armement et rembobinage motorisés... Système 2. (Sortie début 1982.)

Jugement de la Fnac... Plus de 10 paliers de mise au point - c'est donc excellent. Moyenne des résultats : très bon. Et sa motorisation, et son chargement automatique lui donnent son bon rapport qualité/prix.

Note technique	8,8
Champ des possibilités	8,47
Rapport qualité/prix	★ ★ ★ ★



(E)

Canon AF 35 ML

• 400 g. Objectif 40 mm f/1,9. Obturateur électronique. Du 1/4 de seconde au 400e. Retardateur. Cellule silicium. Mémorisation de la mise au point. Armement et rembobinage motorisés. Prise de vues en rafale. Flash incorporé... Système 1.

Jugement de la Fnac... Pas de paliers : c'est le seul qui assure une mise au point en continu. Et son objectif (de très bonne qualité) est le plus lumineux qui soit... C'est l'appareil le plus compact et le plus perfectionné. Cher toutefois.

Note technique	8.9
Champ des possibilités	9,02
Rapport qualité/prix	★ ★

CARNET

Naissances

— Monique et Jean-Claude GAUDIN ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille

Solène

le 17 novembre 1981.
15, rue de la Ville-Bougault,
22000 Saint-Brieuc.

— Corinne KEYNGIEL et Alain GUTHARC ont la joie d'annoncer la naissance de

Léonor,

le 17 octobre 1981.
15, rue du Pont-aux-Choux,
75003 Paris.

Mariages

— Mme Pierre BIRBIS,
M. André CUGY et Mme, née Micheline Balles,
ont le plaisir de faire part du mariage de leurs enfants,

Sylvie et Didier,

qui sera célébré à la mairie de Saint-Cloud, le 28 novembre, à 11 h. 15, et le 22 décembre, à 17 heures, en l'église Notre-Dame-des-Flots, au Cap-Ferret.
13, rue A.-Denis,
33000 Bordeaux.
54, avenue Bernard-Palissy,
92210 Saint-Cloud.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Edmond AUBRY,
docteur en droit,
ancien avocat,

De la part de :
Mme Liliane Aubry,
son épouse,
M. et Mme Jacques Lacroix,
M. et Mme Guy Canault,
ses enfants,
Et de Pierre Lacroix, Claire et François Canault,
ses petits-enfants.
L'inhumation a eu lieu dans l'intimité, le 21 novembre 1981, au cimetière de Briare (Loiret).
21, quai Tchékoff,
45270 Briare.

— Mme Jacques Bouthillier,
M. et Mme Alain Bouthillier,
M. et Mme Claude Bouthillier,
M. et Mme Gilles Bouthillier,
Et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jacques BOUTHILLIER,
membre agrégé
de l'Institut des actuaires français,

survenu à Paris, le 23 novembre 1981, à l'âge de soixante-dix-huit ans.
La cérémonie religieuse aura lieu le 27 novembre, à 15 heures, en l'église de Saint-Martin-de-Ré (Charente-Maritime).
44, rue Perronet,
92200 Neuilly-sur-Seine.
3, quai de la Poithevinière,
17410 Saint-Martin-de-Ré.

— Mme Jacques Canu,
son épouse,
Pierre Canu,
son fils,
M. et Mme Fernand Canu,
M. Fernand Canu,
Le docteur et Mme Christian Pozzo di Borgo,
M. et Mme Roger Bauguen,
MM. Gilles et François Bauguen,
ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de trente-deux ans, le 18 novembre 1981, à Melesse (Ille-et-Vilaine), de

M. Jacques CANU,
ingénieur des Arts et Métiers.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 20 novembre 1981, à Melesse.
« Les Petites-Rivières »,
35520 Melesse.
Route de Buigny,
80132 Saint-Riquier.
19, rue Voltaire,
51100 Reims.
38, rue de Guilers,
29200 Brest.

— M. André Cazaux,
M. Raymond Cazaux,
Mme veuve Roger Cazaux,
Mlle Andrée Cazaux,
M. et Mme Christian Cazaux et leurs enfants,
M. et Mme Alain Cazaux et leur fille,
M. Jean Cazaux,
ont le regret de faire part du décès du

colonel Claude CAZAUX,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945
et T.O.E.,
valeur militaire,

survenu le 22 novembre 1981, dans sa soixantième année.
La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 27 novembre 1981, en l'église de Caderousse (84100).
« J'ai combattu le bon combat. »
(II Ti 4 : 7.)
Cet avis tient lieu de faire-part.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Mrs. Dorothy Croydon,
Malcolm Ian Croydon,
ont la tristesse de faire part du décès, en Angleterre, du

major Eric CROYDON,

survenu le jeudi 19 novembre 1981, en sa quatre-vingt-deuxième année.
Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
54, Cavell Avenue,
Peacehaven,
Newhaven B.N. 97 NS.
28, rue Chauveau,
92200 Neuilly.

— Nous apprenons la mort de notre confrère

Alfred GILISSEN
(dit Fred Gilissen),

décédé le 24 novembre, à Bruxelles, des suites d'une crise cardiaque.

[Né le 25 mai 1930 à Liège (Belgique), Alfred Gilissen, journaliste, assurait la correspondance à Bruxelles de « France-Soir », du « Point » et du « Journal du Dimanche », ainsi que du poste radiophonique Europe 1.]

— On nous prie d'annoncer le décès de

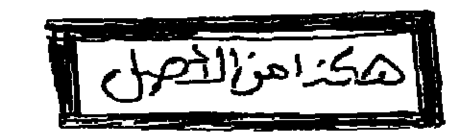
Mme Raoul HOUËT,
née Léonie Gallat,

survenu dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année, en son domicile, le 19 novembre 1981.
De la part de :
Mlle Janine Houët,
Mme Marcel Houët,
M. et Mme Christophe Houët et Frédéric,
M. Michel Houët,
ses fille, belle-fille, petits-enfants et arrière-petit-fils,
Des familles Gallat, Delage, Sautereau du Part,
Et de Mme Nelly Alléger.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité au temple de l'église réformée d'Enghien-les-Bains.
1 bis, avenue Jeanne,
95230 Soisy-sous-Montmorency.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Pierre JANICOT,
née Léone Liénard.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 27 novembre 1981, à 8 h. 30, en l'église Saint-François-Xavier (Paris-7e).
9, avenue Daniel-Lesueur,
75007 Paris.



INFORMATIONS « SERVICES »

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. André MADIN,
ingénieur de l'Ecole centrale des arts et manufactures,

survenu brutalement, à Paris, le 29 octobre 1981.

De la part de Mme Madin, sa sœur.
19, boulevard Maxime-Gorki,
94800 Villejuif.

— M. et Mme Jean Netter, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Roger Netter, leurs enfants et leur petit-fils,
Mme Guy Charles, ses enfants et petits-enfants,
Toute la famille,
ont la grande tristesse de faire part du décès de leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère,

Mme Paul NETTER,
née Renée Lanzenberg,

dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.
41, avenue Montaigne,
75008 Paris.
11, rue Lesueur,
75016 Paris.
1, rue Jules-Ferry,
95880 Enghien-les-Bains.

— Agnès Vince, sa fille,
Sa famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Suzanne VINCE,
née Kramer,
(1917-1981),

survenu à Paris, le lundi 23 novembre 1981.

Fidèles à son esprit, nous nous recueillerons, lors de son inhumation, qui aura lieu le lundi 30 novembre, à 9 heures, au cimetière de Bagneux-Parisien.

Ses amis chrétiens célébreront pour elle l'eucharistie, le mardi 1er décembre, à 19 h. 15, en l'église Saint-Séverin (Paris-5e).
2, square du Mont-Blanc,
75016 Paris.

— Il a plu au Seigneur de rappeler à Lui,

M. Alphonse de WAELHENS,

professeur émérite
de l'université catholique de Louvain (Louvain-la-Neuve),
de la Katholieke Universiteit Leuven
et des
facultés universitaires Saint-Louis (Bruxelles),

né à Anvers le 11 août 1911, décédé à Louvain, le 22 novembre 1981.

De la part de Mme Alphonse De Waelhens.
69, Vlamingenstraat,
B-3000 Leuven (Belgique).

Remerciements

— La famille,
Les amis,
Les compagnons de travail de

Francis SABARLY

remercient d'avoir partagé leur peine, par vos témoignages d'amitié, votre présence, vos prières.

« Restez fidèles à la Terre, mes frères, de toute la force de votre vertu. Que votre amour généreux, que votre intelligence, servent le sens de la Terre. »

Messes anniversaires

— Pour le huitième anniversaire du rappel à Dieu du

docteur Simon de NABIAS,

une pensée et une prière sont demandées à ceux qui restent fidèles à son souvenir, en union à la messe, qui sera célébrée à son intention le mercredi 2 décembre, à 12 heures, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption (88, rue de l'Assomption, Paris-16e).

Avis

— On nous prie d'insérer l'avis suivant : « HERITAGE : recherchons enfants de

Joseph BAKULA
et de
Hélène KOHUT,

originaires de Tchécoslovaquie.

Prière se mettre en relation avec Etude COUTOT, 21, boulevard Saint-Germain (Paris-5e). Référence à rappeler 3551. »

Bienfaisance

— Les Journées dominicaines d'entraide et d'amitié auront lieu les 27, 28 et 29 novembre (de 13 h. à 18 h.) au couvent de l'Annonciation (222, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e). Le samedi 28 novembre, à 16 heures, le Père Bro fera une conférence sur « L'avenir du christianisme ».

Communications diverses

— Vendredi 4 décembre, soirée annuelle des anciens élèves du collège Sainte-Barbe. Pour tous renseignements : appeler au 325-43-98.

CATASTROPHES

La tempête en mer du Nord

- Plusieurs marins sont morts
- La plate-forme « Transworld-58 » continue à dériver

La violente tempête qui a balayé, le 24 novembre, la mer du Nord et ses côtes orientales a provoqué des dégâts matériels très importants et plusieurs marins sont morts en mer.

En mer, la plate-forme Phillips SS qui dérivait a été stoppée par un remorqueur, avant la collision qu'on pouvait craindre avec une autre plate-forme fixe de production du champ de Tor (satellite d'Ekofisk, en zone norvégienne). Dix-huit des cent douze hommes qui se trouvaient à bord ont été évacuées par hélicoptère. La plate-forme *Transworld-58*, qui équipait le champ d'Argyll (en zone britannique), dérive toujours sous la surveillance de trois gros remorqueurs qui attendent que le temps se calme pour passer des amarres. Quarante-huit des soixante-dix hommes qui se trouvaient à bord ont été évacués par hélicoptère.

A terre, les côtes basses et les îles des Pays-Bas, d'Allemagne fédérale, du Danemark et du sud-ouest de la Suède, n'ont été que peu inondées. Comme nous le précise notre correspondante à Copenhague, Camille Olsen, les travaux de renforcement des digues, réalisés récemment par le Danemark et l'Allemagne fédérale, ont évité que se répète une catastrophe comparable à celle de février 1962 : plusieurs centaines de personnes avaient alors péri et près de trente mille autres avaient été totalement ou partiellement sinistrées. Il n'empêche que, le 24 novembre, les dégâts occasionnés par le vent sont importants ; quelques villages ont dû être évacués, notamment dans l'île allemande de Sylt dont une digue s'est rompue ; le trafic maritime a été interrompu entre les îles danoises. — *(A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)*

[La tempête de la mer du Nord a été provoquée par le passage d'une dépression très importante : au centr du système, la pression n'était que de 960 millibars (soit 55 millibars au-dessous de la pression moyenne de 1 015 millibars) ; les vents soufflaient à la vitesse moyenne de 130 kilomètres à l'heure.

Il s'agissait donc d'un ouragan de force 12, la dépression étant comparable à un cyclone tropical. Comme lors des cyclones tropicaux, le passage de la dépression a été accompagné d'une forte montée des eaux le long des côtes. Cette montée est due aux effets conjugués de la dépression (un millibar de moins fait monter l'eau d'un centimètre) et des vents qui poussent l'eau contre les côtes.]

Ancrage et supports flottants

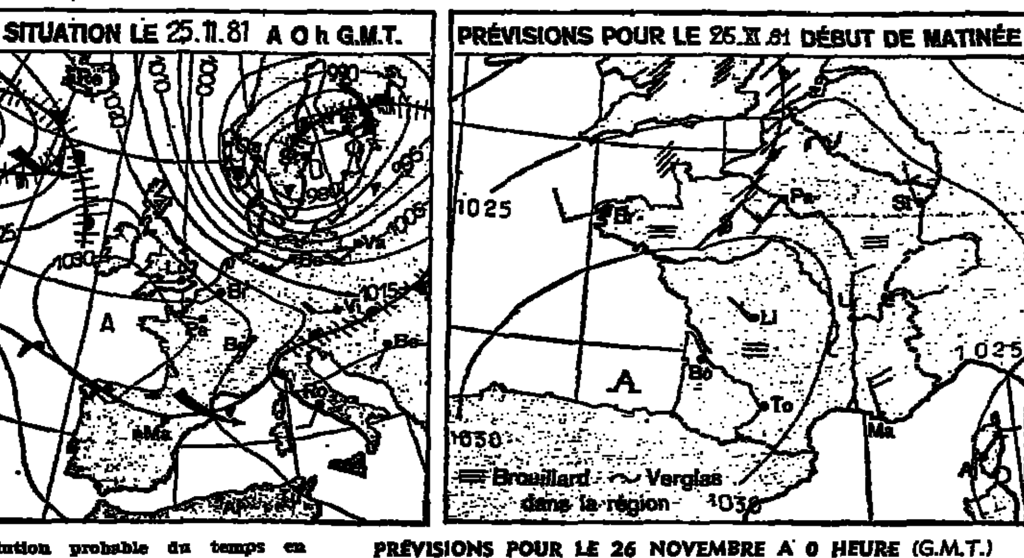
Les deux accidents qui se sont produits en mer du Nord, le mardi 24 novembre, sur les plates-formes semi-submersibles *Phillips-SS* et *Transworld-58* sont rarissimes. Mais ils n'en posent pas moins le problème de l'ancrage des supports flottants. Ceux-ci, en effet, seront de plus en plus utilisés, dans la mesure où se développera l'exploitation de champs d'hydrocarbures *offshore*, situés sous des profondeurs d'eau de plus en plus élevées. Tant que la profondeur de l'eau sera de 300 à 500 mètres, les supports flottants, sur lesquels sont obligatoirement posées les installations de traitement des hydrocarbures, seront maintenus en place par des ancres. Il faudra donc mettre au point, au moins pour les mers difficiles, des lignes d'ancres plus résistantes que celles qui existent actuellement. Et d'autant plus que, déjà en janvier 1976, c'est-à-dire sept mois après sa mise en service comme plate-forme de production à Argyll, *Transworld-58*, au cours d'une très forte tempête, avait subi une défaillance de ses ancrages. L'accident avait alors entraîné l'arrêt de la production pendant un mois et le renforcement des douze chaînes d'ancres.

Argyll, premier champ de pétrole à être exploité dans la zone britannique de la mer du Nord, a été, en effet, le premier dans cette mer à être équipé de têtes de puits sous-marines associées à un support flottant (la plate-forme *Transworld-58*). Les têtes de puits sont reliées par conduites posées sur le fond de la mer à un unique organe central de collecte (le *manifold*).

Celui-ci, qui est situé à la verticale de la plate-forme, est relié à elle par un ensemble de conduites (le *riser*) doté de liaisons flexibles qui lui permettent d'absorber le pilonnement, c'est-à-dire les mouvements verticaux de *Transworld-58*. Des vannes de sécurité télécommandées ou automatiques sont situées dans le *manifold* et dans les têtes de puits. Elles ont bien fonctionné en 1976 comme le 24 novembre dernier car les deux accidents n'ont pas été suivis d'éruption pétrolière. — *Y.R.*

- *Le typhon « Irma »* a balayé, le 24 novembre, l'île de Luzon, une des deux grandes îles des Philippines. Six personnes ont été tuées et près de soixante mille autres ont dû fuir leurs maisons. Les dégâts matériels sont importants mais, 70 % des cultures de riz étaient déjà récoltés. Un autre typhon, « Jeff », est déjà en formation à l'est de l'archipel. — *(UPI.)*

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 26 NOVEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 25 novembre à 0 heure et le jeudi 26 novembre à 24 heures :

Les hautes pressions, qui viendront se centrer sur le bassin Aquitain, dirigeront sur leur face nord une arrivée d'air humide et plus doux qui pénétrera sur nos régions septentrionales.

Jeudi matin, le temps sera couvert et brumeux de la Bretagne au Pas-de-Calais avec quelques bruines ou pluies. Ces faibles précipitations pourront être précédées de flocons de neige ou de formations isolées de verglas du nord de la Somme aux Ardennes. Le soir, ce type de temps s'étendra aux régions situées du nord de la Loire aux frontières du Nord et du Nord-Est, accompagné d'un adoucissement. Sur le reste de la France, la matinée sera encore fraîche, avec des gelées de l'ordre de 0 à —3 degrés dans l'intérieur. On observera des éclaircies, mais aussi des brumes et des brouillards parfois givrants. Dans la journée, ces formations brumeuses se dissiperont et le temps sera le plus souvent ensoleillé. Des vents modérés de nord persisteront en Méditerranée ; ailleurs, ils seront faibles.

Le mercredi 25 novembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 030.8 millibars, soit 773,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 24 novembre ; le second, le minimum de la nuit du 24 au 25) : Ajaccio, 18 et 9 degrés ; Biarritz, 19 et 10 ; Bordeaux, 15 et 3 ; Bourges, 9 et —6 ; Brest, 10 et 0 ; Caen, 9 et 3 ; Cherbourg, 9 et 6 ; Clermont-Ferrand, 15 et 0 ; Dijon, 10 et 0 ; Grenoble, 10 et 1 ; Lille, 7 et 1 ; Lyon, 15 et 2 ; Marseille, 15 et 8 ; Nancy, 9 et 1 ; Nantes, 10 et 0 ; Nice, 15 et 10 ; Paris-Le Bourget, 9 et 0 ; Pau, 18 et 10 ; Perpignan, 20 et 13 ; Rennes, 11 et 0 ; Strasbourg, 11 et 2 ; Tours, 11 et 1 ; Toulouse, 14 et 7 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 8 degrés ; Amsterdam, 8 et 4 ; Athènes, 20 et 11 ; Berlin, 6 et 3 ; Bonn, 7 et 2 ; Bruxelles, 7 et 2 ; Le Caire, 22 et 12 ; îles Canaries, 26 et 19 ; Copenhague, 6 et 3 ; Dakar, 35 et 23 ; Genève, 12 et 2 ; Jérusalem, 15 et 7 ; Lisbonne, 20 et 12 ; Londres, 7 et 0 ; Madrid, 17 et 3 ; Moscou, 2 et 0 ; Nairobi, 27 et 17 ; New-York, 5 et 1 ; Palma-de-Majorque, 20 et 6 ; Rome, 18 et 13 ; Stockholm, 5 et 1.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 25 novembre 1981 :

DES DECRETS

- Portant publication de l'entente entre le gouvernement de la République française et le gouvernement du Québec en matière de sécurité sociale, signée à Québec le 12 février 1979 ;
- Modifiant le décret du 12 mars 1973 relatif à l'application du décret-loi du 18 avril 1939 fixant le régime des matériels de guerre, armes et munitions ;
- Portant prorogation de la durée du mandat des vice-présidents de la conférence des présidents d'université ;
- Portant nominations dans les cadres des officiers de réserve.

BREF

EXPOSITIONS

L'EXPOSITION GUY-LEVIS-MANO, éditeur, typographe, poète, qui se tient à la Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu, tous les jours de 13 heures à 17 heures, fermera ses portes le 28 novembre.

P.T.T.

UN SERVICE PHILATELIQUE NATIONAL. — M. Louis Mexandeau, ministre des P.T.T., a annoncé, le 19 novembre à Périgueux, la création d'un service philatélique national qui sera mis en place en 1983. Ce service organisera la vente par abonnement et par correspondance des timbres-poste.

Le ministre veut aussi accroître les activités de l'imprimerie des timbres-poste dans les administrations étrangères et françaises. — (Corresp.)

RÉGIONALISME

L'ASSOCIATION DES AMIS DU PERCHE, qui a édité un « Trésor du parler percheron », publie chaque trimestre « les Cahiers percherons » qui évoquent les aspects les plus divers de l'histoire de cette province (monuments, châteaux, prieurés, cités, forêts, récits et chroniques populaires).

★ Maison des Comtes, 61400, Mortagne-au-Perche.

LA MAISON

Ce pin venu d'outre-manche

Depuis plus de cinq ans, des milliers de meubles en pin, fabriqués en Grande-Bretagne au dix-neuvième siècle, déferlent sur la France. Leur succès, pourtant, ne se dément pas.

Ces meubles plaisent parce qu'ils sont anciens (mais d'un prix abordable) et qu'ils sont utiles : les commodes représentent la moitié des ventes. Leur bois clair apporte une note rustique de bon goût. Ce mobilier anglais, cependant, n'est pas du tout campagnard. Son origine remonte au temps où l'industrialisation de la Grande-Bretagne fit sortir de terre des grandes villes dont les rues, interminables, étaient bordées de petites maisons, toutes semblables. Dans chacune d'elles se retrouvaient les mêmes meubles, solides et pratiques.

Les revenus modestes de cette nouvelle classe sociale britannique ne lui permettaient pas d'acheter les meubles en acajou en vogue à l'époque de la reine Victoria.

Afin d'imiter ce bois sombre, les meubles en pin ont été recouverts de peinture marron. Cent ans et plus ont passé et les familles se sont débarrassées de ces vieux meubles, encrassés par de multiples couches de badigeon, pour en acheter des neufs. D'énormes stocks, entassés dans des hangars, attendaient le coup de baguette magique qui devait leur donner une nouvelle jeunesse. Décapés dans des bains de soude, poncés, restaurés et cirés, ces meubles en pin sont aujourd'hui achetés par des Français nostalgiques du passé.

En 1975 s'ouvrait la première boutique parisienne de la Compagnie anglaise. Depuis, Philippe [illegible] et ses associés s'approvisionnent en Grande-Bretagne et au Danemark pour les bonnes [illegible]. La dernière-née de leurs boutiques vient de s'ouvrir au Centre commercial Galaxie, près de la place d'Italie. Sur sa grande surface sont exposés de nombreuses commodes (à partir de 1 400 F), des coffres, des bonnetières, à aménager au choix en penderie ou lingère (depuis 2 950 F), des petits bureaux et des coiffeuses.

Depuis deux ans, la Compagnie anglaise importe également les meubles en acajou très en faveur à Londres au siècle dernier. Ce mobilier, plus cossu que celui en pin, est présenté rue des Archives à Paris et à Saint-Germain-en-Laye. Dans tous les tons de rouge, du clair au sombre, on trouve des commodes à motifs sculptés à partir de 2 000 F, des bureaux-secrétaires, des tables et de grandes armoires dont les prix commencent à 5 000 F.

Pour dépasser le cadre trop étroit de sa boutique, Good Morning, près de l'Etoile, Jean-Paul Jubineau vient d'ouvrir en toute proche banlieue une très grande surface pour ses meubles en pin. « *J'ai voulu*, dit-il, *allier la formule d'un entrepôt à une ambiance « club », avec bar d'accueil, coin vidéo pour enfants et boutique de tissus et linge de maison.* » Ici, on peut fouiner à l'aise mais avoir, si on le souhaite, des conseils pour fixer son choix, ou même de décoration. Sur un sol moqueté vert gazon, les meubles sont disposés par type de mobilier : commodes et armoires de toutes tailles, vaisseliers (à partir de 4 900 F), tables droites et à abattant, chaises (350 F) et quelques bancs d'église. Jean-Paul Jubineau a des projets pour 1982 : un service d'échange de ses meubles et, au printemps, la venue d'un mobilier en pin teinté.

C'est un tout autre pari que Jean-Pierre de Castro a fait en ouvrant au public son entrepôt d'Aubervilliers, réservé jusqu'alors à ses revendeurs. Une clientèle de jeunes, qui aime « faire des affaires », n'hésite pas à dénicher l'occasion parmi la centaine de meubles en pin empilés dans ces hangars. Jean-Pierre de Castro les ramène de Grande-Bretagne tout juste décapés ; une fois la pièce choisie, elle est remise en état et cirée dans l'atelier installé sur place.

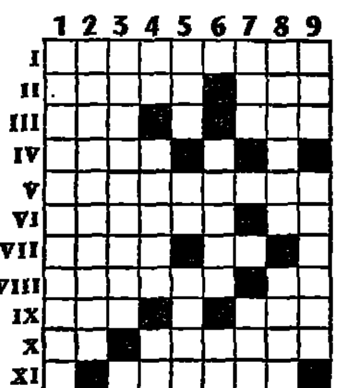
Les commodes, à classiques boutons de bois, démarrent à 1 500 F. Très recherchés, les bureaux « dos d'âne » sont vendus à partir de 2 900 F. De grandes armoires, des tables et des chaises complètent ce vaste choix [illegible] en pin, à emporter sur le toit de sa voiture ou dans une camionnette de location.

JANY AUJAME.

★ Compagnie anglaise, Galaxie niveau 3, 30, avenue d'Italie ; 213, faubourg Saint-Antoine à Paris ; route de Saint-Germain, 78230 Le Pecq. Acajou, 50, rue des Archives, 75004 Paris ; 70, rue de Paris, 78100 Saint-Germain-en-Laye. Good Morning, 14, rue Barbès, 92300 Levallois, tél. : 758-58-30. De Castro, 5, rue du Colonel-Fabien, 93300 Aubervilliers, tél. : 833-32-18.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 3068



HORIZONTALEMENT

I. Il était prêt à tous les sacrifices pour des promesses qui n'étaient que du vent. — II. On considère mieux leur conducteur que leur protecteur. Faisait monter la tension à une époque où l'on ne la mesurait pas encore. — III. Unité de rayonnement. Indique une proximité. — IV. Consommateur d'aspics au naturel. — V. Présentateur à la page des dernières créations. — VI. Plan voué à rester en plan. Ouvre souvent la voie à des projets sans suite. — VII. En suivant l'une, on peut rencontrer l'autre. La dernière part de chacun. — VIII. Mieux vaut entrer dans ses vues que dans ses visées. La belle d'un futur comte a rendu son château célèbre. — IX. Pourvoyeur du pot-au-feu ancestral. Œuvre d'un esprit pindarique. — X. Note. Livre ou particulier. — XI. Sa femme peut porter la culotte et, lui, tenir le manche à balai.

VERTICALEMENT

1. Celle de Marianne a deux opulentes mamelles. — 2. Seule une crue catastrophique pourrait le faire sortir de son lit. — 3. Le crédit qu'il accorde est surtout fonction du débit. — 4. Personnel. Minée. Note. — 5. On peut s'y rendre en franchissant un rideau. Extrait de Molière que l'on retrouve dans Poquelin. Un tel traitement curatif n'est pas sans pépins. — 6. Organe de gauche plutôt rouge. — Permet à un Noir de se baigner et à un Britannique de ne pas se mouiller. — 7. Le Blanc et le Bleu se réunissent en pays noir. Peut faire perdre un avantage. — 8. Prière invitant à prier. Devient lumineuse en l'espace d'un éclair. — 9. A deux ailes sans être oiseau et une arête sans être poisson. Tour de taille que connaissent bien les Parisiennes.

Solution du problème n° 3067

Horizontalement

I. Escalator. — II. Tain. Bari. — III. Rideau. Me. — IV. As. Essais. — V. Nid. Bla. — VI. Germinal. — VII. Oersted. — VIII. Gré. — IX. Ubu. Rafle. — X. Rues. Isis. — XI. Se. Eon. Te.

Verticalement

1. Etrangleurs. — 2. Saisie. Bue. — 3. Cid. Drogue. — 4. Anée. Mer. Se. — 5. Aspirer. — 6. Abus. N.S. Ain. — 7. Ta. Abattis. — 8. Ormille. Dit. — 9. Riesa. Dièse.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 27 NOVEMBRE

« Fastes du gothique », 15 h., Grand-Palais, entrée de l'exposition, Mme Hulot.

« L'île de la Cité : la pointe ouest », 15 h., métro Cité, Mme Brossais (Caisse nationale des monuments historiques).

« Art baroque en Bohême », 15 h. 30, Grand-Palais, porte Clemenceau (Approche de l'art).

« Village de Passy, de l'hôtel de Lamballe à la maison de Balzac », 15 h., métro Passy, Mme Thyss.

« Hôtel de Lauzun », 15 h. métro Pont-Marie, Mme Ragueneau (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Les impressionnistes », 15 h., 6, quai d'Orléans, Mme Hager.

« Chefs-d'œuvre », 10 h. à 16 h., musée du Louvre.

« Musée du Jeu de Paume », 15 h. (ministère de la culture).

« Un siècle de fouilles françaises en Egypte », 15 h., Palais de Tokyo, Mme Servoise.

« L'hôtel Libéral-Bruant et le musée de la Serrure », 15 h., 1, rue de la Perle, (Paris et son histoire).

« Demeures du quartier Saint-André-des-Arts », 14 h. 30, devant la fontaine Saint-Michel (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels du Marais, place des Vosges », 14 h. 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Ruelles, caves, hôtels du vieux Marais inconnu », 14 h. 30, 2, rue de Sévigné (le Vieux Paris).

« Exposition Turner », 11 h., 26, rue des Francs-Bourgeois.

« L'impressionnisme », 15 h., 2, rue Louis-Boilly (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

VENDREDI 27 NOVEMBRE

18 h. 30, boulevard des Invalides, M. Cullin : « Les langues modernes : l'Autriche », F. Kreissler : « Austriaca : les mass-media en Autriche », (table ronde), Institut Autrichien).

18 h. 30, 9 bis, avenue d'Iéna, J.-Cl. Stevens : « L'Inde, le Népal », (projections).

20 h., 26, rue Bergère, S. Hariananda : « Le Kriya-yoga, méditation active par la vibration, les sons et les couleurs », (l'homme et la connaissance).

20 h. 15, 11 bis, rue Keppler, « A la recherche des vies passées », (Loge unie des théosophes).

21 h., 9 bis, avenue d'Iéna, J.-Cl. Stevens : « La Colombie, l'Equateur, les îles Galapagos », (projections).

Fêtes et cadeaux

ILS VALENT LE DÉTOUR

Voyage au pays des as du rabais

LES discounters occupent une place à part dans la distribution française. En effet, à l'étage, dans les quartiers excentriques, ils achètent en quantités assez importantes pour leur permettre de « casser les prix ». En règle générale, ils valent le détour, dans plus d'un secteur. Souvent situés près du périphérique, ils sont particulièrement appréciés des banlieusardes motorisées.

En étage, 16, rue de la Paix (261-71-70), Michael Swiss *est un des plus importants « Duty Free Shop », et ce depuis trente-cinq ans. Mais il donne au public 25 % de rabais en parfumerie, en accessoires et en cadeaux grillés. Les étrangers et les résidents hors de France bénéficient, en outre, de la détaxe de la T.V.A., dont 25 % sur les* parfums et dérivés, 15 % sur le *reste : cosmétiques, maroquinerie, parapluies, écharpes, foulards et cravates. Seul* Guerlain, *qui a ses propres magasins dans la capitale, n'est pas représenté.* Cartier *y a ses « Must » en briquets et stylos comme* T. S. Dupont et Van Cleef & Arpels *(briquets).*

Dans les bijoux en or, UFOR a déjà trois magasins : Forum des Halles (296-45-62) ; 8, rue Halévy (742-54-39) ; 7, avenue Victor-Hugo (500-72-55). Montres et bijoux, avec ou sans pierres, sont présentés avec une étiquette marquant leur poids en or, à des prix variant entre 10 et 40 % des prix « conseillés ».

Montres à la pelle

Pionca, *19, boulevard Montmartre (296-94-58), ce sont les « montres à la pelle », avec des affaires extraordinaires à réaliser pour toute la famille. De la montre pédagogique mécanique aux copies des grandes griffes, de 99,50 F à 450 F, rien n'y manque. Les voyageurs au long cours trouveront ici le modèle à quartz à double fuseau horaire (environ 192 F), sans oublier les Casio à calculatrices, les « Walkman » à prix doux, etc.*

*Certains grossistes et entrepôts demandent des cartes délivrées par les comités d'entreprise. D'autres ouvrent leurs tourniquets aux lecteurs d'*Acheter moins cher à Paris, de Sylvie *Santini. Enfin, certains exigent 200 francs d'achats, comme* Casin, *74, rue d'Aubervilliers (208-61-50), au premier étage dans le fond de l'impasse. Il propose tous les Fisher Price, poupées et jouets de la naissance à l'adolescence, avec un petit rayon de puériculture.*

Colichet, *79, rue du Faubourg-*Poissonnière (770-67-52), s'étale *sur près de trois salles, avec un stock considérable de grandes marques :* Barbie, Playmobil, Fisher Price, MB, entre autres.

Big Big, *sur la nationale 13,* à Chambourcy, à côté du centre *commercial, est une grande surface pour enfants, avec vingt-cinq à trente mille références de marques, de la naissance à l'adolescence.*

*Enfin, pour tout savoir sur le moins cher, du blouson Cerruti à la chaîne Hi-Fi, un numéro de téléphone : celui d'*Info-Shop, *670-15-10, du lundi au vendredi, de 10 heures à 18 heures et le samedi de 10 heures à 13 heures.*

N. M.-S.

GRANDS MAGASINS

Ne pas rater Noël...

MALGRE la conjoncture, Noël reste une fête. Et d'abord une fête de la rue. Du Pont-Neuf au boulevard Haussmann, les grands magasins offrent un grand spectacle. Arcades lumineuses, étoiles dansantes, boules à facettes, traceurs qui balayent le ciel de faisceaux de couleur, canons qui bombardent des images de Noël sur deux écrans géants. On n'a pas lésiné. L'animation a attiré plus de six millions de personnes l'an dernier. Heureux piétons, pauvres automobilistes !

Pour attirer le chaland, chaque grand magasin a sa politique. Noël aux Galeries Lafayette, c'est la fête de l'enfant et de la famille. Les jouets sont un secteur dans lequel on pense que les parents ne réduiront pas leurs achats. Davantage de vitrines leur ont été consacrées. Les mises en scène sont éblouissantes. On a prévu des rampes comme autrefois pour que l'enfant voit le spectacle de plus près. On lui offre même, grande première technique, un père Noël-mannequin qui parle. Sur la terrasse du magasin, une forêt éclairée à la tombée de la nuit par un millier de lucioles, a poussé. Elle est habitée par un petit monde d'animaux en peluche très actifs : salon de coiffure des.. blaireaux, blanchisserie des ratons-laveurs, salle de bal. Les oiseaux chantent. Quand ils ont fini leurs trilles, harpes et hautbois prennent le relais.

« *Noël représente 16 à 18 % de notre chiffre d'affaires annuel,* dit-on au Printemps. *C'est une part si considérable de nos ventes que nous ne pouvons pas nous permettre de le rater.* » Plus optimiste que ses confrères, le grand magasin a enregistré depuis quatre à cinq mois une reprise dans le secteur de la confection. Pour les petites pièces principalement. On boude toujours le manteau, l'imperméable et la fourrure. Bon rythme d'activité également dans le secteur radio, télévision, disques et livres. La fin de l'année s'annonce donc bien.

Pour préparer Noël, les responsables des achats n'ont pas rétréci leurs budgets. Plus que les années précédentes le grand magasin a aiguisé son image de marque : les boutiques de cadeaux. La « boutique noire », lancée il y a sept ans, est devenue un classique. D'autres sont nées depuis. Placées à des points stratégiques — en tête des rayons ou à l'arrivée des escalators — dans des décors personnalisés avec des thèmes pointus. Beaucoup de nouveautés cette année : la boutique « Pierres précieuses », où l'on pourra faire monter une bague en quarante-huit heures ; « Autrefois », une sélection de linge ancien ; « Shangaï express », pulls perlés et vestes matelassée ; « La cuisine transparente », ustensiles en plastique et en verre ; la boutique « Junior », qui se partage entre la Chine et Mickey. Pour les hommes, « Un accent anglais » et « Grand Hôtel », tout pour la toilette, le voyage et la nuit. Dernière idée très réussie, la présentation de six sapins de Noël différents avec leurs accessoires de décoration.

Doit-on assombrir le tableau ? Pour le premier semestre 1982 et compte tenu d'une inflation de 13 à 15 %, les engagements d'achats des grands magasins sont d'ores et déjà prudents. On s'attend à un second semestre plus sévère, qui forcera à se réapprovisionner plus souvent. A conjoncture difficile politique à vue.

FLORENCE BRETON.

Acheter à

LE fait est sociologiquement reconnu. Au moment des fêtes de Noël, les Français dépensent sans compter, oubliant la réalité de la crise économique et ses privations quotidiennes. Quitte à se retrouver, quelques semaines plus tard, avec des échéances de crédit qui pèsent bien lourd... Une fois dans l'année, les consommateurs semblent décidés à se payer, exceptionnellement mais coûte que coûte, le plaisir d'offrir. Pour la joie d'un sourire...

Le grand magasin du Printemps, un après-midi de novembre. On installe la « boutique noire », ce rayon réservé aux cadeaux qui n'ouvre ses portes que pour la période de fin d'année. Mlle Dastre, chef de ce département au centre commercial de Vélizy, affiche une belle sérénité : « Nous constatons une progression de notre chiffre d'affaires constante et normale, en dépit de la crise », dit-elle. « Les gens achètent beaucoup. Autant qu'il y a deux ou trois ans. Certes, nous avons davantage de petits objets vendus à des prix raisonnables (à partir d'une trentaine de francs), mais la mode du « cadeau d'invité » que l'on apporte aux amis qui vous invitent à dîner s'est étendue et généralisée. »

Un autre signe qui ne trompe pas : à l'heure où le moindre petit pot de yaourt est systématiquement pesé, analysé, comparé ensuite à ses rivaux, et mis impitoyablement à l'index s'il ne répond pas aux normes voulues, aucun des journaux de défense des consommateurs ne s'est lancé dans des études comparatives sur le prix des cadeaux. « La période des fêtes de fin d'année est peu propice aux achats raisonnés », admet François Lamy, le directeur-rédacteur en chef de « Que choisir ? » (1). « Les consommateurs ont conscience de faire des excès dans leurs achats de Noël. Pourtant, la tradition est la plus forte, et immuable. Tout le monde se précipite dans les magasins les quinze derniers jours de décembre, alors que les soldes débutent huit jours après. N'est-ce pas paradoxal ? », se demande Patrick Marescaux, rédacteur en chef de « 50 millions de consommateurs » (2). « Une étude comparative sérieuse nécessiterait des données objectives. Or, dans les cadeaux, c'est la dimension sentimentale qui prime sur le reste. Un

(1) *Que choisir ?*, 7, rue Léonce-Reynaud, 75781 Paris Cedex 16.
(2) *50 millions de consommateurs*, 80, rue Lecourbe, 75015 Paris.

VENTE

Les catalogues résistent

LES catalogues de vente par correspondance appellent les achats réfléchis. Les commandes téléphonées doivent l'être d'ici le 5 décembre pour être livrées avant Noël. Le dialogue avec l'hôtesse et l'ordinateur permet de noter sans attendre la disponibilité des articles.

Parmi les classiques de l'hiver, les articles de charme se retrouvent partout, des chemisiers aux détails brodés en dessous de 100 francs à la lingerie noire « sexy ». Tricots, écharpes et accessoires, tant féminins que masculins, mettent en vedette le vrai shetland et la laine d'agneau *Woolmark*, dont une variante du sigle célèbre indique s'il s'agit d'un mélange de laine neuve et de récupération. Enfin, pour la maison, toute une série d'attrayants meubles d'appoint apportent, autour de 200 francs, une note chaude d'acajou.

A la *Blanche-Porte*, 59971 Tourcoing, tél. (20) 26-22-12, de jolies nappes rondes imprimées sont terminées d'un feston au bourdon. En direct de Chine, des chemins de table sont brodés en fleurs multicolores et en camaïeu, à partir de 69 francs les six couverts, avec serviettes assorties.

La *Coop*, c'est six mille sept cent quarante-trois points de vente en France où se prennent et se livrent les commandes, ainsi que dans les hypermarchés Rond-Point et par téléphone régional. On y trouve des panoplies complètes à petits prix, à base de jupe ou de pantalon, de la lingerie folklorique et huit pages d'ustensiles de cuisine. Parmi les nouveautés, le radiateur sèche-cheveux *Moulinex* à 325 francs, le chauffe-matelas *Calotiss*, à 325 francs pour une personne, et la chancelière chauffante à 135 francs.

Tous les frileux connaissent *Damart*, 59086 Roubaix, tél. 567-40-83 (en région parisienne), qui affine ses formes en *Thermolactyl*, avec des chemises sans manches unies et imprimées, à partir de 45 francs. Les robes de chambre sont parfois assorties de chaussons, à partir de 269 francs, selon les tailles. Des cols plastron « Double force » sont inspirés des vêtements de protection de bateau, à col roulé (45 francs), enfin les chemises de détente pour hommes sont flanellisées à l'intérieur pour plus de confort, 158 francs.

Maty, boulevard Kennedy, BP 1299, 25011 Besançon, téléphone : (81) 50-81-41, fête avec un catalogue de 180 pages de bijoux, montres et orfèvrerie, son trentième anniversaire. Signe des temps, plusieurs types d'alliages précieux sont offerts à des fractions du prix de l'or à 18 carats, qui forme la majorité des chaînes, colliers, bracelets, et boucles d'oreille, avec facilités de paiement. Ainsi le vermeil est-il contrôlé, « couche d'or sur argent à titre légal ». Suivent, dans l'ordre des prix, l'argent et le plaqué or. De même, les très belles perles de culture japonaises sont-elles livrées avec certificat d'origine, de 2 786 F le tour de cou à 9 896 F, les 180 carats, 55 centimètres de long. Les *Majorica*, très belles imitations espagnoles, oscillent entre 369 F et 415 F. Les montres à quartz maison reprennent les formes des grandes griffes à prix doux. Les pendules comprennent de belles comtoises, de vrais coucous chantant de la Forêt Noire, les derniers radio-réveils à cassette, pile et secteur à 845 F.

Parmi les modèles intéressants de *Manufrance*, 59054 Roubaix Cedex 01, tél. : (20) 70-74-00, les vestes et les manteaux de faux vison ont du chic à partir de 699 F. Des sous-pulls imprimés de fleurs ou de chaînettes commencent à 59 F, et les chemisiers unis et à motifs abstraits (jusqu'au 54) sont à 395 F. Les gourmets apprécieront le plat familial à escargots, allant au four, avec 81 alvéoles, à 99 F.

Neckermann, 5, rue du Château-d'Angleterre, 67300 Schiltigheim, tél. : (88) 62-90-22, joue le folklore bavarois pour des ensembles de mères et filles adolescentes, avec des vestes pour adultes rebrodées, à partir de 149 F, le chemisier à col ruché est à 119 F, en pongé de polyester.

Fêtes et cadeaux

Acheter à tout prix ?

cadeau, on n'en discute pas le prix avec le commerçant, car en l'achetant on se fait aussi plaisir à soi-même », ajoute Yves Procot, rédacteur en chef du « Coopérateur de France » (3).

Les commerçants profitent-ils pour autant de la situation ? Cela n'est pas prouvé. Et le numéro de décembre de « Que choisir ? » révèle à travers un article (circonscrit, il est vrai, aux jouets) que les grandes surfaces auraient plutôt tendance à pratiquer des « prix d'appel » en fin d'année. Alors ? Les Français deviendraient-ils subitement, chaque année, l'espace de quelques jours, atteints d'une cécité telle que leur vigilance économique serait réduite à néant ? Gardons-nous des jugements hâtifs à l'emporte-pièce. « Si les gens, et même les plus modestes, consacrent beaucoup et parfois trop d'argent aux cadeaux de Noël, cela correspond aussi à un sentiment réel de frustration », prévient Marcel Viot, membre du Conseil économique et social et secrétaire confédéral de la Confédération syndicale des familles. « Les familles les plus démunies, qui se privent déjà, parfois de l'essentiel, tout au long de l'année, ne veulent pas, en plus, être pénalisées au moment de Noël. Ce serait pour elles une injustice de plus. Une dé trop. Mais il faut savoir que, dans certains foyers, on se prive de viande pour offrir des jouets à ses enfants. C'est un fait social qui reste inexpliqué. Et au nom de quoi seuls les nantis auraient-ils le droit de faire dignement la fête ? Nous sommes violemment opposés à cette sorte d'autolimitation financière, cette « renonciation à consommer » que prônent certains privilégiés. »

La réalité, c'est sans doute celle-là. Parce qu'il est associé au plaisir du don, à la réunion familiale — à l'amour ? — le cadeau ne se pliera jamais à des impératifs économiques. Car, comme le soulignait l'un de nos interlocuteurs, qui dira jamais le prix d'un moment de plaisir ?

PHILIPPE DUMONT.

---

(3) *Le Coopérateur de France*, 27-33, quai A.-Le-Gallo, 92100 Boulogne.

PAR CORRESPONDANCE

... résiste à la crise

La moumoute, façon lynx, fait bel effet, en veste, à 549 F. Enfin, la lingerie sexy, à impression de tigre, existe jusqu'au 52, à partir de 95 F.

Quelle, 45048 Orléans, téléphone : (38) 88-78-78, propose d'amusantes vestes et boléros en patchwork naïfs, à partir de 169 F le gilet. Les broches rétro sont à 29,90 F, les fleurs dorées ou argentées à paillettes se posent sur des robes longues à bustiers, à 229 F, style Ginger Rogers, en blanc ou ciel. Pour lui, des doudounes finlandaises commencent à 279 F, les chemises de jersey courtelle à 89 F et les polos de shetland Woolmark à partir de 95 F. Les albums de photos, spécialité de la maison, sont à 37,90 F les trois, le dérouleur autocollant double-face 35 F, les tiroirs empilables pour pièces de collectionneurs, 69,80 F, enfin 500 grammes de monnaie du monde entier sont vendues 129 F, la romaine 349 F et la rare en argent 645 F.

On se souvient que *La Redoute* fête ses noces de diamant, avec de nombreux prix. Shetland et lambswool s'alignent sur de nombreuses pages en tricots coordonnés et accessoirisés, pour elle et lui. Mais un meuble à 995 F prend la palme des cadeaux de confort de tous les catalogues : il s'agit d'un fauteuil relax « design » en patchwork de cuir, sur hêtre lamellé façon acajou, basculable, à souplesse réglable, qu'on a envie d'installer chez soi sans plus attendre. Côté travail, le meuble de repassage à table escamotable paraît pratique, à 375 F, comme celui de couture à 430 F.

Les *Trois Suisses*, 59076 Roubaix Cédex 2, téléphone régional, classifient leurs styles selon les capitales de la mode : il y a de fraîches chemises de nuit et housses en crépon indien, à partir de 89,50 F, des modèles junior américains à dessins folkloriques, de 99,50 F à 159 F. Les cubes de rangement sont toujours aussi pratiques, à roulettes, en tons vifs, 99 F les deux, sur lesquels s'adaptent maintenant des range-tout à 109 F la paire.

Les cadeaux de *Laura Ashley*, 198, avenue du Président-Wilson, 93210 La Plaine-Saint-Denis, téléphone : 243-49-25, comprennent de jolis sacs de voyage à bandoulière bien compartimentés pour l'avion, à 335 F, une collection d'accessoires de bureau recouverts de tissu (35 F l'agenda), de gros tapis de coton à 180 F.

Les *Petits Marrants-Gosses*, 2, place Gambetta, 21500 Montbard, habillent les enfants de la naissance à quatre ans, en charmants modèles taillés dans les tissus *Laura Ashley*, à partir de 85 F la salopette ample. Les déguisements (le clown, 135 F) se complètent d'accessoires, et le « birthday bag » contient le nécessaire pour animer une fête enfantine, à partir de 26 F ; ballons (15 F), guirlande, lampions, boîte de maquillage, liste de jeux et de menus-suggestions. Marrants-Gosses a aussi un stand aux *Galeries Lafayette*.

Dans le domaine du luxe, *Baudouin Saint-Gilles*, 15, rue Jouvenet, 75016 Paris, téléphone : 647-65-53, regroupe toute une sélection de cadeaux de tous prix pour enfants et adultes, dont le mini-téléphone électronique à mémoire, 450 F, 10 mètres de rallonge, 120 F ; enfin le téléphone *Captelec* sans fil à 1 900 F. Les pantalons seront toujours bien repassés avec le *Corby*, presse automatique sur valet de nuit, 855 F. Enfin la montre-jeu électronique avec alarme, format carte de crédit, se vend 225 F.

Terminons sur les *Cadeaux du musée du Louvre*, 10, rue de l'Abbaye, 75006 Paris, téléphone : 306-60-29. Ils sont en vente au musée même, dans la boutique *le Musée*, 89, avenue Victor-Hugo et au Forum des Halles. Parmi les nouveautés, quatre verres miniaturisés reproduits selon les méthodes anciennes, à partir de 395 F. Les bijoux comprennent un bracelet à chaînons, 1 140 francs en bronze doré, l'anneau de Cluny, 250 F et 320 F en argent. Les jeux sont merveilleux et les cartes reproduisent les modèles anciens, avec des tarots de Marseille pour les voyantes.

NATHALIE MONT-SERVAN.

LIVRES GOURMANDS

Aux fourneaux :

Les nouvelles économies d'énergie

On connaît l'histoire : un monsieur veut offrir un livre à une jeune personne. « *Ce n'est pas la peine*, réplique-t-elle, *un livre j'en ai déjà un !* » L'anecdote pourrait être valable à propos des livres de recettes. Il en paraît deux ou trois par semaine et ils se ressemblent tous. Où presque tous ! A part, bien sûr, les indiscutables, les sérieux. A l'occasion des fêtes (fête veut dire cadeau) permettez-moi de vous en présenter quelques-uns :

● **Pour les débutantes**

Mes recettes et *Mes recettes à la télé*, par Michel Oliver, (Plon éditeur). Tout paraît simple avec le souriant toujours gamin de Langon. La cuisine devient... un jeu d'enfant. Des recettes faciles, claires, des trucs simples.

La Cuisine de Denis (Robert Laffont). Le mirobolant Denis, disparu cet été, est ici descendu de ses hauteurs pour donner moins des recettes que les grandes lignes de préparation et la cuisson des produits. Le point de départ en quelque sorte.

Trois cent soixante-cinq plats du jour, par Ginette Mathiot (Albin Michel). Et l'art d'accommoder leurs restes. Le dernier ouvrage d'une grande vulgarisatrice de la cuisine. Un vademecum du ménage, plein d'idées, de suggestions. Un modèle d'économie domestique.

● **Pour les ménagères**

La Cuisine, par Raymond Oliver (Bordas). Réédition complétée et mise à jour de la bible de la cuisine par le grand maître du « piano ». La poésie et la rigueur dans les casseroles.

Les Secrets d'une maîtresse de maison, par Maurice et Germaine Constantin-Weber (reprints de Jeanne Laffitte). La cuisine des familles d'hier. Daté de 1932 cet ouvrage reste d'actualité et d'utilité grande.

La Vraie cuisine légère, par André Guillot (Flammarion). Le vieux maître de Marly-le-Roi nous livre ici les secrets d'un demi-siècle d'enchantement de table. La bible de la vraie cuisine nouvelle, celle de l'expérience et du bon sens.

● **Pour les cuisiniers gourmets**

Le Nouveau Cuisinier gascon, par André Daguin (Stock). Il apprendra tout le Sud-Ouest aux ménagères, il ravira les amateurs par son esprit, il permettra à ceux dont la cuisine est le hobby de triompher.

Le Cuisinier moderne, par Gustave Garlin (Jeanne Laffitte). Ouvrage introuvable d'il y a un siècle repris par Jeanne Laffitte. Cadeau précieux pour la bibliothèque de l'amateur gourmand.

Almanach historique de la gastronomie française, par Christian Guy (Hachette). La table c'est aussi l'anecdote, la cuisine c'est aussi la petite histoire. Le souriant Christian Guy, jour après jour, nous les raconte.

Myco-gastronomie, par le docteur Paul Ramain (Jeanne Laffitte). Réédition de cette célébration du champignon. Précieux pour le mycologue comme pour le gourmet.

Larousse des fromages. Aimablement illustré, le panorama de tous les fromages du monde.

● **Pour les amateurs de vins**

Larousse des vins. Indispensable et pratique.

Le vin se met à table, par Jacques Puisais (édit. M. Valtat). Le vin ce n'est pas seulement les grands crus. Et il faut les connaître.

● **Pour les gourmets lettrés**

Le Guide de l'amateur de pain, par Lionel Poilâne (Laffont). La vie quotidienne du fournil à travers les quatre coins de France et à travers l'histoire. Passionnant et utile.

COURTINE.

ANNONCES CLASSEES

—	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



SNECMA

SOCIETE NATIONALE D'ETUDE ET DE CONSTRUCTION DE MOTEURS D'AVIATION

RECHERCHE
Pour son unité d'EVRY-CORBEIL (91)

responsable de l'organisation des actions de formation

Missions :
- Participer à l'élaboration des plans de formation
- Rechercher et développer de nouvelles méthodes et supports pédagogiques pour répondre aux objectifs de formation de la Société.
- Assister les unités dans la définition et l'organisation d'actions de formation et en assurer la conception et la réalisation.

Le candidat retenu :
- sera diplômé de l'enseignement supérieur.
- aura une bonne connaissance du milieu industriel (mécanique de préférence).
- présentera des qualités de contacts, de méthode, d'organisation et d'aisance dans la rédaction.

Candidatures à adresser : SNECMA - Département Encadrement
2, Boulevard Victor - 75724 PARIS Cedex 15.



SNECMA

SOCIETE NATIONALE D'ETUDE ET DE CONSTRUCTION DE MOTEURS D'AVIATION

RECHERCHE
Pour son Centre de Production d'EVRY-CORBEIL (91)

un ingénieur métallurgiste expérimenté

Au sein de la Division Qualité, il devra :
- diriger le secteur micrographie et investigations (microanalyse, micrographie optique et électronique)
- réaliser les investigations métallurgiques sur alliages et aciers haute température
- assurer les examens micrographiques effectués à la réception des matériaux ou des pièces.

Ce poste s'adresse à un ingénieur diplômé justifiant d'une expérience industrielle de quelques années, ayant des notions de microscopie électronique. Responsabilité d'une équipe de 10 techniciens. Anglais lu et parlé indispensable.

Candidature à adresser à : SNECMA - Département Encadrement
2,boulevard Victor - 75724 PARIS Cedex 15

1er arrondissement
Importante société offre à comptables hommes
25 ans min., niveau DECS, anglais apprécié. Situation d'avenir si esprit d'équipe, dynamiques et aptes à la mobilité, 13e mois, prime vacances, avantages sociaux. Adresser C.V. photo et prétentions à M. Chenut G.M.P., B.P. 40, 75021 Paris Cedex 01.

DIRECTEUR COMMERCIAL

Futur Directeur de Filiale

Notre société occupe une très bonne place sur le marché d'équipements de sécurité. Notre progression est constante (35 % par an). Nous devons notre expansion grâce à une politique spécifique et des méthodes rigoureuses. Une volonté de diversification nous amène à créer pour la région parisienne, une société filiale dont l'activité sera la commercialisation de tout système d'alarme, surveillance vidéo, télé surveillance, système anti-agressions.

Notre Directeur Général veut confier ce poste à un homme qui soit à la fois : un homme de terrain pour ouvrir le marché parisien, un bon animateur pour encadrer une équipe de vendeurs qu'il devra recruter rapidement, un bon gestionnaire pour gérer rapidement cette affaire. En somme : **un patron ambitieux** dont les gains sont liés aux résultats.

Vous avez environ 35 ans, une formation commerciale supérieure, l'expérience de la vente, de l'animation d'une équipe et la capacité à vous intégrer dans une organisation performante. Il n'est pas indispensable de connaître la branche, il faut être motivé par notre matériel et en comprendre la technicité.

Merci d'adresser votre candidature ss réf. 2778 M à Danielle JALBERT. - 65, avenue Kléber 75116 PARIS

CORT
MEMBRE DE SYNTEC

---

emplois internationaux

GROUPE JEAN LEFEVRE

"Jeunes Ingénieurs, rejoignez-nous en Afrique!"

- Si votre formation (ENPC, CENTRALE, E.S.T.P., ENSAIS, MINES ...) et peut-être vos stages vous poussent vers le chantier,
- Si vous avez un tempérament d'Homme de terrain et de décideur attiré par des responsabilités et des travaux d'une grande diversité (routes et génie civil) :

Nous vous proposons de débuter votre carrière dans l'une de nos agences d'Afrique Francophone.

Vous y apprendrez l'art et la manière de construire, de gérer, et de diriger des Hommes.

Vous bénéficierez bien sûr des avantages liés à l'expatriement et d'un environnement exceptionnel où dynamisme et autonomie n'excluent évidemment pas l'esprit d'équipe.

Envoyer C.V., photo et prétentions à
Direction du Personnel
11, bd Jean Mermoz - 92200 NEUILLY

Deputy Director of UNRWA Operations and Field Relief Services Officer (dual capacity)

UN Agency currently based in Vienna requires a Deputy Field Officer Director for its office in Jerusalem. The successful candidate will have a university degree, five years' supervisory experience at senior executive level in work related to relief services activities, preferably in service of a large international organization. Sound knowledge of English essential. Working knowledge of Arabic and French desirable. In her or his capacity as Deputy Director will be responsible for assisting the Director in administering the Agency's relief, health and education programmes. In the dual capacity of Field Relief Services Officer the incumbent will be responsible for running the relief services programme which includes the determination of eligibility of refugees for services, ration distribution, welfare, construction and maintenance of premises, self-help projects and population records. The post carries tax free salary of circa US $48,000 plus benefits. For full details send detailed curriculum vitae and photo by 14 december 1981 to :

Deputy Chief. Personnel Services Division
(EVN/8/81)
UNRWA HQ (Vienna)
Vienna International Centre P.O. Box 700
A-1400 Vienna
AUSTRIA.

Bureau d'études génie civil recherche pour maîtrise d'œuvre T.P. sur barrage en IRAK

INGÉNIEUR
EXPÉRIMENTÉ
Age minimum 35 ans, spécialiste en ouvrage hydrauliques, vantellerie, injections forages. Connaissance parfaite anglais indispensable.
Durée mission 6 à 9 mois à compter de janvier 1982. Envoyer C.V. détaillé et prétentions sous référence 8.479 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75083 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

Important Bureau d'Études recherche pour mission longue durée à l'étranger

ECONOMISTE DES TRANSPORTS

ayant minimum 10 ans d'exp., exp. complémentaire technique appréciée. Formation souhaitée P. et C. ou T. P.
Ecrire sous le nº T 030.227 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

---

emplois régionaux

INGENIEUR DEVELOPPEMENT

FORMATION MECANIQUE
POUR CONCEPTION MATERIELS ELECTRONIQUES

Quelques années d'expérience en bureau d'études.
Anglais souhaité.

Envoyer CV, photo et prétentions
DIVISION ACTIVITES SOUS MARINES
Route du Conquet 29283 Brest Cedex

THOMSON-CSF
DIVISION ACTIVITES SOUS-MARINES

Nous sommes un Groupe de Dimensions Internationales spécialisé dans l'étude et la fabrication de produits électroniques Grand Public
Nous recherchons
pour nos SERVICES PRODUCTION

2 TECHNICIENS de FABRICATION

Débutants ou ayant 2 à 3 ans d'expérience, ils seront chargés, de la mise au point et de la maintenance des moyens automatiques de fabrication.

Leur formation (B.T.S. ou D.U.T.) est double : ils sont à la fois mécaniciens et électroniciens. Leur polyvalence technique a été acquise par l'expérience d'une fonction similaire ou par une formation complémentaire à leur formation de base. Nous recherchons des candidats soucieux de rendre optimum l'utilisation des machines spéciales dont ils ont la charge et acceptant un horaire de travail d'équipes (2x8). Les perspectives d'évolution de ce poste se situent dans les services «Robotique», «Qualité», «Conception et fabrication de moyens de réglages et de contrôles».

pour notre SERVICE
ETUDES et DEVELOPPEMENT

2 DESSINATEURS

Nous souhaitons rencontrer des candidats de formation B.T.S. bureau d'études (construction mécanique) disposant d'une expérience d'environ 3 ans et souhaitant s'intégrer à notre équipe «C.A.O.» (conception assistée par ordinateur).

Une connaissance dans les domaines du plastique et de la tôlerie fine ainsi que dans celui des machines à commandes numériques est vivement souhaitée.

Nos dessinateurs «C.A.O.» travaillent en équipe (2x8) et parlent l'anglais.

Ces postes sont à pourvoir immédiatement en Région Pays de Loire.

Adresser C.V., photo et prétentions à no 15866 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

P.M.E.TOULOUSE recherche pour département électronique

INGÉN. ÉLECTRONICIEN

3 à 5 ans expérience micro-informatique 6800. Anglais courant. Adresser C.V. et photo Écrire s/nº 7450 Le Monde Pub. services annonces classées 5,rue des Italiens-75009 PARIS

SOCIÉTÉ MULTINATIONALE recherche
CHEF DE SERVICE ADMINISTRATION DES VENTES

Formation universitaire ou école de commerce. Age minimum 30 ans, expérience 5 ans administration des ventes ou logistique commerciale.
Région Charente, Poitou. Rémunération selon expérience. Envoyer C.V. s/réf. 2.921 à SWEERTS B.P. 269, 75424 PARIS Cedex.09 qui transmettra.

La Maison de la Culture de Reims recherche pour son service « Communication » :

- Attaché de Relations publiques ayant une bonne connaissance du monde du travail.
- Responsable sectoriel de Relations *publiques* chargé de la promotion de certaines manifestations. Devra participer à l'information.

Expérience du secteur culturel souhaitée. Avantages sociaux. Adresser C.V. détaillé, 3, chaussée Bocquaine à Reims.

Société de conseils juridiques rég. Picardie, ch. Conseil Juridique stag., Droit des Sociétés. Ecr. s/nº 7.419 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Recherche pour 06
COUPLE GÉRANT QUALIFIÉ
avec caution auberge, hôtel, restaurant. Tél. : (93) 35-94-10.

Importante société METZ (57) recherche
INGÉNIEUR ÉLECTROMÉCANICIEN
débutant ou avec expérience chargé plus spécialement de la conception de machines statiques et du développement de programmes informatiques. CAO-FAO. Ecrire avec C.V. à nº 1.623 Publicités Réunies, 112, boulevard Voltaire, 75011 Paris.

SOCIETE INGENIERIE PETROLE GAZ

recherche

• Assistant(e) technico-administratif(ive)

très confirmé(e) pour coordination, suivi, relance, établissement des passeports techniques.
Bonnes notions d'anglais. Expérience projets avec Pays de l'Est souhaitée. Minimum 15 ans d'expérience.
Libre rapidement. **référence 2.032 M**

• Ingénieur de projet

3 à 5 ans d'expérience installations de production et traitement pétrole et gaz, AM, ENSI, ENSPM, anglais indispensable.
Le poste demande sens des réalités, esprit d'initiative. **référence 2.033 M**

• Technicien supérieur

5 ans d'expérience ingénierie ou industrie pétrolière, formation IUT, Génie Chimique, Thermique ou équivalent. Bonnes notions d'anglais. **référence 2.034 M**

Lieu de travail : proche banlieue Paris-Métro.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions en précisant la référence à PUBLIPANEL 20 rue Richer 75441 Paris Cedex 09, qui transmettra.

MEMBRAIN
Schlumberger

recrute

COMPTABLE (H ou F)

pour

son BILAN social et fiscal,
sa COMPTABILITE GENERALE,
sa gestion des COMPTES CLIENTS,
son SUIVI des COMMANDES.

Ecrivez à
Monsieur Gérard BOTHIER
directeur général
1, place Gustave Eiffel, Silic 259
94568 RUNGIS CEDEX
en joignant votre C.V., votre photo et vos prétentions

Société de Presse PARIS-9e rech. pour remplac. 15 mois

COMPTABLE QUALIFIÉ(E)

Le (la) candidat(e) sera chargé(e) d'assurer la paie informatisée 150 personnes.
Déclaration sociale + tous travaux de comptabilité (informatique et décalque). Expérience similaire indispensable.
Salaire annuel 70.000 F.
Adr. C.V. et photo à E.T.C., 48, r. du Fg-Poissonnière, Paris-9e. A l'attention de M. Magnin.

Sté Matériel Vidéo Asnières ch. CHEF B.E. MÉCANIQUE 10 ans expérience minimum dans domaine similaire. URGENT. Tél. 790-61-45.

Etablissement sous contrat recherche
- **PROFESSEUR MATHS-PHYSIQUE**
Temps partiel
- **PROFESSEUR SUPPLÉANT E.P.S.**

Adresser C.V., 36, avenue du Présid.-Wilson, 94230 Cachan.

SOCIÉTÉ BATIMO recherche URGENT AGENTS COMMERCIAUX. TÉL. 553-91-46.

EXPERT COMPTABLE recherche STAGIAIRE niveau D.E.C.S., 2 ans expér. min. en cabinet pr travx expertise et commissariat. Ecr. av. C.V. et prét. au Cabinet DANA, 5, rue de Téhéran, 8e.

INGÉNIEURS P2
ÉLECTRONICIENS
Contrôle qualité. 790-40-30.

La ville d'Epinay-sous-Sénart (Essonne), 16.000 habitants, recrute

UN DIRECTEUR
DES SERVICES TECHNIQUES titulaire du diplôme d'ingénieur ou Architecte. Importantes notions d'organisation et de méthode souhaitées. Salaire brut mensuel : 8.202,35 F + primes et avantages statutaires.

Filiale française d'un groupe anglais

recherche

UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERC.
pour composants électroniques hyperfréquences

UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERC.
pour capteurs de déplacements et de pression.
Connaissance anglais
Env. C.V. + photo et prét. à

ELCOP S.A.
RUE D'ISLANDE
Z.A. de Courtabœuf
91940 LES ULIS

OFFRES D'EMPLOIS

QE
Alcatel

QUARTZ & ÉLECTRONIQUE ALCATEL

Filiale d'un important groupe industriel recherche

UN JEUNE INGENIEUR ELECTRONICIEN

DIPLOME

- Il est intéressé par l'étude et le développement de nouveaux produits piézoélectriques.
- Une bonne connaissance des circuits logiques est indispensable.

Lieu de travail : ASNIERES.

Adresser CV et lettre manuscrite au Service du Personnel BP 215 92602 ASNIERES CEDEX.

GROUPE DE PRESSE recherche pour son département d'études et d'informations politiques

RÉDACTEUR

avec sérieuse formation politique et expérience du fonctionnement institutions parlementaires et organisations politiques. Adr. candidatures avec réf. à S.G.P., 13, av. de l'Opéra, Paris (1er).

INFORMATIS

Pour d'importants projets Télécom, Soft Base, CAO, Robotique, Processus industriels RECHERCHE 15 INGÉNIEURS

INGÉNIEURS SYSTÈMES

4 ans expérience, réseau Télécom (PROT X 25, HDLC, BSC...)

INGÉNIEURS SYSTÈMES

Expérience Logiciel téléphonie

INGÉNIEURS SYSTÈMES

5 ans expérience C.I.I. HB 66

INGÉNIEURS SYSTÈMES

IBM, OS/DOS, VSE, VM CMS, CICS, DL1

INGÉNIEURS SYSTÈMES

Logiciel contrôle process SOLAR, MITRA, PDP 11. Ecrire Direction technique, 25, rue Daubenton (5e), 337-89-22.

Institut français du pétrole

recherche

UN JEUNE INGÉNIEUR

Formation A.M. ou équivalente (mécanique, hydraulique).

Envoyer C.V. photo et prétentions nº 16.017 Contesse Publicité, 20, avenue Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Association de quartier recherche

ANIMATEUR (H. ou F.)

à plein temps. Expérience souhaitée. Références exigées. Qualités d'accueil, d'organisation et de responsabilité, désirant s'intégrer dans une équipe. Envoyer C.V. à M.J.C., 18, avenue de la Porte-Brancion, 75015 PARIS.

secrétaires

SECRÉTAIRE CONFIRMÉE COMMERCIAL OU BATIMENT recherche remplacement minimum 3 mois. Intérim s'abstenir. Tél. à partir 11 h 821-38-84.

DEMANDES D'EMPLOIS

Assist. dir. bil. angl. 33 a., 3 a. trad. de centre int. de rech. Dipl. Cobol, notions alle., esp., compté, gest. staff, 10 a. exp. de div. sect., techn. eng., cial rech. de ste poste évolutif, challenging, rewarding. Urgent. Ecr. Belard, 58, bd Montaigne, 95200 Sarcelles. T. 986-61-38.

J.F. 29 a., 5 a. expér. Relat. ext. (publ. expo. doc.). Angl., all. cour., ch. poste à responsab. Ecr. s/nº 7.442 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

SECRÉTAIRE 50 ans, bonnes références, cherche poste à responsabilités. 72/75.000 F. par an.

Téléphone : 233-00-23.

J.F. 23 ans, maîtrise Droit privé étudiera toutes propositions pour service du personnel ou contentieux. Tél. 942-84-44 Paris R.G.

CORRECTEUR, 30 ans expér. dans quotidien d'outre-mer, ch. empl. MÉTROPOLE rég. indiff. Tél. apr. 21 h. (53) 81-10-87.

CHEF DE FABRICATION EDITION cherche poste équivalent Ecr. s/nº 1.988 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DIRECTEUR ÉTUDES ET RECHERCHES

Ingénieur mécanicien diplômé III C. Plus de 20 ans expérience conception MACHINES SPÉCIALES Rompu aux technologies pneumatique, hydraulique et électronique. Expérience création de société. Anglais courant. Cherche poste de responsabilité dans activité à développer. Ecrire : ROUDIAK, 26 bis, rue Molière, 92120 Montrouge.

Cadre conf. spéc. contentieux étudierait toutes propositions. Ecrire sous nº 5.848 M à RÉGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

Recherche emploi

DESSINATEUR BATIM.

ou SURVEILLANT DE TRAVAUX Age 38 ans, région indif. CAP dessinat. d'étude du bâtim. gros-œuvre. CAP maçon, 20 ans pratique, qualif. O.H.Q. Ec. M. JANVIER J.-C. 1, r. des Lierres, 41600 Lamotte-Beuvron.

CADRE 55 ANS, anglais courant après séjours 21 ans outre-mer pour transports maritimes examinerait toutes propositions. Tél. (6) 002-28-66.

Graphologue diplômée débutante cherche emploi ou collaboration, étudierait toutes propositions. Tél. (40) 70-55-36.

J.H. 23 ans, dégagé O.M. Bac G.2, dipl. de E.C.C.I.P. DUT, finance, comptabilité recherche place stable COMPTABLE Libre de suite. M. LEBRUN 91640 JANVRY. 490-72-04.

H. de terrain, 9 ans d'expérience commerciale, vente, marketing, cherche poste à responsabilités secteur informatique. Ecrire sous nº T 030.478 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

H. 30 ans, cherche place de coursier ou autre, salaire mensuel, Paris ou banlieue ouest. Tél. 962-63-69.

capitaux propositions commerciales

Rech. collaboratrice art. pour accomp. direct. voyages France étrang. App. financ. indisp. 546-04-95 ou (90) 57-21-67.

Importante Agence matrimoniale rech. des Directeurs régionaux, format. assurée, particip. financ. nécessaire. MARIAGE 3000, tél. 241-31-08 ou 240-42-47.

Investissement pétrole U.S., revenu 30 % min. payé en $, garantie Lloyds. 567-12-32.

information divers

Emplois et carrières de la fonction publique FRANCE-CARRIÈRES Chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

propositions diverses

Emplois outre-mer, étranger MIGRATIONS Chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

traduction offres

Universitaire prat. cour. angl., esp., russe, effect. trad. à dom. du domaine scient. Ec. comm., litté., technique. T. 337-57-99.

automobiles

de 12 à 16 C.V.

A vendre BMW 520, voiture de société, modèle 1980 gris métallisé, 43.000 km. Parfait état. Prix : 47.000 F. Téléph. : 887-95-08 (hres bur.).

L'immobilier

appartements ventes

2e arrdt

1, RUE MONSIGNY

Dans bel immeuble d'angle STUDIOS 2 PCES LOCAUX CCIAUX à partir 350.000 F Luxueuses prestations. S/place 10 h-16 h tous les jours SAMEDI INCLUS Tél. 261-15-15 ou 522-95-20.

5e arrdt

PLEIN CIEL, RAVISSANT **2-3 P.** 70 m² + TERRASSE, 30 m², PARKING, 1.250.000 F, 562-05-95.

Broca-Censier. 354-95-10. Séj. + 2 chbres, asc., soleil **TERRASSE 65 m²**

LUXEMBOURG

Imm. classé, studio tt cft s/cour, jard., 193.000, 325-97-16

7e arrdt

AVENUE DE SAXE

Bel immeuble Pierre de T., 5 P + chbre serv. 1.600.000 F. Exclusivité LGM 265-55-44.

CHAMPS-DE-MARS

270 m² : triple réception + 3 chbres, serv. 2.500.000. JOHN ARTHUR & **TIFFEN 562-04-66.** 174, bd Haussmann-8e.

SOLFÉRINO

dans hôtel XVIIIe restauré, 2 et 3/4 p., en duplex sur jardin. Décoration sur mesure. 261-08-50.

RUE ST-DOMINIQUE 60 m² Séj., 2 chbres, cuis., bains. GARBI 567-22-88.

8e arrdt

SAINT-AUGUSTIN, 5 P. Immeuble pierre de taille, prévoir travaux, 1.100.000 F. JOHN ARTHUR & **TIFFEN 562-04-66** 174, bd Haussmann, 8e.

CHAMPS-ÉLYSÉES

Luxueux 80 m², double living, 1 chambre, 1 cuis., bains. TEL : 256-12-93.

Mº GEORGE-V, 4e ss asc., duplex 6-7 p., soleil, 1.500.000. SERTORIUS : 723-78-20.

9e arrdt

N.-D. LORETTE

BEAU STUDIO cuisine, bains, w.-c., poutres. REFAIT NEUF. 140.000 F. 526-99-04.

Dans immeuble ravalé : PLUSIEURS 2 PIÈCES (libres ou occupés) à part. 75.000 F. Tél. au ppraire le matin, 324-32-16.

10e arrdt

RÉPUBLIQUE

BEAUX APPTS 80-95 m². Liv., 2 chbres, conf., 272-40-19.

11e arrdt

OBERKAMPF 60, rue Folie-Méricourt. Je vends libre 3e étage sur rue appt 2 p. tt confort. 225.000 F à débattre. 557-70-08.

12e arrdt

PORTE DORÉE

Récent très beau 3 P., 75 m², 8e ét. 650.000 F. 577.74.38.

NATION. Imm. pierre de T. Beau 6 P, entr., cuis., WC, salle de bns, dress., + ch. de serv., ch. cent. 1.150.000. 345-82-72.

RESIDENTIEL. Grand 2 Pces. Luxueux en duplex. 560.000 F. A débattre sur place. Mercredi, jeudi 11 h/15 h. 14, rue des Colonnes du Trône.

13e arrdt

PORTE D'IVRY

Beau 3 p., 70 m², immeuble 79, bon standing, ét. élevé, parking. 650.000 F. 373-60-51.

BD AUGUSTE-BLANQUI S/verdure imm. pierre de T. 2 très belles réceptions, 3 chbres, cft, 165 m² 1.800.000 F. 320-26-35. MARTINE IMMOBILIER.

Part. vd 5' métro, 2 p., cuis., s. de bs, w.-c., calme, 250.000 F. Téléphone : 535-41-35.

PL. PEUPLIERS récent stand. Part. vd 5 P. 2 bains, 98 m² + balc. Impeccable, 6e asc. Soleil 900.000 F. Tél. 588-48-56 Matin-Soir.

15e arrdt

5 VILLA GRENELLE

Impeccable séjour + 2 chbres, cuisine aménagée, s. de bs, ch. cent. gaz, bel imm. 1920. Prix 423.000. Jeudi 26 (13-19 h.).

Mº VAUGIRARD. 4 P.

95 m². TT CFT. Pierre de t. PRIX TRÈS INTÉRESSANT. Tél. matin : 544-21-97.

CONVENTION. Imm. standing 3 pièces + balc., loggia, s/rue et jardin. PARFAIT ÉTAT, 800.000 F - Tél. : 260-19-39.

16e arrdt

MUETTE. Très beau 6 pièces avec réception, 50 m², 2 bains, chambre service. 1.700.000. Exclusivité C.C.F.I. 227-86-64.

RUE SPONTINI 250 m² dernier ét. bel immeuble tt cft, 4 chbres service. GARBI 567-22-88.

65, AVENUE PAUL-DOUMER Réception S/TERRASSE, BALCON + 3 chbres étg. élevé. Beaucoup de charme, soleil, jeudi 14 h.-16 h. 633-29-17.

17e arrdt

FACE NEUILLY

dans imm. neuf standing

2 ET 3 PIÈCES

Belles prestations, cuisine équipée, cave, parking.

Visite sur rendez-vous. GEPRO - 745-17-40.

PLACE PEREIRE

Bel imm. pptaire vend liv. + ch., cuis., bns, refait neuf à saisir. 359.000 F. 325-75-42.

Ds imm. entièrement rénové GD SÉJOUR DBLE + 1 CH. refait à neuf

OFIBA

Tél. 296-53-07 et 53-19.

Mº ROME VILLIERS 90 m² sur cour, faible charge. Prix intéressant. SANTANDREA FRANCE Tél. : 260-67-38 (67-66).

EUROPE 65 m²

Séj. + chbre cft. 550-34-00.

ETOILE MAISON

4 P. 90 m² tt cft fond cour, s/jard. privatif, 5, rue BREY, jeudi 13 h.-16 h. - 550-34-00.

20e arrdt

Petite maison sur jardin, séj., 2 ch., log., clair, calme. 650.000 F à déb. 387-82-21.

GAMBETTA. Bel immeuble p. de taille, 2 pièces, cft. 250.000. Micol. 344-43-87.

78-Yvelines

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE Dans très bel ancien Duplex 180 m² de caract., gde récept., 4 chambres. VUE. 451-46-47.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY-SABLONS

Mod. Séjour, 3 chb., 2 bns, 2e étage, 115 m². Impeccable. MICHEL & REYL. 265-90-05.

Fontenay-aux-Roses. Appt 5 p. 101 m², imm. stand., cuis. équip., s. de bns, s. dche, jdin priv. 25 m².5' Mº, 5' centre, 2 park., cave. 900.000 F. 538-52-53 poste 3111 h. bur.

NEUILLY-ST-JAMES ATELIER **5 PIÈCES + TERRASSE** 45 m², plain-pied. 550-34-00.

VANVES VUE IMPRENABLE **LIV., 2 CHAMBRES** TT cft, 7e, asc., 550-34-00.

94 Val-de-Marne

SAINT-MANDÉ

Séj., 2 ch., tt cft, terr. 80 m². 690.000 F. 344-07-13.

VINCENNES

Résidentiel, appt de standing, 4 pièces, 116 m², cuis. équipée, 2 bains, gds balcons plein sud. Sur rendez-vous, 501-68-40.

Province

CASSIS

Appartement dans villa en copropriété (50 %) sur 900 m², terrain arboré, séjour, cuisine, deux salles de bains, 3 chambres (1 avec mezzan.), 135 m² habit. + terrasse, garage, buanderie. Parfait état 800.000 F. Tél. : (42) 01-08-69 (ap. 19 h.

PORT BARCARÈS. Rés. Nautica, Appt 2 p. meublées, 4 pers. s. bns, kitch., Balc. plein sud. 220.000 F. 881-19-04 apr. 19 h.

PART. VEND appt 100 m² sud Napoléon III, aménagé 1980. Téléphone : (50) 23-76-66.

CANNES particulier vend F4 petite résidence, balcon, cave, parking, 10' plage, proximité commerces. Libre 1er juin 82. Prix 550.000 F. Téléphone : 16 (94) 40-23-42.

appartements achats

ACHETE 3-4 Pièces comptant Paris. Bon quartier. URGENT. Mme LEULIER : 261-39-78 ou le soir : 900-84-25.

RECHERCHE 1 à 2 P., Paris, préf. 5e, 6e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, avec ou sans travaux. PAIEM. CPT CHEZ NOTAIRE. T. : 873-23-55, même le soir.

RECHERCHE URGENT 3 à 6 P. tt cft 8e, 16e, 17e. MICHEL & REYL. 265-90-05.

Pour clients sérieux, PAIE COMPT. APPTS ttes surf. et IMMEUBLES à Paris 15e et 7e. J. FEUILLADE, 54, av. La Motte-Picquet 15e. 566-00-75.

Rech. sur Paris pr placement **STUDIO** dans les arrond. suivants 5e, 6e, 7e, 8e Maximum 320.000.F. TTC. Ecrire sous le nº 030.423 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur. 75002 Paris.

appartements occupés

15e 366 bis, r. Vaugirard. Bel imm. P. de t., stand., asc., 4e ét. sans vis-à-vis. Gd 4 P, 101 m², cuis., bns, chf. cent. Occ. dame seule 80 a. 755.000 pptaire : jeudi 14 h 30-16 h 30.

locations non meublées offres

Paris

BOISSIERE - IENA pierre de taille, rez-de-chaussée luxueux 250 m², récept., bur., salle à mang., 2 chambres, 2 b., 3 wc., cuis. équip., cave. 9.000 F + charg. 296-15-63

Région parisienne

78, LE CHESNAY propriété s/2.400 m², 8 pièces, tout confort, 7.000 F hors charges. Tél. 223-51-03

locations non meublées demandes

Paris

Part. cherche appartement **2 ou 3 PIÈCES** 17e, 16e, 18e ou proche banlieue NORD Bonnes réf. Loyer modéré. Ecr. s/nº 6.210 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens. 75009 Paris.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. 283-57-02.

locations meublées offres

Paris

MONTPARNASSE Salon, s. à manger, chbre, cuis. équipée, bains, 3.500 net. 567-22-88.

Région parisienne

LA DÉFENSE

Part. direct. BEL APPT. ét. élevé, 68 m², bien meublé, tt cft, tél., gd liv. + chbre, cuis., s. de b., rangt, cave, park. 2.450 F + ch. Tél. à 775-24-67.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de standing. 4 pièces et plus. 281-10-20.

AMERICAN SERVICE

ch. pour cadres de banque et diplomates du studio au 6 p.

LOYERS GARANTIS

Vide ou meublé. 561-66-99

bureaux

Locations

SAINT-GEORGES : 475 F le m² annuel : H.P. 500 m² + ss-sol 100 m². Ecr. nº 79.394 à I.F.P., 12, rue de l'Isly, 8e.

8e ÉT. CHAMPS-ÉLYSÉES

Domiciliation RM, RC, SARL A partir de 150 F CONSTITUTION DE SOCIÉTÉS Tél., Télex, toutes démarches C 2 E - 562-42-12.

DOMICILIATIONS et SIEGES SOCIAUX

BUREAUX meublés · TELEX Permanence téléphonique

CONSTITUTION STES

Prix compét., délais rapides

ASPAC 293 . 60 . 50

C P A 355 . 17 . 50

SIÈGE SOCIAL

Secrétariat, tél., formalités

CONSTITUTION

de sociétés TÉLEX

S.M.P., 268-08-90.

PROPRIÉTAIRE loue directement en totalité IMMEUBLE NEUF de

750 m² de BUREAUX

sur 4 niveaux Disponible 1er janvier 82 PLEIN CENTRE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE Rue de Paris Pour renseignements et visite 551-58-03, heures bureaux.

VOTRE SIÈGE SOCIAL 8e TÉLEX. SECRÉTARIAT CONSTITUTION STÉS SERVICES COMPÉTITIFS AGÉCO. 294.95.28.

locaux commerciaux

400 m² pr. Hôtel GEORGE-V 3.800.000 F. Tous commerces. Téléphone : 251-24-32.

---

93 SAINT-DENIS

Près Métro.

Dans immeuble en construction.

LOCAL COMMERCIAL.

Emplacement 1er ordre. Rez-de-chaussée 200 m² + sous/sol 200 m². Ecr. s/nº 6.218 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

PARIS-16e. Local r.-de-ch., libre, 35 m², pour atelier ou studio. Prix : 400.000 F. Tél. 283-14-16, apr. 20 h.

fonds de commerce

A VEND. ou en GÉR. LIBRE Pas de porte + appartement tous commerces (sauf) aliment. Très bien placé - Centre ville. Loyer minime. Tél. après 17 h 30

430-19-00.

Part. vend Café Saint-Denis, « Place du Marché ». Tél. : 827-70-02 et/ou 820-30-27.

16e ARRONDISSEMENT Céderai boutique, excellent état, belle vitrine, très bien placée, quartier Porte de Saint-Cloud. Tél. 288-32-12, 608-24-77.

A vendre avec murs. Carrosserie poids lourd, tôlerie industrielle, superf. 6.000 m², dont 530 m², couvert ou locaux et terrains pouvant être vendu à usage de dépôt. RAYMOND FRERES, rue A.-CARREL, Z.I. 34500 BEZIERS.

PARIS-11e CÈDE BAIL Tous commerces. 100.000 F. Tél. (6) 906-79-09 ts les jours.

REGION SUD-OUEST Ville tourist., située sur port Emplacem. 1er ordre, 150 m² + dépend., sur 2 niveaux, conv. pr crêperie, salon de thé, bar, pub., ts commerces. Tél. ap. 20 h. 30 (46) 67-17-40.

boutiques

MURS BOUTIQUES LOUÉS Bon ensemble PARIS 1) QUINCAILLERIE, loyer 19.540 F. Prix 200.000. 2) Bout. + atelier IMPRIMERIE, loyer 23.000. Prix 240.000 F. Baux 1978 révisables 82. Pptaire, 720-89-18, poste 7.

BON 5e TOUTE PROPRIÉTÉ. **Local 150 m² + 130 m²** toute possib. Prix exceptionnel. Ppt. : 271-23-30 - 766-49-94.

pavillons

GENTILLY

Près R.E.R., Pavillon 1 étage comprenant 3 pièces, entrée, cuisine, salle de bains, WC, cave, garage, chauffage central. Petit jardinet. Rue calme. Tél. 735-70-87.

BRETIGNY-SUR-ORGE R.E.R. 25' centre Paris. Pav. 5 pces + terrasse chauffée 28 m². Sud. Sur s/sol. Terrain 482 m². Tél. : 578-40-58 ou 084-28-55 après 19 h.

villas

10 KM VERSAILLES

1972, 200 m² habitables, séj. 54 m², cheminée, 5 ch., 3 bains, gar., 2 voit., jard. 900 m². Urgent. 890.000 F. 954-68-00.

propriétés

SOLOGNE, 1 h. 30 PARIS, 50 ha. 80 a. de bois et terre, avec étang et corps de ferme. Affaire exceptionnelle. S'adresser : Cabinet GRUAT, 30, rue Beaurepaire, B.P. 185. - 49414 SAUMUR. Tél. (41) 51-04-65.

Magnifique propr. angevine comprenant : Maison de maître avec 1,5 ha de parc, vergers, prairies, plus une maison de garde : 1.400.000 F. S'adresser : Cabinet GRUAT 30, rue Beaurepaire - B.P. 185 49414 Saumur - (41) 51-04-65

---

78 ORGEVAL

Pour construire une propriété avec permis pour 400 m², très beau terrain boisé 6 hectares. Zone inconstructible. Ecr. EUDICO, réf. 3080/16 56, rue de Londres, 75009 Paris qui transmettra.

MAS PROVENÇAL

12 km Aix-en-Provence, 250 m² habit. orienté plein sud cadre et relief except., vue sur STE-VICTOIRE. L'ensemble sur 10 ha., à enlever. 1.400.000, SIIS (91) 47-66-70 (91) 48-08-19, (soir).

châteaux

70 KM PARIS-MONTPARNASSE Sur 2 ha CHATEAU XVIIe siècle. Prix 1.300.000 F AG. GERBE D'OR, 041-09.67.

terrains

Bassin d'Arcachon, Graud-Piquey

TERRAIN A VENDRE

1.172 m², 350 m plage avec permis construire (86) 52-09-78.

viagers

Etude LODEL, 35, bd Voltaire, Paris-11e. Tél. : 355-61-58. Spécialiste viager. Expérience, discrétion, conseils.

VIAGER OCCUPÉ

Bd Delessert. Bel imm. P. de T. 3e étage, 6 P + 2 chambres Serv. Bouquet 850.000 F. Rente mens. : 11.250 F. sur une tête 80 ans. Exclusivité LGM 265-55-44.

maisons de campagne

Prox. Dijon (10 minutes) maison village, 120 m² hab., 3 niv. cave voûtée, porte sur cour, mi... grand garage non atten., cuisine, s. b., w.-c., chauf., fuel, 45 u... Ecr. s/nº 7.438 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Vends maison (2 appts). CUSTINES 54 + terrain 5 a. garage. CREMA Albino, 5, rue des Écoles, 54670 CUSTINES.

Part. à part. de préf. vend région ALPES MANCELLES

MAISON DE CAMPAGNE

Toit. tuiles de pays. Plain-pied 110 m², 2 séj., cuis., cell., s. de bns, w.-c. (poutres, solives, chem. granit). Atel., chff. (fuel). Gar. 40 m². Et. 72 m² : 2 ch., cab. de toil., w.-c., téléph. Terr. 14 000 m² dont environ 5.000 boisés. Prix 830.000 F. Téléphone : 583-02-34 (soir).

l'agenda du Monde

Ameublement

CANAPÉS : DES PRIX A S'ASSEOIR DESSUS

CAP, importateur de canapés haut de gamme, propose prix directs aux particuliers. LE BLOODY MARY 3 places en cuir vachette pleine fleur 5.800 F Nombreux modèles en cuir, tissu, fixes, convertibles, déhoussables, réversibles, intérieurs plumes... Allez voir son show-room.

CAP

37, rue de Cîteaux - 75012 Paris

Tél. 307.24.01

Antiquités

Achat au plus haut cours

de tous meubles et objets anciens de toute époque. T. 020-35-14 pr R.-VS.

Artisans

S.M.R. - 828-29-49

Tous corps d'état spécialisé dans la rénovation. Devis gratuit. Travail rapide.

ARTISAN PLOMBERIE CHAUFFAGE, DÉPANNAGE. Tél. 201-22-67, matin ou soir.

RÉNOVATION bureaux, appts, magasins, tous corps d'état, devis gratuit. 822-48-71.

Beauté

REMISE 20 %

PARFUMS ROSE DE MAI 7, bd Haussmann, 75009. Tél. : 770-04-14.

Cours

Américaine prof. angl. donne cours de langue. Essayez un intensif de déc. 736-08-05.

Débarras

Pour tous vos débarras cave, grenier, appartement. Achat et paiement comptant de la marchandise enlevée. Téléphoner matin et soir au 430-25-94.

Décoration

PAPIER JAPONAIS

Prix de gros, 170 F le rouleau de 7 m². ARNOUX. 40, rue des Poissonniers. 92200 Neuilly. 745-07-36.

Livres

Henri LAFFITTE achète livres, 13, rue de Buci, Paris 6e. Téléphone : 326-68-28. Distribue un catalogue.

Bijoux

Stages façon bijoux 1 soirée 3 h./semaine du 17 nov. 81 au 29 juin 82 (23 séances).

Stages fonderie cire perdue 1 soirée 3 h./semaine du 19 nov. 81 au 24 juin 82 (30 séances). Rens. : 797-58-86.

ACHAT DIAMANTS

beaux bijoux anciens et modernes, argenterie. MAEGHT, 37, av. V.-Hugo, ÉTOILE (VENTE-OCCASIONS).

PAUL TERRIER

Achète comptant bijoux or, argenterie, déchets or. 35, r. du Colisée, 75008 Paris. Métro : Saint-Philippe-du-Roule. Lundi au vendredi 225-47-77.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e, 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

ACHATS BRILLANTS

toutes pierres précieuses bijoux or, etc., argenterie. PERRONO JOAIL.-ORFÈVRES à l'Opéra, 4, Chauss.-d'Antin. Vente en occasion, échange.

ACHÈTE TRÈS CHER TOUS BIJOUX.

Montres, monnaies, argenterie or 70 à 100 F le gramme, brillants, pierres fines, perles REKMAX, 97, av. de Clichy, Paris 17e. Métro Brochant.

Instruments de musique

Particulier vend superbe Piano Erard demi-queue, exc. état. Prix : 8.500 F. Tél. le soir et samedi : 958-44-82.

PIANOS NEUFS avec léger défaut d'aspect.

REMISE DE 30 %.

Tél. : 259-28-94/364-68-60.

Moquettes

INCROYABLE

30.000 m²

DE MOQUETTE

en stock à liquider, pure laine et synthétique, prix de gros, pose assurée. Renseignements 757-19-19.

Vidéo

MOSAIQUE - VIDÉO SIGNES Location de vidéo cassettes. 10 F par jour. Adhésion gratuite. 1.200 titres en format Betamax. Liste sur demande. Tél. : 241-00-85.

VIDÉO-FILMS

Loc. et vente de cass. vidéo

ABONNEMENT GRATUIT 15 F PAR JOUR

Haussmann Ciné-photo-vidéo, 26, RUE TAITBOUT, 75009. Téléphone : 246-58-31.

Restaurants

Le P'tit Québec

Première boîte

A CHANSONS QUÉBÉCOISE

outre-Atlantique vous invite à goûter sa cuisine typique et ses spectacles quotidiens (repas servis le midi et le soir jusqu'à l'heure du spectacle 22 h.). 101, rue de la Croix-Nivert (15e) Fermé le lundi.

Tél. : 828-31-88.

Mode

30 à 40 % moins cher

DIRECT USINES COSTUMES LES MARQUES DE LUXE 5, av. de Villiers, 17e, Mº Villiers

---

CETTE SEMAINE PELISSES A PARTIR DE 1.500 F.

NORBERT ALEXANDRE vous propose aussi tout un choix de fourrures à des prix fabricants 30 et 45, rue du Faubourg-Poissonnière, 75010. Ouvert tous les jours, 9 h. 30 à 19 h.

Philosophie

LE CENTRE GURDJIEFF - OUSPENSKY est ouvert. Tél. : 436-61-69.

Pierres précieuses

INVESTISSEURS

PARTICULIERS PROFESSIONNELS

PIERRES PRÉCIEUSES

CONTRAT : AVEC GARANTIE AVANTAGE : FORTE PLUS-VALUE POSSIBLE INVESTISSEMENT : A PARTIR DE 50.000 F

RENSEIGNEMENTS : ÉCRIRE EN PRÉCISANT VOTRE TÉL. A STIIM, TOUR MÉDITERRANÉE, 65, AVENUE CANTINI, 13298 MARSEILLE CEDEX 08.

Répondeurs téléphoniques

Appareils neufs agréés P.T.T. sacrifiés prix coûtant : répondeurs simples et enregistreurs, composeurs de numéros téléphoniques, amplificateurs, etc. ALLOPHONE, 8, rue d'Enghien Paris (10e), tél. 824-56-90.

Sanitaires

SANIBROYEUR S.F.A. Complet 2.150 F. et si vous n'avez pas trouvé ce que vous cherchez pour le sanitaire et la robinetterie SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris-6e, ouvert le samedi. Tél. : 222-44-44.

Travaux divers

RÉNOVATION

APPARTEMENTS, IMMEUBLES PAVILLONS en plomberie, électricité, peinture, chauffage, isolation, maçonnerie

AGENCEMENT

BOUTIQUES, CAFÉS, HOTELS, RESTAURANTS

Tél. 262-05-46.

Vacances

Tourisme

Loisirs

Part. loue du 20-3 au 27-3 et du 11-4 au 18-4 Studio 4 pers. de résidence grand standing au Val-Claret à Tignes. Tél. : 451-45-41.

VAL-THORENS 2.300 m. A vendre Studio équipé 4 pers. au pied des pistes, Plein Sud. 1re semaine mars. Tél. : (96) 74-44-40.

A louer à La Plagne, studios et appart. pour Noël-Jour de l'An. Agence LIOTHAUD. Tél. : (79) 55-71-90.

VAL-D'ISÈRE

Locations studios appartements VAL AGENCE. B. P. 54, 73150 VAL-D'ISÈRE (79) 06-15-22.

SKIEZ AUX ORRES

05200 KORN AR C'HOAT * * NN - Renseignements Hres bur. 16 (1) 868-11-73.

SKI (NOËL, FÉVRIER) 7, 17 ans, encadrement par enseign. 322-85-14 (18. 21 h.).

SKI ALPES

Noël, Février, Pâques, séjours agréés, enfants, adolescents.

R.D.C. Loisir. 71, r. Maubeuge 75010 PARIS - 526-52-75.

Le Monde

économie

SOCIAL

MALGRÉ DE FORTES RÉSISTANCES PATRONALES

Le C.N.P.F. attend toujours des accords «significatifs» sur la durée du travail

M. Yvon Chotard, vice-président du C.N.P.F., a réuni, ce mercredi matin 25 novembre, les représentants des fédérations patronales pour dresser un bilan des négociations sur la réduction de la durée du travail. Une trentaine de réunions avec les syndicats sont programmées d'ici au 10 décembre, et c'est à la mi-décembre que le C.N.P.F. et les confédérations syndicales feront le point.

A trois semaines de la fin des négociations sur la durée du travail dans les branches professionnelles — vers le 15 décembre et non plus le 1er décembre — le premier accord important vient d'être signé, dans le bâtiment et les travaux publics (un million huit cent mille salariés), entre le patronat et les syndicats F.O., C.F.T.C. et C.G.C.

La C.G.T. a repoussé le texte proposé. De son côté, la C.F.D.T., qui estime que certaines mesures sont positives, comme l'obtention de la cinquième semaine de congés payés et d'un repos compensateur pour travaux pénibles, et que d'autres sont trop imprécises, comme la réduction effective du temps de travail et le contrôle du contingent d'heures supplémentaires, rendra sa réponse mardi prochain.

C'est à la mi-décembre que tout doit être, en principe, terminé, le conseil des ministres du 16 décembre devant tirer le bilan des discussions, après que M. Auroux, ministre du travail, aura une dernière fois, consulté les partenaires sociaux. Ce sera ensuite au Parlement de se prononcer, dans le cadre de la future loi d'orientation sociale, et au gouvernement de statuer, comme il le souhaite, par ordonnances.

Avec cette convention intervenue dans le bâtiment et les travaux publics — encore faut-il souligner qu'elle n'est ratifiée, pour l'instant, que par des organisations syndicales qui représentent, à elles trois, à peine le tiers des salariés de cette branche professionnelle, — la politique contractuelle est-elle en train d'être sauvée ? A trois semaines de la fin des négociations, il est impossible de répondre.

Après la signature, le 17 juillet dernier, du protocole national d'accord signé par le C.N.P.F. et par toutes les confédérations ouvrières, sauf la C.G.T. — qui réclame un abaissement du temps de travail d'au moins deux heures par semaine pour agir efficacement dans le domaine de l'emploi, — les partenaires sociaux en étaient convenus : il fallait sceller, dans les branches professionnelles, des accords suffisamment « *significatif* » (le mot était repris par tous), pour que le Parlement ait plus à entériner, éventuellement en les améliorant, les résultats de la politique conventionnelle qu'à imposer une loi, qui aurait consacré l'échec de la concertation.

« Ce n'est pas au vieux renard que je suis... »

Or l'accord paraphé dans le bâtiment et les travaux publics ne vient s'ajouter, à ce jour, qu'à une courte liste, où figurent des professions du secteur privé qui n'amassent pas foule, comme l'industrie sucrière (15 000 salariés), où la durée annuelle du travail a été ramenée de 1 856 heures à 1 770 heures, soit une moyenne hebdomadaire de 39 heures, sans perte de salaire, et où la cinquième semaine de vacances a été octroyée, ou comme l'UNEDIC (8 500 agents), où la semaine de travail a été établie à 38 h 45, avec maintien de la rémunération, et où elle pourrait être réduite à 37 h 30 au 1er janvier 1983, après de nouvelles négociations. Tous les syndicats, sauf la C.G.T., ont signé ces deux conventions.

Dans les coopératives agricoles (125 000 travailleurs) il ne s'est agi que d'un accord-cadre, approuvé par la C.F.D.T. et F.O., portant sur les 39 heures et la cinquième semaine de congés payés, tandis que l'Association (patronale) française des banques a pris unilatéralement la décision de réduire le temps de travail hebdomadaire à 39 heures au 1er décembre 1981, toutes les organisations syndicales réclamant un abaissement plus net.

Dans le secteur nationalisé, F.O., la C.G.C. et, partiellement, la C.F.T.C. ont approuvé, à E.D.F.-G.D.F., le passage du temps de travail hebdomadaire à 39 heures au 1er janvier 1982 et à 38 heures au 1er octobre de la même année, sans perte de salaire. Mais elles ne représentent, à elles trois, que le quart des salariés d'E.D.F.-G.D.F.

Enfin, dans la fonction publique, un décret doit être prochainement pris, après que les syndicats auront été consultés, pour ramener la semaine légale de travail de 41 heures à 39 heures, et, pour les personnels de services, de 43 h. 30 à 41 h. 30.

« *Ce n'est pas au vieux renard que je suis qu'il faut apprendre ce qu'est une négociation. C'est le plus souvent au tout dernier moment, après d'âpres débats, que les accords se concluent* », a récemment déclaré, devant la presse, M. Yvon Chotard, vice-président du C.N.P.F. A l'hôtel Matignon, on semble partager cet avis, et l'on espère que d'autres accords « significatifs » vont intervenir d'ici à la fin des négociations. Dans les assurances, par exemple, ce pourrait être chose faite. Mais, dans d'autres grands pans du secteur privé, comme dans la métallurgie, le textile les industries chimiques, etc., les résistances patronales sont particulièrement fortes.

Dans nombre de branches professionnelles (près de cent, au total, où les pourparlers ont commencé à la rentrée de septembre), les employeurs tentent, soit de différer l'application des 39 heures, prévues par l'accord interprofessionnel, soit d'en rogner les effets par des compensations salariales à 50 %, soit encore de « ratisser » les avantages acquis en jours de congés pour « avaler » la cinquième semaine de vacances, soit enfin d'imposer un libre contingent d'heures supplémentaires, supérieur à celui établi par le texte du 17 juillet (130 heures par an) : jusqu'à 230 heures, par exemple, dans les transports routiers, ce qui reviendrait à augmenter la durée effective du travail...

Malentendu ou duperie ?

Dans toutes ces branches, où l'attitude de la Confédération générale des P.M.E., qui n'a pas signé le protocole national d'accord par crainte d'un alourdissement des charges financières des petites et moyennes entreprises, peut influencer les négociateurs patronaux, on a le sentiment d'assister à un malentendu, ou plus grave, à une duperie : tout se passe, en effet, comme si les employeurs considéraient la convention du 17 juillet comme un « plafond » et les syndicats comme un « plancher ». Seul le Centre des jeunes dirigeants d'entreprise (C.J.D.) s'est prononcée pour une accélération en préconisant d'instaurer dès maintenant les trente-cinq heures... Mais à certaines conditions, notamment une réduction proportionnelle des salaires. Mais la majorité du patronat traîne plutôt les pieds.

Et ce n'est certes pas M. Chotard, qui veut inciter les employeurs à s'engager plus avant sur la voie des trente-cinq heures, que le gouvernement veut atteindre fin 1985 : le vice-président du C.N.P.F., qui s'entretient, de nouveau, le 25 novembre, avec les négociateurs patronaux, leur a expressément recommandé de « *s'en tenir à l'esprit et à la lettre* » de l'accord interprofessionnel, et qu'en cas de « dépassement », ils devaient mettre sur la place publique les contreparties qu'ils avaient obtenues des syndicats.

Ces comportements donnent-ils raison à la C.G.T., qui a dénoncé « *le front patronal du refus* » et qui a rejeté le texte du 17 juillet, estimant qu'une diminution d'une heure du temps de travail hebdomadaire ne créerait pas d'emplois ? La C.G.T., qui participe cependant aux négociations dans les branches professionnelles, comptait essentiellement, on le sait, sur la majorité de gauche à l'Assemblée nationale, et spécialement sur le groupe communiste, pour un abaissement immédiat d'au moins deux heures. Quant à la C.F.D.T., qui mise avant tout sur ses propres négociateurs, elle juge, malgré l'avis de quelques-unes de ses fédérations, que la signature du 17 juillet a marqué le « réveil syndical ».

Or, ni la C.G.T. ni la C.F.D.T. ne sont parvenues, jusqu'à présent, à mobiliser vraiment leurs troupes sur le thème de la durée du travail, comme on a pu encore récemment le constater lors des journées d'action organisées dans la métallurgie. La « base » ne suit guère, et l'attentisme n'est pas, ici, d'ordre patronal. Il est vrai aussi que les responsables de la C.G.T. et de la C.F.D.T. se présentent devant les travailleurs en ordre plus dispersé que jamais.

MICHEL CASTAING.

Les ordonnances seront prises avant le printemps

(Suite de la première page.)

La loi d'habilitation ne traite de l'emploi que sous l'angle du partage du travail :

● *La durée du travail* : le projet fixe pour objectif les trente-cinq heures hebdomadaires en 1985 mais ne précise pas de chiffre pour l'« étape significative » de 1982, afin de laisser libre cours aux négociations paritaires. La durée des congés payés sera portée à cinq semaines.

● *Le travail à temps partiel* : les droits des travailleurs à temps partiel seront alignés sur ceux exerçant à temps plein.

● *Les contrats de solidarité* : quatre formules sont prévues : régime actuel de la pré-retraite applicable à partir de cinquante-cinq ans ; allocation pour les salariés de plus de cinquante-cinq ans, volontaires pour travailler à mi-temps (elle serait égale à 30 % du salaire antérieur) ; exonération partielle des charges sociales pour les emplois créés en raison d'une diminution importante de la durée du travail (peut être 75 à 100 % durant la première année et 25 à 50 % durant la seconde) ; maintien de l'indemnité de chômage en cas d'embauche de chômeurs difficiles à reclasser.

● *Retraite* : il est prévu de modifier la législation sur l'assurance-vieillesse afin de permettre aux salariés de « bénéficier dès soixante ans » s'ils remplissent certaines « conditions d'activité » (sans doute trente-neuf ans mais cette durée donne lieu encore à discussion au sein du gouvernement) de la retraite au taux plein (50 % du salaire-plafond). En outre, le projet de loi prévoit, sans précision, des dispositions relatives au droit à la retraite ou pré-retraite des agents de l'Etat ainsi qu'à la réglementation des cumuls.

● *La formation professionnelle des jeunes de seize à dix-huit ans* : elle sera assurée à tous les jeunes sans emploi, qui ne pourront plus s'inscrire à l'ANPE.

D'ici à la publication de ces ordonnances, des consultations seront engagées.

Un bilan des accords conclus sur la durée du travail dans le cadre du protocole syndicats-C.N.P.F. du 17 juillet 1981 serait dressé le 16 ou le 17 décembre.

Le ministre du travail s'entretiendra successivement avec les partenaires sociaux. Leurs positions ainsi que la teneur du bilan seront prises en compte pour la rédaction des ordonnances, dit-on au cabinet de M. Auroux.

Enfin, le premier ministre tiendra avec l'ensemble des représentants syndicauxe te patronaux une réunion de synthèse comme il l'avait déjà fait le 12 juin.

FORCE OUVRIÈRE VA RENCONTRER LE C.N.P.F. ET LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

La politique sociale et économique du gouvernement a tenu une large place dans la réunion de la commission exécutive de Force ouvrière, le 24 novembre. Elle a de nouveau exprimé ses réserves sur le recours aux ordonnances, rappelant qu'en 1967 elle avait lancé une grève de vingt-quatre heures pour protester contre les ordonnances visant la Sécurité sociale, leur contenu et leur procédure. F.O. réaffirme la volonté de maintenir les prérogatives syndicales dans la négociation collective, qu'il s'agisse des projets sur l'emploi ou sur les droits des travailleurs.

La réduction de la durée du travail ne saurait aboutir à une diminution du pouvoir d'achat. Elle suppose une orientation identique dans toute l'Europe, position qu'a prise la C.E.S. (Confédération européenne des syndicats), en se fixant les trente-cinq heures pour objectif.

Dans l'immédiat, F.O. regrette que les accords signés sur la réduction de la durée du travail soient peu nombreux. Le bureau va faire une démarche auprès du C.N.P.F. pour relancer les discussions.

D'autre part, M. Bergeron sera reçu, jeudi matin 26 novembre, par le président de la République, leur dernière rencontre remontant au 26 mai.

● *Sidérurgie lorraine.* — Le patronat a proposé une augmentation de 4 % des salaires, à compter du 1er décembre, aux syndicats C.G.T., C.F.D.T., C.F.T.C. et F.O le 23 novembre à Metz. Cette augmentation concernant cinquante-cinq mille sidérurgistes lorrains es ttrès inférieure à ce que demandaient les syndicats. La C.F.D.T. réclamait 6 % et une prime compensant l'inflation d'au moins 1 450 F ; la C.G.T. une augmentation minimum de 400 F, avec un salaire minimum de 400 F, dès le 1er novembre 1981, et F.O., 7 %, avec une hausse minimum de 400 F sur la base de quarante heures et une prime spéciale de réajustment de 600 F.

CONFLITS ET REVENDICATIONS

La grève des électriciens de La Rochelle s'étend à plusieurs départements du Centre-Ouest

Les revendications pour la création d'emplois à l'Electricité de France — qui sont à l'origine du conflit opposant depuis une semaine les employés E.D.F. de La Rochelle (Charente-Maritime) à leur chef de centre — semblent s'étendre à la région du Limousin-Poitou-Charentes, où des coupures de courant ont été constatées dans une dizaine de départements.

A La Rochelle, nous signale notre correspondant, le chef de centre, M. Bernard Calipel, a été retenu dans son bureau depuis le lundi 23 novembre dans la soirée, jusqu'au mardi 25 à 12 h 15, en compagnie de ses proches collaborateurs et d'un huissier. Trois adjoints au maire de La Rochelle, un socialiste, un communiste et un radical de gauche, ont offert leur médiation avec l'intersyndicale, et M. Callpel a accepté de reprendre les négociations mercredi matin. S'élevant contre cette « *séquestration* », la C.G.C., dans une lettre au directeur général de l'E.D.F., rappelle qu'une action du même type avait eu lieu récemment à La Rochelle, et demande des mesures urgentes contre ces « *méthodes inacceptables, contraires au respect de la personne humaine et de la démocratie* ».

D'autres conflits provoquent également des perturbations qui gênent les usagers. Dans la région parisienne, quelque 3 500 immeubles — habitations, bureaux, administrations et hôpitaux — ont été quasiment privés de chauffage, mardi 24 novembre, en raison d'une grève de vingt-quatre heures de la Compagnie parisienne de chauffage urbain (C.P.C.U., environ quatre cents salariés). Une autre grève, entamée le 9 novembre, a été relancée mardi par le personnel de la société Cofreth (installation thermique, deux mille deux cents salariés) après l'échec des négociations. Elle entraîne une baisse sensible du chauffage urbain dans les zones d'habitation de Gennevilliers (Hauts-de-Seine) et de Normandie, ainsi que dans les centraux téléphoniques et certaines agences de la B.N.P., desservies par cette compagnie de chauffage. Les revendications portent sur l'embauche et la durée du travail.

A Lyon, les cheminots de la division équipement S.N.C.F. des gares de Lyon-Perrache et des Brotteaux ont occupé les voies, de 12 heures à 23 heures le 24 novembre, à l'initiative de la C.G.T., qui en fin de journée a indiqué qu'aucune revendication sur les salaires n'était encore satisfaite, mais qu' « *une porte restait ouverte pour la négociation* ». Le trafic devait redevenir normal aux premières heures du 25 novembre, a précisé la direction régionale. Trois cents trains, près de quarante mille voyageurs, ont été touchés par le mouvement. Le directeur régional, M. Claude Arnold, a été retenu pendant plusieurs heures dans son bureau par les manifestants cheminots.

A Crédit Reform, filiale parisienne d'une entreprise allemande, le personnel (une douzaine sur vingt-sept) poursuit, depuis le 25 septembre, l'occupation des locaux. Les salariés, dont le traitement n'avait pas été augmenté depuis près d'un an, réclamaient au départ des majorations de salaire et l'application d'une couverture collective. Licenciés par la direction de la société, qui, entre temps, a changé de raison sociale, les grévistes, qui ont obtenu l'avis favorable des prud'hommes et d'un médiateur, se battent désormais pour obtenir, outre des majorations de salaire, leur réintégration. Ils entendent en même temps attirer l'attention des pouvoirs publics sur l'attitude d'une P.M.E., liée à l'éranger, qui n'applique pas les principes essentiels du code du travail.

En revanche, le travail a repris dans les caisse d'épargne l'Ecureil de Paris après une grève de quatre semaines, marquée par l'occupation du siège de la société. La C.G.T. et le Syndicat unifié des agents et cadres des caisses d'épargne (organisation autonome, majoritaire) ont signé le protocole d'accord sur les trente-six heures en septembre 1983, la titularisation de cent cinquante auxiliaires et la création de quatre-vingt-dix emplois. La C.F.D.T. s'est abstenue, estimant que cet accord, qui prévoit le travail six jours sur sept et « *en brigades* ».

Aux usines Blue Bell (groupe Wrangler, vêtements de coutil) de Mulhouse (Haut-Rhin), occupées depuis trois semaines, le travail a repris après une augmentation de salaire de 2,5 % et l'octroi d'un d'un treizième mois.

Manifestations de cultivateurs et de vignerons

Des incidents ont opposé le mardi après-midi 24 novembre, A Saint-Lô (Manche), des agriculteurs et les forces de l'ordre au cours d'une manifestation. Les grilles de la préfecture ont été enfoncées. Ce mouvement de protestation avait été organisé par la Fédération des syndicats d'exploitants agricoles de la Manche et le Centre des jeunes agriculteurs de la Basse-Normandie ; environ cinq mille cultivateurs y ont participé, ils protestaient contre la baisse des revenus agricoles.

La manifestation a fait un blessé parmi les forces de l'ordre, elle s'est terminée vers 19 heures, après qu'un manifestant qui avait été appréhendé eut été relâché. Les dégâts matériels n'ont pas encore été évalués.

● *Environ quatre mille vignerons champenois* on manifesté le mardi 24 novembre, à l'appel du syndicat départemental qui les regroupe, dans les rues d'Epernay (Marne), contre la politique fiscale du gouvernement et plus particulièrement contre l'impôt sur la fortune. Six mille de dix-huit mille récoltants champenois sont concernés par cet impôt pour le calcul duquel on prend en compte les stocks. Or un bon champagne doit être gardé en cave durant troisans avant d'être vendu. Les vignerons ne sont pourtant pas hostiles à l'impôt sur la fortune à condition qu'il les traite à l'égal des forestiers. — *(Correspondant.)*

● *Mme Françoise Gaspard, député et maire socialiste de Dreux*, a été chargée par le ministre du travail de faire le bilan de la politique d'information menée en matière d'immigration par les gouvernements précédents et de proposer des mesures contribuant à une meilleure insertion culturelle des communautés immigrées.

Quatre groupes de travail préparent pour janvier, une charte de la santé

Mme Nicole Questiaux, ministre de la solidarité nationale, et M. Jack Ralite, ministre de la santé, ont réuni, le 24 novembre à Paris, pour une « table ronde de la santé » une centaine de personnes représentant les organisations professionnelles médicales, les organisations hospitalières publiques et privées, les caisses d'assurance-maladie, les mutualités, les présidents des commissions parlementaires des affaires sociales, le patronat et les syndicats de salariés pour définir les bases d'une nouvelle poltique de santé Une charte de la santé serait élaborée en janvier prochain. La préparation se fera d'ici le 15 janvier, dans le cadre de quatre groupes de travail, qui devraient se réunir trois ou quatre fois avant de déposer leurs conclusions fin janvier. Ces groupes auront pour thèmes : la prévention publique et la santé publique, les soins ambulatoires, les réformes hospitalières, le médicament et l'industrie biomédicale.

M. Jack Ralite a précisé ses échéances : charte de la santé fin janvier, réforme de la Sécurité sociale, réforme des études médicales, modification de la Convention médecins - caisses d'assurance-maladie et préparation du budget 1983 au printemps, loi hospitalière à l'automne.

Les deux grandes centrales médicales, la Confédération des syndicats médicaux français et la Fédération des médecins de France, ont, chacune, présenté, au cours de cette réunion, leurs positions, la première, son « contrat social de la santé », et la seconde, sa « contribution à un pacte médico-social ».

MONNAIES ET CHANGES

M. Jacques Delors propose une relance de la coopération monétaire avec les États-Unis

Hôte à déjeuner du symposium organisé à Paris par notre confrère l'*International Herald Tribune* et la société londonienne Forex Research sur le thème de la gestion du risque de change, M. Jacques Delors ministre de l'économie et des finances a fait une proposition en trois points pour la relance de la coopération monétaire au sein du S.M.E. (Système monétaire européen) et entre ce dernier et les Etats-Unis.

Pour M. Delors, il conviendrait de franchir ce qu'il a appelé une « *petite étape* » en vue de consolider le S.M.E. Cette expression est utilisée pour marquer la différence avec la création d'un Fonds monétaire européen que les participants au S.M.E. s'étaient engagés à créer à l'origine et qui n'est sans doute pas prêt à voir le jour. La « petite étape » consisterait essentiellement à « *installer l'ECU comme monnaie de transaction* » ce qui impliquerait notamment le lancement d'émissions d'emprunts libellés en cette unité de compte. Reprenant une suggestion qu'il fait régulièrement depuis plusieurs mois, M. Delors s'est prononcé en faveur d'une meilleure concertation des politiques de taux d'intérêt entre les pays participant au S.M.E., en précisant toutefois que dans les circonstance actuelles « *ce sont les Allemands qui sont demandeurs* ».

Enfin, a déclaré M. Delors, les Européens devraient proposer aux autorités monétaires américaines une « coopération » qui porterait cette fois-ci, non pas sur l'évolution des taux d'intérêt, mais sur les changes. Il conviendrait de décider que les banques centrales interviendraient afin de maintenir le cours du dollar à l'intérieur de ce que le ministre français a appelé une « *zone de vraisemblance* ». « *La* M. Delors, *que les autorités américaines seraient intéressées à maintenir le cours du dollar à l'intérieur de cette zone aurait sur les marchés des changes un effet très positif.* » Rappelons que M. Delors avait déjà, au début du mois d'octobre, dans le discours qu'il avait prononcé devant l'assemblée générale du Fonds monétaire, appelé de ses vœux une telle coopération monétaire entre l'Europe et les Etats-Unis.

Répondant à une question, M. Delors a déclaré que c'était à contre-cœur qu'il avait pris des mesures de contrôle des changes. Il n'a donné aucune précision sur un éventuel calendrier de desserrement.

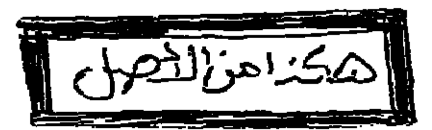
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

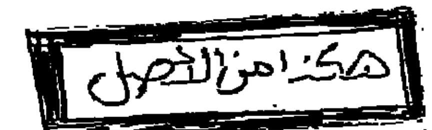
	Cours du jour		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −	
S. E.-U.	5,6110	5,6250	+ 150	+ 190	+ 290	+ 350	+ 815	+ 935
S. can.	4,7570	4,7705	− 75	− 20	− 85	− 15	− 55	+ 195
Yen (100)	2,5915	2,6000	+ 185	+ 215	+ 350	+ 395	+1100	+1175
D.M.	2,5205	2,5285	+ 90	+ 115	+ 190	+ 225	+ 655	+ 730
Florin	2,3025	2,3105	+ 70	+ 90	+ 140	+ 175	+ 470	+ 530
F.B. (100)	15,0145	15,0605	− 325	− 10	− 550	− 185	−1135	− 425
F.S.	3,1540	3,1645	+ 140	+ 175	+ 265	+ 315	+ 870	+ 975
L. (1 000)	4,7060	4,7195	− 250	− 195	− 520	− 430	−1415	−1245
£	10,8155	10,8485	− 30	+ 85	+ 25	+ 190	+ 685	+ 975

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	10 1/4	10 3/4	10 3/8	10 3/4	10 1/2	10 7/8	10	10 3/8
S. E.-U.	11 1/8	11 7/8	11 5/8	12	11 7/8	12 1/4	12 3/8	12 3/4
Florin	11	12	11 1/16	11 3/4	11 1/16	11 3/4	11 1/16	11 3/4
F.B. (100)	13 3/4	16 1/4	15 1/16	17 3/4	15 1/16	17 5/8	16 1/4	17 5/8
F.S.	4 7/8	5 1/8	9	9 3/8	9 9/16	9 15/16	9 3/4	10 1/8
L. (1 000)	16 3/4	19 1/4	19 13/16	21 15/16	20 7/8	22 1/8	21 1/4	22 3/4
£	15 1/4	16	14 13/16	15 7/16	14 3/4	15 3/8	14 1/4	14 7/8
F. français	15	15 3/4	15	15 7/8	16	16 7/8	17 1/8	18

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.





MARCHÉ COMMUN

LE CONSEIL EUROPÉEN DE LONDRES

Face au chantage britannique, la Communauté est menacée de division

Bruxelles (Communautés européennes). — Jusqu'à quel point la solidarité financière des Dix et la politique agricole commune, à savoir deux éléments fondamentaux de la Communauté telle qu'elle existe, vont-elles sortir diminuées du prochain Conseil européen ? En dépit des discours sur la relance, tel est bien l'enjeu de la réunion que les chefs d'Etat et de gouvernement des Dix vont tenir, à Londres, jeudi 26 et vendredi 27 novembre. Il n'y a pas de perspectives prometteuses à attendre de ce Conseil, mais plutôt des remises en cause. L'affirmer ne procède pas d'une extrapolation aventureuse : c'est la traduction, en termes simples, de ce que réclament inlassablement les Britanniques, mais aussi malheureusment, du moins à ce stade, les Allemands.

De notre correspondant

La transformation radicale de ce qui existe peut-elle se trouver consacrée dès cette session ? Tout porte à penser que non. Une telle entreprise de destruction a besoin de temps afin d'être accomplie d'une façon qui ne soit pas trop voyante. Mme Thatcher, qui mène le jeu, n'est pas pressée. Elle sait qu'elle disposera d'un pouvoir de pression considérable au printemps 1982, au moment de la fixation des prix agricoles. Elle pourra alors, sans risque majeur, empêcher toute décision sur les prix, tant qu'elle n'aura pas obtenu ce qu'elle cherche : la promesse que la contribution nette du Royaume-Uni au budget européen sera durablement limitée et, sous une forme ou sous une autre, le plafonnement des dépenses agricoles.

L'expérience révèle que les autres Etats membres n'ont pas les moyens de ne pas céder à cette forme de chantage. Certes, on n'en est pas là. La négociation s'engage et il semble probable qu'à Londres M. Mitterrand, soucieux de faire mieux que son prédécesseur, ne se laissera pas imposer une réforme incontrôlée de la politique agricole commune et refusera de signer un chèque d'un montant aussi considérable que celui offert au premier ministre britannique en mai 1980. Mais la suite est préoccupante, et c'est en pensant au développement futur de la négociation, que le Conseil européen de Londres — conseil tactique, consacré à la manœuvre — prend sa réelle importance.

Vulnérabilité

Les huit partenaires du Royaume-Uni (huit, car on devine que M. Papandréou tient à jouer pour son entrée sur la scène européenne un rôle à part), conscients de leur vulnérabilité, seront-ils en mesure d'ébaucher entre eux un accord politique, de montrer clairement — avant que n'arrive la période sensible de la fixation des prix agricoles — qu'ils n'ont pas l'intention de se laisser une fois de plus rouler dans la farine ? C'est une hypothèse qui paraît d'autant plus plausible que sur le fond des choses, à savoir les aménagements à apporter à la politique agricole commune et la nécessité d'une certaine relance de l'activité communautaire, un accord à huit ne semble pas hors de portée et que l'Italie, phénomène nouveau, paraît disposée à y contribuer. Toutefois, l'opération semble difficile à réaliser en raison d'une part de la faiblesse politique de la majorité des protagonistes (plusieurs gouvernements sont démissionnaires ou considérés comme en sursis), de l'autre du manque de confiance généralisé qui caractérise actuellement les relations entre les Etats membres.

On a déjà signalé les éléments de convergence qui existent dans cette affaire entre le Royaume-Uni et la R.F.A. Subsisteront-ils jusqu'au bout ? L'actuelle nervosité allemande — marque d'un doute à l'égard de l'Europe et singulièrement à l'égard de la France — laisse perplexe sur les intentions du chancelier Schmidt, sur sa volonté, cette fois encore, de jouer quand même le jeu avec les Français. Beaucoup sans doute dépendra de ceux-ci et de leur capacité à rassurer. Pour réussir, il leur faudrait savoir ce qu'ils attendent concrètement de la Communauté, quels sont leurs objectifs dans la négociation en cours et avec qui ils entendent les atteindre. Les déclarations contrastées entendues en France au cours des précédentes semaines à propos des affaires européennes ne donnent pas la certitude qu'une ligne de conduite bien nette ait été tracée.

Le risque d'une telle situation où chacun reste sur ses gardes, c'est de faire apparaître à Londres que la Communauté, à propos de la politique agricole et financière est complètement divisée, atomisée. Ce serait un grand succès pour les Britanniques de démontrer ainsi qu'il n'existe pas entre leurs partenaires d'accord fondamental sur ce qui doit être fait et sur ce qui doit être écarté dans la construction européenne. Un pas décisif vers une victoire qui deviendrait alors presque certaine.

PHILIPPE LEMAITRE.

● *La C.F.D.T. et le Conseil européen.* — La C.F.D.T. estime que le prochain Conseil européen n'accorde pas suffisamment la priorité aux problèmes de chômage et d'inflation.

Dans une lettre adressée le 18 novembre à M. Mitterrand, M. Chérèque, responsable du secteur international de la centrale syndicale, estime « *urgent de relancer la recherche d'une approche communautaire visant un processus coordonné de réduction de la durée du travail* » dans tous les pays de la C.E.E.

ÉNERGIE

En Norvège

LA GRÈVE DES TRAVAILLEURS DES PLATE-FORMES DE FORAGE A PRIS FIN

(De notre correspondante.)

Oslo. — Les ouvriers des plates-formes de forage en mer du Nord, en grève depuis plus de deux semaines, ont repris leur travail le lundi 23 novembre à la suite d'un accord avec les propriétaires des plates-formes. L'accord prévoit seulement que les ouvriers qui ont participé à la grève ne seront pas rendus économiquement responsables des pertes des armateurs propriétaires des plates-formes de forage.

Les ouvriers de ces plates-formes doivent maintenant attendre les négociations salariales annuelles d'avril prochain pour essayer de rattraper leurs collègues des plates-formes de production qui gagnent souvent trois fois plus d'argent plus qu'eux. Un des effets immédiats de la grève a été de provoquer une véritable guerre des syndicats. Une grande partie des deux mille trois cents ouvriers des plates-formes mobiles ont quitté la centrale syndicale norvégienne L. O. Pour L. O., force politique de première importance en Norvège, il est indispensable de maintenir sa présence en mer du Nord et elle devrait donc faire peu de concessions dans la négociation. — C. I.

● *Le prix du brut léger algérien* est passé de 35,5 dollars à 36,70 le baril à compter du 1er novembre, a annoncé la société algérienne Sonatrach. Cette augmentation estiment les observateurs, est la conséquence de la hausse de 2 dollars du prix du pétrole saoudien décidée lors de la conférence extraordinaire de l'OPEP à Genève.

● *Mobil affirme avoir reçu 38 % des actions de Marathon Oil.* — La compagnie pétrolière Mobil vient d'annoncer qu'elle avait reçu 23 millions d'actions de Marathon, soit un peu plus de 38 % du capital de cette société, en réponse à son offre publique d'achat. L'offre de Mobil portait sur 40 millions de titres. Cette O.P.A. est concurrencée par une offre d'U.S. Steel, qui propose 40 cents de plus pour chaque action de Marathon.

ÉTRANGER

EN NOVEMBRE GRANDE-BRETAGNE : BAISSE DU CHOMAGE

Londres (A.F.P.). — Le nombre des chômeurs britanniques officiellement secourus est retombé de 2 988 644 (12,2 % de la population active) à la mi-octobre à 2 954 414 à la mi-novembre. Il s'agit de la deuxième diminution mensuelle consécutive depuis le record absolu de 2 998 789 établi en septembre. Toutefois, cette amélioration est due entièrement aux facteurs saisonniers. Après correction, le nombre des adultes sans emploi aurait encore augmenté d'environ 35 500 en un mois pour atteindre 2 764 400 (11,4 % de la population active).

Bien que quelques signes de reprise de l'activité se manifestent dans l'industrie depuis le milieu de l'été, les analystes prévoient que le cap des 3 millions sera franchi dans les semaines qui viennent. Avec l'encouragement du gouvernement, les chefs d'entreprise mettent maintenant de plus en plus l'accent sur l'amélioration de la productivité, indispensable, affirment-ils, pour combattre la concurrence étrangère.

Les compressions d'emplois se poursuivent au contraire dans de nombreux secteurs, dont la sidérurgie, où la British Steel se propose de licencier environ 20 000 personnes au cours des prochains mois, et la construction automobile, où British Leyland vient d'annoncer une réduction de ses effectifs de 4 100 personnes. Ainsi la suppression de 45 000 emplois a encore été annoncée en octobre contre 35 000 en septembre. En outre, environ 350 000 personnes (dont quelque 280 000 jeunes) occupent actuellement des emplois créés artificiellement grâce aux aides de l'Etat.

ÉTATS-UNIS : FAIBLE HAUSSE DES PRIX EN OCTOBRE

Washington (A.F.P.). — L'indice du coût de la vie a augmenté de 0,4 % en octobre, soit la plus faible augmentation mensuelle enregistrée depuis juillet 1980 (0,1 %). En septembre, la hausse des prix avait été de 1,2 %. Pour les dix premiers mois de 1981, elle ressort à 9,6 %. En octobre, l'évolution de l'indice a traduit essentiellement une baisse de 0,7 % des prix du logement (après quinze mois de hausse régulière) et une augmentation de 0,2 % des produits alimentaires.

La récession dans laquelle sont entrés les Etats-Unis a joué en faveur d'une réduction de la hausse des prix, estiment les analystes. En conséquence, ajoutent-ils, il est probable que pour l'ensemble de 1981 la hausse de l'indice sera juste inférieure à 10 % contre 12,4 % en 1980. Cependant les commandes américaines de biens durables ont baissé brutalement de 8 % en octobre, soit leur plus forte baisse mensuelle depuis deux ans et demi. Elles avaient diminué de 1,2 % en septembre et de 2,6 % en août. Ce recul, qui confirme la baisse de l'activité, reflète pour une bonne part la chute des commandes d'automobiles enregistrée depuis le début d'octobre. La production de voitures américaines devrait, cette année, être la plus faible depuis vingt ans, indique la publication « Ward's Report » dans sa dernière livraison : 6 291 000 unités cette année contre 6 372 000 en 1980, 5 516 000 automobiles avaient été construites en 1961.

TIERS-MONDE

● *La dette des pays en développement* franchira cette année la barre des 500 milliards de dollars, 524 milliards exactement, selon les dernières estimations de l'O.C.D.E. A la fin de 1980, la dette se situait à 456,2 milliards de dollars et à la fin 1979, à 397,3 milliards. Le service de cette dette — remboursement des emprunts et intérêts — atteindra 111,7 milliards de dollars, en augmentation de 22 %. « *Il n'y a pas de problème général de la dette,* estime l'O.C.D.E. *Les difficultés aiguës posées par le service de la dette sont restées exceptionnelles et ont affecté seulement un petit nombre de pays.* » La part de la dette détenue par les dix-sept pays les plus riches se situe entre 70 % et 80 %, contre 13 % pour la Banque mondiale et 4 % pour l'OPEP.

ÉTRANGER

Stagnation en Argentine

La marge de manœuvre gouvernementale se rétrécit

L'escalade du dollar financier se poursuit : il a atteint, courant novembre, 14 000 pesos, en augmentation de 40 % en moins de quinze jours. Il existe, depuis le 22 juin, un double marché des changes en Argentine. Le cours du dollar « commercial » est fixé par la Banque centrale, tandis que le dollar utilisé dans les transactions financières flotte, en principe, librement, mesure prise, le 29 octobre dernier, afin d'économiser les réserves. Cette hausse spectaculaire confirme la perte de crédibilité des autorités économiques et reflète l'inquiétude de l'opinion publique. A la suite de ce bond, l'écart entre le dollar commercial et le dollar financier dépasse 100 %.

Même s'il paraît difficile que ce fossé puisse se maintenir longtemps, quelles que soient les mesures techniques qui pourraient être prises pour contrôler les mouvements de devises ou rapprocher les deux marchés, elles se révéleront très vite insuffisantes, si les forces armées ne parviennent pas à rétablir la confiance.

Correspondance

Buenos-Aires. – Le pouvoir militaire, capable de faire taire rapidement ce qui, à ses yeux, menace la *« sécurité nationale »*, se montre, en revanche, vulnérable face aux réactions que suscite sa politique économique chez l'Argentin moyen. Tout se passe comme si une fraction importante des agents économiques se servait de la liberté que lui offre le système pour censurer les autorités. Le développement d'une presse économique, souvent d'excellent niveau, en même temps que l'obligation de se défendre contre une inflation dévorante ont contribué à faire du citoyen argentin un redoutable juge de l'action de ses gouvernants.

Ballon d'oxygène

Obligé de compter avec une opinion publique exigeante, le gouvernement doit également composer avec les groupes de pression qu'il a, d'ailleurs, lui-même portés au pouvoir en mars dernier. Il est clair, en effet, que le ministre de l'agriculture, M. Jorge Aguado, et le ministre de l'industrie, M. Guillermo Kuhl, se comporte plus en porte-parole des agriculteurs et des industriels qu'en membre de l'équipe gouvernementale. Sans doute a-t-on cru parvenir de cette manière à neutraliser l'opposition croissante des secteurs de la production au « modèle » implanté par M. Martinez de Hoz, ancien ministre de l'économie. En fait, les propres limites du gouvernement, contrôlé de très près par la junte, ont laissé une liberté d'action appréciable au lobby du « campo » et, dans une moindre mesure, à celui des industriels.

Les péripéties du *« bon national de consolidation économico-financière »*, promulgué le 4 novembre, après plus de quatre mois de discussions, illustrent la complexité et la lenteur du processus de décision en matière économique. Il a fallu que la junte tranche pour que la loi de *« refinancement du passif des entreprises »* voie enfin le jour.

Il s'agit d'un ballon d'oxygène apporté par l'Etat aux banques qui ne peuvent pas récupérer leurs créances, souvent d'ailleurs parce qu'elles ont mal prêté leurs fonds, et aux entreprises dont la structure financière, déjà faible, s'est considérablement détériorée en raison de la hausse vertigineuse des taux d'intérêt. Cette mesure de sauvetage, qui ne satisfait totalement personne, et dont les conséquences inflationnistes sont loin d'être négligeables, s'ajoute à toute une série de palliatifs, coûteux pour le Trésor, grâce auxquels les autorités cherchent à atténuer la récession.

Leur marge de manœuvre est en fait très étroite, en raison de la fragilité des finances extérieures. Selon les derniers chiffres officiels, l'endettement du secteur public et du secteur privé vis-à-vis de l'étranger s'élève à 29 milliards de dollars et le service de la dette absorbera, cette année, 40 % du montant des exportations. Quant aux réserves librement disponibles, elles dépasseraient à peine le milliard de dollars sur un total d'environ 5 milliards.

On comprend, dans ces conditions, que le gouvernement cherche, coûte que coûte, à accroître ses ventes à l'extérieur par un recours massif à la dévaluation (le dollar qui sert aux opérations commerciales vaut aujourd'hui 6 300 pesos contre 2 000 au début de l'année, et une nouvelle modification du taux de change n'est pas à exclure) et à attirer les capitaux extérieurs, en renouvelant les bonnes dispositions de l'Argentine à l'égard des investisseurs étrangers.

Deux atouts

La situation est donc délicate. Elle n'est pourtant pas désespérée. L'Argentine dispose, en effet, de deux atouts qui lui permettront sans doute, une fois de plus, de s'en sortir. En premier lieu, la récolte devrait être relativement bonne, même si la sécheresse a fait craindre un moment que la production de blé ne soit sérieusement compromise. Heureusement, la pluie est revenue ces derniers jours sur la pampa. En deuxième lieu, les réserves considérables du pays en énergie et en minerais, s'ajoutant aux possibilités d'accroître la production d'aliments, en font le point de mire du capital étranger, malgré toutes les vicissitudes de son histoire.

Quelle que soit l'issue de la crise actuelle, la majorité des experts considèrent que l'Argentine ne pourra sortir durablement de la stagnation (le produit national brut par habitant sera même inférieur en 1981 à celui de 1975) que le jour où elle aura trouvé une solution aux trois problèmes qui, à leurs yeux, expliquent le contraste entre ses potentialités et la médiocrité de son développement.

• *La faiblesse de l'investissement productif et la volatilité de l'épargne.* – Celle-ci se concentre sur le court terme (90 % des dépôts sont placés à trente jours et moins), quand elle ne cherche pas purement et simplement une plus grande sécurité sous d'autres cieux. Sans doute cela s'explique-t-il par le manque de confiance des Argentins dans les autorités gouvernementales.

• *Le maintien d'un secteur public hypertrophié et surtout inefficace.* – Les militaires n'ont pas fait mieux dans ce domaine que les gouvernements populistes pourtant voués aux gémonies en mars 1976. Les mesures de privatisation n'ont touché qu'un nombre réduit d'entreprises et le déficit des finances publiques s'est creusé. Il sera en 1981 supérieur de 93 % à celui de 1980, et représentera 6 % du produit intérieur brut.

• *L'absence de véritable volonté de développement.* – Les raisons de cette attitude sont sans doute complexes, mais peut-être faut-il les chercher, comme le suggérait un éditorial récent du *Buenos-Aires Herald*, dans le fait que gouvernements et gouvernés semblent convaincus que l'Argentine est un pays riche.

JACQUES DESPRES.

Au Brésil

ENTRE DEUX ET TROIS MILLIONS DE CHOMEURS SELON CERTAINS EXPERTS

Le nombre total des chômeurs est évalué à 1 165 520 dans l'Etat de Sao-Paulo et à 526 140 dans l'Etat de Rio-de-Janeiro. Ces calculs sont fondés sur le nombre de demandeurs d'emploi ; mais de nombreux Brésiliens ne s'inscrivent pas aux agences du système national de l'emploi. Il n'existe pas en fait de statistiques fiables sur le nombre total de chômeurs dans tout le Brésil.

Certains experts avancent le chiffre de deux à trois millions de chômeurs (pour une population active de plus de 40 millions de personnes), mais il est pratiquement impossible de savoir combien il en existe à la campagne.

Cependant la dette extérieure brésilienne pourrait atteindre 75 milliards de dollars d'ici à la fin de 1983, a indiqué récemment le ministre brésilien des finances, M. Ernane Galveas. En 1981, l'endettement ne devrait pas dépasser les 60 milliards contre 54 milliards en 1980. *(A.F.P.)*

UNE ÉTUDE DU B.I.T.

Les transnationales créent des emplois dans le tiers-monde tout en détruisant des activités traditionnelles

De notre correspondante

Genève. – Dans une étude sur les sociétés transnationales et l'influence sur l'emploi dans le tiers-monde, le Bureau international du travail (B.I.T.) estime que, l'an passé, les firmes ont permis la création de plus de 4 millions d'emplois dans les pays pauvres (soit 0,5 % du volume de la main-d'œuvre dans ces pays) contre 40 millions dans les pays industrialisés à économie de marché. Ces résultats sont dus essentiellement aux investissements dans une douzaine de pays les plus avancés du tiers-monde.

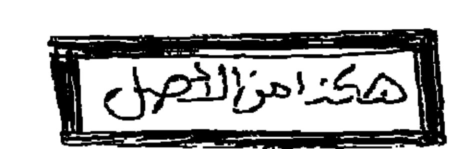
Selon le B.I.T., la moitié des ressources des transnationales investies dans le tiers-monde proviennent des Etats-Unis. Le Royaume-Uni, avec 20 %, vient au second rang, tandis que l'ensemble de la participation de l'Allemagne fédérale, du Canada, de la France, du Japon et des Pays-Bas se monte à 30 % de la totalité de ces investissements. Toutefois, au cours de ces dernières années, les activités des transnationales japonaises et ouest-allemandes ont progressé beaucoup plus sensiblement que celles des sociétés américaines.

D'après une enquête portant sur 860 000 salariés travaillant dans 250 sociétés transnationales, 87 % d'entre eux étaient occupés dans des industries manufacturières, 9 % dans le secteur des banques et les services (dont l'expansion est spectaculaire), 3 % dans les mines, et 1 % seulement dans l'agriculture. L'ensemble de l'emploi dans ces entreprises a progressé deux fois et demie entre 1960 et 1967 grâce à l'implantation des transnationales.

Si le rôle de ces sociétés dans la lutte contre la pénurie d'emplois dans le tiers-monde ne saurait être nié, il n'en reste pas moins, selon les experts du B.I.T., que le rôle est loin d'être totalement bénéfique. En attirant la main-d'œuvre locale, les transnationales ont causé un tort considérable à certaines industries locales auparavant florissantes. Ainsi, au Brésil, entre 1970 et 1975, plus de 200 entreprises locales de l'industrie alimentaire ont disparu, ne pouvant faire face à la concurrence des transnationales agro-industrielles.

Les experts du B.I.T. ont constaté un accroissement du travail saisonnier irrégulier, et – plus grave encore – la disparition pure et simple de certaines activités traditionnelles. Il appartient donc aux gouvernements de prendre des mesures destinées à combattre ces inconvénients, notamment en encourageant *« l'esprit d'entreprise et d'innovation indigène »* et en renforçant les structures industrielles artisanales et agricoles existantes.

ISABELLE VICHNIAC.



CONJONCTURE

L'ADOPTION DU PLAN DE DEUX ANS PAR LE CONSEIL DES MINISTRES

Le Conseil économique et social s'inquiète des charges croissantes supportées par l'État

Le conseil des ministres de ce mercredi 25 novembre devait adopter le projet de loi portant approbation du Plan intérimaire de deux ans couvrant les années 1982-1983. Le projet de loi présenté par M. Michel Rocard comprend le texte du rapport amendé après avis du Conseil économique et social. Celui-ci s'est inquiété des charges que devrait supporter l'État et a insisté sur la nécessaire concertation à tous les échelons.

Le Conseil économique et social a approuvé le projet d'avis présenté au nom de la commission spéciale du Plan par M. René Teulade (1) sur le plan intérimaire de deux ans. Le projet a été approuvé par 13 voix contre 5 et 42 abstentions (13 C.G.T., 19 représentants des entreprises privées, 4 représentants de la C.G.C.). M. Gattaz, qui devrait être le futur président du C.N.P.F., s'est abstenu.

M. Teulade écrit notamment : « *Le Conseil économique et social partage l'idée, exprimée dans le Plan de deux ans, selon laquelle « il faut que le développement de » capacités de production compétitives relaie celui de la consommation ». Il approuve la stratégie visant à accorder la priorité à un important programme d'économies et d'utilisation rationnelle de l'énergie. Il estime opportun que les économies d'énergie soient « encouragées par des incitations et des » mesures financières ». Le Conseil économique et social s'inquiète toutefois des modalités de financement de l'ambitieux programme décidé par le gouvernement.* »

M. Teulade ajoute : « *Le Conseil économique et social se demande si les mesures envisagées — désencadrement sélectif des crédits accordés aux entreprises, appel à des emprunts internationaux — seront suffisantes pour permettre la couverture des 24 milliards de francs d'investissements prévus en moyenne au cours de chacune des années 1981-1988. Il est, certes, conscient que l'engagement de ces investissements sera progressif au cours de la période considérée, mais rappelle que la crédibilité de ce programme repose sur le pari d'un maintien de la croissance économique à un niveau élevé. Par ailleurs, il aurait été opportun que soit évaluée, dans le cadre du Plan de deux ans, la charge pour l'État des diverses formes d'aides envisagées.* »

Abordant le problème de l'inflation, le rapporteur insiste sur le risque que court l'État à vouloir abaisser le coût des charges des entreprises.

Un franc stable

Traitant de la « *difficile recherche d'un nouvel équilibre* », M. Teulade écrit : « *Une raison de fond commande la mise en œuvre d'une action sélective en matière d'investissement public : elle tient au caractère très tendu que risque de connaître la relation épargne-investissement.*

» *Dans un premier temps, la relance significative se traduira par une sensible augmentation de nos importations, et l'on ne peut exclure un déséquilibre accru de notre balance extérieure et, par voie de conséquence, l'affaiblissement du franc, ce qui provoquerait alors un processus d'érosion de la valeur externe de la monnaie, accroissant encore le déséquilibre.*

» *Si le bouclage financier ne pouvait être totalement assuré, il serait difficile d'éviter d'avoir recours à un financement monétaire du déficit ; de ne pas accroître notre endettement extérieur au-delà d'une limite modérée ; de consacrer la totalité de l'endettement extérieur au seul financement de l'investissement productif.*

» *Les fortes tensions inflationnistes ainsi reproduites contribueraient à maintenir des taux d'intérêt élevés indépendamment des aspects de défense du franc, rendant ainsi plus difficile l'investissement et nécessitant d'accorder périodiquement des « rattrapages » nominaux des différents types de revenus, et en mettant en danger la compétitivité des entreprises sur les marchés extérieurs.*

Enfin, le Conseil économique et social réaffirme la nécessité de faire d'un franc « *stable* », *par rapport notamment à nos principaux partenaires européens, un des supports du développement équilibré de notre économie.* »

(1) M. Teulade est président de la Fédération nationale de la mutualité française.

Le rythme annuel de l'inflation dépasse 15 %

Les prix de détail ont augmenté de 1,2 % en octobre, vient de confirmer l'INSEE, dont l'indice calculé sur la base 100, en 1970, s'est inscrit à 296,5 contre 292,9 en septembre. En un an — c'est-à-dire par rapport à octobre 1980 — la hausse est de 14,1 %. Mais l'inflation atteint un rythme annuel de 15,2 % sur les trois derniers mois connus.

En septembre, le prix de l'alimentation ont fortement augmenté (+ 1,5 %) portant à 15,9 % la hausse en un an. Ce sont surtout les prix de la viande (de porc notamment), des fruits et des légumes (+ 1,9 % en un mois, + 20,4 % en un an) de corps gras (+ 21,8 W en un an) qui sont responsables de cette poussée.

Si les prix des produits manufacturés augmentent modérément (+ 0,7 %) en un mois, + 13,3 % en un an), ceux des services continuent, en revanche, de flamber (+ 1,7 %, + 13,8 % en un an).

Si l'on regroupe les postes de dépenses selon leur origine (secteur privé ou division publique) on voit que les seuls services privés augmentent de 16 % en un an alors que les prix des produits manufacturés privés n'augmentent que de 10,3 %. Les tarifs des transports publics sont en hausse de 20,5 % en un an.

Les prix de détail ont augmenté de 12,3 % depuis le début de l'année. Cela est compatible avec la prévision officielle d'une hausse de 14,2 % en 1981.

On peut en effet penser que les mesures de blocage de certains prix alimentaires, les contrats de modération qui vont être conclus avec certaines professions ralentiront les hausses pendant au moins un temps. A ce sujet, M. André Delelis, ministre du commerce et de l'artisanat, a indiqué, mardi 24 novembre, que « *le gouvernement entendait sortir rapidement du système de blocage des prix en négociant, dès que possible, la mise au point de contrats de régulation des prix, branche par branche, avec les organisations professionnelles* ».

Négociations avec les prestataires

Le ministre s'adressait à près de deux cents présidents de chambres et délégués consulairse rerpésentant 850 000 entreprises artisanales et quelque 2 millions 200 000 personnes à l'assemblée générale des chambres de métiers réunie mardi 24 et mercredi 25 à Paris.

M. Delelis a précisé que « *les modalités de négociation qui avaient été élaborées avec M. Jacques Delors, ministre de l'économie, et Mme Catherine Lalumière, ministre de la consommation, concerneraient d'abord les prestataires de services à l'origine des dernières surchauffes des prix* », c'est-à-dire la réparation automobile, la coiffure, la boulangerie, pour s'étendre progressivement à l'ensemble des secteurs.

Le président national des chambres de métiers, M. Francis Combe, a indiqué, pour sa part, que « *les branches professionnelles étaient prêtes, pour sortir du blocage des prix, à apporter leur contribution à ces négociations* ».

M. Delelis a précisé d'autre part qu' « *il n'était pas question que la loi de décentralisation conduise à une municipalisation directe des petites activités (boulangerie, épicerie), qui porterait concurrence aux professionnels établis* ». Mais les communes « *pourront acheter, après concertation, des locaux dans des zones défavorisées pour en céder ensuite obligatoirement l'exploitation au secteur privé* ».

AFFAIRES

AU CONSEIL DES MINISTRES

Le gouvernement devait confirmer une réduction des charges sociales supportées par les firmes du textile

Le conseil des ministres de ce mercredi 25 novembre devait être saisi à nouveau du dossier textile. La semaine dernière déjà, le ministre de l'industrie avait présenté au gouvernement l'essentiel des mesures visant à rendre à cette activité dynamisme et efficacité. Il s'agit cette fois d'une mise au point : l'une des propositions faites le 18 novembre par M. Dreyfus avait été repoussée vivement, vingt-quatre heures plus tard, par M. Jacques Delors, et on avait bien sûr souligné une certaine incohérence du travail gouvernemental (*le Monde* du 21 novembre).

Il n'est pas question, avait déclaré en substance le ministre de l'économie et des finances, d'alléger de douze points les charges sociales payées pour les entreprises du textile ainsi que l'avait annoncé M. Dreyfus. Cette mesure visait à rendre plus compétitives les productions de cette industrie et à endiguer, si l'on peut dire, la montée des importations d'articles de textile et d'habillement provenant de pays à bas salaires ou à commerce d'État.

Le refus opposé par M. Delors n'était pas de principe, mais de circonstance. Appliqué, l'allégement des charges sociales coûterait en effet environ deux milliards de francs par an au Trésor pour les firmes du textile proprement dites, et une somme équivalente pour les entreprises de l'habillement. Comment « récupérer » ces deux (ou quatre) milliards de francs ? Certains ont suggérer un relèvement de deux points de la T.V.A. sur les ventes d'articles textiles. Mais cette proposition conduirait à une hausse des prix de détail. D'où le refus de M. Delors. De surcroît, le système fiscal français admet mal de lever des impôts spécifiques.

La décision définitive ne sera pas arrêtée ce mercredi.

MM. Pierre Mauroy et Pierre Dreyfus avaient l'intention de préciser les vues d'ensemble du gouvernement sur le dossier du textile ce même jour, dans l'après-midi, à l'Assemblée nationale, dans le cadre des questions d'actualité.

Mais une fois tranché le débat de fond, restera à préciser la portée des engagements des firmes textiles en compensation de l'abaissement des charges sociales dont elles bénéficieront. Quels seront les critères retenus quant aux investissements quelles devront lancer ; quant aux emplois qu'elles devraient créer ; quant à la durée de leurs promesses ?

De même s'agira-t-il d'un engagement couvrant toutes les firmes du textile et toutes celles de l'habillement ? Ou s'agira-t-il d'un contrat entreprise par entreprise (on en dénombre huit mille cinq cents dans les deux branches).

Les pouvoirs publics soutiennent cette dernière thèse, qui sans doute prévaudra. Mais on voit les limites d'un engagement de ce type. Certaines firmes — les plus dynamiques — n'auront aucune peine à remplir leur contrat ; d'autres chercheront coûte que coûte — mais à quel prix ? — à remplir leur engagement ; une troisième catégorie d'entreprises, enfin, moins consciencieuses, on pourrait dire plus cyniques, se sentiront peu engagées par le contrat souscrit. — A. T.

M. NEUSCHWANDER QUITTE LA FNAC

M. Claude Neuschwander vient de démissionner de ses fonctions de directeur général de la FNAC, a annoncé le 24 novembre le président-directeur général de la FNAC, M. Essel. « *Des divergences profondes* » opposaient les deux hommes au sujet des « *structures internes de direction* ». Directeur de Publicis puis administrateur et directeur général de Lip, M. Neuschwander, entré à la FNAC en 1979 comme secrétaire général, était devenu il y a un mois directeur général. M. Neuschwander était à la FNAC l'homme des COOP (Coopératives de consommateurs), actionnaire majoritaire de la FNAC, et avait vocation pour succéder à M. André Essel.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

M. Jack Lang propose au maire de Paris de « négocier » des modifications au projet de jardin des Halles

Va-t-on dessiner un nouveau jardin pour les Halles ? M. Jack Lang, ministre de la culture, a transmis au maire de Paris, en lui précisant qu'il adoptait la même position, l'avis très critique, mais l'invitant à la concertation, exprimé le 5 novembre dernier par la commission supérieure des abords sur le projet de jardin des Halles (le Monde *du 27 juin).*

Cette commission où siègent des fonctionnaires, des représentants d'associations, des architectes des monuments historiques et quelques architectes libéraux, conseille le ministre, à sa demande, sur les projets situés dans le périmètre de protection des monuments, en l'occurrence l'église Saint-Eustache. Elle n'a pas été saisie des projets des Halles depuis que, le 18 janvier 1978, elle a examiné le projet Bofill pour un immeuble de logements, rue Rambuteau.

A la suite du « Yalta » conclu, en août 1978, entre la Ville et l'Etat sur les projets parisiens (les Halles au maire, la Villette au président de la République), M. Chirac avait, en effet, interrompu, en septembre, le chantier Bofill, et lancé de nouvelles études. Celles-ci ont abouti à des permis de construire (Ducharme pour les logements rue Rambuteau, Willerval pour les « corolles » rue Pierre-Lescot, Marot pour l'hôtel rue Berger) sans que la commission des abords soit consultée, le ministre d'alors donnant son avis discrètement pour respecter un engagement tacite de laisser la Ville mener ses propres affaires.

Les choses ont changé le 10 mai. Le nouveau ministre de la culture, M. Jack Lang, s'était vivement élevé, au Conseil de Paris, contre les projets municipaux, notamment à propos du jardin. Il décida donc, après avoir renoncé à tout remettre en cause (les chantiers des constructions bordant le jardin sont lancés), de consulter la commission des abords. Celle-ci a donné, par vingt et une voix et deux abstentions, un avis d'autant plus critique qu'elle se trouve confrontée à un « produit fini » alors qu'elle avait souhaitée être associée à son élaboration.

Elle estime, en effet, que le traitement du jardin doit « *rechercher une ordonnance forte et simple* » afin d'en faire « *l'élément structurant d'une grande composition* ». Elle critique la composition « *trop compartimentée et diversifiée* », souligne le « *caractère extrêmement choquant* » de l'extrémité des pavillons en corolles, non loin de Saint-Eustache, dont il faudrait « *supprimer ou alléger l'impact visuel* ». Au « *grand mail oblique* », elle préférerait manifestement un axe central est-ouest qui serait « *cohérent avec l'histoire du quartier et la recherche d'un parti fort* ». Enfin elle conteste l'« *opportunité du théâtre en gradins* » et de certains « *détails* » (treillages métalliques, canal).

La commission se dit prête à examiner « *des choix alternatifs* » dans un délai rapide. Dans sa lettre à M. Chirac, parvenue à la mairie en fin de semaine dernière, M. Lang confirme son souci de négocier et fait allusion à la nomination d'un « médiateur ».

Malgré les apparences, les critiques de la commission ne portent pas sur des détails et nécessiteraient, pour être toutes satisfaites, de nouveaux plans très différents : le mail oblique et la place dallée au chevet de l'église sont des constantes du projet de la Ville.

La modification de l'ensemble de « corolles » métalliques, qui abriteront des commerces et divers équipements publics, ne semble pas, en revanche, poser de problème insurmontable. Déjà, une grande ouverture a été ménagée entre les pavillons, rue Pierre-Lescot, au-dessus de la sortie du R.E.R. Mais le souhait de la commission de « *supprimer ou d'alléger* » le pavillon le plus proche de l'église ne peut être complètement réalisé puisque ce bâtiment doit cacher des « tours » de secours liées aux équipements souterrains. Où l'on voit reparaître la question soulevée, en juin 1978, de façon polémique, par le conseiller de Paris Jack Lang...

MICHÈLE CHAMPENOIS.

Publicité de l'étude d'impact du projet de ligne électrique à deux circuits 400 KV Cordemais - La Martyre

La préfecture du Morbihan communique :

Afin d'assurer une plus large information du public dans le cadre de l'instruction administrative ouverte à la date du 19 octobre 1981 du projet de construction de la ligne électrique à deux circuits 400 KV Cordemais - La Martyre, l'étude d'impact restera à la disposition du public jusqu'au 15 janvier 1982 inclus, dans les conditions définies par le communiqué préfectoral du 14 octobre 1981.

A PROPOS DE...

LA DÉCENTRALISATION SUR LE TERRAIN

Les milliards des communes

Il y a la décentralisation institutionnelle — celle qui passe par la loi en discussion actuellement au Parlement — et la décentralisation pratique, quotidienne, celle qui s'illustre dans la politique suivie tous les jours par les communes, les départements et les régions. A l'heure où le gouvernement cherche des relais pour mettre en œuvre sa nouvelle politique économique, il faut savoir que les collectivités locales, par les budgets qu'elles mettent en œuvre et par le nombre d'agents qu'elles occupent (environ six cents mille emplois), peuvent avoir une influence non négligeable sur la relance, donc sur l'emploi.

Avec un budget de 257 milliards de francs, les collectivités locales injectent dans l'économie des sommes équivalentes à 30 % de l'ensemble des dépenses publiques (civiles) de l'Etat. Elles drainent 12 % des ressources fiscales, et 24,5 % si l'on inclut dans ce pourcentage le remboursement de la T.V.A., les transferts de recettes de l'Etat et les subventions versées par les différents ministères.

Depuis dix ans, le poids spécifique des collectivités locales dans l'économie nationale s'est d'ailleurs accru, puisque la fiscalité locale a augmenté de 16,95 % en moyenne annuelle et les dépenses de 14,65 %, alors que la production intérieure brute (PIB) nationale ne s'accroissait que de 13,35 %.

Comme les entreprises privées — et à la différence de l'Etat, — les communes qui empruntent utilisent ces sommes pour investir. En 1981, le volume global des emprunts aura atteint 48 milliards de francs — dont 28 milliards à des taux privilégiés, et seulement 3,5 milliards en provenance du Crédit agricole, ce qui fournit au ministère de l'intérieur l'occasion de souhaiter que cette grande banque intervienne davantage auprès des communes et des départements pour les épauler dans leurs projets. Autre différence avec l'Etat : le quart du budget des collectivités locales sert à financer des investissements, tandis que l'Etat consacre plus de 95 % du sien à des dépenses de fonctionnement.

C'est à cause de l'importance que représentent ces enveloppes financières et les leviers économiques qu'elles peuvent être que la direction générale des collectivités locales, avec, à sa tête, M. Pierre Richard, a décidé d'amplifier les actions de formation et d'information en direction des communes et des départements. Des guides budgétaires, des tableaux publiant des ratios de comparaison entre communes, selon leur population, et entre départements et régions, une note périodique de conjoncture sur les finances locales, une documentation sur les contrats de solidarité et les emplois d'utilité collective sont adressés régulièrement aux élus.

De même, si les communes et les départements doivent participer à la relance économique, ils sont appelés aussi à apporter leur pierre à la lutte contre l'inflation. M. Defferre vient, dans ce sens, d'adresser à madame — il s'agit de Mme Yvette Chassagne, préfet de Loir-et-Cher, — et messieurs les préfets le télégramme suivant :

« Les collectivités territoriales et leurs établissements publics, dont les services représentent un secteur important de l'économie nationale, sont appelés, comme l'Etat, à la demande du premier ministre, à donner l'exemple dans la lutte contre l'inflation.

» Vous devez en conséquence les inviter à respecter, pour les tarifs dont la fixation leur incombe, les normes que s'est imposées l'Etat : stabilisation jusqu'à la fin de 1981 et majoration inférieure à 10 % en 1982.

» L'action à mettre en œuvre concerne l'ensemble des services publics locaux, à caractère industriel et commercial et à caractère administratif, ainsi que tous droits et redevances institués par délibération des Assemblées élues. »

Ces services publics intéressent des secteurs aussi divers que les cantines, la distribution de l'eau, les crèches, les transports collectifs, le ramassage des ordures, les parkings... Soit plus 60 milliards de francs de recettes, c'est-à-dire près de deux fois l'ensemble des crédits du ministère de l'intérieur pour 1982.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

AU PRINTEMPS S.A.

Le conseil d'administration a été récemment informé de la conversion en actions d'obligations convertibles souscrites par le groupe Maus-Nordmann, principal actionnaire du Printemps, ainsi que par le Crédit Lyonnais et la Banque nationale de Paris. Ces deux banques, déjà représentées au conseil d'administration respectivement par MM. Bizot et Masson, entrent ainsi dans le capital du Printemps.

Les obligations qui ont été converties représentent environ la moitié des obligations convertibles émises en octobre 1980. Chaque obligation de 400 francs nominal est échangée contre trois actions nouvelles Au Printemps S.A. L'augmentation des fonds propres de la société résultant de ces conversions s'élève à 74 856 000 F, dont 56 142 000 F à titre d'augmentation de capital correspondant à la valeur des 561 420 actions nouvelles émises avec jouissance du 1er janvier 1981 et 18 714 000 F à titre de prime d'émission. A la suite de ces opérations, le capital du Printemps s'élève à 504 549 300 F divisé en 5 045 493 actions de 100 francs nominal entièrement libérées. Le principe de ces conversions avait déjà été annoncé lors de l'assemblée générale des actionnaires du 19 juin 1981.

Le président directeur général du Printemps, M. Bertrand Maus, a d'autre part indiqué qu'il a été nommé administrateur délégué aux affaires internationales de Maus Frères S.A. Rappelons que Maus Frères S.A. exploite en Suisse la plus importante chaîne de grands magasins, et détient, outre sa part dans le capital du Printemps, des participations notables dans des sociétés de distribution situées aux Etats-Unis et en Espagne. Ses nouvelles fonctions ne permettront plus à M. Bertrand Maus de se consacrer exclusivement à la direction du Printemps. M. Bertrand Maus a donc demandé qu'il soit procédé à l'étude de la transformation de la société au Printemps S.A. en société à directoire et à conseil de surveillance.

RICOH COMPANY, Ltd

Résultats de la société mère pour le premier semestre 1981 (1er avril-30 septembre 1981)

Chiffre d'affaires : Yen 143 630 millions contre Yen 123 638* millions soit une progression de 16,2 %.

Résultat d'exploitation : Yen 10 056 millions contre Yen 10 625* millions, soit une diminution de 5,4 %.

Résultat net : Yen 4 870 millions contre Yen 6 192* millions, en diminution de 21,4 %.

L'évolution de ces chiffres s'explique pour l'essentiel par une politique commerciale agressive, tant au Japon qu'à l'étranger, par le coût de la mise en place des mesures de rationalisation de la production et par les dépenses d'investissements en nouvelle technologie.

Un dividende intérimaire de Yen 4,5 par action sera mis en paiement le 10 décembre 1981.

Pour l'ensemble de l'exercice en cours, la progression des ventes devrait rester soutenue, le chiffre d'affaires pourrait ainsi atteindre Yen 295 500 millions (+ 17 %).

Le redressement attendu des résultats au cours du second semestre devrait atténuer le recul constaté à la fin du premier semestre. Le résultat d'exploitation pourrait ainsi s'élever à Yen 21 millions (— 4 %) et le résultat net à Yen 10 millions (— 9 %).

(*) Chiffres du 1er semestre 1980.

A.F.F.I.
(ASSOCIATION FRANÇAISE DE FINANCE)

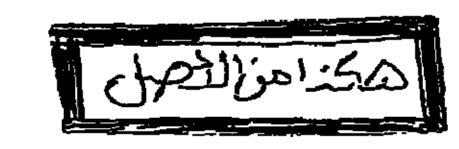
L'A.F.F.I. tiendra son congrès annuel les 2 et 3 décembre 1981 à Paris.

Pour tous renseignements, appelez le :

247-51-32

LES MARCHÉS

...SE DE PARIS 24 NOV...



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

24 NOVEMBRE

La hausse se ralentit

Décidément, le marché de Paris s'essouffle rapidement. La remontée des cours, favorisée en début de semaine, s'est fortement ralentie mardi. Peu affairée, la Bourse a en effet progressé à pas comptés et, à la clôture, l'indicateur instantané s'inscrivait à 0,75 % seulement au-dessus de son niveau précédent.

De toute évidence, maintenant que les engagements à fin décembre ont été pris, les opérateurs observent derechef le plus grand attentisme, n'y voyant pas très clair dans l'évolution de la situation. « Les conclusions assez divergentes des deux derniers sondages d'opinion sur l'action gouvernementale ne peuvent encore que les inciter à la prudence », disait-on autour de la corbeille. Si l'on en croit le premier (indice Opinion), les mesures économiques prises depuis le 10 mai sont notées de façon assez médiocre.

Le second, réalisé par la Sofres, fait en revanche ressortir que les Français approuvent en règle générale. Le seul point sur lequel les deux sondages parviennent à se rencontrer est que l'expectative prévaut dans le pays. Une attitude que la Bourse connait bien. Dans ces conditions, les rumeurs sur une possible concession des pouvoirs publics à l'égard des actionnaires des groupes nationalisables – on parle d'un versement des dividendes supprimés dans le projet de loi – n'ont pas eu beaucoup d'écho. De l'avis de beaucoup, la nouvelle pourrait avoir un impact favorable si elle venait à être confirmée.

Le taux des reports a été fixé à 9,50 % contre 10,25 %.

La devise-titre a grimpé, cotant d'abord 6,83 F-6,86 F, puis 6,85 F-6,87 F, contre 6,78 F-6,90 F.

En hausse à Londres (398 dollars l'once contre 396,75 dollars), l'or a baissé à Paris avec le lingot à 73 450 F (– 550 F) et le napoléon à 720 F (– 15 F).

LA VIE DES SOCIÉTÉS

RICOH. – Le résultat net pour le premier semestre de l'exercice s'achevant le 30 septembre prochain marque un recul de 21,4 % à 4 870 millions de yens pour un chiffre d'affaires accru de 16,2 % à 143 630 millions de yens.

La baisse du bénéfice est imputable au coût des mesures prises pour rationaliser la production et aux dépenses occasionnées par les investissements pour adapter l'outil aux nouvelles technologies. Un dividende intérimaire de 4,5 yens sera versé le 10 décembre. Un redressement du résultat est attendu pour le second semestre, avec un bénéfice de 10 milliards de yens, en baisse seulement de 9 %, ce qui donnerait pour l'exercice entier 14,87 milliards de yens (– 26,8 %).

REVILLON. – Le groupe a porté à plus de 10 % sa participation dans le capital de Radar.

TENNECO. – Dividende intérimaire de 65 cents.

BRASSERIES DU CAMEROUN. – Bénéficient de l'exercice clos le 30 juin : 2,35 milliards de F CFA contre 2,04 milliards. Le dividende brut est fixé à 2 107,78 F CFA contre 1 760,48 F CFA, soit, après retenue de l'impôt local, 1 760 F CFA net contre 1 470 F CFA. Distribution gratuite d'une action pour dix.

EUROMARCHÉ. – M. Antoine Bernheim, gérant de la Banque Lazard, a été nommé président-directeur général de la société, après le décès de M. Raymond Berthault, son fondateur et son P.-D.G. La Banque Lazard détient des participations dans Viniprix et dans la société Le Printemps, qui contôlent Euromarché à hauteur respectivement de 53 % et de 27 % du capital.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	23 nov.	24 nov.
Valeurs françaises	82,8	83,3
Valeurs étrangères	135,6	135,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	87,2	87,6

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 25 nov. 15 5/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO
(marché clos)

	24/11	25/11
1 dollar (en yens)	216,75	217,28

NEW-YORK

Forte hausse

Le ralentissement de la hausse du coût de la vie en octobre et la nouvelle détente des taux d'intérêt ont, en conjuguant leurs effets, déclenché une très vive reprise des cours mardi à Wall Street. D'abord lent, le mouvement s'est très rapidement accéléré et, à la clôture, l'indice des industrielles enregistrait un gain de 18,46 points à 870,24. Un instant même en cours de séance, il avait atteint la cote 873,29. D'importants courants d'affaires ont accompagné cette rapide avance et 59 millions de titres ont été échangés contre 45,25 millions la veille.

C'est surtout l'annonce de la décision prise par la Chase Manhattan d'abaisser son « prime rate » à 15 3/4 % qui a mis le feu aux poudres, survenant après la généralisation à 16 % des taux de base dans tous les établissements bancaires.

Ce renversement de tendance est apparu à bien des analystes très significatif du subit changement d'atmosphère autour du « Big Board », et d'autant plus encourageant que l'intérêt des opérateurs s'est porté au premier chef sur les « Blue chips » et non sur les valeurs de nature spéculative. Beaucoup désormais estiment à Wall Street qu'une poursuite régulière de la désescalade des taux pourrait favoriser une sortie plus rapide que prévu de la récession.

Sur 1 256 valeurs traitées, 1 057 ont monté et 491 seulement ont baissé.

VALEURS	Cours du 23 nov.	Cours du 24 nov.
Alcoa	24 3/4	25 3/4
A.T.T.	59	60
Boeing	22 3/4	22 7/8
Chase Manhattan Bank	55 3/4	56
Du Pont de Nemours	36 7/8	38 1/8
Eastman Kodak	68 7/8	69 5/8
Exxon	31 5/8	32 1/8
Ford	16	16 3/8
General Electric	57 7/8	59 1/8
General Foods	31 3/8	31 5/8
General Motors	35 3/8	36 3/8
Goodyear	18 1/2	19
I.B.M.	50 5/8	52 1/4
I.T.T.	29 1/8	29 7/8
Mobil Oil	25 7/8	26 1/2
Pfizer	48 3/8	50 1/4
Schlumberger	52 1/8	54 5/8
Texaco	34 1/8	34 3/4
U.A.L. Inc.	18 1/8	18 3/8
Union Carbide	47	48 1/4
U.S. Steel	27 1/2	30
Westinghouse	24	24 3/4
Xerox Corp.	38 7/8	39 3/4

BOURSE DE PARIS 24 NOVEMBRE COMPTANT

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 24/11	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 717	5 641	5 500	5 780
Allemagne (100 DM)	252 290	252 520	245	257
Belgique (100 F)	15 072	15 019	13 100	13 100
Pays Bas (100 fl.)	230 760	230 650	224	235
Danemark (100 krd)	78 410	78 670	75 500	80 500
Norvège (100 k)	98 400	98 080	95	100
Grande-Bretagne (£ 1)	10 848	10 780	10 450	11 050
Grèce (100 drachmes)	9 990	10 006	....	....
Italie (1 000 lires)	4 737	4 715	4 450	4 850
Suisse (100 fr.)	314 450	315 650	307	320
Suède (100 krs)	103 650	102 810	99 500	105
Autriche (100 sch)	35 980	35 930	35 050	36 650
Espagne (100 pes.)	5 902	5 902	5 600	5 900
Portugal (100 esc.)	8 795	8 780	7 900	8 800
Canada ($ can 1)	4 823	4 776	4 650	4 880
Japon (100 yens)	2 636	2 697	2 480	2 810

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 24/11
Or fin (kilo en barre)	74500	74000
Or fin (en lingot)	74000	73450
Pièce française (20 fr)	720	705
Pièce française (10 fr)	500	500
Pièce suisse (20 fr)	661	650 10
Pièce latine (20 fr)	599 90	590
Souverain	672	670
Pièce de 20 dollars	3350	3230
Pièce de 10 dollars	1605	1600
Pièce de 5 dollars	800 10	.....
Pièce de 50 pesos	3365	3301
Pièce de 10 florins	619	600

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LA RÉUNION DES MINISTRES DU BUDGET DES DIX

Les dépenses communautaires ont été fixées à 130 milliards de francs (+ 11 %) pour 1982

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — *Les ministres de la C.E.E. responsables des affaires budgétaires ont arrêté, ce mercredi matin 25 novembre, le montant des dépenses communautaires pour 1982. En augmentation de 11 % par rapport à celles prévues pour cette année, elles atteignent 21,7 milliards d'ECU (130 milliards de francs), dont 62 % seront consacrés au financement de la politique agricole commune (PAC).*

Le budget arrêté par les Dix est inférieur de 483 millions d'ECU (2,7 milliards de francs) à celui adopté début novembre par l'Assemblée européenne. Les Etats membres n'ont suivi qu'en partie les souhaits des parlementaires européens qui demandaient, notamment, des augmentations substantielles pour les crédits consacrés aux actions régionales et sociales de la Communauté.

Les Dix n'ont accepté que la moitié des montants supplémentaires votés à Strasbourg. Tel qu'il a été arrêté par le conseil des ministres, le budget comporte des sommes s'élevant à 1 045 millions d'ECU (6,3 milliards de F) pour la politique régionale et à 920 millions d'ECU (5,5 milliards de francs) pour le Fonds social.

Les Dix ont également inscrit 150 millions d'ECU (900 millions de francs) pour le financement des montants compensatoires (M.C.M.), alors que l'Assemblée avait supprimé les crédits initialement prévus. Le Royaume-Uni et l'Allemagne fédérale se sont opposés à ce que le conseil rétablisse la totalité de la somme arrêtée en juillet dernier par les Dix (365 millions d'ECU). Si les M.C.M. appliqués par les Italiens, les Allemands et les Britanniques restent à leur niveau actuel, un budget supplémentaire sera nécessaire pour assurer le courant normal des échanges agricoles entre les Etats membres et avec les pays tiers.

Le paradoxe de cette affaire est que la R.F.A. et le Royaume-Uni sont les plus intéressés au financement des M.C.M., puisqu'ils jouent pour eux comme des subventions à l'exportation et des taxes à l'importation, et que leur réduction se traduit par une diminution des prix garantis dans ces deux pays.

MARCEL SCOTTO.

Au conseil des ministres

AUGMENTATION DE 10 % DES TARIFS TÉLÉPHONIQUES ?

Le ministre des P.T.T., M. Louis Mexandeau, devait annoncer au cours du conseil des ministres de ce mercredi 25 novembre une augmentation de 10 % des tarifs téléphoniques, la taxe de base passant de 0,50 francs à 0,55 francs. Cette hausse pourrait prendre effet à partir du 1er décembre ou du 1er janvier prochain. La tarification de nuit (50 % moins chère) serait appliquée à partir de 19 h 30 et non plus de 20 heures. L'abonnement mensuel téléphonique de 47 francs ne serait pas modifié de même que la taxe de raccordement de 400 francs.

Comme nous l'indiquions dans « le Monde » du 21 novembre, le conseil pourrait aussi adopter le principe d'une réforme de la taxation tenant compte de l'encombrement différent des lignes suivant les heures de la journée et d'une refonte des circonscriptions téléphoniques. Autre mesure envisagée : la taxation suivant leur durée des communications passées à partir des cabines publiques.

LE REPLI DU DOLLAR SE POURSUIT

Le repli du dollar sur les marchés des changes, amorcé mardi 24 novembre, s'est poursuivi le mercredi 25 novembre, la monnaie américaine revenant, à Francfort, de 2,24 DM à 2,23 DM, et, à Paris, de 5,64 F à 5,62 F. Ce repli est attribué d'abord à l'annonce d'une baisse sensible du taux d'inflation aux Etats-Unis en octobre (6,4 %) et à une nouvelle réduction des taux de base des banques : 16 % contre 16 1/2 %, la Chase allant même jusqu'à 15 3/4 %. Par un mouvement de balancier assez logique, le cours de l'once d'or est repassé au-dessus de la barre des 400 dollars à 406 dollars.

Le numéro du « Monde » daté 25 novembre 1981 a été tiré à 556 932 exemplaires.

La situation en Amérique centrale

M. HAIG A TENTÉ DE RASSURER LES DIRIGEANTS MEXICAINS

Mexico (A.F.P.). — Le secrétaire d'Etat américain, M. Alexander Haig, a rencontré, le mardi 24 novembre, le président mexicain, M. José Lopez Portillo. Il lui a fait part des graves inquiétudes des Etats-Unis devant la dégradation de la situation en Amérique centrale, et de leur volonté de ne pas y assister passivement. Mais le chef du département d'Etat s'est aussi voulu rassurant sur les intentions concrètes du président Reagan en cette matière, a-t-on indiqué de source proche de M. Haig. Les récentes prises de position du gouvernement de Washington sur les conflits de la région et sur le rôle joué par Cuba et le Nicaragua avaient, en effet, suscité une vive inquiétude à Mexico.

M. Haig a dit au président mexicain que Washington n'envisage pas de se lancer dans des « aventures militaires dangereuses » contre le Nicaragua et Cuba. Mexico craint particulièrement une épreuve de force entre Washington et Managua, qui bouleverserait l'échiquier politique dans tout l'isthme d'Amérique centrale.

Le gouvernement américain n'en poursuit pas moins une véritable guerre des nerfs contre La Havane et Managua. Le lundi 23, alors qu'il était en route pour Mexico, M. Haig a affirmé que des avions de combat soviétiques Mig étaient récemment arrivés à Cuba en provenance de la Bulgarie, et qu'il était « logique de supposer » que ces appareils étaient destinés au régime sandiniste.

Dès son arrivée à Mexico, le secrétaire d'Etat avait reconnu que de « nettes divergences » subsistaient entre les Etats-Unis et le Mexique sur les moyens de résoudre les conflits qui secouent l'Amérique centrale. Pour le gouvernement Reagan, ces conflits s'inscrivent dans le cadre de la rivalité Est-Ouest et sont dus, ainsi que l'a récemment indiqué M. Haig, à cette « maladie qu'est le marxisme-léninisme ». Les responsables mexicains rejettent catégoriquement cette analyse ; ils estiment que le sous-développement économique est la cause profonde des tensions en Amérique centrale.

SIX CENT QUARANTE-DEUX MORTS LE 10 JUIN 1944

L'un des responsables du massacre d'Oradour-sur-Glane est arrêté en R.D.A.

De notre correspondant

Limoges. — L'un des auteurs présumés du massacre d'Oradour-sur-Glane vient d'être arrêté en République démocratique allemande où il vivait sous une fausse identité. Il s'agit de l'ancien officier SS Heintz Barth, soixante et un ans, qui était âgé de vingt-quatre ans au moment du drame. Barth, lieutenant au régiment SS Der Führer de la division Das Reich, était l'un des adjoints du capitaine Kahn qui commandait la 3e compagnie. Le 10 juin 1944, un samedi, jour de marché, les SS arrivaient à Oradour-sur-Glane.

Sous le prétexte d'un contrôle d'identité, ils rassemblaient la population place du Champ-de-Foire, au centre du bourg. Puis les hommes, répartis en plusieurs groupes, étaient conduits dans diverses granges et fusillés. Les femmes et les enfants étaient enfermés dans l'église à laquelle fut mis le feu. Ce massacre fit six cent quarante-deux victimes, dont deux cent cinquante-quatre enfants.

Le lieutenant Barth aurait notamment dirigé le rassemblement et la répartition des hommes. Après la victoire des Alliés, on n'avait pu retrouver sa trace, et il avait été condamné à mort par contumace le 12 février 1953 par le tribunal militaire de Bordeaux (*le Monde* du 14 février 1953). Au cours du procès, des accusés avaient déclaré que, alors que les SS venaient de quitter Saint-Junien en direction d'Oradour-sur-Glane, le lieutenant Barth avait remonté la colonne en criant de sa voiture : « *Aujourd'hui, vous allez voir couler le sang* ». L'Association des familles des martyrs espère que l'extradition d'Heinz Barth sera demandée et obtenue, et qu'il sera jugé en France, car il n'y a pas de prescription pour les crimes de guerre.

Les autorités françaises attendent que tous les documents concernant cette arrestation leur soient parvenus pour prendre une décision sur une éventuelle demande d'extradition.

Dès la fin du procès, en 1953, puis à plusieurs reprises dans les années 50 et 60, l'extradition d'un autre militaire allemand avait été demandée, en vain, par de nombreuses personnalités françaises. Il s'agissait du général SS Lammerding, ancien commandant de la division Das Reich, responsable du massacre d'Oradour. Celui-ci vivait en République fédérale d'Allemagne. Il est mort en janvier 1971 au moment où, en vertu d'un nouvel accord franco-allemand, il aurait pu être jugé pour crimes de guerre par un tribunal allemand (*le Monde* du 15 janvier 1971). Mais il n'existe pas de tel accord avec la République démocratique allemande. — M. S.

L'Institut du monde arabe sera construit dans le 5e arrondissement

M. Jean Nouvel est l'auteur du projet

C'est une équipe d'architectes dirigée par M. Jean Nouvel (1), qui construira à l'angle du quai Saint-Bernard et de la rue des Fossés-Saint-Bernard, dans le cinquième arrondissement, en bordure de la faculté de Jussieu et sur un terrain appartenant à l'éducation nationale, le bâtiment qui doit abriter l'Institut du monde arabe. M. Nouvel a été choisi le 24 novembre par le conseil d'administration de l'Institut après qu'une première sélection de trois projets eut été faite par un jury réuni au ministère de la culture. Sept équipes de jeunes architectes avaient été consultées. Les travaux devraient commencer dans onze mois ; l'ouverture de l'Institut est prévue pour 1984 ou 1985.

Ainsi trouve son épilogue une affaire qui a suscité de nombreuses polémiques. L'Institut, destiné à promouvoir l'enseignement et la culture arabe et dont le conseil d'administration compte des représentants de dix-neuf pays, devait être à l'origine construit, boulevard de Grenelle, dans le quinzième arrondissement sur un ancien terrain de sports. Les riverains et le maire de Paris s'étaient vivement opposés à ce choix ; en vain. Un projet a été dessiné par M. Henry Bernard puis approuvé ; le premier coup de pioche fut même officieusement donné au mois de septembre dernier.

C'est sur l'intervention du ministère de la culture et avec l'aval du président de la République que le ministère des affaires étrangères accepta finalement la remise en cause du dossier. Un nouvel emplacement a été choisi et un enouvelle consultation lancée qui vient d'aboutir aujourd'hui.

(1) Deux équipes ont, en réalité, travaillé sur ce projet : l'équipe dont le chef de file est M. Jean Nouvel et qui comprend MM. Pierre Soria et Gilbert Lezenes ; l'équipe d'Architecture - Studio, dont fait partie MM. Martin Robain, Rodo Tisnado et Jean-François Galmiche. Ce sont tous des moins de quarante ans.

NOUVELLES BRÈVES

● *La fiancée chinoise d'un enseignant italien appréhendée à Shanghaï.* — La fiancée chinoise d'un enseignant italien a été appréhendée la semaine dernière à Shanghaï, indique-t-on mercredi 25 novembre à Pékin, de source italienne.

La jeune femme, Song Xiaoling, une étudiante âgée de vingt-trois ans, a été convoquée le 19 novembre par les autorités de son école, l'institut des arts dramatiques de Shanghaï, et immédiatement après, appréhendée par la police.

Son fiancé, M. Francesco Cardo, trente ans, lecteur d'italien à l'institut des langues étrangères de Shanghaï, a indiqué qu'aucun motif n'avait été fourni par la police pour expliquer la détention de la jeune femme.

Un porte-parole de l'ambassade d'Italie a, pour sa part, déclaré que son ambassade suivait l'affaire « *avec une grande attention* ». — *(A.F.P.)*

● *Une délégation du Comité Li Shuang* (35, rue Censier, Paris, 5e) portera une pétition à l'ambassade de Chine en France, jeudi 26 novembre à 12 h. 30, pour demander la libération de la fiancée chinoise du diplomate français, M. Emmanuel Bellefroid.

● *M. Swaminathan* a été élu, le 24 novembre, président du conseil de la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture). M. Swaminathan, cinquante-cinq ans, vice-président par intérim de la commission de planification du gouvernement indien, succède à M. Bukhar Sahib (Nigeria), qui avait dirigé les travaux du conseil pendant quatre ans.

● *Un mort dans l'accident d'un car de ramassage scolaire.* — Une jeune fille de dix-huit ans a trouvé la mort, mercredi matin 25 novembre, dans l'accident d'un car de ramassage scolaire, près d'Etalans (Doubs). Le véhicule a dérapé sur une plaque de verglas et s'est renversé. Dix-sept adolescents ont été blessés, dont trois grièvement.

● *Le film « le Complot »,* qui devait être suivi d'un débat sur l'O.A.S., aux « Dossiers de l'écran » du 1er décembre, sur Antenne 2, a été déprogrammé. « *Par suite du voyage de M. François Mitterrand en Algérie* », il a semblé « *inopportun* » à la chaîne de diffuser ce dossier. A la place, on verra *la Guerre des mondes*, film suivi d'une discussion sur les formes de vie possibles sur les autres planètes.